

RÉGION OCCITANIE

Pyrénées - Méditerranée

Assemblée plénière du jeudi 17 décembre 2020

La **Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée**, régulièrement convoquée, s'est réunie au Parc des expositions de Pérols, le jeudi 17 décembre 2020 à 13 heures, sous la présidence de Madame Carole DELGA, Présidente.

En raison de l'épidémie du COVID-19 et de l'état d'urgence sanitaire, et avec l'avis favorable de la Conférence des Présidents de groupe, l'Assemblée Plénière de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée s'est réunie en formation restreinte : 70 membres présents et 88 membres représentés (chaque élu pouvant détenir jusqu'à deux procurations). Ainsi, chaque groupe a désigné en son sein les membres présents sur site (62 élus) auxquels se sont ajoutés 8 membres non-inscrits.

Présent(e)s :

Monsieur ASSAF, Monsieur AUDRIN, Monsieur BADENAS, Monsieur BARTHES, Monsieur BOURGI, Madame BRUTUS, Madame BULTEL-HERMENT, Monsieur CABROLIER, Madame CARSALADE, Monsieur CAZAUBON, Monsieur CHIBLI, Monsieur CODORNIUO, Monsieur COSSANGE, Monsieur COTELLE, Madame COURTOIS-PERISSE, Monsieur CRENNE, Monsieur CROS, Monsieur DELAHAYE, Madame D'ETTORE, Monsieur DUBRAC, Monsieur DUPONT, Monsieur DUPRAZ, Monsieur ESCLOPE, Madame EYSSERIC, Madame FITA, Madame FLOUTTARD, Monsieur FRANCIS, Madame FRONTANAU, Madame GARDET, Monsieur GAREL, Madame GARRIGUES, Madame GAZEL, Monsieur GIBELIN, Monsieur GILLET, Madame GIRAL, Monsieur GONDRAN, Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI, Monsieur GUILHAUMON, Monsieur HOANG-NGOC, Madame JAMET, Monsieur LABARTHE, Monsieur LAMOTTE, Madame LANGEVINE, Monsieur LEONARDELLI, Monsieur LOPEZ, Madame LUCAZEAU, Madame LUMEAU-PRECEPTIS, Madame MAILLOLS, Madame MARTIN, Madame MINA, Madame MONESTIER-CHARRIE, Monsieur MONTHUBERT, Monsieur ONESTA, Monsieur PAGNOUX, Madame PAROLIN, Madame PELLEFIGUE, Madame PHILIPPE, Monsieur PILOZ, Madame PIQUÉ, Monsieur RIVENQ, Madame RIVIERE, Monsieur Saint-PIERRE, Monsieur SANCHEZ, Madame SATGÉ, Monsieur SELLIN, Monsieur SERIEYS, Madame TEMPESTA, Madame TROISE, Monsieur YELMA

Absent(s), ont donné procuration :

Madame ADDA a donné procuration à Monsieur CROS
Monsieur ALARY a donné procuration à Madame PELLEFIGUE
Madame ANAHORY a donné procuration à Monsieur AUDRIN
Monsieur ANDRIEU a donné procuration à Madame GIRAL
Monsieur ARCANGELI a donné procuration à Monsieur CROS
Monsieur ARDINAT a donné procuration à Monsieur GILLET
Madame AZEMAR a donné procuration à Madame FITA
Madame BAGUR a donné procuration à Madame MINA
Madame BAKIRI a donné procuration à Madame PELLEFIGUE
Madame BARDOU a donné procuration à Madame PHILIPPE
Madame BARTHET a donné procuration à Monsieur ONESTA
Monsieur BAUDRY a donné procuration à Monsieur CABROLIER
Monsieur BERARD a donné procuration à Madame GAZEL
Monsieur BERGEON a donné procuration à Monsieur ASSAF
Madame BLANC a donné procuration à Madame CARSALADE
Monsieur BOLZAN a donné procuration à Madame RIVIERE
Madame BONS a donné procuration à Madame EYSSERIC
Madame BOURGADE a donné procuration à Monsieur RIVENQ
Madame BOURGUET a donné procuration à Monsieur PAGNOUX
Monsieur BOUSSATON a donné procuration à Madame TEMPESTA
Monsieur BRIANCON a donné procuration à Madame FITA

Monsieur BRIAND a donné procuration à Madame RIVIERE
Monsieur CARAYON a donné procuration à Monsieur DUPONT
Monsieur CARETTE a donné procuration à Madame CARSALADE
Madame CARMONA a donné procuration à Monsieur DUPRAZ
Monsieur CASES a donné procuration à Monsieur COSSANGE
Madame COLLARD a donné procuration à Madame JAMET
Madame COSTA-FESENBECK a donné procuration à Monsieur PILOZ
Madame COURRIERE-CALMON a donné procuration à Madame GIRAL
Monsieur CRESTA a donné procuration à Madame FLOUTTARD
Madame DAHINE a donné procuration à Monsieur DUPONT
Monsieur DAUBET a donné procuration à Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI
Monsieur DENAT a donné procuration à Madame EYSSERIC
Monsieur DEVILLE a donné procuration à Madame MONESTIER-CHARRIE
Madame DOMBES a donné procuration à Madame PAROLIN
Monsieur DONADA a donné procuration à Monsieur SANCHEZ
Madame DOUNOT-SOBRAQUES a donné procuration à Monsieur YELMA
Monsieur FONS a donné procuration à Monsieur SAINT-PIERRE
Madame GARONZI a donné procuration à Monsieur FRANCIS
Monsieur GARRIGUES a donné procuration à Monsieur LABARTHE
Monsieur GAUBERT a donné procuration à Madame GARDET
Madame GENOLHER a donné procuration à Monsieur PAGNOUX
Monsieur GILABERT a donné procuration à Madame LUMEAU-PRECEPTIS
Madame GUINLE a donné procuration à Madame PIQUE
Monsieur JAOUL a donné procuration à Madame FRONTANAU
Madame JARYCKI a donné procuration à Madame FLOUTTARD
Monsieur KELLER a donné procuration à Monsieur DELAHAYE
Madame LASFARGUES a donné procuration à Madame BRUTUS
Monsieur LUBRANO a donné procuration à Monsieur ASSAF
Madame MADER a donné procuration à Madame LUMEAU-PRECEPTIS
Monsieur MAURIN a donné procuration à Monsieur BARTHES
Monsieur MEIZONNET a donné procuration à Monsieur GILLET
Madame MERCIER a donné procuration à Monsieur BOURGI
Madame MEUNIER-POLGE a donné procuration à Monsieur BOURGI
Monsieur MONTEIL a donné procuration à Monsieur LEONARDELLI
Monsieur MORENO a donné procuration à Monsieur COTELLE
Monsieur MORIO a donné procuration à Monsieur GONDRAN
Madame NEGRIER a donné procuration à Monsieur BADENAS
Madame NOVARETTI a donné procuration à Monsieur ESCLOPE
Monsieur ORCIBAL a donné procuration à Monsieur GAREL
Monsieur PALACIN a donné procuration à Madame TEMPESTA
Madame PERALDI a donné procuration à Monsieur GUARDIA-MAZZOLENI
Madame PINEL a donné procuration à Monsieur GAREL
Madame PINOL a donné procuration à Madame LUCAZEAU
Monsieur PLA a donné procuration à Monsieur GUILHAUMON
Madame PLANE a donné procuration à Madame TROISE
Monsieur PLANO a donné procuration à Monsieur COTELLE
Madame POUCHELON a donné procuration à Monsieur DUBRAC
Monsieur PRATO a donné procuration à Monsieur BARTHES
Madame PUJOL a donné procuration à Madame COURTOIS-PERISSE
Monsieur PY a donné procuration à Monsieur RIVENQ
Monsieur REGOURD a donné procuration à Monsieur GIBELIN
Monsieur REMISE a donné procuration à Monsieur CABROLIER
Madame ROQUE a donné procuration à Monsieur BADENAS
Madame ROQUES a donné procuration à Madame GARDET
Monsieur ROSSIGNOL a donné procuration à Monsieur AUDRIN
Monsieur ROUX a donné procuration à Monsieur GIBELIN
Madame ROZIÈRE a donné procuration à Monsieur ESCLOPE
Madame SALOMON a donné procuration à Monsieur DELAHAYE
Monsieur SUAUD a donné procuration à Madame LUCAZEAU

Monsieur TERRAIL-NOVES a donné procuration à Monsieur DUBRAC
 Madame TEZENAS DU MONTCEL a donné procuration à Madame JAMET
 Monsieur TOUZELLIER a donné procuration à Madame D'ETTORE
 Monsieur TRÉMÈGE a donné procuration à Madame D'ETTORE
 Monsieur VERDIER a donné procuration à Madame FRONTANAU
 Monsieur VIALON a donné procuration à Monsieur LAMOTTE
 Madame VINET a donné procuration à Monsieur ONESTA
 Madame WERSINGER a donné procuration à Monsieur DUPRAZ

LISTE DES RAPPORTS

Point d'information.....	7
Ordre du jour et rappel des temps de parole	13
Module 1 - Finances.....	16
2020-AP-DEC/01 – Indemnités des élu(e)s du Conseil régional.....	16
2020-AP-DEC/01 - Amendement n° 4 (groupe RN) - Faute de frappe.....	55
2020-AP-DEC/13 - Amendement n° 5 (groupe RN) - Rapport n° 13	56
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 6 (groupe RN) - Rapport n° 02	56
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 7 (groupe RN) - Rapport n° 02	56
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 8 (groupe RN) - Rapport n° 02	57
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 9 (groupe RN) - Rapport n° 02	57
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 10 (groupe RN) - Rapport n° 02	57
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 11 (groupe RN) - Rapport n° 02	58
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 12 (groupe RN) - Rapport n° 02	58
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 13 (groupe RN) - Rapport n° 02	58
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 14 (groupe RN) - Rapport n° 02	59
2020-AP-DEC/03 - Amendement n° 15 (groupe RN) - Rapport n° 03	59
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 16 (groupe RN) - Rapport n° 02	59
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 17 (groupe RN) - Rapport n° 02	60
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 18 (groupe RN) - Rapport n° 02	60
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 19 (groupe RN) - Rapport n° 02	60
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 20 (groupe RN) - Rapport n° 02	61
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 21 (groupe RN) - Rapport n° 02	61
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 22 (groupe RN) - Rapport n° 02	61
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 23 (groupe RN) - Rapport n° 02	62
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 24 (groupe RN) - Rapport n° 02	62
2020-AP-DEC/03 - Amendement n° 25 (groupe RN) - Rapport n° 03	62
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 26 (groupe RN) - Rapport n° 02	63
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 27 (groupe RN) - Rapport n° 02	63
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 28 (groupe RN) - Rapport n° 02	63
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 29 (groupe RN) - Rapport n° 02	64
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 30 (groupe RN) - Rapport n° 02	64
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 31 (groupe RN) - Rapport n° 02	64
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 32 (groupe RN) - Rapport n° 02	65
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 33 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02.....	65
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 34 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02.....	65
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 35 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02.....	66
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 36 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02.....	67
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 37 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02.....	67
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 38 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02.....	68
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 39 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02.....	68
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 40 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02.....	68
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 41 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02.....	69
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 42 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02.....	69
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 43 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02.....	69
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 44 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02.....	70
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 45 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02.....	70
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 46 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02.....	71
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 47 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02.....	71

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 48 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02.....	71
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 49 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02.....	72
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 50 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02.....	72
2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 51 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02.....	72
2020-AP-DEC/13 - Amendement n° 52 (déposé par le groupe RN) - Rapport n° 13	73
Module 2 - Contrat de relance et protocole CPER.....	79
2020/AP-DEC/03- Approbation du protocole de préfiguration du contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021/2027 et de l'accord régional de relance Etat-Région 2021/2022.....	79
2020-AP-DEC/03 - Amendement n° 1 (groupe UEDC).....	98
2020-AP-DEC/03 - Amendement n° 2 (groupe UEDC).....	99
Module 3 - Pacte Vert.....	99
2029/AP-DEC/04 - La Région, autorité de gestion du programme FEDER-FSE+ Occitanie 2021-2027.....	100
2020/AP-DEC/05 - Actions régionales en faveur de la transformation, de la souveraineté et de la relocalisation	100
2020/AP-DEC/06 - Dispositif régional en faveur des mobilités cyclables.....	100
2020/AP-DEC/14 - Protocole relatif à la gouvernance et au financement des lignes de desserte fine du territoire	100
2020/AP-DEC/07 - Plan d'actions régional zéro déchet plastique ultime en 2030	100
2020AP-DEC/08 - Plan d'adaptation au changement climatique pour mieux protéger les populations, les biens et la nature.....	100
2020/AP-DEC/05 - Amendement n° 3 (rapport n° 5) (déposé par 13 élus du groupe Nouveau Monde).....	133
Examen des points d'actualité.....	136
Point d'actualité n° 1 : Groupe NM – Sur les menaces pour l'emploi sur le site Schneider Electric à Lattes (34)	137
Point d'actualité n° 2 : Groupe NM – Sur la non-ouverture des secteurs classés non essentiels et les conséquences pour l'économie régionale	138
Point d'actualité n° 3 : Groupe RN - Sur la valorisation de l'économie bleue	139
Point d'actualité n° 4 : Groupe RN – Sur les quartiers prioritaires de la ville	141
2020/AP-DEC/09 - Étalement des charges exceptionnelles liées à la crise sanitaire de la Covid-19.....	143
2020/AP-DEC/10 - Création d'emplois non permanents.....	144
2020/AP-DEC/11 - Tableau des emplois.....	144
Examen des vœux	144
Vœu n° 1 déposé par NM - SRC - GR - Dominique SATGE : le devenir du groupe Cahors.....	145
Vœu n° 2 déposé par NM - SRC - GR : Arrêtons de tergiverser : oui à la LNMP raccordée en gare centre de Béziers..	146
Vœu n° 3 déposé par Kathy WERSINGER et Judith CARMONA : Autonomie et sécurité alimentaire	147
Vœu n° 4 déposé par le groupe SRC : Non au démantèlement d'EDF.....	149
Vœu n° 5 déposé par François ARCANGELI et Véronique VINET : Respect du Plan ours et soutien au monde pastoral	151
Vœu n° 6 déposé par les groupes SRC - GR - 6 élus NM : Soutien aux populations arméniennes de la région du Haut-Karabakh (Arsakh).....	153
Vœu n° 7 déposé par le groupe RN : Pour la réouverture immédiate des bars et restaurants.....	155
Vœu n° 8 déposé par le groupe RN : Réouverture des stations de ski et de leurs remontées mécaniques	156
Vœu n° 9 déposé par le groupe RN : Pour un soutien d'urgence aux manadiers de la part de l'État et de l'Union européenne	158
Vœu n° 10 déposé par Myriam MARTIN : Pour une évaluation sanitaire des impacts de la méthanisation industrielle.	160
Questions orales.....	162
Question orale n° 1 déposée par 13 élus NM : sur le projet de la plateforme logistique e-commerce Terra 2.....	162
Question orale n° 2 déposée par le groupe RN : Sur les dispositions de l'appel à manifestation d'intérêt « Occitanie-Ambition 2024 »	163
Question orale n° 3 déposée par le groupe RN : Sur les masques « Occitanie Protect »	166
Question orale n° 4 déposée par le groupe RN : sur l'achat des masques chirurgicaux.....	168
Question orale n° 5 déposée par Ghilhem SERIEYS : Sur le développement de parcs géants de photovoltaïque sur des terres agricoles et naturelles.....	170
Question orale n° 6 déposée par Mme Myriam MARTIN : Sur les commandes de masques	171

La séance est ouverte à 13 heures, sous la présidence de Madame Carole DELGA.

LA PRÉSIDENTE

Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux, merci de bien vouloir vous asseoir et prendre place. Nous ouvrons la séance de l'assemblée plénière du 17 décembre.

Monsieur le premier Vice-président Didier CODORNIOU préside la séance à Montpellier. Je pense, cher Didier, que les élus régionaux sont en train de s'asseoir, comme à Toulouse ?

M. CODORNIOU

Oui, tout le monde est en train de prendre place. Une petite minute pour que les élus s'installent.

LA PRÉSIDENTE

Je vais en profiter pour rappeler les modalités des réunions de cette assemblée plénière qui sont à l'identique de celle du mois de novembre telles qu'elles ont été présentées et approuvées par la Conférence des présidents de groupe :

- nous nous réunissons ce jour en visioconférence dans les deux hôtels de Région dont la taille garantit le strict respect des mesures barrières,
- nous nous réunissons en format restreint avec le quorum applicable du tiers des membres en exercice présents et la possibilité pour chaque élu de détenir deux pouvoirs ; aujourd'hui nous sommes 71 élus présents et 87 élus représentés.

Je précise que l'ensemble de ces modalités sont prévues par la loi du 14 novembre 2020.

Concernant les modalités techniques de cette réunion : nous sommes donc en visioconférence dont la réalisation est assurée par les services de la régie mobilisés sur les deux sites et je les en remercie. Nos débats sont retransmis en direct en *streaming* sur le site Internet de la Région.

Concernant le respect des mesures sanitaires, comme vous pouvez le constater vous êtes tous séparés les uns des autres par une distance de deux à trois fois supérieure à la distanciation minimale requise, soit deux à trois mètres.

De plus, le système de climatisation permet un renouvellement de l'air par prise d'air à l'extérieur dans les deux hémicycles.

Par ailleurs, mes services vous ont remis à votre arrivée dans les hémicycles une dotation en masques et gel hydroalcoolique.

Bien sûr, le port du masque est obligatoire durant toute cette séance et je vous demande de veiller à ce qu'il soit porté selon les consignes du gouvernement, c'est-à-dire avec le nez couvert.

Enfin, je précise que les salles ainsi que les lieux de passage ont été soigneusement désinfectés préalablement à notre réunion et que seules les personnes préalablement autorisées peuvent accéder aux hémicycles.

Quelques informations sur les modalités pratiques :

- je préside cette réunion du site de Toulouse, dans les conditions et selon les modalités prévues par l'article 4 du Règlement intérieur et je suis assistée sur le site de Montpellier par le premier vice-président Didier CODORNIU ;
- le premier vice-président a en charge de relayer l'information et les demandes d'intervention des élus présents à Montpellier et, en cas de difficulté technique, il est le vecteur de communication entre les deux sites ;
- Ainsi, pour toute demande d'intervention, je demande aux élus présents à Montpellier de se signaler au premier vice-président qui organisera les prises de parole en coordination avec les interventions sur le site de Toulouse.

En cas d'interruption du duplex pour des raisons techniques, la séance sera suspendue le temps nécessaire à la reconnexion :

- si le temps de reconnexion est inférieur à 10 minutes, les élus sont invités à rester dans l'hémicycle afin de reprendre la séance dès que les conditions techniques le permettent ;
- si le temps de reconnexion est supérieur à 10 minutes, une suspension de séance d'au moins 30 minutes sera prononcée afin de laisser le temps aux groupes de rejoindre les salles mises à leur disposition.

Dans tous les cas, le premier vice-président relaie les informations entre les deux sites.

Pour la transparence des débats et des votes, nous procéderons ainsi :

- Le secrétaire de séance procédera à l'appel des membres présents en indiquant les pouvoirs qu'ils détiennent et je vous demande de bien vouloir répondre à haute voix afin que les participants de l'autre site puissent vous identifier.
- Pour chaque vote et dans un souci de lisibilité, un représentant préalablement identifié de chaque groupe indiquera à haute voix les votes des membres présents et représentés de son groupe en indiquant les éventuels votes différenciés à l'intérieur du groupe.

Ceci ne faisant pas obstacle à la possibilité pour chaque élu(e) régional(e) d'exprimer personnellement son vote pendant la séance.

Les élus non-inscrits seront appelés à exprimer leurs votes à main levée dans chaque hémicycle.

J'appellerai au vote dans l'ordre suivant :

- Christian ASSAF pour les votes des membres du groupe SRC
- Romain PAGNOUX pour les votes des membres du groupe NM
- Vincent GAREL pour les votes des membres du groupe des Radicaux
- Christophe RIVENQ pour les votes des membres du groupe UEDC
- Julien SANCHEZ pour les votes des membres du groupe RN

- Les élus non-inscrits ; je demanderai : pour, contre ou abstention.

Je demande maintenant à M. le secrétaire de séance, Gérard ONESTA, de procéder à l'appel des élus présents.

M. ONESTA

Bonjour à tous. Parlez bien dans votre micro à Montpellier pour que l'information arrive jusqu'à Toulouse.

(Il est procédé à l'appel)

J'en ai terminé, Madame la Présidente. D'évidence, nous avons le quorum.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Secrétaire de séance. Le quorum est donc atteint.

Je vais vous donner quelques éléments d'information.

Point d'information

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, c'est toujours dans un contexte de crise inédit que nous sommes aujourd'hui réunis en assemblée plénière pour voter notre budget 2021.

Depuis le mois de mars, la Covid-19 guide désormais notre quotidien, celui des familles stressées aussi par l'angoisse sanitaire et sociale, celui des entreprises et de leurs salariés inquiets des conséquences économiques d'aujourd'hui et, surtout, de demain.

La Covid-19 aura causé 59 072 décès au 16 décembre dans notre pays. En Occitanie, nous recensons au 15 décembre 1915 décès et 1 396 hospitalisations, dont 167 en réanimation. Des décès et des souffrances ; souffrances psychologiques pour les proches des malades, souffrances physiques qui perdurent parfois pour ceux qui ont vaincu cette maladie en gardant des séquelles. Tant de courage pour nos soignants qui se battent sans relâche, malgré l'absence de moyens assez importants.

Je ne veux pas oublier les transparents de la République, comme l'a si bien écrit Grand Corps Malade : les forces de sécurité, les facteurs, les éboueurs, les routiers, livreurs, les femmes de ménage, les agents des collectivités qui ont assuré les services indispensables à la population, mais ce sont aussi les Françaises et les Français, nos habitants d'Occitanie, que je souhaite mettre à l'honneur. Ils ont fait preuve de résilience et ont accepté de se confiner avec diverses contraintes. Oui, le pays est resté debout grâce à eux.

La région Occitanie a fait également face. Élus et agents, nous avons su répondre à l'urgence et je vous en remercie sincèrement. Nous avons su mener de front le combat contre la Covid-19, la poursuite de nos politiques régionales et l'instauration des plans d'urgence et de relance.

Cette crise nous a conduits à plus de solidarité, à plus d'humanité, d'écoute et de responsabilité. Tous nos plans d'urgence sanitaire et de relance économique ont toujours été votés à l'unanimité. Nous avons tous fait des choix avec lucidité. Nous avons certes fragilisé la situation financière, mais

nous étions conscients qu'il était de notre devoir d'agir pour faire face à la crise et, surtout, pour préparer le rebond, car 2021 sera une année complexe et difficile, notamment sur le plan économique et social. Nous redoutons une vague importante de dépôts de bilan, de licenciements, de fermetures d'entreprises.

En 2020, nous avons fait face, nous avons tenu le cap et travaillé sans relâche pour ne laisser personne au bord du chemin. En 2021, nous devons maintenir ce cap, car il est trop tôt pour relâcher nos efforts. Il faut continuer à protéger la population, sauver et transformer notre économie, rebondir et s'en donner les moyens. La Région s'y astreint en choisissant en conscience le volontarisme politique. Mieux, elle s'en sert pour accélérer ses politiques liées à la nécessaire transformation de notre économie engagée dès 2019 au travers de notre feuille de route « Occitanie 2040 », puis par le vote en novembre dernier de notre pacte vert, le Green New Deal, premier du genre pour une région en Europe et aujourd'hui mis en place à travers le budget vert.

Le budget 2021 qui va vous être présenté traduit financièrement notre volonté de transformation et notre cap affirmé vers un modèle de société plus juste et plus durable. La région Occitanie s'attache aujourd'hui à renforcer ses mesures d'urgence en faveur des entreprises et à les accompagner vers la transformation économique.

Tout comme nous maintenons le soutien au pouvoir d'achat des familles, nous continuerons bien sûr à être aux côtés des territoires.

J'insiste sur ce point, la crise est globale et donc notre réponse est globale avec un niveau d'investissement sans précédent dans ce contexte. L'impact de la crise est important sur nos finances. Ce budget est atypique, mais il est surtout offensif, solidaire, plein d'espoir. En 2020, la Région a été confrontée à une baisse sans précédent de ses recettes en raison d'une dégradation des ressources de la TVA, des cartes grises entre autres, et à une hausse des dépenses afin de financer les mesures d'urgence liées à la crise.

Le budget 2021 est fortement impacté par ce contexte. Il est dégradé par des ressources qui n'ont pas retrouvé leur dynamique d'évolution d'avant crise. Pour autant, il se veut offensif. Ce budget entérine un recours à l'emprunt supérieur aux années précédentes. Cependant, nous restons la cinquième région la moins endettée de France et notre capacité de désendettement reste à des ratios satisfaisants, en dessous des seuils d'alerte, dans la moyenne des autres régions, aux environs de six années, preuve de notre mobilisation générale et de notre bonne gestion lors des années précédentes.

De plus, nous maintenons en parallèle un très bon niveau d'investissement : 1,4 Md€ contre 1,2 Md€ en 2020 ; 70 % de ces investissements seront couverts par nos ressources propres. Si le budget 2021 fait apparaître une situation moins bonne en matière d'endettement par rapport aux années précédentes, c'est aussi qu'il traduit une réponse forte de la Région face à la crise.

Pour assurer le rebond, nous avons fait le choix ensemble des solidarités, de la réponse écologique et de soutenir fortement l'économie. C'est une réaction offensive. C'est un choix politique, celui de ne rien sacrifier sur l'autel de la crise. Cette volonté d'investir, nous l'assumons et la revendiquons.

Cela se justifie à la fois par des investissements structurants qui profitent à l'activité de tout le secteur du bâtiment et des travaux publics, ainsi que par le soutien à l'économie et à l'emploi sur tous les territoires dans le cadre du plan de relance régional.

Sur le volet fonctionnement, nous nous attachons à ce que les dépenses n'évoluent pas plus de 1 %, par souci de solvabilité. La preuve, nous sommes à 0,8 %. À ce titre, je rappelle que cette année encore, comme depuis 2016, nous n'avons pas augmenté les indemnités des élus ; cela représente depuis le début du mandat 1,5 M€ d'économies. Grâce également à notre gestion rigoureuse à travers l'union des deux régions, ce sont 115 M€ d'économies qui ont été menés.

Bien sûr, priorité à l'emploi et à la formation. En moins de neuf mois, nous avons aidé 48 000 entreprises régionales. Cela représente 250 000 salariés, 250 000 emplois maintenus en 2020. Le budget consacré au soutien de cette économie de proximité est en augmentation de 211 % par rapport au budget 2020 avec plus de 100 M€ pour les passes Rebond et Relance.

Sur l'ensemble des entreprises aidées avec ces 205 M€, il faut rappeler que 96 % bénéficient à des entreprises de moins de 50 salariés.

Je ne reviendrai pas sur les plans de relance que nous avons votés, mais nous les amplifions avec des dispositifs spécifiques à l'Occitanie et notamment l'aide apportée aux PME lors du premier confinement ou l'aide au loyer de 1 000 € en novembre pour les commerces de proximité.

Aider les entreprises, c'est aider les salariés, leurs familles et le bassin de vie où ils se trouvent, c'est soutenir la trésorerie, mais aussi permettre la formation. Je pense notamment au dispositif « Former plutôt que licencier » ou à notre Boost dispositif, aux formations passerelles ou aux contrats ressources humaines. Cela permet de garder les compétences et les savoir-faire au sein de l'entreprise.

C'est aussi être au cœur de la vie des gens en lançant cette année un dispositif d'aide à la mobilité pour les demandeurs d'emploi ou pour les premiers mois quand on est en réemploi.

C'est aussi augmenter le nombre de places en formations médicales et paramédicales pour répondre aux besoins de santé de nos territoires.

C'est encore maintenir 80 000 formations pour les demandeurs d'emploi. Oui, l'éducation et la formation restent des piliers de notre action politique, car elles garantissent de lutter en actes contre l'assignation sociale et territoriale que subissent trop de nos concitoyens.

On ne peut économiser sur ceux qui sont et bâtiront notre avenir. Nous octroyons à nos jeunes le budget le plus important des régions de France : 1 380 € par an par lycéen contre 800 € en moyenne dans les autres régions de France. C'est un montant très élevé, plus élevé en matière de fonctionnement et en matière d'investissement. Chaque lycéen de seconde a reçu gratuitement un ordinateur, cet ordinateur qui aura permis à des dizaines de milliers de lycéens de ne pas décrocher pendant le confinement.

La Région a également instauré la carte jeune qui offre jusqu'à 800 € d'économies. Elle a distribué des millions de masques et embauché plus de 200 contractuels dans les lycées pour faire face à la pandémie.

Deux cents millions d'euros seront investis pour la construction et la réhabilitation de lycées en 2021, tout cela au service, bien sûr, de la rénovation énergétique. C'est un investissement d'avenir. Engagement tenu aussi, puisqu'à la rentrée prochaine ce sera la gratuité des transports scolaires sur l'ensemble du territoire.

Bien sûr, nous persistons sur les mobilités. Les engagements pris après les états généraux du rail en 2016 sont tenus : préservation et régénération des petites lignes, tarifs plus abordables, création de pôles d'échanges. Oui, nous sommes une Région qui croit au train et même si je déplore une nouvelle fois le peu d'empressement du Gouvernement à soutenir notre démarche, j'entends persister, car le train de voyageurs ou fret, TER ou LGV, est un choix d'avenir, singulièrement en pleine crise économique. La preuve, ici, depuis 2002, il y a eu 60 % de fréquentations en plus. Lors de ma dernière conversation il y a dix jours avec le président FARANDOU de la SNCF, il m'a rappelé que la seule région de France à avoir eu une progression de sa fréquentation du train ces six derniers mois est l'Occitanie. Tout ce que nous avons investi et, bien entendu, le dispositif des billets à 1 € n'y sont pas étrangers. J'aurais aimé rappeler tout cet engagement, et l'impatience est forte, en particulier sur les petites lignes, à M. le Premier ministre qui devait venir mercredi prochain, mais vous avez vu comme moi ce matin qu'il est cas contact du président de la République. J'espère avoir avec lui une visio où je lui rappellerai la nécessité de nous transférer la maîtrise d'ouvrage sur les lignes que nous demandons maintenant depuis un an, soit trois lignes : bien sûr la ligne fret Auch-Agen, la ligne Montréjeau-Luchon et la ligne Alès-Bessèges. Nous attendons le décret ; on nous dit qu'il est imminent, espérons que ce sera notre cadeau de Noël.

Engagements tenus également concernant le vélo avec le Plan régional que nous adoptons aujourd'hui. Je l'ai souvent dit, la question du vélo électrique révolutionne complètement ce mode de déplacement. Bien sûr, nous avons des aides à l'achat d'un vélo électrique, mais d'un vélo classique aussi quand il est utilisé dans le cadre du transport quotidien pour aller au travail et cela va jusqu'à 400 € dans le cadre du domicile-travail, mais la Région entend notamment intervenir aussi à plus de 50 % dans le développement des pistes cyclables. C'est un montant élevé qui est un vrai effet levier pour les intercommunalités qui réalisent ces aménagements.

Construire demain, c'est maintenant. Être un soutien du quotidien de nos concitoyens est le sens de notre action. Construire demain avec des infrastructures qui porteront l'économie verte, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée territoriale. Je pense à la première tranche du chantier de Port-La-Nouvelle qui sera demain le port de la transition énergétique grâce à l'hydrogène vert et à l'éolien *offshore*. Je pense aussi à la poursuite de l'achat de matériels roulants plus propres, bimode, hydrogène. Nous sommes là aussi en train de mener un bras de fer avec le gouvernement sur les trains à hydrogène et sur les cars à hydrogène.

Je pense aussi au soutien important pour la rénovation énergétique, l'avion vert et l'économie sociale et solidaire.

Dans le même temps, nous proposons d'accompagner en actes nos filières traditionnelles confrontées aux défis de la transformation. Outre l'aéronautique que je viens de citer, nous

poursuivons avec les producteurs notre travail pour une agriculture de qualité et de proximité, forts de notre première place en matière de produits bios et de produits labellisés.

Construire demain, c'est maintenant aussi avec un soutien tout particulier pour les associations. Notre budget pour les associations en cette année 2021 est en augmentation, car nous savons que pour lutter contre le déterminisme social et contre toutes les formes de discrimination, nous avons besoin des bénévoles et de la dynamique associative.

Nous engageons donc définitivement une démarche verte et participative. Pour aller toujours plus loin, la Région innove et devient la première région de France à initier, à l'occasion du vote du budget 2021, une démarche de classification de ses dépenses sous l'angle climat. Ce travail de transparence, c'est aussi une évidence, est en cohérence complète avec notre politique régionale et notre stratégie « Région à énergie positive ». Nous avons ainsi un accès au budget vert qui qualifie les dépenses en très favorables, plutôt favorables, neutres ou défavorables. L'adoption d'un budget vert marque notre volonté ; c'est une première en France pour les régions. La région Bretagne s'est rapprochée de nos services et d'Agnès LANGEVINE pour justement avoir ce travail. En termes de métropoles, seules Paris, Lille et Lyon l'ont mis en place.

Ce budget vert, c'est améliorer la transparence des dépenses de la Région quant à leurs effets sur les émissions de dioxyde de carbone, tendre vers la réduction drastique des dépenses incompatibles avec l'environnement et produire des indicateurs pour une trajectoire d'amélioration de toutes les politiques sectorielles vers l'effort climatique et environnemental.

Autre démarche soutenue par la Région : la démarche participative. J'ai confiance à l'intelligence collective et je compte sur la participation citoyenne pour redonner confiance et redonner du sens à notre démocratie. Dès 2020, 100 citoyens ont été tirés au sort dans le cadre de la Convention citoyenne pour être associés à la conception de ce pacte vert. Cette démarche a été complétée par une votation citoyenne. La Région ne se contente pas de les consulter, elle les implique dans la décision publique, tant pour la conception des politiques que pour la décision politique. Bien sûr, un Comité de suivi va émaner de cette Convention citoyenne et va nous permettre de finaliser certaines propositions qui n'ont pas encore été mises en œuvre dans notre budget 2021. Nous allons continuer à nourrir ce dialogue.

2021 sera l'occasion de proposer une montée en puissance des budgets participatifs, notamment sur des thèmes comme le lycée de demain, le climat, la montagne ou encore l'alimentation.

Je ne peux conclure cette introduction sans évoquer ce thème scandé durant toute cette année 2020 : la santé. Cette crise révèle plus que jamais que la Région est un échelon pertinent dans ce domaine. Nous avons répondu présents pour les besoins de santé. Aujourd'hui, nous impulsions des campagnes de tests massives et nous avons à ce jour distribué plus de 22 millions de masques. Enfin, nous avons créé « Occitanie Protect » dont la vocation est de structurer la filière santé régionale. C'est un opérateur unique permettant de centraliser la production d'équipements sanitaires en utilisant les savoir-faire déjà existants en région et permettant aussi à l'Occitanie d'être

totale­ment autonome en production et en stocks stratégiques d'équipements individuels de protection sanitaire.

Occitanie Protect préfigure la future Agence régionale des investissements stratégiques, outil de transformation de l'économie à l'ordre du jour de notre séance. L'ARIS soutiendra des projets de relocalisation ou de souveraineté industrielle, en priorité dans la filière de la santé, mais également dans des domaines aussi variés que les énergies, l'agroalimentaire, le numérique et l'économie circulaire. La création de l'ARIS est un acte fort, car il faut enrayer cette vision technocentralisatrice qui limite la capacité d'action dans les territoires.

Cette crise est pour nous une grande leçon. L'État n'est pas un ennemi, la preuve en est le travail mené en commun sur la préfiguration du contrat de plan que nous traitons aujourd'hui ; cela doit être un partenaire qui doit certainement écouter plus et mieux, un partenaire avec qui nous devons être exigeants, car il en va de la vie de nos concitoyens et de l'avenir de notre territoire. La Région est disponible pour cela et nous l'avons montré quand il était question de trouver et de distribuer des masques, d'abord aux soignants. Nous le prouvons lorsque nous finançons les tests mobiles et que nous proposons aussi d'organiser l'aspect matériel de la campagne de vaccination à venir. Cela vaut aussi pour le train, pour l'éolien flottant, pour l'hydrogène.

Oui, la Région est non seulement incontournable, mais elle est, j'en suis convaincue un peu plus chaque jour, le bon échelon pour trouver des solutions, pour faciliter la vie des gens et leur permettre d'accéder à l'éducation, à la culture et à la santé.

C'est bientôt la période des vœux et je fais le vœu d'une meilleure écoute des territoires, d'une meilleure prise en compte des élus locaux par l'État central, car je crois plus que jamais que l'heure est au rassemblement. Le temps n'est pas aux postures personnelles, à l'ambition démesurée ou à la guerre des égos, elle est à l'union pour soutenir la population, pour aider les gens, elle est à la responsabilité pour relever le pays. Le temps est à l'action avec nos concitoyens pour les aider à passer ce cap difficile et bâtir les bases d'une société plus juste permettant à chacun de choisir sa vie tout en protégeant notre planète.

Je tiens bien sûr, dans mes derniers mots de conclusion, à remercier tout particulièrement l'ensemble de nos agents parce que cette année 2020 a été très particulière. Ils ont eu des conditions de travail compliquées avec le télétravail, des conditions nouvelles. Malgré cela, ils ont encore plus agi, ils ont traité encore plus de dossiers. Alors, Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Directeur de cabinet, vous voudrez bien transmettre nos remerciements à l'ensemble de vos collaborateurs pour ce travail remarquable qu'ils ont mené ces derniers mois et en cette année 2020. J'ai toujours eu foi en la fonction publique, car je pense qu'une République est grande quand il y a cette fonction publique et, bien entendu, la fonction publique territoriale, cette fonction publique, d'où je viens, ce que je n'oublie jamais. Je sais très bien la qualité des hommes et des femmes, leur capacité de réactivité. Cette fonction publique territoriale qui est récente, à l'aune des autres fonctions publiques, démontre chaque jour à quel point elle sait construire l'avenir.

Monsieur le Directeur de cabinet, Monsieur le Directeur général des services, mes sincères remerciements, ma sincère admiration. Je peux vous assurer que je suis fière d'être votre responsable.

(Applaudissements)

Ordre du jour et rappel des temps de parole

Nous allons rappeler l'ordre du jour et les temps de parole.

Je rappelle que nous avons 13 points inscrits à l'ordre du jour et j'indique pour mémoire que nous avons inscrit à l'ordre du jour deux rapports complémentaires qui ont été envoyés dans les Kbox le 10 décembre dernier :

- le rapport n° 3 qui fixe les tarifs unitaires par cheval-vapeur suite à la proposition d'évolution législative par amendement au projet de loi de finances 2021 ;
- le rapport numéro 14 sur le protocole relatif à la gouvernance et au financement des lignes de desserte fine du territoire qui a demandé un fort travail au vice-président GIBELIN et pour lequel les délais ont été très compliqués, puisqu'avant-hier encore il a fallu que nous rappelions certains aspects à M. le directeur de cabinet du ministre des Transports.

Par ailleurs, vous avez également reçu une mise à jour du rapport n° 2 sur l'adoption du budget primitif.

Vous trouverez enfin sur votre table un correctif de forme sur le rapport « Indemnités des élus régionaux ». Je crois qu'il y avait un « s » à la place d'un « d ».

Nous allons passer au vote sur le caractère d'urgence de ces deux rapports. Y a-t-il des interventions ?

M. SANCHEZ

Oui, Madame la Présidente, j'avais demandé trois minutes sur le temps de parole du groupe Rassemblement National sur l'ordre du jour. Puis-je les prendre maintenant ?

LA PRÉSIDENTE

Oui, allez-y.

M. SANCHEZ

Sur temps de parole donc.

Madame la Présidente, votre opposition a toujours été là au cours de ce mandat pour vous dire certaines vérités importantes à connaître, pour vous réveiller, vous ouvrir les yeux. Je n'échapperai pas à la règle en ce début de séance.

D'abord, pour vous rappeler ce sur quoi je vous ai alertée par écrit il y a quelques jours : plusieurs de vos rapports ont été envoyés aux élus hors délais et sont donc attaquables ; en plus de bafouer les droits de l'opposition, vous fragilisez notre institution et ses décisions, car vos décisions ne sont

pas suffisamment préparées et le caractère pluriel et de plus en plus cacophonique de votre majorité vous pousse parfois à vous renier. Que les habitants d'Occitanie soient rassurés, lorsque nous serons à votre place le problème ne se posera pas, car nous saurons ce que nous ferons, parce que nous sommes unis, soudés et structurés. C'est déjà une première différence entre vous et nous.

Si vous avez ajouté ou modifié des rapports hors délais, dont celui, important, du budget, vous avez, en revanche, enlevé un rapport fondamental, celui visant à soutenir financièrement l'installation à Toulouse du Centre européen pour les prévisions météo à moyen terme en partance du Royaume-Uni et qui cherchait un lieu de repli.

Alors que vous proposiez d'acheter un ensemble immobilier, d'aménager aux employés une salle de sport, de prendre en charge des frais d'exploitation du bâtiment et même de prendre en charge les frais de déménagement des nombreux salariés de cette Agence européenne, vous avez donc été éconduite. Vous nous vendiez pourtant cette arrivée comme bénéfique. Hélas, c'est un échec. Cela traduit deux choses. Alors qu'à vous entendre et à entendre la propagande servile d'une grande partie de la presse régionale en votre faveur, grâce à vous l'Occitanie serait une région où il fait bon vivre, où tout va bien, où tout est merveilleux et formidable - grâce à vous, merci, mille mercis ! -, vos coups de communication ne résistent pas à l'épreuve des faits. Après 16 ans de gouvernance de la gauche pour une partie de notre région, beaucoup plus pour l'autre, on s'aperçoit qu'une région dirigée par la gauche française n'est pas attractive, même pour une agence européenne. Quelle tristesse que ce constat ! Là aussi, avec un président de région du Rassemblement National, cela changera.

Ce changement est pour bientôt, très bientôt même, puisqu'il ne vous reste plus que six mois de mandat. Hélas, vous ne l'avez pas compris. Vous ne l'acceptez tellement pas que vous nous présentez aujourd'hui trois plans - rien à voir avec Marlène SCHIAPPA, je vous rassure, mais tout de même trois plans importants : un plan d'action régional « zéro déchets plastiques ultimes en 2030 » ; « La Région, autorité de gestion du programme FEDER-FSE+Occitanie 2021-2027 » avec des propositions de priorités proposées ; le protocole de préfiguration du contrat de plan État-Région 2021-2027.

Nous regrettons fortement et fermement que vous vous sentiez autorisée à obérer l'avenir de notre région jusqu'en 2030 alors que vous n'êtes élue que jusqu'en 2021. C'est un irrespect de la démocratie et du peuple particulièrement notable pour quelqu'un prétendant faire du participatif. Le groupe Rassemblement National tenait à le relever et à le souligner avant de débattre des rapports et de vous proposer des amendements, de vous poser des questions orales, mais aussi des vœux, des points d'actualité.

Je salue d'ailleurs le travail de mes collègues et de nos collaborateurs en un temps record, étant donné que pour beaucoup de rapports, les délais légaux n'ont absolument pas été respectés, mais là aussi, le non-respect des élus n'appartenant pas à votre majorité est votre marque de fabrique.

LA PRÉSIDENTE

Concernant le Centre européen, nous l'avons retiré parce que la configuration qui était présentée dans ce rapport n'était plus la même, mais comme j'ai déjà pu l'indiquer à plusieurs reprises, la cité scolaire internationale va se réaliser. Il est nécessaire, à l'aune de la décision de la Commission européenne, de nous adapter à ce dispositif.

Si vous voulez que ce soit l'échec de Carole DELGA pour le Centre européen, il n'y a pas de souci, j'ai les épaules larges.

Nous allons passer au vote sur le caractère d'urgence de ces deux rapports. Je vais appeler les votants. On me signale que c'est M. BOURGI qui va donc nous donner les votes des membres du groupe SRC.

M. BOURGI

Tout à fait, Madame la Présidente. Nous votons favorablement.

LA PRÉSIDENTE

Merci.

M. RIVENQ

Pour l'UEDC, un mot pour regretter l'envoi tardif de certaines délibérations, d'autant qu'effectivement cela nous a posé un souci pour étudier certains dossiers très importants. Nous nous abstiendrons sur l'ordre du jour.

M. SANCHEZ

Le groupe Rassemblement National est contre.

LA PRÉSIDENTE

J'appelle les élus non-inscrits à lever la main. Pour ? Contre ? Abstentions ?

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			3	90
Contre					36	3	39
Abstention				26		3	29
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI :3 POUR :L. HOANG NGOC, JC. SELLIN et F. LOPEZ

3 CONTRE : E. CRENNE, N. MINA et MD BAGUR

3 ABSTENTIONS : M. MARTIN, JC.SELLIN et G. SERIEYS

Je vous remercie.

Ce caractère d'urgence ayant été voté, ces deux rapports sont inscrits à l'ordre du jour.

Les temps de parole ont été décidés lors de la conférence des présidents de groupe réunie mercredi 2 décembre et cela vous a été présenté : il y a un temps d'expression des groupes et des non-inscrits de 3 heures, auquel s'ajoutent les temps d'expression consacrés aux points d'actualité, vœux et questions orales.

Nous avons la répartition des temps de parole de l'ensemble des élus.

Le recueil déjà déposé sur votre table comprend l'ordre du jour, le correctif au rapport n° 1, les temps de parole et l'ordre de passage des groupes dans la discussion sur les modules.

Je rappelle que nous avons quatre points d'actualité, dix vœux, six questions orales, cinquante-deux amendements et deux demandes de vote par division.

Je propose que nous adoptions l'ordre du jour. Nous allons donc passer au vote sur l'ordre du jour.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16	26		3	116
Contre					36	4	40
Abstention						2	2
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI : 3 POUR : L. HOANG NGOC, D. SATGE et F. LOPEZ

4 CONTRE : E. CRENNE, M. MARTIN, JC SELLIN et G. SERIEYS

2 ABSTENTIONS : N.MINA et MD BAGUR

L'ordre du jour est adopté.

M. SERIEYS

Madame MARTIN et moi-même votons contre, estimant n'avoir pas le temps suffisant pour discuter d'un budget de 3,7 Md€.

LA PRÉSIDENTE

Très bien, ce sera pris en compte.

Nous débutons donc par l'examen des rapports avec le premier module.

Module 1 - Finances

2020/AP-DEC/01 – Indemnités des élu(e)s du Conseil régional

J'avais expliqué aux présidents de groupe pourquoi il était nécessaire de voter ce rapport avant le vote du BP qui est le rapport n° 2. Nous avons également le rapport n° 13.

Nous avons un amendement sur le premier rapport, 47 amendements sur le second rapport et un amendement sur le rapport n° 13.

J'invite Monsieur le Président du CESER, Jean-Louis CHAUZY, à venir me rejoindre à la tribune. Pendant ce temps, je précise que dans le rapport n° 1, nous devons indiquer le montant de la modulation des indemnités en fonction de la présence effective, ce qui a permis une économie de 148 000 € de 2016 à 2019 et de 39 301,82 € en 2020, soit un total de 187 700 € depuis le début des mandats.

Je vous propose, Monsieur le Président du CESER, que Mesdames FITA et LANGEVINE fassent une présentation pour que vous puissiez réagir en complément.

Je demande à Madame FITA de bien vouloir présenter ce module, en expliquant bien entendu que les circonstances sont vraiment exceptionnelles, mais nous avons choisi d'augmenter fortement notre investissement, puisque sur le compte administratif de 2020 nous serons à environ 1,2 Md€ d'investissement et nous sommes en prévisionnel à 1,4 Md€. Je rappelle que la moyenne de l'investissement des deux anciennes régions sur les précédents mandats était de 850 M€ et que sur les quatre premières années - j'exclus 2020 qui tenait de l'exceptionnel -, nous étions déjà à 945 M€. Ce que nous avons toujours indiqué se vérifie donc dans l'ensemble de nos comptes administratifs et dans l'étude menée par la Chambre régionale des comptes : nous sommes la région de France qui investit le plus, qui équipe le plus ses territoires, à égalité avec la région Normandie, ce qui est bien sûr possible parce que nous avons une situation budgétaire saine. Dans cette période, il faut avoir vraiment un aspect contracyclique fort pour soutenir l'ensemble de nos actions et engager de façon plus forte ce modèle de la transformation et donc être très, très mobilisés sur la question de la transition énergétique et écologique pour pouvoir aider nos entreprises, elles-mêmes dans leur secteur, à engager cette transformation.

Madame FITA, s'il vous plaît. Un diaporama va être diffusé et Mme la vice-présidente LANGEVINE présentera le budget vert. Ensuite, M. le Président du CESER s'exprimera.

Je vous en prie, Madame FITA.

(Projection d'un diaporama)

Mme FITA

Merci beaucoup, Madame la Présidente.

Madame la Présidente, mes chers collègues, ce budget 2021, vous l'avez dit, Madame la Présidente, est un budget offensif, volontariste, mais un budget responsable.

Le budget régional 2021 va s'établir à plus de 3,7 Md€, bien sûr en totale cohérence avec nos engagements. Vous voyez cette rétrospective depuis le début du mandat où, en effet, à l'occasion d'augmentations des fonds européens et de transferts de compétences, notre budget régional a

augmenté. Il avait diminué en 2020 à l'occasion d'une perte de compétences, celle de l'apprentissage ; en 2021 nous sommes donc à un montant important de plus de 3,7 Md€.

Je vous propose de vous présenter les recettes, puis les priorités en termes de dépenses.

Pour ce qui est de nos ressources inscrites à ce budget, hors emprunt elles sont de 3,2 Md€. Vous l'avez indiqué, Madame la Présidente, nos ressources régionales sont affaiblies par la crise. Cette fragilité a été prise en compte par l'État et il y a substitution de la part régionale de CVAE par une fraction équivalente de TVA.

Concernant ces recettes, nous sommes sur une stabilité générale de nos recettes de fonctionnement et une légère progression de nos recettes d'investissement, essentiellement en lien avec des éléments à caractère exceptionnel au niveau français qui viennent du Plan de relance national avec une mesure de l'État exceptionnelle sur ce budget 2021, mais aussi du niveau européen avec des fonds européens, React EU, qui alimentent notre budget d'investissement en termes de recettes pour l'exercice 2021.

Vous le voyez, notre principale recette maintenant est la TVA dont déjà une partie avait alimenté en 2018 notre budget de substitution de la DGF et, pour cet exercice 2021, la CVAE. La TICPE est notre deuxième apport, essentiellement en lien avec des droits à compensation.

Nous allons entrer dans le détail concernant ces recettes pour vous montrer comment cette substitution de CVAE s'opère. Nous sommes sur une stabilité en 2021 par rapport au montant de CVAE touché en 2020 (*page 4 du diaporama*). C'est une année blanche concernant le montant de cette TVA.

Il est à noter que, bien entendu, nous évitons une baisse extrêmement forte de la CVAE si nous avons été sur ce type de recettes en 2021. Pour autant, nous avons, il faut le remarquer, particulièrement pour notre région Occitanie, une très forte dynamique de la CVAE qui nous permettait d'avoir une augmentation de cette recette avec un pourcentage relativement intéressant. Cette dynamique, nous l'avons perdue. Pour ce qui est de la TVA, nous sommes sur des estimations d'augmentation pour les exercices suivants, marqués bien sûr par une grande incertitude.

La CVAE est donc substituée par de la TVA.

En page 5, je vous le rappelle, depuis 2018 nous touchons déjà une fraction de TVA en substitution de l'ancienne DGF. Un montant plancher avait été conventionné à la substitution de la DGF par cette fraction de TVA. En 2020, nous avons été au plancher à 340 M€. Pour 2021, nous estimons une progression autour de 355 M€, mais pour autant nous n'atteignons pas le montant de recettes 2019 qui était de plus de 362 M€.

Là aussi, la TVA est, sur ce montant, en légère augmentation, mais nous ne retrouvons pas les montants de 2019.

En page 6, sur le seul pouvoir de taux dont nous disposons qui correspond aux cartes grises, nous proposons un tarif constant depuis 2016 qui correspond tout à fait à la moyenne nationale, comme vous pouvez le voir sur le tableau. Il faut rappeler que nous proposons une exonération totale des

véhicules propres. Pour ce qui est de la recette 2021 concernant les cartes grises, après la baisse de 2020 on retrouve une légère dynamique, mais nous n'atteignons pas non plus le niveau de 2019 en termes de prévisions et d'estimations.

Concernant le fonctionnement (*page 7*), il y a une évolution modérée des dépenses de fonctionnement. Vous l'avez rappelé, Madame la Présidente, ce sera une augmentation de 0,8 %, inférieure à 1 %. Bien sûr, nous avons un grand nombre de dépenses contraintes, inflation comprise, mais nous sommes dans une stratégie financière qui vise à préserver notre autofinancement et donc la solvabilité de la collectivité pour poursuivre nos efforts en termes d'investissements.

Donc, maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.

Il est à noter dans ce budget 2021 que le service de la dette augmente au vu de la plus forte mobilisation d'emprunts effectués en 2020 pour répondre à la crise sanitaire, économique et sociale que nous connaissons encore aujourd'hui. Notre budget 2021 s'inscrit dans cette réponse forte à la crise que nous vivons, d'où la proposition d'augmenter très significativement l'investissement ; nous sommes à plus de 13 % par rapport au budget 2020 en faveur de l'emploi des solidarités, avec comme projet un plan pluriannuel d'investissements qui s'inscrit dans notre Plan de relance en faveur de l'emploi et, bien sûr, ce projet de transformation du modèle de développement autour du Pacte vert régional.

Vous le voyez, 1,4 Md€ sont proposés en montant de dépenses d'investissement pour ce budget 2021.

Voilà l'équilibre financier de notre budget primitif (*page 8*). Vous l'avez entendu, nos dépenses de fonctionnement sont en augmentation de 0,8 %, augmentation très maîtrisée notamment pour préserver notre autofinancement brut qui était inférieur au budget 2020. La proposition est autour de 361 M€. Nos dépenses d'investissement (1,4 Md€) sont en augmentation de presque 13 %. Bien sûr, l'autofinancement est une recette de nos dépenses d'investissement. Nous avons aussi un recours à l'emprunt plus important qu'en 2020, mais on est bien sur un montant plafond de 643 M€. S'agissant des priorités de notre budget 2021, il y a trois grandes priorités : l'emploi, bien entendu ; le Pacte vert régional ; les solidarités. Illustrons ces trois grandes priorités dans les différentes missions et compétences qui sont les nôtres :

- D'abord, bien sûr, l'économie :
 - Nous avons la volonté d'être source de solutions face à cette crise et d'accompagner la transformation. Notre soutien est significatif sur l'économie de proximité et nos budgets augmentent grâce au Plan de relance que nous mettons en place.
 - C'est bien entendu aussi le soutien à nos entreprises avec cet objectif d'innovation toujours très présent autour des technologies vertes et la transformation digitale et économique. Madame la Présidente, vous avez insisté sur l'ARIS pour les projets de relocalisation industrielle et de diversification.

- C'est aussi la formation, partenaire essentiel de tout projet de transformation et notamment de notre modèle.
- La poursuite et le renforcement de l'action pour une agriculture de qualité et de proximité. Dans les trois budgets en augmentation dans ce budget 2021 il y a encore celui de l'agriculture, ce qui a été constant depuis le début du mandat, mais aussi celui de la culture et de l'éducation.
- Sur la filière touristique, pour un tourisme authentique, innovant et responsable.

Nous sommes véritablement dans notre compétence, leaders sur l'économie, dans la proposition de solutions.

- Autre grande compétence : l'éducation et la formation :

- Je vous le disais, l'éducation fait partie des rares budgets en augmentation. Nous poursuivons nos efforts concernant les conditions d'études optimales en préservant le pouvoir d'achat de nos familles ; nous avons vu durant la crise à quel point les outils proposés par la Région ont été essentiels à la poursuite de ces conditions d'études, y compris en distanciel.
- L'enseignement supérieur, avec une exigence qui est notamment la proximité et, bien sûr, l'orientation et l'information sur les métiers.

- Nos mobilités :

- C'est l'un des budgets très importants de cet exercice comme des exercices précédents, mais avec là des évolutions significatives très marquées par notre pacte vert régional avec la priorité aux trains, aux vélos, aux nouvelles mobilités.
- La transition écologique avec cet objectif de réduire la consommation et donc la mise en place du service Spire et d'augmenter la production d'énergies renouvelables, notamment avec le déploiement du plan hydrogène.
- Le Plan arbres.
- Notre gestion des ressources en eau et la prévention des risques.
- Un plan ambitieux d'adaptation au changement climatique qui s'inscrit bien sûr dans notre budget 2020.

- Une Région solidaire, au plus près des besoins des habitants :

- Nous retrouvons là notre volontarisme sur les logements sociaux, les maisons et centres de santé, mais aussi l'action que nous développons dans les quartiers prioritaires et, bien entendu, une vision solidaire et inclusive où l'accent sur la lutte contre les inégalités est toujours très présent dans ces priorités de budget.

- Sport et culture pour tous sur l'ensemble du territoire : il faut rappeler « Occitanie-Ambition 2024 » et, surtout, insister sur le fait que dans les contraintes fortes qui sont les nôtres dans ce budget 2021, nous augmentons de plus de 5 % le budget dédié aux associations, quelle

que soit l'action que mènent ces associations qui sont déjà présentes dans notre budget, notamment via le fonds « Solutions Associations Occitanie ».

- La justice territoriale :

- Développement local au service de la résilience des territoires. Vous connaissez maintenant bourgs-centres, FOCCAL (mise en œuvre de nouveaux dispositifs), mais aussi la reconquête des friches.
- Le Plan montagne.
- Dans cette justice territoriale, nos modes de gouvernance, sur lesquels nous continuons de travailler, s'illustrent dans ce budget 2021 avec notamment les différents budgets participatifs proposés, orientés vers une citoyenneté active et qui atteindront dans ce budget 2021 plus de 1,5 % du budget régional à la fin de la mandature et donc dans ce budget 2021.

Vous l'avez entendu, les trois grandes priorités retracées dans nos différentes compétences sont l'emploi, le Pacte vert régional et l'ensemble des solidarités.

Pour pouvoir aller encore plus loin dans ce Pacte vert régional, nous avons choisi - je vais passer la parole à ma collègue Agnès LANGEVINE - de travailler - première nationale pour les régions - sur un budget vert dans le cadre de ce budget 2021.

Mme MARTIN

Madame la Présidente, je voudrais rappeler, ce que vous avez fait tout à l'heure, le règlement de cette assemblée et le fait que le port du masque est obligatoire, surtout quand on ne parle pas. Nous allons passer 7 ou 8 heures dans une même salle et même s'il y a des moyens pour extraire ou changer l'air, ce serait plus sérieux. On le porte sur le nez également. Je pense qu'il faut prendre cette pandémie de manière un petit peu plus sérieuse pour ceux qui ne portent pas correctement le masque.

LA PRÉSIDENTE

Oui, allez, tout le monde le met ! Je demande à l'ensemble des élus de porter correctement le masque, y compris sur le nez. Merci.

Madame la vice-présidente LANGEVINE, je vous prie. Merci.

Mme LANGEVINE

Merci, Madame la Présidente, chers collègues.
Effectivement, vous l'avez rappelé, ce budget 2021 est la traduction en actes du Pacte vert, du Green New Deal que nous avons voté pour enclencher une rupture à long terme, engager des transformations structurelles pour décarboner l'économie.

Avec le Pacte vert, nous nous sommes également engagés, conformément d'ailleurs à l'avis rendu par les citoyens conventionnels de l'Occitanie, à nous doter de nouveaux indicateurs pour évaluer nos politiques publiques et les orienter à l'aune des besoins essentiels de nos concitoyens, bien sûr, mais également de cette nécessaire mutation de nos modes de production et de consommation et, enjeu surplombant les deux autres, celui de la lutte contre le réchauffement climatique et la protection du vivant.

C'est pourquoi je remercie à mon tour très chaleureusement les services et en particulier la direction du Contrôle de gestion pour le travail accompli, un travail colossal et précurseur, puisque, vous l'avez rappelé, nous sommes la première région à nous engager dans cette démarche avec une méthodologie solide initiée par l'Institut économique du climat E4CE, mais qui n'est pas encore tout à fait adaptée au cadre budgétaire des régions. Un travail vraiment important qui a consisté à évaluer, classer l'ensemble des dépenses du budget de la région en fonction de leurs impacts sur le climat, c'est-à-dire sur les émissions de gaz à effet de serre. C'est un budget « vert climat », « budget vert » étant la traduction de « *Green budgeting* » ; c'est un budget qui évalue l'impact de nos dépenses sur le climat.

C'est aussi, et c'est important, un exercice de transparence. Nous informons clairement nos concitoyens et contribuables sur l'usage des deniers publics.

C'est également un exercice de cohérence avec nos objectifs, ceux que vous avez rappelés : devenir la première région à énergie positive et donc d'être neutres en carbone.

Ce budget vert nous permet, et il est important de l'articuler, de mieux définir nos conditionnalités et nos critères d'aides pour améliorer cette trajectoire et se diriger vers des dépenses 100 % favorables au climat.

Dans le contexte que Mme FITA a rappelé de fortes contraintes budgétaires, cet exercice nous permettra aussi de mieux lever des financements. Je pense par exemple à ceux de la Banque européenne du climat ou à d'autres actifs qui s'inscrivent également dans des trajectoires bas carbone. Cette évaluation permet d'aller lever des financements, comme cela a pu être fait sur le projet de corridor hydrogène pour lequel la Banque européenne va mobiliser 40 M€.

Concernant le périmètre des dépenses évaluées, ce sont à la fois la totalité des dépenses régionales, soit 3 739 M€ par an en crédits de paiement, à l'exception, bien sûr, des fonds européens, mais aussi des mesures d'urgence qui ont été mobilisées dans le cadre de la crise sanitaire.

On peut diffuser le diaporama.

Je l'ai dit, le critère est l'impact climat et, corrélée aux émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergies fossiles avec un classement simple : est-ce que ces dépenses sont « très favorables », « favorables », « neutres » si l'on ne mesure pas vraiment d'impact significatif sur le climat, ou « à définir » parce qu'il y a encore un outillage et une méthodologie à consolider. L'exemple cité ici est celui de la formation.

Dès le premier trimestre 2021, nous initierons, avec d'autres régions citées (Bretagne et Grand Est) un groupe de travail au niveau de l'Association des régions de France pour consolider la méthodologie.

Vous le voyez, ces dépenses concernent à la fois le fonctionnement et les investissements. Si l'on prend le premier niveau des autorisations, on estime que 35 % de nos dépenses sont « favorables », 45 % « neutres », 4 % « défavorables » et 16 % « à définir ». Sur la ligne du dessous, vous voyez le même ratio pour les crédits de paiement.

En ce qui concerne les dépenses « très favorables », vous retrouverez dans l'annexe que vous avez dû consulter tout ce qui concerne l'investissement en termes de rénovation énergétique et d'infrastructures ferroviaires qui représentent une part très importante du budget.

Dans les dépenses « favorables », vous trouvez tout ce qui concourt à cet écosystème favorable aux différentes transitions, y compris les actions en fonctionnement d'animation et d'éducation à l'environnement.

Dans les dépenses « neutres », vous trouvez la culture.

Dans les dépenses « défavorables », soit 4 %, on retrouve les aides que nous attribuons aux aéroports, aux routes et donc tous les types de dépenses carbonées.

Voilà pour ce premier exercice qui n'est qu'une photographie et qui n'est qu'un début, car le jeu est effectivement d'augmenter la part des dépenses favorables et de diminuer évidemment la part des dépenses beaucoup moins favorables, voire défavorables.

Eh oui, Monsieur SANCHEZ, nous nous inscrivons sur le long terme, car les objectifs sont fixés, dans le cadre de l'accord de Paris, à 2050. Vous évoquiez le plan plastique, la loi prévoit 2040 dans le plan qui nous est proposé. Nous pensons être dix années en avance sur la loi et je pense que ce sont des trajectoires importantes que l'on initie aujourd'hui et qui s'inscrivent dans la durée.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Madame la Vice-présidente.

La parole est à Monsieur le Président du CESER, Monsieur CHAUZY, s'il vous plaît, merci.

M. CHAUZY

Merci. Je préfère parler sans masque afin d'être entendu, mais je le remettrai ensuite, je vous prie de m'en excuser.

Madame la Présidente...

(Intervention inaudible dans l'hémicycle)

LA PRÉSIDENTE

Laissez parler M. CHAUZY. Quand on parle, on peut enlever le masque pour être bien entendu de l'autre hémicycle. Madame MARTIN faisait référence aux personnes qui ne parlent pas et qui ne portent pas correctement le masque.

M. CHAUZY

Merci bien.

Je voudrais d'abord m'associer aux remerciements que vous avez faits à l'égard du personnel de la Région, dans une période difficile, pour être à jour dans l'élaboration de tous les schémas et accompagner de manière intéressante et intelligente le travail de l'État. Savoir travailler ensemble dans des échéances aussi difficiles et dans une situation qu'aucun d'entre nous n'a jamais connue, il fallait le faire et le pérenniser pour le bien commun de la région Occitanie.

« Sortie » de crise ! Il faut faire attention et mettre des guillemets, car nous n'en sommes pas sortis ; c'est chaque jour un cortège de morts et je passe beaucoup de temps, hélas pour moi, à aller aux obsèques de collègues, de parents, d'amis, quel que soit le territoire, ce qui est un peu déprimant.

La bonne nouvelle, c'est le vaccin, à condition que cessent aussi les menaces de mort exercées contre les médecins qui se proposent de faire les vaccins et qui en font la pédagogie, dont près de nous, à Fronton, le docteur Jérôme MARTY, dont le père siégeait au CESER au titre des médecins libéraux et que j'ai vu il y a 48 heures ; malgré sa gouaille et son moral, cela devait quand même bien l'affecter. Dans le pays de Pasteur, c'est intolérable ! Le vaccin, c'est la liberté de choix, ceux qui ne le veulent pas en ont largement le droit, mais en France, fin 2020, menacer des médecins qui font leur travail est hallucinant et, surtout, insupportable !

Concernant l'économie, nous suivons de près la signature d'accords pour l'allocation partielle longue durée. C'est une préconisation que nous avons faite à Bercy dès le mois d'avril pour inscrire les soutiens matériels aux employeurs afin de garder les salariés dans les entreprises. Nous avons regardé de près, surtout, le volet formation que vous avez rappelé, car si au plan national 1 300 000 salariés ont bénéficié des APLD, les accords portant sur la formation complémentaire ne portent que sur un tiers des cas. Il est intéressant de comprendre en région ce qui est fait ou non afin de contribuer à faire revivre le Plan d'investissement et compétences que vous aviez signé ici avec l'ancien Premier ministre.

Concernant le budget primitif, pas de surprise. D'abord, nous l'avons correctement préparé par anticipation avec Claire FITA et la direction des Finances que je remercie une nouvelle fois, ainsi que tous les vice-présidents délégués qui ont accepté de plancher dans l'urgence devant les différentes commissions du CESER avec le directeur. Ceci nous a permis d'intégrer en quelques jours un avis qui a sa cohérence, car nous avons un peu d'histoire et la mémoire des choses, et de remarquer les efforts de la Région maintenus dans le budget en dépit de toutes les dépenses qu'a dû assumer la Région pour faire face, même si ce n'est pas dans ses compétences, à la prise en

charge des moyens de prévention de la Covid par l'achat de fournitures ou de moyens et le travail en cours sur la mise en place d'une filière.

Un budget à hauteur de 3 740 M€, en hausse de près de 6 %, prenant en compte à la fois des actions nouvelles et désormais des efforts dans des domaines clairement identifiés et que nous faisons nôtres depuis longtemps : les moyens portant sur les gros enjeux que sont l'éducation, la formation, l'inclusion sociale et professionnelle, le développement économique et les transports. À ce sujet, nous avons toujours exprimé au plan national et dans les fonctions qui ont été les miennes récemment auprès de Jacqueline GOURAULT, le transfert de compétences à la Région ou aux régions qui le souhaitent, mais elles sont rares. Sur les petites lignes, c'est la Région qui finance et qu'elle en ait la maîtrise d'ouvrage est bien la moindre des choses ; nous souhaitons donc que le décret sorte le plus tôt possible.

Il y a donc un effort sur les transports, la recherche et l'innovation.

Notre Assemblée approuve les objectifs de la Région d'accompagner et de piloter un développement régional plus durable et de construire ses politiques différemment. C'est ce qu'a rappelé Agnès LANGEVINE il y a quelques instants à travers le Green New Deal sur lequel nous sommes exprimés par anticipation lors de notre assemblée de novembre ; je ne le reprendrai pas aujourd'hui, le document vous a été transmis.

Notre souhait est toujours, pour avoir une continuité de point de vue, que l'on fasse des efforts pour rendre les politiques évaluables par la mise en place d'indicateurs afin de pouvoir en faire une évaluation en continu pour voir si les objectifs ciblés ont été atteints ou ce qu'il faut faire évoluer.

La ligne qui a fait grincer les dents de mes collègues, vous n'en serez pas surprise, est que le budget de la Convention citoyenne soit trois fois supérieur au budget du CESER. Nous nous en sommes expliqués, j'y reviendrai tout à l'heure.

Je vais prendre un peu de temps sur le CPER qui est la conséquence d'un renouveau dans les relations entre le Gouvernement et les Régions, renouveau que nous saluons, car il était pour nous aussi assez invraisemblable et un peu insupportable qu'il n'y ait pas de relations structurées entre l'État et les Régions. Jean CASTEX l'a compris rapidement, puisqu'après deux réunions avec les régions de France, un contrat de confiance et de gouvernance a été signé qui influe très directement sur l'ambition du contrat de plan État-Région et son contenu ; cela a été présenté par Simon MUNSCH et Nicolas HESSE le 18 novembre.

Nous avons adopté en bureau - n'ayant pas de plénière entre - une contribution qui a été adoptée à l'unanimité et qui intègre bien dans le Plan de relance (pour lequel la part de l'État, par rapport au précédent contrat avec l'ancienne région Midi-Pyrénées, est quasiment doublée) un effort qui porte sur 900 M€ au titre du Plan de relance. Nous souhaitons qu'il serve beaucoup aux politiques territoriales pour contribuer à résoudre la fracture entre les territoires ruraux et les métropoles. La définition des 27 bassins d'emplois de l'Insee peut aider aussi à construire des politiques territoriales dans ces périmètres et les intercommunalités à l'intérieur pour que cet argent serve aussi à la préservation et à la correction de la cohésion économique, sociale et territoriale,

puisque'une part importante de la population ne vit pas dans les métropoles, c'est le moins que l'on puisse dire.

La Région abondera à hauteur, ce qui donnera, sur la durée du CPER de six ans, les moyens de conduire des politiques que nous soutenons depuis la fusion de la Région, depuis que nous avons calé notre approche sur les nouveaux défis et les nouveaux enjeux de la Région dont nous trouvons une déclinaison dans les politiques régionales qui sont reconduites.

Nous souhaitons - c'est l'aspect innovant du contrat de plan - que le volet mobilité puisse être amélioré en raison des défis que cette région doit surmonter. Nous avons accumulé des retards. La mobilité est une des conditions pour préserver la cohésion, une des conditions pour attirer les entreprises en dehors des métropoles, avec bien sûr la réduction de la fracture numérique pour les territoires qui en sont absents et même parfois de la téléphonie de première génération, puisque plus de 120 communes sont concernées ; nous sommes la deuxième région pour les zones blanches après le Grand Est.

Tout cela nous semble important.

Le phasage, c'est la préparation des contenus d'ici juin, puis le passage à l'acte par les finances affectées pour un examen du CPER à l'automne prochain sur lequel nous aurons à nous exprimer. L'État nous propose d'émettre un avis dès février, mars, avril, donc en trois mois, sur le CPIER (contrat interrégional). Nous sommes intéressés par la rivière Lot, par la Garonne, par le massif des Pyrénées et le Massif central. Nous nous exprimerons là-dessus, même si on ne nous le demande pas, car il y aura un CPIER pour le Massif central. Je suis originaire du nord-est de la région, mais le Gard, la Lozère, le Tarn, l'Aveyron, le Lot et le nord de l'Hérault sont concernés par le Massif central. Un collègue préside un très beau *cluster* sur la filière bois, originaire du Lot, et suit ces questions. Nous souhaitons aussi apporter une valeur ajoutée aux CPIER qui accompagnent les solidarités territoriales.

Voilà ce que je souhaitais vous dire ce matin.

Nous avons fait une contribution très rigoureuse, car bien préparée par les équipes du CESER qui sont motivées sur ces questions et dont beaucoup d'acteurs sont eux-mêmes engagés dans les politiques territoriales au titre des massifs et des filières qu'ils représentent.

Un mot sur la Méditerranée. Nous avons adopté avant-hier, par Internet - c'est notre mode de fonctionnement, ne pouvant fonctionner en présentiel pour des raisons de sécurité sanitaire -, à l'unanimité, un rapport sur les pollutions plastiques en Méditerranée qui sera accompagné, dans les trois mois à venir, d'une contribution commune des trois CESER de l'Eurorégion, puisque, par mimétisme, quand la présidente de Région devient Présidente d'Eurorégion, je deviens le responsable de la conférence des CESER de l'Eurorégion. Nous ferons une contribution commune dans les trois mois pour porter cette ambition. Les Régions prennent la main pour porter avec l'Union européenne un colloque sur l'avenir de la Méditerranée et les pollutions plastiques en Méditerranée, car on ne peut pas s'en sortir seuls.

Après, il y a bien sûr les pollutions qui viennent de l'arrière-pays, ce que je pense vous allez traiter et que nous reprendrons nous aussi.

Je terminerai par la feuille de route entre le CESER et la Région, puisque, Madame la Présidente, nous avons rencontré le cabinet avec Simon MUNSCH et Mme LALA ALQUIER le 2 décembre pour voir comment écrire une belle feuille de route entre le CESER et la Région, non pas que nous ayons d'angoisses existentielles, mais pour mieux capitaliser le travail que nous faisons et qu'il soit utile à la Région en amont des décisions, en ayant une lisibilité sur deux ans de vos travaux et, en retour, pour que vous compreniez ce que nous avons produit, ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas, pour faire en sorte d'avoir une mobilisation générale de tous les acteurs.

Le CESER, ce ne sont que 170 citoyens, mais c'est beaucoup ; ce sont 80 organisations qui ont une implantation territoriale - nous sommes tous de quelque part - et qui sont aussi des acteurs de la prise en charge des défis et enjeux de cette région.

L'État ne peut pas seul, la Région non plus. Il faut qu'elle sache s'appuyer aussi sur tous les partenaires que nous représentons. J'ai observé avec beaucoup de satisfaction, c'est aussi pour cela que je le dis, la mise en œuvre de travaux pratiques avec Mme LALA ALQUIER et ma directrice pour préparer le travail d'auditions bilatérales qui sera aussi une contribution concrète au Green New Deal dont nous partageons les enjeux du changement climatique.

La transition énergétique n'est pas une option, ce n'est pas à la carte, c'est une obligation morale, politique, intellectuelle et culturelle et nous le ferons donc avec plaisir. Passer aux travaux pratiques est la meilleure façon de sortir de la théorie des choses. Merci de le permettre.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Président du CESER. Merci pour les travaux réalisés dans le cadre du CESER et merci aussi pour votre mobilisation personnelle à mes côtés en soutien à de nombreuses entreprises en difficulté.

Je propose à Monsieur le premier Vice-président de bien vouloir prendre la parole pour cinq minutes. Il sera suivi par Monsieur COSSANGE pour 3,30 minutes, s'il vous plaît.

M. CODORNIU

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Président du CESER, chers collègues, je m'exprime donc en tant que coprésident des élus du groupe Radicaux de Gauche de cette assemblée où, je le répète, lors du débat d'orientation budgétaire nous avons affiché notre fierté des choix politiques, des choix de raison, des choix de cœur que nous avons faits pour répondre aux défis de l'après coronavirus.

Le moment historique extrêmement grave que nous traversons est lourd de responsabilités : la crise sanitaire, la crise alimentaire, la crise politique et la crise économique.

Pour une humanisation de la société, pour une régénération de la politique, pour une protection de la planète, le Green New Deal régional sera une des réponses à tous ces défis, vous le voyez avec

ce premier budget vert que nous ont présenté les deux vice-présidentes. Nous sommes complètement en phase avec ces orientations.

Notre Région, on le sait, vit du tourisme et c'est un des secteurs les plus touchés, les plus impactés. Nous avons une énorme pensée pour les stations de ski d'Occitanie et d'ailleurs, tout comme pour la ville de Lourdes dans les Hautes-Pyrénées, deuxième ville hôtelière de France potentiellement très pourvoyeuse d'emplois saisonniers.

Il y a cette casse aujourd'hui dans l'ensemble du pays. Je pense bien sûr aux restaurateurs, aux hôteliers, aux cafetiers et à toute l'économie satellitaire liée à cette activité, ce qui pose de vrais problèmes.

Ce dernier budget de notre mandature est sérieux, offensif et solidaire. Je rassure nos opposants, il y aura d'autres budgets !

Ce budget s'inscrit dans la continuité de nos politiques transversales d'éducation, de transports, d'économie et d'agriculture. Cela a été dit, c'est le budget le plus important de cette mandature, puisqu'il s'établit à 3,7 Md€, dont 1,4 Md€ de dépenses d'investissement. Là aussi, donc, n'en déplaise à nos opposants, c'est un record.

Je tiens à souligner quelques fléchages budgétaires significatifs quant à notre politique économique, sociale et environnementale : 130 M€ pour l'industrie, les services aux entreprises, pour l'économie de nos territoires ; 126 M€ en faveur de l'économie de proximité ; 54 M€ pour le développement durable des territoires ; 73 M€ pour la culture, dont près de la moitié pour la création artistique ; 11 M€ pour l'information citoyenne et 30 M€ pour le sport.

En transversalité, en croisant les budgets cités avec les fléchages, nous sommes à 390 M€ pour la jeunesse et l'éducation, 450 M€ en faveur de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, plus de 400 M€ à destination de l'agriculture, 75 M€ pour la transformation écologique, 132 M€ pour la Méditerranée.

Il y a aussi toutes les actions que nous avons et tous les budgets qui vont impacter pour mieux vivre dans notre très belle région.

Je tiens moi aussi, Madame la Présidente, à souligner le travail remarquable effectué par les Directions générales et les Ressources humaines, leur réactivité et leur efficacité. Le directeur général des services, Simon MUNSCH, la directrice générale déléguée, Cécile VEDEL, le directeur de cabinet, Laurent BLONDIAU, vous pouvez être fiers de vos équipes. Par votre intermédiaire, je vous adresse, au nom du groupe des Radicaux de Gauche, nos sincères félicitations.

Je terminerai mon propos, Madame la Présidente, en vous assurant du total soutien du groupe des Radicaux dans l'adoption de ce budget. Il représente ce que nous sommes et ce que nous voulons être. C'est un budget remarquable en tous points. Il donne un cap où transpirent l'espoir et l'anticipation, la solidarité, l'action, la ténacité et l'ambition. Il porte attention aux femmes et aux hommes de notre région et à l'ensemble des territoires ruraux et urbains. C'est le budget qu'il fallait à l'Occitanie. Il donne confiance à nos concitoyens et c'est là l'essentiel.

Madame la Présidente, je tiens à vous témoigner de ma gratitude et de ma fidélité à vos côtés pour les actions que vous avez menées et pour celles à venir. Vous avez toute ma confiance et mon amitié.

Chers collègues, mon groupe vous adresse bien évidemment nos vœux républicains les plus sincères. Soyons tous solidaires, soyons respectueux, soyons dignes de la confiance de nos concitoyens.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci, beaucoup, Monsieur le premier Vice-président.

La parole est à Monsieur COSSANGE pour 3,30 minutes, suivie de Monsieur ASSAF pour 10 minutes, s'il vous plaît.

M. COSSANGE

Merci, Madame la Présidente. Chers collègues.

Le dernier budget de la mandature est révélateur de l'ambition qui aura été celle de notre majorité régionale pour les habitants et les territoires d'Occitanie au cours de ces cinq dernières années. Cette détermination à agir redouble dans un contexte aussi dévastateur que celui que nous connaissons avec la Covid-19 et ses suites. Il faut en prendre toute la mesure et je pense que c'est ce que, collectivement, nous faisons.

C'est une majorité de gauche qui a mis au premier plan les solidarités. Dans ce budget est prévue une hausse de 5 % des crédits au monde associatif qui est en première ligne depuis le confinement. L'urgence sociale est là. Notre pays compte 10 millions de personnes en situation de pauvreté avec la perspective de voir, malheureusement, ces chiffres s'aggraver dans des proportions terribles au cours des prochains mois.

C'est une majorité de gauche qui réaffirme ces priorités : le soutien à l'activité économique avec le soutien aux secteurs industriels stratégiques comme à l'économie de proximité, en dehors des seules grandes métropoles ; l'éducation et la formation de tous les jeunes pour les aider à façonner leur avenir ; enfin, les mobilités pour lutter contre les assignations à résidence et faire de l'Occitanie le nœud ferroviaire qu'elle doit être en Europe du Sud.

C'est une majorité de gauche qui porte cette innovation du budget vert destiné à évaluer les dépenses prévisionnelles en fonction de leur impact sur la transition énergétique et le climat. Cette démarche permet de démontrer tous les efforts engagés depuis 2016. Le bilan de la majorité en faveur du développement durable est incontestable, plaçant l'Occitanie bien au-delà des autres régions de France.

Toutefois, ces priorités se font dans un contexte financier catastrophique, certes lié aux conséquences de la crise sanitaire, mais aussi aux choix du gouvernement de continuer à malmener les collectivités territoriales. La Région se retrouve privée d'une grande partie de ses

ressources. Depuis des années, la démocratie locale est menacée par la perte d'autonomie fiscale. Chaque année, les marges de manœuvre des élus locaux se réduisent. Le recours à l'emprunt est indispensable pour financer les investissements attendus par les habitants et les territoires. Nous sommes satisfaits de voir la Région s'engager résolument dans cette voie, mais elle ne peut pas être laissée à ses propres moyens sans une solidarité nationale à la hauteur.

Depuis le début de la crise sanitaire, les collectivités territoriales ont mené une action cruciale pour laquelle elles ont engagé des dépenses exceptionnelles, bien souvent face aux carences de l'État.

Les élus communistes du Conseil régional portent l'exigence que ces dépenses exceptionnelles liées à la gestion de la crise Covid soient intégralement remboursées par l'État. Nous revendiquons que les collectivités locales puissent emprunter à taux zéro pour financer toutes leurs dépenses en lien avec la crise sanitaire et ses effets économiques. Nous demandons également que l'État neutralise la dette Covid qui a été créée dans les collectivités. Laisser les Collectivités affronter seules l'endettement généré par les effets de la crise sanitaire, c'est faire le choix de se priver des meilleurs alliés pour la relance du pays.

Pour cela, les communistes tiennent à disposition du gouvernement de nombreuses propositions de mise à contribution des multinationales et des grandes fortunes, en rupture avec les politiques néolibérales mises en place depuis trente ans sacrifiant l'humain et la juste répartition des richesses sur l'autel de la rentabilité financière. Face à l'urgence sociale, faisons monter l'exigence des jours heureux chers au Conseil national de la résistance, construisons le rapport de force qui obligera le Gouvernement et l'Union européenne à agir.

Comme il me reste quelques secondes, j'en profite au passage pour féliciter l'ensemble des services pour le travail accompli et j'ajouterai y compris des félicitations à Claire FITA, présidente de la commission Finances qui, comme toujours, a su faire de la présentation de ce budget un moment à la fois politique et extrêmement didacticiel.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur COSSANGE. La parole est à Monsieur ASSAF pour dix minutes. Il sera suivi par Monsieur SANCHEZ pour dix minutes également.

M. ASSAF

Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Président du CESER, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, ce budget, sauf surprise, est le dernier de notre mandature. Nous ne serons sûrement pas uniquement jugés sur celui-ci, mais davantage sur le temps long que représente un mandat et sur le sens que nous avons su donner à celui-ci.

Souvenons-nous de décembre 2015 et de l'année qui a suivi ! Deux régions venaient de fusionner et d'élire une nouvelle assemblée régionale. Alors, le défi était majeur : ne faire qu'un, c'est-à-dire

ne pas avancer dans deux couloirs séparés, ne pas rester sur l'idée de la fusion ou de l'addition, mais bel et bien relever le challenge de l'union et de l'unité.

Madame la Présidente, nous l'avons relevé budget après budget, à tel point qu'aujourd'hui les dispositifs que nous votons ne sont pas l'héritage de telle ou telle Région dupliquée à l'autre, mais bel et bien nos dispositifs assumés comme tels. La carte jeune peut être prise en exemple ; elle aurait pu n'être que l'addition des mesures existantes dans chacune des anciennes régions. Non, non, elle est devenue une véritable mesure de pouvoir d'achat qui représente près de 44 M€ dans notre budget 2021.

Nous savions que l'union de nos politiques, la police et la construction de politiques communes nécessiteraient de la pédagogie et du temps, qu'elles se feraient sur plusieurs exercices budgétaires. Cela a nécessité aussi de rassurer. Rassurer dès le premier budget, lorsque nous avons tenu l'engagement qu'il n'y aurait pas d'année blanche pour l'investissement. De l'année blanche, il n'y en a pas eu ; ni en 2016 ni en 2017 ni en 2018 ni en 2019 ni en 2020 et, scoop, il n'y en aura pas non plus en 2021, alors que nous connaissons une crise sans précédent.

Malgré cette crise et les mesures pour y faire face, la Région investira cette année plus de 1,4 M€, soit 12,3 % de plus qu'en 2020, quand dans le même temps elle contient ses dépenses de fonctionnement.

Rassurer, cela ne se joue pas sur une seule année, cela se joue sur une bonne gestion dans la durée, celle des présidents MALVY, FRECHE, BOURQUIN, ALARY et désormais celle de la présidente DELGA.

Une bonne gestion qui permet d'agir face aux crises avec réactivité et efficacité, mais avec durabilité aussi, car nous poursuivons nos efforts en 2021, comme en témoigne notre engagement pour l'économie de proximité, pour les entreprises et la création d'emplois.

Des budgets qui connaissent 211 % d'augmentation en 2021, une bonne gestion qui a permis de résister face aux baisses de dotations, aux menaces de rétorsion et aux velléités imposées par un État qui ne cesse de se technocratiser et de se recentraliser alors que, plus que jamais, l'avenir est dans les territoires, dans la République des territoires faite de confiance, de soutien et de décentralisation.

Oui, ceux qui vivent dans les territoires, qui les connaissent et les animent sont des atouts et non des menaces. Les joutes électorales sont une chose, les politiques publiques en sont une autre et nous sommes du côté de ceux qui veulent construire et porter des politiques publiques au service de tous ; ce budget et notre mandat en sont le témoignage.

Au fil de notre mandat s'est dessiné un cap clair : porter un nouveau modèle de développement où se conjuguent économie et écologie, justice sociale et justice territoriale, action sur le quotidien et construction de l'avenir, protéger et impulser.

Protéger notre économie, c'est évident dans ce budget :

- Protéger celles et ceux qui sont en recherche d'emploi ou dont les entreprises connaissent des difficultés, c'est clairement faire le choix de la formation plutôt que du chômage. Ainsi, 300 M€

seront consacrés à l'emploi et la formation des demandeurs d'emploi, tout en poursuivant nos efforts pour l'orientation et pour définir une nouvelle stratégie régionale autour de l'apprentissage.

- Protéger notre environnement à travers la biodiversité, le patrimoine naturel, la gestion et la ressource en eau et la prévention des inondations. C'est ce n'est pas rien dans notre territoire que de prendre à bras-le-corps ces problématiques, tant elles sont essentielles pour notre avenir et la pérennité de nos atouts.

- Protéger ou plutôt accompagner au travers de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Encore cette année, nous nous soucierons du pouvoir d'achat des familles ainsi que des conditions d'études des élèves ; 380 M€ seront consacrés en 2021 à la jeunesse et à l'éducation, auxquels s'ajoute le budget engagé pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. L'éducation est le troisième poste budgétaire de notre région, nous en avons toujours fait une priorité. Il est crucial d'investir sur les jeunes générations et la construction d'esprits éclairés.

- Protéger et accompagner au travers des solidarités pour participer à la résorption des inégalités : les inégalités sociales que nous combattons notamment au travers de nos actions en faveur du pouvoir d'achat, du logement social et du bien manger pour tous ; les inégalités territoriales que nous combattons grâce à notre politique contractuelle adaptée à chaque territoire où nous faisons quasiment du cousu main pour les accompagner et les soutenir. L'aménagement du territoire, la montagne et la ruralité représentent 96 M€ dans ce budget. Combattre les inégalités territoriales, c'est aussi faire reculer les déserts médicaux, ce qui s'avère primordial quand une crise sanitaire nous frappe comme c'est le cas aujourd'hui.

Protéger ne serait rien si nous nous contentions d'une action sur le quotidien, si nous n'avions pas un cap, si nous n'étions pas capables d'imaginer et d'impulser. Impulser, cela ne se fait pas sur un seul budget. Impulser, cela a commencé au début de notre mandat et cela s'est poursuivi avec « Occitanie 2040 », cela se continue avec le Green New Deal et ce budget volontariste.

Impulser, c'est dessiner un nouveau modèle de développement et fédérer autour de celui-ci. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous souhaitons qu'il apparaisse dans les choix faits au travers du contrat de plan Etat-Région. Ce nouveau modèle place la transition climatique au cœur de nos politiques. C'est le sens de l'évaluation de l'impact du budget 2021 sur le climat. C'est aussi le sens du budget vert que nous avons annexé à notre budget et qui est une première pour une collectivité comme la nôtre. Dès 2016, nous avons pris un virage écologique clair en nous fixant l'objectif de devenir la première région à énergie positive d'Europe d'ici 2050.

Nous avons continué par des actes forts : réduire la consommation d'énergie, produire mieux, renforcer la proximité et promouvoir la qualité alimentaire.

Nous avons aussi fait part d'ambitions dans le domaine des mobilités : 843 M€ seront consacrés en 2021 à une réelle priorité aux trains, aux vélos et aux nouvelles mobilités. Nous impulsons des changements et arpentons de nouveaux chemins, comme c'est le cas avec l'hydrogène vert que nous considérons comme un atout environnemental et comme une chance de développement d'une nouvelle filière économique.

Notre but reste le développement régional, un développement qui concilie écologie et économie, comme nous le faisons, par exemple, avec les énergies renouvelables et la croissance bleue.

Impulser, c'est aussi décider autrement. Du nom de notre région à la Convention citoyenne, les citoyens ont la parole et sont écoutés. Ce budget 2021 en témoigne à nouveau.

Impulser, ce n'est pas se contenter de réagir face à la crise, c'est accompagner notre économie dans son essentielle transformation. Relocalisation, hydrogène vert, financement participatif, Agence régionale des investissements stratégiques, modèle de tourisme durable sont autant d'éléments qui nous permettent de le faire.

Impulser, c'est aussi continuer d'équiper nos territoires. C'est pourquoi nous ne renonçons pas, par exemple, à construire et restructurer des lycées, car c'est réellement cela, le sens d'un budget : ne pas se contenter de penser sur une année, mais voir bien plus loin, s'inscrire dans la durée, celle des choix passés et de la construction de l'avenir. C'est ce que nous faisons avec ce budget 2021 et c'est ce que nous avons fait depuis 2016 : agir vite sur le quotidien et rendre l'avenir possible.

Voilà pourquoi, mes chers collègues, je vous invite à tous voter ce budget. Il est à la fois une arme contre la crise et une promesse d'avenir, une promesse d'une autre société qui devient chaque jour un peu plus réelle en Occitanie, Madame la Présidente, une nouvelle société que nous comptons bien promouvoir et réaliser dans les années à venir. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Président du groupe SRC. Nous passons à Monsieur SANCHEZ pour 10 minutes, puis ce sera à Monsieur RIVENQ pour 5 minutes s'il vous plaît.

M. SANCHEZ

Madame la Présidente, mes chers collègues, entendre toutes ces autocongratulations est toujours formidable. Cela fait plaisir et je vous félicite pour tout cela, parce que s'il y a une chose que vous savez bien faire, c'est l'art de l'autocongratulation et c'est toujours un exercice assez formidable à regarder selon les interlocuteurs qui s'expriment.

Le vote du budget est toujours un moment décisif et important dans la vie d'une assemblée. Il est, pour l'exécutif, l'occasion de montrer ses priorités, de montrer aussi sa façon de gérer.

Vous le savez, si le groupe Rassemblement National vote pour un certain nombre de dispositifs mis en place quand ils sont positifs pour la population - je cite les pôles d'échanges multimodaux qui semblent être un élément intéressant, car on vient améliorer un service public existant et cela va dans le sens de ce que le Rassemblement National a toujours défendu ici avec France JAMET, avec Frédéric CABROLIER, avec Louis ALIOT ou plus tôt avec Alain JAMET -, il combat en revanche vos priorités et votre façon de gérer, ce sur quoi je vais m'attarder dans cette intervention, car c'est aussi le rôle de l'opposition de pointer du doigt ce qui ne va pas et ce que nous ferions différemment, ce que nous ferons différemment lorsque nous serons à la tête du Conseil régional.

Alors, en premier lieu, vous me permettrez de noter que la région Occitanie qui parle sans arrêt de démocratie participative n'est pas du tout exemplaire en matière de respect de la démocratie représentative. Ainsi, pour voter un budget de presque 4 Md€, vous ne prévoyez qu'une heure, dont quelques dizaines de minutes de débats. Dans d'autres régions, le budget se vote sur plusieurs jours, voire près d'une semaine. Il est détestable de n'avoir que quelques instants pour pouvoir parler de l'opportunité de vos choix. Aucune discussion n'est possible avec vous ou vos représentants en commission Finances ou ailleurs, car là aussi le temps est très, très limité.

La première des choses que nous combattons dans votre façon de gérer, c'est l'endettement des générations à venir. On y revient chaque année, mais chaque année, c'est la folie et la course à l'échalote. Déjà, dans votre débat d'orientation budgétaire on pouvait lire que vos orientations étaient d'endetter chaque année un peu plus, même beaucoup plus, notre Région. Alors, si à court terme l'emprunt est acceptable et parfois nécessaire pour mener des investissements utiles à la population, les élus doivent aussi veiller à ne pas aggraver l'endettement à moyen et long terme, mais avoir une gestion responsable. Ce n'est pas votre cas. Vous, vous avez emprunté massivement chaque année, aggravé la dette de nos enfants et de nos petits-enfants, là aussi massivement. En 2015, l'encours de la dette de la région était de 1 521 M€ et nous serons passés au 1^{er} janvier 2021 à 2 246 M€, soit une hausse de 48 % en cinq ans. Une catastrophe !

Ce sont 685 M€ d'encours de dette de plus à la fin de votre mandat qu'au début de votre mandat. Ce sera cela, votre bilan régional et ce que l'on pourra retenir de votre passage en matière de gestion d'argent public. Un record !

Ce budget primitif vient confirmer les orientations de votre débat d'orientation budgétaire avec un emprunt d'équilibre prévu en 2021 (pour aggraver encore un peu plus) à hauteur de 643,7 M€, en constante augmentation chaque année. Nous condamnons ce choix.

Nous condamnons aussi la baisse nette de la capacité d'autofinancement de 18 %. En lisant votre budget, les habitants d'Occitanie savent que s'ils décidaient de faire confiance à un socialiste, ils vivraient toujours plus à crédit avec peut-être en 2028, qui sait, 3 000 M€ de dettes, toujours sans plan de désendettement prévu vu la constance de la courbe à la hausse.

La constante dans l'endettement massif, c'est au moins quelque chose que l'on peut vous reconnaître, même sur le fonctionnement. Quand on vous propose des reports de charges, vous vous engouffrez dans la brèche, laissant à l'équipe qui arrivera après vous le soin de payer tous vos délires.

Deuxième élément, les recrutements, là aussi massifs, opérés par le Conseil régional. La fusion des régions - à laquelle le Rassemblement National était opposé tant notre nouvelle Région est étendue - devait, selon ses initiateurs socialistes, nous faire faire des économies. Il n'en est rien. Encore cette année, vous prévoyez une aggravation de la masse salariale qui passe par exemple du BP 2018 de 318 M€ à 348 M€ au BP 2021. Où sont les économies ? Où est la mutualisation ? Visiblement, ce travail, vous ne l'avez pas fait. Cela nous pose problème en matière de gestion des deniers publics, car plutôt que d'emprunter toujours plus, il y a au moins un autre moyen d'investir

davantage : réduire les dépenses de fonctionnement et, en tout cas, ne surtout pas les aggraver, comme vous le faites, avec les dépenses de personnel.

Aujourd'hui, les communes que vous avez citées en exemple tout à l'heure sont contraintes, par les baisses de dotations, de baisser leurs dépenses de fonctionnement pour arriver à investir un peu plus sans emprunter. Elles font le nécessaire pour contenir leurs dépenses de personnel ou ne pas remplacer certains départs en retraite et font pour cela des efforts de gestion considérables. Je voudrais ici saluer le travail de mes collègues maires d'Occitanie.

Troisième élément que nous combattons : certaines aberrations ou certains cadeaux faits dans la gestion du parc immobilier régional. Dans de nombreux cas, vous avez bradé des biens régionaux, arrivant même à vendre 90 % en dessous du prix des Domaines certains biens. Nous nous y sommes à chaque fois opposés tout au long de ce mandat et nous vous avons avertie à chaque fois avant le vote. Lorsqu'on manque d'argent, c'est irresponsable !

La légèreté est aussi une constante de la gestion du Conseil régional d'aujourd'hui et c'est dramatique pour le contribuable régional. On sait au moins qu'une fois battue, vous ne vous reconvertirez pas en agent immobilier !

Autre élément que nous combattons très clairement dans votre politique et que nous gérons différemment lorsque nous serons à la tête de l'exécutif : les dépenses hors compétences. Chaque année, vous aggravez ces dépenses hors compétences. Quand on emprunte énormément comme vous le faites, dépenser hors compétences est délirant et cela dénote aussi d'une mauvaise gestion.

Le groupe Rassemblement National a beaucoup travaillé sur votre budget et vous propose aujourd'hui de très nombreux amendements visant à dépenser différemment, nombreux amendements qui seront présentés tout à l'heure par Laurence GARDET et Quentin LAMOTTE et qui proposent des économies. Certains prévoient des réaffectations. Nous voulons plus de moyens sur les équipements d'enseignement notamment. Nous détaillerons tout cela tout à l'heure.

Je vous donne un exemple parmi tant d'autres de ces dépenses hors compétences : les budgets inscrits pour la solidarité internationale. Votre exécutif n'est pas le gouvernement français, nous avons l'occasion de le redire régulièrement. Les fonds publics doivent être utilisés dans le strict cadre des compétences légalement prévues et dévolues au Conseil régional. La Région ne saurait se doter d'une politique diplomatique ni d'une doctrine internationale qui relèvent de la politique diplomatique de la France.

Je regrette aussi que les groupes dits de droite votent très souvent avec vous toutes ces subventions hors compétences et parfois néfastes, comme celles versées pour l'accueil des migrants. C'est une honte ! Ainsi, le groupe des élus républicains et UDI a voté pour la Journée de sensibilisation des migrants et réfugiés, pour les subventions à SOS Méditerranée, pour les ateliers sociolinguistiques pour les migrants, pour la subvention à l'Association populaire socio-éducative des migrants, pour le Centre ressources gardois pour la maîtrise des savoirs de base et l'apprentissage du français par les migrants, le soutien à des projets d'accompagnement de

demandeurs d'asile et des réfugiés par des structures d'accueil. Bref, ils ne s'opposent pas sur ces dossiers. Une trahison de leurs électeurs et une honte de voter avec vous tout cela ! Faut-il en conclure que ce sont vos priorités communes, votre programme commun ? Nous invitons nos collègues à changer d'optique, à écouter les Français en sortant de cette logique mondialiste qui vous est commune.

Il est vrai que quand on voit que, dans le Gard, les Républicains ont préféré faire élire une socialiste minoritaire à la tête du Conseil départemental plutôt que d'être élus avec les voix du Rassemblement National, les bras nous en tombent, même si cela n'a évidemment pas surpris. On parle souvent de la droite la plus bête du monde et, effectivement, cela se confirme.

Tout de même, voir toutes ces dépenses pour l'immigration alors que notre Région est une des plus pauvres de France et que les Français, Gilets jaunes, n'ont souvent plus d'argent dès le 10 du mois, tout cet argent gaspillé pour accueillir une immigration qui arrive à 95 % sans contrat de travail et qu'il faudra ensuite loger, nourrir et soigner, cela coûte cher.

Je vous dirai aussi un mot sur la démocratie participative. Vous nous faites souvent de longs discours sur la démocratie participative. Madame la Présidente, vous le savez, nous sommes de grands démocrates. La démocratie participative peut avoir du bon, à condition qu'elle ne soit pas manipulée ou orientée comme vous le faites. Votre démocratie participative n'est pas objective, mais uniquement au service d'une idéologie particulièrement irresponsable et gauchiste dont les Français ne veulent pas.

Ainsi, c'est un exemple, dans votre appel à projets s'intitulant « Vos solutions pour une Occitanie ouverte sur le monde », vous proposez aux contribuables d'aider des projets comme :

- L'art du bien vivre ensemble dans les Pyrénées-Orientales.
- La Coupe du monde locale de Montpellier, rien que cela, invitant chacun, non pas à porter les couleurs bleu, blanc, rouge, mais les couleurs du pays d'origine de ses parents. Oui, c'est bien pour l'assimilation !
- La culture palestinienne en Aveyron avec « Palestine en campagne 2021 ». Bravo, c'est merveilleux !
- « Luttons contre les préjugés envers les migrants et réfugiés ».
- « Rencontre entre les populations d'Ariège et les demandeurs d'asile ». Waouh !
- « Venez clasher vos préjugés sur l'immigration ».
- Et parfois, parfois, il y a le clou du spectacle, la beauté et la poésie, on sent que quelqu'un s'est vraiment creusé la tête pour imaginer le titre du projet, je cite : « *Bâtir un pont entre l'Occitanie et la Namibie avec des briques éducatives* ». Ça, c'est merveilleux ! On imagine le pont entre l'Occitanie et la Namibie, pont qui va quand même coûter très cher avec des briques éducatives, ce qui fait moins mal que les briques que certains reçoivent dans la vraie vie.

Autre élément que nous combattons : l'opacité dans la gestion. Nous sommes de très nombreux élus à déplorer votre tendance à créer des SPL, des sociétés diverses et variées qui peuvent ainsi gérer l'argent public sans réel contrôle de l'opposition. Alors, c'est légal, certes, mais tellement

opaque. Ainsi, les SAS et les foncières créées encore aujourd'hui échapperont à tout contrôle. Les statuts des sociétés ne sont même pas connus à ce jour. Vous les faites voter sans les statuts et vous ne savez même pas nous dire quelles sommes vous envisagez d'y affecter dans les années à venir. Votre gestion est du court terme permanent, sans se préoccuper des conséquences.

Nous combattons enfin votre idéologie irresponsable quant à la préservation de notre patrimoine, de nos paysages, les éoliennes sur terre ou en mer que vous incitez, mais aussi l'absence de traitement des dossiers du Canal du Midi et du Canal du Rhône à Sète, sur lesquels nous sommes revenus chaque année, chaque année, sans jamais être écoutés.

Alors, je vous le promets ici, lorsque vous serez dans notre opposition et que vous vous adressez à nous, nous vous écouterons et nous vous répondrons, car ce sectarisme en fonction des interlocuteurs, je dois bien le dire, n'est pas acceptable.

Le manque de cap est aussi à relever. Ces dernières années, je vous ai demandé à chaque vote du budget de quoi vous seriez fière à la fin de votre mandat. Vous n'avez jamais su ou pu me répondre.

Un élément tout de même à saluer sur ce budget et votre mandat : votre omniprésence médiatique pour lancer des plans et des programmes qui ne sont d'ailleurs pas souvent suivis d'effets, comme celui annoncé il y a un an sur les villes retenues pour les Jeux olympiques. Nous n'avons rien vu venir, comme Sœur Anne !

Alors, à quelques mois de la fin du mandat, il va maintenant être temps de penser à la reconversion. Vous ne nous manquez pas à la présidence, mais parce que nous sommes humains d'abord, n'hésitez pas à postuler aux postes ouverts en mairie de Beaucaire, ils seront étudiés attentivement et sans discrimination.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur RIVENQ pour dix minutes, suivi de Monsieur CRENNE pour une minute.

M. RIVENQ

Merci, Madame la Présidente.

Madame la Présidente, mes chers collègues, si effectivement, il y a bien un point d'accord avec M. SANCHEZ qui vient de s'exprimer, au moins un - il peut y avoir d'autres sur d'autres sujets -, c'est bien celui du temps de parole qui va m'interdire de répondre aux diverses allégations qu'il a faites, notamment sur la position du groupe UEDC. Cependant, je vous rappelle qu'effectivement les élus UEDC qui gèrent un très grand nombre de collectivités dans notre région sont généralement très, très bien réélus généralement ; cela prouve qu'ils sont là pour le bien commun.

Je crois qu'effectivement, si la campagne approche du côté du Parti socialiste, elle approche également du côté du Rassemblement National et dans quelques mois les électeurs diront la vérité. Vous verrez que vous pourriez être surpris, comme vous l'avez été d'ailleurs aux dernières

municipales où vous vous attendiez à faire beaucoup mieux que vous ne l'avez fait, à part chez vous, Monsieur SANCHEZ, et à Perpignan.

Alors, Madame la Présidente, puisque nous sommes là pour parler de budget, même si tout le monde a parlé de bien d'autres sujets, à la fois les intervenants du groupe Socialiste, du groupe Communiste ou du groupe Rassemblement National, commençant en cela une campagne qui ne débutera que dans quelques mois, je tiens, moi, à m'exprimer sur ce budget primitif qui, pour un montant de 3 739 M€, est en progression de près de 6 % par rapport au BP 2020, soit bien sûr un nouveau record historique pour conclure en beauté cette mandature. Nous sommes désormais habitués à ce genre de performance.

Une lecture rapide et superficielle de ce document de 192 pages inciterait à penser qu'il ne s'agit finalement que d'un exercice traditionnel qui mobilise la compétence la plus éminente de notre assemblée, le vote du budget, et qui rythme année après année la vie de notre collectivité territoriale.

Certes, nous reconnaissons volontiers que, dans le droit fil du rapport introductif au DOB, votre rapport de présentation du BP 2021 semble *a priori* ne révéler aucune surprise notable. Vous avez coché toutes les cases en chiffrant avec un luxe de détails tant les autorisations de programmes que les crédits de paiement et les orientations budgétaires débattues en novembre dernier. Ainsi serait-on tenté de conclure que les années se suivent et se ressemblent, mais rien ne serait plus trompeur que de s'en tenir à cette lecture.

En réalité, ce budget 2021 présente deux caractéristiques qui le distinguent fondamentalement des exercices précédents : il est profondément marqué, d'une part par le contexte politique et, d'autre part, par le contexte économique.

Du point de vue politique, ce budget est formellement le dernier de la mandature 2015-2021, tout le monde l'a dit avant moi. Il aura été marqué par la naissance de notre grande région Occitanie. Cependant, il n'échappera à personne que son exécution pleine et entière est, pour une large part, conditionnée par l'échéance du prochain renouvellement de l'Assemblée régionale, quelle que soit la date finalement retenue pour ce scrutin.

La mise en œuvre de ce budget 2021 ne dépend donc pas seulement du vote qui sera formellement enregistré tout à l'heure dans cette enceinte, elle est également gagée par l'expression du suffrage universel qui interviendra au printemps ou, plutôt, à l'été prochain. S'il ne fait guère de doute que vous franchirez sans encombre la première étape, à savoir le vote du budget - à en croire la presse ce matin, c'était même déjà fait hier, puisqu'on l'apprenait en lisant *Midi* avant même qu'il ne soit présenté à cette assemblée et donc voté -, rien n'est acquis pour la seconde étape, à savoir les élections. Vous le savez fort bien, puisque vous vous y êtes préparée en intégrant cette échéance dans votre rapport de présentation. Les grandes orientations qui seront vos engagements de campagne apparaissent clairement dans la structure même de votre rapport, en particulier dans sa première partie consacrée aux dépenses qui couvre 160 pages sur un total de 192, soit plus de 80 % du document. C'est dans ce chapitre, et sous le couvert protecteur du fameux Green New

Deal, que vous dévoilez votre stratégie politique dont il est à parier qu'elle alimentera abondamment vos discours et instruments électoraux.

Pour ce faire, vous avez procédé à un sérieux toilettage de vos documents antérieurs. Sans remonter à la nuit des temps, vous nous aviez annoncé en fanfare des grands chantiers dans le cadre des budgets primitifs 2018 et 2019 ; le budget 2020, lui, avait remis ces grands chantiers au rayon des accessoires, au bénéfice de la fameuse stratégie « Occitanie 2040 » présentée comme la référence ultime de vos choix budgétaires. Vous mettiez alors le cap sur un horizon temporel que même les prévisionnistes les plus audacieux n'auraient osé aborder.

C'est pourquoi « Occitanie 2040 » est aujourd'hui rétrogradé en seconde ligne de votre argumentaire. Le budget primitif 2021 est désormais placé sous la bannière de Green New Deal Occitanie présenté comme le Saint-Graal de votre majorité et destiné à engager notre collectivité, je vous cite, « dans une trajectoire de résilience et d'ouverture des territoires ». Vaste programme !

Avec cette nouvelle formule, vous empruntez aux techniques du marketing. Vous faites en effet du Green New Deal une véritable marque ombrelle de votre politique en l'utilisant simultanément pour un ensemble de produits totalement hétérogènes, à savoir une multitude d'engagements budgétaires qui trahissent l'émiettement de votre politique. L'objectif est clair : faire bénéficier l'ensemble des produits abrités de la notoriété de l'image de la marque ombrelle et leur conférer ainsi une forme de cohérence d'ensemble.

Sur le fond, chacun aura compris que votre préoccupation du moment est d'affirmer, au travers de ce budget 2021, une profession de foi dans la perspective des alliances que vous souhaitez conclure au printemps prochain. Et, comme si le verdissement de vos choix budgétaires par le Green New Deal ne suffisait pas, vous ajoutez, en troisième partie de votre rapport, une présentation extrêmement poussive et besogneuse d'un budget vert répondant à une nouvelle méthodologie : le Green Budgeting proposé par une association à but lucratif qui relève davantage de l'idéologie que de l'analyse scientifique. Nous ne sommes pas dupes, le Green New Deal et le Green Budgeting sont autant d'anglicismes révélateurs d'un langage technocratique dans l'air du temps.

Certes, ils exposent des programmes ambitieux et des promesses alléchantes, mais le pragmatisme et la logique du résultat lui font cruellement défaut. Ils ne doivent surtout pas faire illusion et c'est ce que nous allons nous attacher, le moment venu, à démontrer aux habitants de notre belle région.

D'un point de vue économique, c'est la deuxième caractéristique que je souhaite aborder aujourd'hui, le budget 2021 s'inscrit dans un contexte extrêmement contraint et incertain. À cet égard, votre rapport a le mérite de lier les engagements budgétaires pour 2021 aux défis et aux enjeux provoqués par les bouleversements intervenus cette année, tant au niveau du PIB que de la dette et du chômage. Eu égard à cette situation exceptionnelle, je tiens à rappeler que notre Groupe a adopté une position de responsabilité en soutenant l'adoption du Plan régional d'urgence sanitaire, économique et solidaire de 378 M€, je vous le rappelle, de même que le Plan régional de

relance de l'emploi de 203 M€ en complément des mesures de financement massives adoptées au niveau de l'État et de l'Europe.

Nous partageons également votre crainte selon laquelle le programme d'emprunt considérable de l'Union européenne risque fort de créer des tensions sur les marchés de la dette souveraine et de mettre un coup d'arrêt à la période faste des taux bas.

Pour autant, cet élan de lucidité se traduit-il dans les engagements budgétaires que vous nous proposez pour 2021 ? Force est de reconnaître qu'une fois de plus, la course à l'armement budgétaire continue d'être le fil rouge de votre politique. Pour masquer, si je puis dire, cette triste réalité, vous tentez de donner une cohérence d'ensemble à vos propositions en présentant le catalogue de vos multiples schémas, chartes, stratégies et autres programmes et, surtout, en entonnant le nouveau credo du Green New Deal.

Avec cette formule empreinte d'universalisme et de modernité, vous nous invitez à faire notre marché dans un ensemble hétéroclite où l'on retrouve pêle-mêle, sans aucune hiérarchisation, des engagements budgétaires, des compétences légales de la collectivité régionale et des compétences dites choisies, le plus souvent totalement étrangères à son cœur de métier et que nous dénonçons depuis de nombreuses années.

Comme si cela ne suffisait pas et pour éviter de donner à voir un budget de reconduction pure et simple des programmes existants, vous utilisez des subterfuges en agrémentant votre rapport de quelques focus mettant notamment en lumière les budgets participatifs, désormais au nombre de dix, et la Convention citoyenne pour l'Occitanie, véritable hymne à la démocratie participative.

Mais rien n'y fera, comme chaque année nous constatons, en le regrettant, que certaines des missions les plus éminentes de notre Collectivité sont réduites à la portion congrue sur le plan des engagements budgétaires. Nous en connaissons la raison : à vouloir être partout, la Région n'est finalement nulle part. On pourrait multiplier les exemples, mais je n'en citerai que trois parmi les plus emblématiques.

Ainsi, les crédits consacrés à l'aménagement du littoral et au Plan littoral 21 plafonnent-ils à 8 M€ en autorisations de programme et à peine 5 M€ en crédits de paiement, alors qu'en la matière les besoins et les projets sont immenses. Ainsi, le New Deal dut-il en souffrir, les crédits dédiés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique seront-ils limités à 19,5 M€ en crédits de paiement. Ainsi encore, le programme consacré à la vitalité des territoires, objectif ambitieux s'il en est, se verra-t-il doté d'une enveloppe de 28 M€ en autorisations de programme.

Au regard des ambitions affichées dans le Green New Deal, nous sommes loin du compte. Au total, et en dépit de vos efforts pour teinter en vert vos engagements de crédit, vous nous présentez un budget au fil de l'eau dans la droite ligne des exercices précédents, confirmant ainsi la dégradation inexorable des principaux indicateurs financiers de notre Collectivité, dans un contexte où la crise sanitaire et économique a impacté les ressources de la région à hauteur de 70 M€. Vous avez donc passé sous silence la dégradation financière de l'agence Fitch le 20 mai dernier, avant la crise donc, qui dégradait à AA- la santé de notre région.

L'autofinancement brut de la Région va connaître une dégradation considérable, chutant à 361 M€ alors qu'il était encore de 383 M€ au BP 2020. L'autorisation d'emprunt va de nouveau franchir un plus haut historique avec 643 M€, contre 545 M€ au BP 2020, faisant exploser l'annuité de la dette à 172 M€ contre 43 M€ en 2020 et 93 M€ en 2015, alors que l'encours va atteindre 2 587 M€ l'année prochaine. Rappelons qu'au 1^{er} janvier 2008, l'encours était de l'ordre de 1,7 Md€, soit une progression de 820 M€ en trois ans.

J'affirmais le 19 novembre dernier que le Plan de relance adopté cette année ne devait pas devenir un paravent dont l'unique fonction serait de masquer l'absence de réformes. Je parlais même de bombe à retardement. Il est désormais acquis que nous allons sortir très affaiblis de cette crise économique et financière et il y a tout à craindre que la mèche soit d'ores et déjà allumée.

En cette fin de mandature, il apparaît que la région Occitanie a dilapidé les formidables atouts qu'elle possédait et qui la différenciait des autres Collectivités dont les dépenses sont de plus en plus contraintes. Vous avez délibérément opté pour une politique de l'éparpillement au détriment de quelques grands blocs de compétences qui font l'identité de la Région.

La vision de l'avenir que vous nous proposez, même revêtue d'un costume rutilant du Green New Deal, n'est pas la nôtre et nous comptons bien le démontrer au printemps prochain ou à l'été prochain en proposant aux habitants d'Occitanie une alternative responsable fondée sur l'efficacité, le pragmatisme et la culture du résultat. Les temps que nous vivons l'imposent, évidemment.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Je rappellerai juste que la fameuse dégradation a été commune à toutes les collectivités locales, puisque c'est l'État français qui a eu cette dégradation financière ; il me semble que la Communauté d'agglomération d'Alès en a bénéficié également, comme toutes les collectivités locales. Il faut savoir dire la vérité en entier.

Monsieur CRENNE pour une minute, suivi de Monsieur DELAHAYE pour trois minutes, s'il vous plaît.

M. CRENNE

Merci.

Madame, vous nous parlez sans cesse de construction, mais qu'avez-vous fait en cinq ans ? Que de destructions !

Destruction des emplois qui s'est accélérée en Occitanie sous votre mandat. Madame FITA, vous vous rengorgez en nous parlant de dynamique de la CVAE, cet impôt qui pèse sur la compétitivité de nos entreprises depuis des années et que vous aviez l'opportunité pourtant de supprimer en cinq ans, favorisant vraiment ainsi la création d'emplois. Aujourd'hui, c'est le Gouvernement qui le fait, enfin, enfin, en supprimant la part régionale de la CVAE, ce à quoi, Madame DELGA vous vous êtes d'ailleurs initialement opposée, je crois.

Destruction de nos paysages régionaux avec vos coûteuses et inutiles éoliennes que votre administration léguera en funeste héritage aux générations futures.

Enfin, destruction de la France en finançant l'arrivée massive de migrants alors que nos compatriotes luttent aujourd'hui pour leur survie.

Ce budget 2021 n'échappe pas à cette logique mortifère et irresponsable observée depuis cinq ans. Je pense donc que vous vous reconnaîtrez dans cette citation de Jean GIRAUDOUX dans *La folle de Chaillot*: « *Tous ces hommes qui partout se donnent des airs de constructeur sont voués secrètement à la destruction. Leur édifice le plus neuf n'est que le mannequin d'une ruine* ».

Pour éviter cette ruine et que vive la France, je vous dis donc « Vive le roi ! ».

(Rires)

Riez, riez, cela vient !

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur DELAHAYE pour trois minutes, s'il vous plaît, suivi par Monsieur DUPRAZ pour cinq minutes.

M. DELAHAYE

Vive la République !

Madame la Présidente, dans la continuité des propos de Didier CODORNIOU, un budget prévisionnel est la première étape du cycle budgétaire et, par définition, ce budget est basé sur des hypothèses très économiques très incertaines de 2020 et 2021.

Depuis le début du mandat, nous avons fait des choix politiques forts en faveur notamment de l'environnement, de l'emploi, des transports et de la mobilité avec l'acquisition du vélo, le financement des pistes cyclables, les trains à hydrogène verts et la volonté de devenir maîtres d'ouvrage sur certaines lignes ferroviaires.

En ce mois de décembre, nous arrivons en fin d'exercice et nous pouvons nous réjouir que tous les budgets prévisionnels aient été exécutés à plus de 90 %. Certes, nos choix politiques peuvent être discutés par l'opposition et les joutes électorales sont de mise, mais force est de constater que notre gestion financière est saine et irréprochable.

Le budget 2020 a été voté en pleine crise des Gilets jaunes et visait avant tout à soutenir un contexte économique et social déjà très fragilisé. En a suivi une crise sanitaire inédite, paralysant durant plusieurs semaines le pays tout entier et plus encore.

Conséquence, une crise économique majeure. La Région a dû faire le choix de s'endetter pour faire face et soutenir le monde économique en mettant en œuvre un plan de soutien adapté pour les entreprises, tout comme pour le secteur associatif.

Ce dispositif, indispensable pour l'économie locale, s'est traduit par la mise en place de fonds de soutien pour les entreprises du monde du sport, de la culture, ainsi que de la solidarité, sans véritables ressources propres, sans pouvoir fiscal, sauf sur les cartes grises. Tout en étant oubliée

par l'État, la région Occitanie a réussi à contenir les effets de la crise par une gestion maîtrisée de notre endettement.

Heureusement, depuis le début du mandat notre niveau d'endettement est resté en deçà des préconisations de l'État avec le seuil d'alerte à neuf ans. Ceci nous permet aujourd'hui d'agir efficacement en cette période de crise avec une moyenne de six ans de capacité de désendettement.

J'attire aussi votre attention sur le fait que cette crise mondiale va rabattre les prescriptions de l'Europe à un déficit étatique dans la limite de 3 % du PIB.

Le choix fort et volontariste pour sortir de cette crise s'inscrit dans ce budget 2021, madame la présidente l'a déjà largement développé. Aussi, souhaiterais-je mettre en parallèle le BP 2020 avec celui de 2021. Les dépenses de fonctionnement sont quasiment les mêmes, en légère hausse de 0,8 % par rapport à 2020, avec un soutien fort vers le secteur associatif. Cette maîtrise des dépenses est issue aussi des efforts de gestion liés à la fusion des régions et de nos préconisations. Par conséquent, puisqu'il faut un budget équilibré, il en est de même pour les recettes de fonctionnement avec une baisse de nos recettes dans la mesure où nos ressources sont liées à l'activité économique et à la fluctuation du niveau de la TVA, notamment sur l'ancienne DGF, avec une baisse de 6,2 %, et des cartes grises par rapport à 2019.

Bien que très contraints sur nos recettes de fonctionnement, l'autofinancement brut reste quant à lui à un bon niveau, certes en légère baisse de 5 %, mais nous pouvons espérer, comme chaque année depuis le début du mandat - ce que nous constatons lors du vote du compte administratif - que les prévisions d'autofinancement soient au-dessus de celles du BP.

Pour les investissements de 2021, nous augmentons de 13 % notre budget d'investissement. C'est un choix fort de relance en faveur de l'économie.

Il y a aussi la mise en place de la cotation du budget vert, budget atypique avec des objectifs clairs pour 2050.

Il est bien évident que nous devons attendre le compte administratif 2020 pour connaître exactement ce qui s'est passé durant cette année écoulée, mais nous devons cependant rester optimistes pour cette année 2021.

Vous pouvez compter, Madame la Présidente, sur le soutien plein et entier du groupe Radical pour ce budget et, surtout, pour l'énergie que vous avez su insuffler à notre territoire pendant cette crise inédite.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur DUPRAZ pour cinq minutes, suivi de Thierry COTELLE pour cinq minutes également.

M. DUPRAZ

Merci.

Madame la Présidente, chers collègues, nous vivons une crise inédite totalement imprévue l'an dernier à la même date ; tout s'est précipité et il a fallu beaucoup de réactivité et d'inventivité pour faire face dans un contexte toujours mouvant. Nous nous félicitons que notre Région ait eu l'audace de ses ambitions et ait parfois su braver les interdits. Voilà que nous intervenons fortement dans des domaines sinistrés tels que l'économie ou la culture, mais nous n'avons pas vocation à nous substituer en permanence aux défaillances de l'État et nous n'avons pas sa capacité à creuser les déficits, cela nous est interdit par la loi. C'est pourquoi je qualifierais le budget régional 2021 que nous allons voter aujourd'hui de courageux, de solidaire avec ceux qui souffrent de la crise sanitaire ou économique, réaliste et finalement économe des deniers publics.

Notre Région passe effectivement à 457 M€ d'emprunts nets, mais heureusement, nous sommes une région bien gérée, ce qui évite une explosion de notre capacité de désendettement.

Cette crise doit surtout, une fois qu'elle sera passée, nous mener sur le chemin d'une autre logique ; il nous faudra apprendre la sobriété. Oui, la sobriété ce n'est pas que pour les autres ou pour les citoyens. Nous devons chercher un impact multiplicatif des aides régionales et, pour cela, généraliser les avances remboursables, par exemple, et arrêter les subventions nettes. Surtout, nous devons définitivement cibler des projets écologiques et arrêter toute aide aux projets écocides.

Revenons aux détails de ce budget 2021. Serait-il devenu caméléon ? Changerait-il de couleur à l'approche des élections ? Certains signaux sont très positifs, d'autres moins enthousiasmants.

Concernant le chapitre sur l'action économique, nous sommes très satisfaits du soutien sans faille à l'économie sociale et solidaire. En revanche, nos réserves sont fortes sur certains soutiens aux activités exportatrices qui vont concurrencer, au moins pour les aides de la Région, toutes les activités en circuit court local et responsable. Exporter, c'est parfois bien, mais moins importer, c'est mieux, surtout quand on importe des biens qui peuvent être produits chez nous. L'argent de la Région doit en priorité être fléché sur ces relocalisations chez nous et ce n'est pas suffisamment affiché dans ce chapitre.

Concernant le chapitre sur l'aménagement du territoire, nous sommes très favorables à certaines initiatives que nous avons portées telle la foncière agricole pour aider l'installation de nos jeunes ou la foncière FOCCAL pour redynamiser l'activité commerciale et artisanale de nos centres-bourgs. Nous sommes plus réticents sur certains opérateurs telle la foncière ERC (« éviter, réduire, compenser »). Si l'on évitait d'abord les impacts avant de les compenser ?

Faut-il vraiment créer toutes ces filiales ? Nous nous interrogeons.

En ce qui concerne le chapitre sur les transports, le volontarisme de la Région en faveur des transports collectifs, des mobilités douces et de l'intermodalité reste un motif de fierté. Nous n'avons pas trahi l'esprit des EGRIM et je peux même dire que nous allons plus loin que ce que les EGRIM avaient imaginé il y a cinq ans.

À l'heure où l'enquête publique sur la ligne nouvelle Montpellier-Béziers est annoncée, j'émet le vœu que le premier tronçon soit réalisé jusqu'à Narbonne, car cela bénéficierait sans tarder à la

liaison entre nos deux métropoles régionales. Ne serait-il pas possible d'ajouter les 25 kilomètres manquants au premier phasage de ce projet ?

Notre groupe politique propose à votre appréciation dix amendements pour améliorer et verdir ce budget. Vous ne serez pas étonnée que nous vous proposons, comme chaque année, de ne pas soutenir financièrement certaines grandes infrastructures. Nous vous proposons de ne pas inscrire le GP Esso dans nos priorités budgétaires (amendement 43) de privilégier en matière routière l'aménagement de l'existant, seule solution pour vraiment arrêter l'artificialisation des sols et cela concerne en particulier l'autoroute Castres-Toulouse (amendement 44) et nous proposons de réserver nos financements en faveur des aéroports aux stricts travaux de sécurité (amendement 45). Nous ne souhaitons pas que la Région soutienne la demande de ligne aérienne Carcassonne-Paris, même si le trajet alternatif par voie terrestre dépasse les 2 h 30 ; lamentablement retenue dans la loi Climat en préparation suite à la Convention citoyenne sur le climat. Faut-il vraiment ouvrir des aéroports et des lignes aériennes vers Paris dans toutes les villes situées à plus de 2 h 30 en train de Paris ? Ce serait une folie.

Nous vous proposons également de stopper l'externalisation des prestations de chauffage de nos lycées qui ont montré leur inefficacité budgétaire, d'être vigilants aux nuisances sonores autour des infrastructures sportives (amendement 48), de limiter nos aides à la chasse aux actions menées par les chasseurs en faveur de la biodiversité (amendement 50) et de mettre la priorité sur les aides au tourisme vraiment durable (amendement 51).

Nous proposons enfin deux amendements qui concernent la gestion de l'eau, notamment afin que la conception des projets d'irrigation agricole soit participative et la gouvernance partagée pour éviter de nouveaux drames tels celui de Sivens (amendement 47) ou pour distinguer les activités d'ingénierie et d'exploitation des réseaux par la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne (amendement 46).

Enfin, nous souhaitons une rédaction plus volontariste sur la transition de notre économie vers un modèle plus durable. C'est le sens de notre premier amendement (l'amendement 42). Votre rédaction initiale parlant de perspectives à long terme, nous préférons ne pas attendre que la planète brûle.

Ce dernier budget de la mandature est, à notre sens, trop dans la continuité des précédents.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure !

M. DUPRAZ

Je conclus.

La vraie rupture écologique n'est pas encore là. Il faudra du courage et de la détermination aux futurs élus régionaux pour la mettre en œuvre à partir de 2022.

Pour ces raisons, notre groupe politique a demandé un vote par division par chapitre de ce budget afin d'exprimer notre insatisfaction sur certains chapitres, mais aussi notre approbation sur de nombreux chapitres de qualité. Nous voterons le projet de budget général 2021 auquel nous avons contribué très significativement, même si nous n'avons pas encore su vous convaincre de certains dossiers délicats que j'ai abordés.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur COTELLE pour cinq minutes qui sera suivi par Monsieur CABROLIER pour 4,30 minutes, s'il vous plaît.

M. COTELLE

Madame la Présidente, chers collègues, j'imagine qu'à travers l'examen de ce budget, nous n'avons pas forcément, évidemment, la même vision des choses, surtout par rapport à cette année difficile que nous traversons et que nos concitoyens traversent avec la crise économique et sociale qui s'annonce ; je dis « qui s'annonce », car nous ne sommes pas encore à la fin des conséquences de cette crise sanitaire et il faut évidemment en tenir compte plus particulièrement. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il y a tout d'abord un premier objectif : celui de résister à l'effondrement de cette économie, mais également de pouvoir préparer le redéploiement et la reprise économique tout en accompagnant plus que jamais la transition énergétique, le rééquilibrage du territoire et en favorisant l'innovation, qu'elle soit technologique, sociale ou démocratique pour les années à venir.

Cela se traduit par le volontarisme politique de ce budget 2021 sur la base d'une situation budgétaire qui reste évidemment saine et au travers, par exemple, de l'augmentation de plus de 13 % des investissements pour lesquels d'ailleurs certains auraient voulu des économies là où nous pensons que la dépense publique, bien orientée en période de crise, est là pour soutenir cette période, mais aussi pour préparer la suite et le rebond attendu.

On peut citer bien évidemment l'ensemble des politiques publiques que la Région et cette majorité, avec vous, Madame la Présidente, ont mises en œuvre et consolident à travers ce budget 2021. Je citerai notamment la relance de l'économie et le maintien de l'emploi et, par exemple, le Plan de relance ou le Plan pour l'emploi de plus de 211 M€, l'accompagnement des entreprises, notamment dans l'aéronautique en permettant la diversification et la consolidation entre acteurs et le renforcement des structures financières, mais aussi le Plan d'urgence Covid de plus de 250 M€ que nous cofinançons avec l'État sur les fonds de solidarité nationaux et le financement de la trésorerie des PME avec la BPI par le prêt Rebond doté de plus de 30 M€.

On pourrait citer également le Plan de relance et de transformation doté de 99 M€ pour la filière aéronautique et spatiale afin, non seulement de surmonter la crise, mais aussi de préparer la filière

aux enjeux d'une industrie qu'il faudra transformer en une industrie beaucoup plus sobre, mais aussi le maintien des contrats Pass et des contrats Export à hauteur de 7 M€.

On pourrait citer également les contrats Relance pour soutenir la production de plus de 44 M€, les instruments financiers mis à disposition des entreprises pour plus de 30 M€ et, enfin, la grosse partie « innovation » qui nous permettra de préparer l'avenir avec plus de 24 M€.

On pourrait également citer le Pass Occitanie pour accompagner les entreprises, mais aussi, dans le cadre du Plan de relance pour l'emploi, la création d'opérateurs régionaux nécessaires pour conduire les politiques que nous souhaitons mener et notamment l'ARIS, construction originale et unique en France. J'invite l'ensemble de mes collègues à regarder ce que font les autres régions françaises dans ce domaine, ils verront qu'aucune région n'est allée aussi loin, notamment pour entrer dans le capital d'entreprises, bien évidemment avec des objectifs directement voulus par la représentation régionale, c'est-à-dire par nous, conseillers régionaux, qui devons évidemment, une fois que l'ARIS sera constituée, avoir leur mot à dire sur les choix qui seront faits pour soutenir telle ou telle entreprise.

Il y a aussi le fonds local au service de la relance de l'activité des territoires. Comme je le disais tout à l'heure, il est important d'équilibrer nos territoires, puisque nous savons que la région Occitanie est particulièrement déséquilibrée avec des métropoles très fortes et des territoires beaucoup moins dotés d'un point de vue économique.

Il est des fois plus utile d'illustrer par la preuve ce que nous sommes en mesure de concrétiser et vous me permettrez, Madame la Présidente, de citer quelques mesures que nous avons mises en place avec l'Agence régionale de l'énergie et du climat, dont certains critiquaient (je pense au Rassemblement National) la mise en place des agences qui sont des opérateurs très concrets permettant l'amélioration d'un certain nombre de points que nous souhaitons et que nous voulons d'un point de vue politique.

Je pense notamment à la transition énergétique, à la mise en place du Spire (service public intégré de la rénovation énergétique), capitalisé d'ailleurs non seulement par la Région, mais également par la BEI, ce qui montre bien aussi l'originalité de ce montage unique en France, permettant à l'ensemble de nos concitoyens de prétendre à une vraie rénovation énergétique de leurs bâtiments privés. C'est une opération qui ne fait que commencer, mais qui a d'ores et déjà rencontré un succès assez important.

On pourrait parler aussi de la massification des investissements en énergies renouvelables. Je voulais citer ce qui se fait avec les sociétés de projets de production d'énergie renouvelable où la Région entre dans le capital, tout comme elle le fera avec l'ARIS. Ceci montre bien que l'on n'est plus dans une logique exclusive de guichet de soutien, mais également dans une logique de participation, ce qui permet aux finances de la Région d'être maintenues et, surtout, d'être réutilisées.

Je pourrais citer aussi tout ce qui est fait sur l'efficacité énergétique. Nous avons de très belles signatures avec des entreprises emblématiques de la région. Je pense à Andros ou à un opérateur aussi emblématique que le CNES.

Vous voyez, Madame la Présidente, mes chers collègues, qu'à la hauteur des compétences du budget d'une région française, cet exercice 2021 est non seulement le bon pour résister, mais aussi celui qui permettra le rebond des années 2021 et 2022. Nous avons la responsabilité de nous y préparer, y compris à travers le budget de cette année.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur CABROLIER pour 4,30 minutes, suivi par Monsieur SELLIN pour une minute, s'il vous plaît.

M. CABROLIER

Les ressources régionales ont considérablement évolué sous votre mandat avec une disparition progressive des anciennes dotations d'État - qui en 2016 représentaient 26 % de nos ressources totales contre 12 % aujourd'hui - et leur substitution par de nouvelles recettes fiscales. Ainsi, le total des recettes fiscales représente 60 % des ressources pour 2021 contre 50 % au budget primitif 2016, au début de votre mandat, avec une forte corrélation de notre fiscalité avec la situation économique, que ce soit la TVA, la TICPE et même la carte grise.

La TVA représente aujourd'hui la moitié de nos ressources fiscales. Si son produit est garanti pour 2021 avec un rebond attendu, elle évoluera à partir de 2022 en fonction de la conjoncture économique. Son assiette d'imposition devient nationale, comme pour la TICPE, et non plus corrélée à la conjoncture régionale, comme c'était le cas avec la CVAE. Résultat, son évolution devrait être inférieure à court terme à celle enregistrée pour la CVAE qui était une ressource dynamique.

La TICPE est assise sur la consommation des carburants, laquelle diminue, à l'image de la TICPE dite Grenelle de l'environnement dont le montant est en diminution constante.

Quant au produit des cartes grises qui représente le seul pouvoir de taux dont vous disposez, il est lui aussi fortement corrélé à la conjoncture et aux crises, comme on le voit en 2020 avec une perte de 22 M€ et un léger rebond prévu dans ce budget primitif 2021.

Une autre recette est révélatrice de votre politique d'enfumage en matière d'investissement : le fonds de compensation de la TVA qui permet de compenser la TVA acquittée sur les dépenses d'investissement de l'année précédente. Sa recette de 58 M€ est identique dans ce budget 2021 à celle qui était inscrite au budget 2016 et non en légère progression comme vous le présentez ; c'est même en légère diminution par rapport à l'année dernière.

Cela montre bien que votre antienne d'une région qui aurait fortement investi sur le mandat est un leurre et que l'affichage de dépenses d'investissement supérieures au milliard d'euros sur les

budgets 2020 et 2021 ne s'explique que par la prise en compte des plans d'urgence et de relance sur ces deux années et non par une politique volontariste de votre part.

Le dernier enseignement concerne le poids dans les ressources totales des fonds européens et de leur gestion récemment déléguée aux régions. Dans ce budget 2021, les fonds européens représentent 586 M€, soit 18,9 % des ressources totales, contre 421 M€ dans le budget primitif 2016, soit une progression des fonds européens sur votre mandat de 165 M€, ramenée même à 113 M€ si l'on enlève les 52 M€ de l'enveloppe complémentaire européenne appelée React EU, à rapporter aux 600 M€ d'augmentation de votre budget hors emprunt depuis votre arrivée à la tête de l'exécutif. On voit donc que la montée en puissance des fonds européens et leur délégalion aux régions ne contribuent que pour environ un sixième de l'augmentation du budget sur le mandat et met à mal votre argument sur la gestion des fonds européens qui expliquerait en partie l'explosion du budget régional.

On voit donc que vos ressources régionales sont incertaines, surtout à partir de 2022, car si vous affichez une relative stabilisation de vos ressources dans ce budget 2021, c'est parce que vous bénéficiez, vous l'avez dit, de deux recettes exceptionnelles liées aux plans de relance français et européen : 53 M€ d'un côté et 52 M€ de l'autre côté. Ceci n'est possible qu'au prix d'un endettement général de l'État jusqu'aux collectivités territoriales, comme le montre l'encours de la dette qui est passé de 1,5 Md€ au 1^{er} janvier 2016 à 2,44 Md€ au 1^{er} janvier 2021, soit une augmentation d'environ 60 % de notre dette sur le mandat.

Si l'on ajoute que l'épargne nette a baissé de 33 % depuis le début de votre mandat, on a, avec le budget 2021, le résultat de votre politique clientéliste : plus aucune marge de manœuvre fiscale, un autofinancement en baisse constante et des investissements maintenus qu'au prix d'un endettement qui devient inquiétant. Vivement 2021 !

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur SELLIN pour une minute, sera suivie par Monsieur LAMOTTE pour 4 minutes, s'il vous plaît.

M. SELLIN

Madame la présidente, je voudrais d'abord rappeler les conditions de préparation de ce budget qui sont absolument désastreuses, puisque nous n'avons eu qu'une demi-journée aujourd'hui pour traiter de cela alors que les autres grandes collectivités qui ont des ambitions à la même hauteur que les nôtres y consacrent une semaine.

Venons-en à l'essentiel du budget. Vous avez indiqué ici et dans la presse que ce budget était social et vert. Nous pensons que sur l'urgence sociale et écologique, ce budget n'est pas assez à la hauteur. Bien sûr, dans ce débat il ne s'agit pas de figer des positions et de justifier des postures préétablies, nous voulons vous convaincre qu'il faut réévaluer les orientations. Certes, il y aura plus

d'investissements, car n'y aura plus d'emprunts, mais quels investissements et quelle utilisation de l'emprunt ? Sera-t-elle complète et effective ? Cela n'a pas été le cas ces dernières années.

Il ne s'agit pas de rajouter du social et du vert, mais de faire une rupture pour la redistribution sociale et la bifurcation écologique avec l'idée d'un bouclier social et la planification écologique qui correspond d'ailleurs au vœu que nous avons voté en commun en juillet.

Concernant le bouclier social, deux grandes questions. Concernant la crise dans l'aéronautique, on continue à donner des dizaines de millions d'euros, mais il y a des licenciements, des fermetures de sites, un démantèlement industriel, une perte de souveraineté. Parallèlement à cela, il y a aussi une paupérisation et une précarité amplifiée par la crise sanitaire.

Concernant la planification écologique, encore deux questions centrales : il y a encore trop de soutien à l'agriculture productiviste et polluante et le projet de Port-la-Nouvelle est malheureusement - je dis bien malheureusement, car il s'agit au moins d'un engagement de 350 M€ - un projet délirant et antiécologique.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure !

M. SELLIN

Je n'ai pas le temps d'intervenir sur un budget qui est encore marqué par le désengagement de l'État.

En conclusion, nous avons fait neuf amendements, des vœux et des questions orales pour faire avancer l'orientation régionale au service de l'intérêt général à la hauteur des urgences et des enjeux de civilisation, à commencer par l'urgence climatique qui nous mord la nuque. Merci donc d'y prêter tous et toutes attention.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur LAMOTTE pour quatre minutes, suivi par Madame MARTIN pour une minute.

M. LAMOTTE

Madame la Présidente, comme chaque année au moment d'adopter le budget primitif de l'année suivante nous déposons une série d'amendements. Comme chaque année, nous vous proposons ainsi de réaliser des dizaines de millions d'euros d'économies. Comme chaque année, vous allez sans doute rejeter ces amendements en bloc sans même prendre le temps de les analyser. Pourtant, si vous aviez pris la peine d'écouter un peu votre première opposition, peut-être même la seule dans cette assemblée, nous aurions pu économiser depuis le début du mandat près de 300 M€ ; 286,7 M€ pour être précis.

Vous traiterez sans doute cela, comme à votre habitude, par-dessus la jambe, comme s'il s'agissait d'économies de bouts de chandelle. Il est vrai que vous avez brassé depuis votre élection plus de 15 Md€ d'argent public. En comparaison, nos 300 M€ d'économies peuvent paraître bien modestes, mais je vous assure que pour nos concitoyens, pour nos petits commerçants, pour nos petits entrepreneurs et même pour de nombreuses petites collectivités locales comme les communes rurales, ce chiffre de 300 M€ d'économies non réalisées est absolument colossal. La plupart de ceux qui nous écoutent aujourd'hui peuvent difficilement s'imaginer ce que ces chiffres représentent. Pour donner un ordre d'idée, avec ces 300 M€ d'économies nous aurions pu rénover près d'un quart des lycées d'Occitanie ou construire une dizaine de lycées neufs. Ce n'est donc pas une paille.

Ainsi, l'année dernière nous vous avons proposé de faire un peu plus de 80 M€ d'économies sur le budget 2020. Cette année nous avons bien travaillé, puisque nous avons trouvé 12 M€ d'économies supplémentaires. Ce sont donc, au travers de nos 28 amendements, pas moins de 92 M€ d'économies que nous vous proposons pour l'année 2021.

Vous avez tous nos amendements sous les yeux, je n'entrerai donc pas dans le détail. Je m'arrêterai simplement sur un exemple de la dérive qui consiste à dépenser de plus en plus d'argent public pour des opérations totalement hors compétences. Ainsi, si l'on cumule les dépenses prévues pour les relations internationales, la représentation à l'étranger et la coopération transfrontalière, nous arrivons à 5,5 M€. Ce n'est absolument pas raisonnable. Ces missions, en fait des missions régaliennes assurées par l'État, ne devraient pas apparaître dans un budget régional. Si toutes les collectivités s'amusaient à suivre cet exemple, nous aurions des budgets diplomatiques dans les départements, dans les intercommunalités et peut-être même dans les communes, ce qui serait totalement absurde. Nous préférons que cet argent public soit dépensé pour notre train, pour nos lycées, pour faire baisser la fiscalité ou encore pour rembourser votre dette qui se creuse d'année en année, comme l'a rappelé tout à l'heure notre président de groupe, M. Julien SANCHEZ.

Madame la Présidente, je ne vais pas parler beaucoup plus longtemps puisque, de toute façon, quelle que soit la pertinence de mon propos, quel que soit le bien-fondé de nos propositions, de nos amendements ou de nos vœux, puisque je suis un élu du Rassemblement National vous n'accorderez aucune importance à ce que je dis.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Myriam MARTIN pour une minute, suivie par Madame GARDET pour quatre minutes, s'il vous plaît.

Mme MARTIN

Merci, Madame la Présidente.

Pour aller à l'essentiel, car j'ai peu de temps, je dirais une première chose pour dire que ce qui est ce qui est fait n'est plus à faire.

Une remarque sur les propositions du Front National : il est sûr qu'avec vous, il n'y a plus aucun budget, surtout les budgets sociaux, y compris, par exemple - pour comparer à ce que l'on propose -, plus de budget pour les activités artistiques, puisque vous proposez de les supprimer alors que nous, nous proposons de les augmenter. Il est bien clair que si la Région tombait dans votre escarcelle, ce serait une vraie catastrophe.

Je voudrais en venir au budget et affirmer à nouveau ce qu'a dit M. SELLIN tout à l'heure. On est au regret de constater à nouveau que ce budget n'est pas à la hauteur et ne permet pas de changer de braquet. Or, on le sait tous et toutes, l'heure est grave et les urgences sont là.

Une remarque quand même à Mme LANGEVINE : ce n'est pas parce que l'on évalue l'impact d'un budget sur l'environnement qu'il est vert. C'est une plaisanterie, ce budget n'est pas vert. Ces politiques sont insuffisantes. Il y a de grandes déclarations, elles sont même belles parfois, sauf qu'il y a aussi des politiques contradictoires. Eh oui, on peut parler de l'agriculture biologique et à côté parler de développement et des vols entre les aéroports régionaux et Paris, on peut à la fois parler de reconversion nécessaire, mais en même temps continuer à parler d'aide à la production, à la compétitivité, à l'exportation. C'est contradictoire. Tous les documents, quels qu'ils soient, le budget comme ceux qui suivent, font part un peu de cette contradiction. C'est un vrai problème si l'on veut effectivement répondre à l'urgence écologique et aux besoins sociaux.

La technocratie, oui, prend le pas. Il y a « innovation », « innovante », « innover », « innovante » partout, à tel point que l'on ne parle plus du but de l'économie et de la façon de répondre à l'intérêt général. On a l'impression que l'on confond les outils et les objectifs. Même sur l'éducation, on parle maintenant d'hybridation quand on parle distanciel. Les professeurs ne sont pas dans une dystopie ni dans un roman de science-fiction. On n'est pas des *Bioman*, mi-hommes/mi-machines. Il faut revenir à la réalité, c'est la réponse à des besoins humains, la réponse aux besoins sociaux et à l'urgence écologique. On en est malheureusement encore très loin...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme MARTIN

Je conclus.

On peut se féliciter qu'il y ait une augmentation du budget sur l'investissement, mais cela dépend ce que l'on en fait. On peut se féliciter, et je m'en félicite, du transport scolaire gratuit, mais on n'a pas encore un budget à la hauteur. Je vous demande vraiment humblement de considérer nos amendements pour faire un peu plus de justice sociale et un peu plus de mesures écologiques dont notre région a grand besoin. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame GARDET pour quatre minutes, suivie par Monsieur SERIEYS pour une minute, s'il vous plaît.

Mme GARDET

Madame la Présidente, chers collègues, vous trouverez sur table une série d'amendements proposés par notre groupe Rassemblement National. Quelques explications sur ces amendements. Tout d'abord, celui concernant la santé : nous vous proposons de réduire l'emprunt de 60 066 € en supprimant le financement de votre dispositif Pass mutuelle étudiante dont nous considérons l'esprit clairement clientéliste.

Ensuite, vous trouverez un amendement sur la communication toujours plus importante, toujours plus coûteuse et, surtout, toujours plus tournée vers votre autopromotion et votre militantisme politique. Votre communication est d'ailleurs si importante que vous avez répondu au courrier de notre Président Julien SANCHEZ qu'il faudrait des mois au personnel de la Région pour répertorier toutes les factures. Incroyable ! Communiquer pour informer nos administrés de façon plus neutre et moins coûteuse est essentiel, mais communiquer comme vous le faites, en toute opacité, est intolérable.

Sur la ligne « Innovation et création artistique », nous proposons de dégager la somme de 11 600 292 € pour l'affecter à la réduction de l'emprunt. Nous considérons que l'art sous perfusion n'est pas un art libre.

Il convient de supprimer également la somme de 1 270 000 € sur la ligne « jeunesse » pour, là encore, réduire l'emprunt. En effet, vos subventions à des associations d'éducation populaire pour améliorer votre « mieux vivre ensemble » vous servent trop souvent à caresser votre électorat de gauche.

Un amendement vous est proposé sur l'éducation de l'environnement, encore un autre moyen d'orienter les scolaires vers votre propagande, votre doctrine et votre vision du monde.

Vous trouverez ensuite deux amendements sur énergie, air, climat, toujours pour réduire l'emprunt. Là encore, vous subventionnez largement des associations orientées. Les méthodes de production d'énergie que vous prônez sont bien trop coûteuses et peu fiables pour les habitants. Nous considérons que votre soutien à l'installation de panneaux voltaïques et au développement de l'éolien ne respecte pas l'environnement. Ils sont une menace pour la faune et la flore d'Occitanie et apportent trop souvent des nuisances aux riverains. Ces installations engendrent également un coût trop important pour les citoyens.

Concernant l'amendement sur la politique de la Ville, nous vous rappelons que la citoyenneté et la lutte contre les discriminations ne sont pas des compétences régionales. De plus, nous n'avons pas de résultats à la hauteur des sommes versées aux associations, mais nous comprenons que celles-ci vous servent à tisser votre toile pour les élections. L'adoption de cet amendement permettra également la maîtrise des dépenses des citoyens d'Occitanie.

Nous proposerons également un amendement sur l'égalité hommes/femmes. Alors que les violences faites aux femmes d'Occitanie prennent une ampleur toujours plus importante, votre seule façon de les aider est, là encore, de communiquer. Aucune action concrète pour les femmes victimes de violences. Qu'avez-vous fait pendant le confinement, par exemple, pour les aider ? D'ailleurs, vous ne connaissez même pas le nombre de femmes en détresse depuis le confinement en Occitanie et pourtant, nous vous l'avons à plusieurs reprises demandé. Comme d'habitude, aucune information, aucune transparence et toujours cette opacité habituelle. Que faites-vous dans les transports ferroviaires pour assurer leur sécurité, à part afficher votre charte ? Je vous invite à demander aux femmes victimes de violences verbales ou physiques dans les trains ce qu'elles pensent de votre prospectus. Elles sont de plus en plus nombreuses à vivre dans la rue ou dans des conditions très précaires. Que faites-vous ? C'est pour cette raison que nous vous proposons une économie de 796 840 € sur cette ligne budgétaire.

Le dernier amendement propose la suppression des dépenses de fonctionnement du Parlement de la mer qui font doublon avec les dépenses de fonctionnement du Conseil régional.

Communication, communication et encore communication, voilà votre maître mot, celui que retiendront les habitants d'Occitanie de votre unique mandat.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur SERIEYS.

M. SERIEYS

Chers collègues, la volonté des élus Insoumis est d'être utiles à notre région en avançant des propositions d'intérêt général, écologiques et des réponses à la crise. Nous le faisons avec le peu d'espace démocratique laissé à notre assemblée délibérante qui discute de près de 4 Md€ de budget en une heure.

Le budget est un moment de délibération sur des choix politiques, mais il est parfois compliqué de faire la distinction entre le débat sur nos choix politiques et le débat sur les choix de communication de la Région :

- Les publicités achetées par la Région affirment « J'achète dans ma zone », mais les choix politiques sont d'importer 400 000 tonnes de blés tendres en provenance du Canada et d'exporter du blé dur au Maghreb, de défendre la construction d'un entrepôt d'e-commerce de 7 hectares aux Portes-du-Tarn.
- La communication martèle « Green New Deal régional », mais les choix politiques portent des projets désastreux pour l'environnement comme l'autoroute entre Castres et Toulouse ou le port de Port-La-Nouvelle.
- La communication parle d'énergie positive, mais on se fixe comme objectif de doubler les importations de pétrole et d'importer massivement de l'hydrogène produit à Oman, au mépris de toute considération écologique.

Donc, je vais faire assez simple : ce projet marque...

LA PRÉSIDENTE

Surtout court ! Merci de conclure.

M. SERIEYS

... les progrès. On souhaiterait que les actes soient plus conformes aux intentions générales.

Nous proposons neuf amendements.

Le premier propose d'instaurer un moratoire sur la privatisation et les travaux d'extension du méga port de Port-La-Nouvelle, parce qu'il est urgent, à notre sens, de stopper cette aberration économique, écologique et démocratique pour ouvrir la voie à un projet alternatif fondé sur des enjeux écologiques, notamment le recyclage des bateaux et le bateau du futur, plutôt que de nous engluer dans un modèle qui est celui du Vieux Monde.

LA PRÉSIDENTE

Nous passons donc au vote des amendements.

Monsieur SANCHEZ, est-ce que l'amendement n° 4 est maintenu, sachant que la faute de frappe a été modifiée ?

M. SANCHEZ

Oui, nous maintenons tout !

LA PRÉSIDENTE

Alors, nous allons voter sur les amendements.

2020-AP-DEC/01 - Amendement n° 4 (groupe RN) - Faute de frappe

M. ASSAF

Même si nous pensons qu'il tombe de fait, nous votons contre.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 4 (rapport 1) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 5 déposé par le groupe Rassemblement National.

2020-AP-DEC/13 - Amendement n° 5 (groupe RN) - Rapport n° 13

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 5 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 6 déposé par le groupe Rassemblement National.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 6 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 6 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 7 déposé par le groupe Rassemblement National.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 7 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 7 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 8 déposé par le groupe Rassemblement National.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 8 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 8 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 9 déposé par le groupe Rassemblement National.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 9 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 9 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 10 déposé par le groupe Rassemblement National.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 10 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 10 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 11 déposé par le groupe Rassemblement National.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 11 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 11 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 12 déposé par le groupe Rassemblement National.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 12 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 12 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 13.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 13 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0

Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158
------------------------	----	----	----	----	----	---	------------

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 13 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 14.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 14 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 14 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 15.

2020-AP-DEC/03 - Amendement n° 15 (groupe RN) - Rapport n° 03

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 15 (rapport 3) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 16.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 16 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0

Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158
------------------------	----	----	----	----	----	---	------------

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 16 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 17.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 17 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 17 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 18.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 18 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 18 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 19.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 19 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 19 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 20.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 20 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 20 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 21.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 21 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 21 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 22.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 22 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0

Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158
------------------------	----	----	----	----	----	---	------------

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 23 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 23 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 24.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 24 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 24 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 25.

2020-AP-DEC/03 - Amendement n° 25 (groupe RN) - Rapport n° 03

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 25 (rapport n° 3) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 26.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 26 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 26 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 27.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 27 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR
 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 27 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 28.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 28 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0

Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158
------------------------	----	----	----	----	----	---	------------

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 28 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 29.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 29 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 29 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 30.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 30 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 30 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 31.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 31 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0

Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158
------------------------	----	----	----	----	----	---	------------

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 31 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 32, le dernier du groupe Rassemblement National.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 32 (groupe RN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : E. CRENNE, N. MINA et MD. BAGUR

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 32 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 33 déposé par Mme MARTIN, M. SERIEYS et M. SELLIN.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 33 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		17				5	22
Contre	51	2	16	26	36	4	135
Abstention		1				0	1
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NM : 2 CONTRE : A. LANGEVINE et V. VINET,

1 ABSTENTION : S. REGOURD

*NI : 5 POUR : L. HOANG NGOC, M MARTIN, JC.SELLIN, G. SERIEYS et D. SATGE

4 CONTRE : E. CRENNE, N. MINA, MD. BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 33 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 34 déposé par les mêmes signataires.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 34 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02

SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
51	20	16	26	36	9	

Pour		5				5	10
Contre	51	1	16	26	36	4	134
Abstention		14				0	14
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NM : 5 POUR : P.CASES; N. COSSANGE, JL. GIBELIN, Y. GUINLE et M.PIQUE

1 CONTRE : A. LANGEVINE

* NI : 5 POUR : L.HOANG NGOC, M. MARTIN, JC. SELLIN, G. SEIREYS et MD BAGUR

4 CONTRE : E. CRENNE, N.MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 34 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 35.

M. SERIEYS

Conformément à l'article 15, alinéa c de notre règlement intérieur, je souhaite demander un scrutin nominatif public élu par élu. Le règlement intérieur prévoit que ce soit le boîtier électronique à la demande, mais puisque nous n'en avons pas, je suppose que cela doit être élu par élu.

LA PRÉSIDENTE

Non, car nous sommes dans un dispositif exceptionnel fixé par la loi que j'ai mentionnée et nous ne sommes donc pas dans un fonctionnement classique du règlement intérieur.

En revanche, vous aurez loisir de regarder tout le détail des votes. D'ailleurs, les différents présidents de groupe mentionnent bien les différenciations de vote au sein de chaque groupe. C'est pourquoi nos collaborateurs font ensuite cette différenciation des votes.

Nous passons donc à l'amendement numéro 35 déposé par Mme MARTIN, M. SERIEYS et M. SELLIN.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 35 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		11			36	6	53
Contre	51	8	16	26		3	104
Abstention		1				0	1
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NM : 8 CONTRE : P.CASES, N.COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, A.LANGEVINE, M.PIQUE V.VINET et Z. BOURGUET

1 ABSTENTION : S.REGOURD

* NI : 6 POUR : E. CRENNE, L. HOANG NGCOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G, SERIEYS et D. SATGE

3 CONTRE : N.MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 35 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 36, déposé par les mêmes signataires.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 36 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) -

Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		13				4	17
Contre	51	1	16	26	36	4	134
Abstention		6				1	7
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NM : 1 CONTRE : A. LANGEVINE

6 ABSTENTIONS : P.CASES, N.COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, S. REGOURD, et M.PIQUE

* NI : 4 POUR : L. HOANG NGOC, M.MARTIN, JC. SELLIN et G. SERIEYS

4 CONTRE : E. CRENNE, N.MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ

1 ABSTENTION : D. SATGE

L'amendement n° 36 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 37.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 37 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) -

Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		13				5	18
Contre	51	1	16	26	36	4	134
Abstention		6				0	6
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NM : 1 CONTRE : A. LANGEVINE

6 ABSTENTIONS : P.CASES, N.COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, S. REGOURD, et M.PIQUE

* NI : 5 POUR : L. HOANG NGOC, M MARTIN, JC.SELLIN, G. SERIEYS et D. SATGE

4 CONTRE : E. CRENNE, N. MINA, MD. BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 37 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 38

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 38 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) -

Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		13				5	18
Contre	51	1	16	26	36	4	134
Abstention		6				0	6
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NM : 1 CONTRE : A. LANGEVINE

6 ABSTENTIONS : P.CASES, N.COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, S. REGOURD, et M.PIQUE

* NI : 5 POUR : L. HOANG NGOC, M MARTIN, JC.SELLIN, G. SERIEYS et D. SATGE

4 CONTRE : E. CRENNE, N. MINA, MD. BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 38 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 39.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 39 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) -

Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour						4	4
Contre	51	1	16	26	36	4	134
Abstention		19				1	20
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NM : 1 CONTRE : A. LANGEVINE

* NI : 4 POUR : L. HOANG NGOC, M.MARTIN, JC. SELLIN et G.SERIEYS

4 CONTRE : E. CRENNE,N.MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ

1 ABSTENTION : D. SATGE

L'amendement n° 39 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 40.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 40 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) -

Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		13				5	18
Contre	51	1	16	26	36	4	134

Abstention		6				0	6
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NM : 1 CONTRE : A. LANGEVINE

6 ABSTENTIONS : P.CASES, N.COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, S. REGOURD, et M.PIQUE

*NI : 5 POUR : L. HOANG NGOC, M MARTIN, JC.SELLIN, G. SERIEYS et D. SATGE

4 CONTRE : E. CRENNE, N. MINA, MD. BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 40 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 41.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 41 (déposé par M. MARTIN, G. SERIEYS, JC. SELLIN) -

Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		13				4	17
Contre	51	1	16	26	36	4	134
Abstention		6				1	7
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NM : 1 CONTRE : A. LANGEVINE

6 ABSTENTIONS : P.CASES, N.COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, S. REGOURD, et M.PIQUE

* NI : 4 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN et G. SERIEYS

4 CONTRE : E. CRENNE, N.MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ

1 ABSTENTION : D.SATGE

L'amendement n° 41 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 42.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 42 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			5	92
Contre				26		4	30
Abstention						0	0
NPPV					36	0	36
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI : 5 POUR : L. HOANG NGOC, M MARTIN, JC.SELLIN, G. SERIEYS et D. SATGE

4 CONTRE : E. CRENNE, N. MINA, MD. BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 42 (rapport 2) est adopté.

Nous passons à l'amendement n° 43 déposé également par 13 élus du groupe Nouveau Monde.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 43 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02

	SRC 51	NM 20	GR 16	UEDC 26	RN 36	NI 9	Total
Pour		14				4	18
Contre	51	6	16	26	36	5	140
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NM : 6 CONTRE : P.CASES, N.COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, S. REGOURD, et M.PIQUE

* NI : 4 POUR : HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN et JC SERIEYS
5 CONTRE : E, CRENNE, D. SATGE, N.MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 43 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 44 toujours déposé par 13 élus du groupe Nouveau Monde.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 44 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02

	SRC 51	NM 20	GR 16	UEDC 26	RN 36	NI 9	Total
Pour		14				5	19
Contre	51	6	16	26	36	4	139
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NM : 6 CONTRE : P.CASES, N.COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, S. REGOURD, et M.PIQUE

*NI : 5 POUR : L. HOANG NGOC, M MARTIN, JC.SELLIN, G. SERIEYS et D. SATGE
4 CONTRE : E. CRENNE, N. MINA, MD. BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 44 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 45.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 45 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02

	SRC 51	NM 20	GR 16	UEDC 26	RN 36	NI 9	Total
Pour		14				4	18
Contre	51	6	16	26	36	5	140
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NM : 6 CONTRE : P.CASES, N.COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, S. REGOURD, et M.PIQUE

* NI : 4 POUR ; L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC. SELLIN G. SERIEYS
5 CONTRE : E. CRENNE, D. SATGE, N.MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 45 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 46.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 46 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			6	93
Contre				26		0	26
Abstention					36	3	39
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI : 6 POUR : L. HOANG NGOC, M MARTIN, JC.SELLIN, G. SERIEYS et D. SATGE et F. LOPEZ

3 CONTRE : E. CRENNE, N. MINA, MD. BAGUR

L'amendement n° 46 (rapport 2) est adopté.

Nous passons à l'amendement n° 47.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 47 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			7	94
Contre				26		0	26
Abstention						1	1
NPPV					36	0	36
Cumul des votes	51	20	16	26	36	8	157

*NI : 7 POUR : L.HOANG NGOC, M. MARTIN, G.SERIEYS, D SATGE, N.MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ

1 ABTENTION : JC SELLIN

L'amendement n° 47 (rapport 2) est adopté.

Nous passons à l'amendement n° 48.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 48 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			5	92
Contre				26		2	28
Abstention						1	1
NPPV					36	0	36
Cumul des votes	51	20	16	26	36	8	157

* NI :5 POUR : L. HOAG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS et F. LOPEZ

2 CONTRE : N.MINA et MD BAGUR

1 ABSTENTION : D SATGE

L'amendement n° 48 (rapport 2) est adopté.

Nous passons à l'amendement n° 49.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 49 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		20				5	25
Contre	51		16	26		3	96
Abstention					36	1	37
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 5 POUR : L. HOAG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS et F. LOPEZ

3 CONTRE : N.MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ

1 ABTENTION : E. CRENNE

L'amendement n° 49 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 50.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 50 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		14				4	18
Contre	51	6	16	26	36	5	140
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NM : 6 CONTRE : P.CASES, N.COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, S. REGOURD, et M.PIQUE

* NI : 4 POUR: L. HOANG NGOC, M. MARTIN, 1 JC SELLIN, G SERIEYS

5 CONTRE :E, CRENNE, D. SATGE, N.MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ

L'amendement n° 50 (rapport 2) est rejeté.

Nous passons à l'amendement n° 51.

2020-AP-DEC/02 - Amendement n° 51 (déposé par 13 élus du groupe NM) - Rapport n° 02

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			6	93
Contre				26		2	28
Abstention					36	1	37
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 6 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS, D SATGE et F. LOPEZ

2 CONTRE : N.MINA et MD BAGUR

1 ABTENSTION : E. CRENNE

L'amendement n° 51 (rapport 2) est adopté.

Nous passons à l'amendement n° 52 sur le rapport n° 13 déposé par le Rassemblement National.

2020-AP-DEC/13 - Amendement n° 52 (déposé par le groupe RN) - Rapport n° 13

	SRC 51	NM 20	GR 16	UEDC 26	RN 36	NI 9	Total
Pour					36	3	39
Contre	51	20	16			6	93
Abstention				26		0	26
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI : 3 POUR : E. CRENNE, N.MINA , MD BAGUR

6 CONTRE :L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC. SELLIN, G. SERIEYS, D.SATGE et F. LOPEZ

L'amendement n° 52 (rapport 13) est rejeté.

Je vous propose de passer au vote sur les rapports.

Nous passons au Rapport n° 1.

M. SERIEYS

Pourriez-vous énoncer l'intitulé du rapport pour nous aider, car nous passons d'un document à l'autre...

LA PRÉSIDENTE

C'est le rapport n° 1, Monsieur SERIEYS. Vous pouvez aussi faire l'effort de savoir quel est le rapport numéro 1.

M. SERIEYS

Vous pourriez quant à vous faire l'effort de donner l'intitulé !

LA PRÉSIDENTE

Écoutez, je pense que des efforts, j'en fais beaucoup et certainement plus que vous. Nous parlons de l'indemnité des élu(e)s.

Le vote est ouvert sur le Rapport 2020/AP-DEC/01 – Indemnité des élu(e)s du Conseil régional

	SRC 51	NM 20	GR 16	UEDC 26	RN 36	NI 9	Total
Pour	51	20	16	26		3	116
Contre						0	0
Abstention						5	5
NPPV					36	0	36
Cumul des votes	51	20	16	26	36	8	157

* NI : 3 POUR : L. HOANG NGOC , D SATGE et F. LOPEZ
5 ABSTENTIONS :M. MARTIN, JC. SELLIN, G, SERIEYS, N. MINA et MD BAGUR

Je vous remercie.

Le rapport est adopté.

Nous passons au Rapport 2020/AP-DEC/02 – Adoption du budget primitif 2021, décision d'exonération, affectations de crédits

M. PAGNOUX

Sur le rapport n° 2, il y avait une demande de vote par chapitre. La demande vous a été faite par écrit.

LA PRÉSIDENTE

Je ne l'ai pas dans mon dossier. Les services de l'assemblée me disent que ce n'est pas sur ce rapport, mais sur les rapports 5 et 8.

M. PAGNOUX

Non, j'ai bien fait personnellement une demande de vote par chapitre sur le budget primitif.

LA PRÉSIDENTE

Nous recherchons, car il semble qu'il y ait un problème. Madame VEDEL me dit qu'elle ne l'a pas. Il y a un souci.

M. PAGNOUX

C'est l'équivalent d'un vote par division. Normalement, c'est de droit quand on le demande. La demande a été formulée par email le 14 décembre à 14 h 44.

LA PRÉSIDENTE

Il y a un problème de transmission au service de l'assemblée, car nous ne l'avons pas.

M. PAGNOUX

Il était adressé à la Présidente et à M. Laurent BLONDIAU.

LA PRÉSIDENTE

Je suis sûre de ne pas l'avoir eu sur mon adresse de la Région.

M. PAGNOUX

C'est sur l'adresse : presidente@larégion.fr.

LA PRÉSIDENTE

Normalement, c'est au secrétariat général. Cette adresse-là, je ne la gère pas. Si cela avait été carole.delga... Là, c'est le secrétariat général. Nous sommes en train de chercher dans la boîte s'il est bien arrivé au secrétariat général.

M. PAGNOUX

De toute façon, la demande par vote séparé est de droit. Nous pouvons la faire en séance.

LA PRÉSIDENTE

Je suis d'accord, mais il me faut quand même un écrit. Mes services ne l'ont pas eu, il faut qu'ils le retrouvent. Pour que je fasse voter, il faut que j'aie les éléments. Ils sont en train de chercher, mais on ne le retrouve pas. Envoyez-le ou donnez-le-moi. Sinon, je peux le lire. C'est-à-dire que je fais chapitre par chapitre, donc tous les chapitres un par un ?

M. PAGNOUX

Pour accélérer et ne pas prendre trop de temps avec un vote sur tous les chapitres, je demanderai un vote séparé sur le chapitre « aménagement du territoire » et sur le chapitre « actions économiques », à savoir les 935 et 905 sur « aménagement du territoire » et 93 et 909 sur « actions économiques ».

LA PRÉSIDENTE

En fonctionnement et en investissement, c'est cela ?

M. PAGNOUX

Exactement !

LA PRÉSIDENTE

D'accord, c'est bon.

Je vais donc d'abord faire voter le Chapitre 935 - Aménagement du territoire - section de fonctionnement

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	7	16			2	76
Contre					36	3	39

Abstention		13				4	17
NPPV				26		0	26
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NM : 7 POUR : P.CASES, N.COSSANGE, JL. GIBELIN, Y GUINLE

A. LANGEVINE, S. REGOURD et M. PIQUE

* NI : 2 POUR : D. SATGE et F. LOPEZ

3 CONTRE : R, CRENNE, N.MINA et MD BAGUR

4 ABSTENTIONS : L.HOANG NGOC, M. MARTIN, JC. SELLIN et G. SERIEYS

Le chapitre 935 est adopté.

M. SANCHEZ

La demande est incroyable, nous voterons contre.

LA PRÉSIDENTE

La demande n'est pas incroyable. Il y a un problème de transmission électronique que pour l'instant je ne peux pas expliquer, mais cela peut arriver. Monsieur PAGNOUX l'a bien envoyé. Je ne peux pas vous expliquer quel a été le problème informatique, mais il y a eu un problème.

M. SANCHEZ

Oui, mais qu'il se désolidarise au dernier moment...

Nous passons au Chapitre 939 - Actions économiques - section de fonctionnement

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	7	16			2	76
Contre				26	36	3	65
Abstention		13				4	17
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NM : 7 POUR : P.CASES, N.COSSANGE, JL. GIBELIN, Y GUINLE

A. LANGEVINE, S. REGOURD et M. PIQUE

* NI : 2 POUR : D. SATGE et F. LOPEZ

3 CONTRE : E, CRENNE, N.MINA et MD BAGUR

4 ABSTENTIONS : L.HOANG NGOC, M. MARTIN, JC. SELLIN et G. SERIEYS

Le chapitre 939 est adopté.

Nous votons maintenant sur le Chapitre 905 - Aménagement du territoire - section d'investissement.

M. RIVENQ

Deux secondes pour regretter ce qui est en train de se passer, car si nous avions su qu'il y aurait un vote par division, nous aurions pu analyser plus avant notre position. Nous ne prenons pas part au vote sur ce chapitre, car je regrette cette partie du vote du budget.

LA PRÉSIDENTE

Ne prenez pas part au vote ! J'assume cette erreur ; je ne l'avais pas dans mon déroulé, mais je l'assume, c'est de ma responsabilité. Vous avez tout à fait le droit de ne pas prendre part au vote.

	SRC 51	NM 20	GR 16	UEDC 26	RN 36	NI 9	Total
Pour	51	7	16			2	76
Contre					36	6	42
Abstention		13				1	14
NPPV				26		0	26
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NM : 7 POUR : P.CASES, N.COSSANGE, JL. GIBELIN, Y GUINLE

A. LANGEVINE, S. REGOURD et M. PIQUE

* NI : 2 POUR : D. SATGE et F. LOPEZ

6 CONTRE : E. CRENNE, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS N.MINA et MD BAGUR

1 ABSTENTION : L.HOANG NGOC,

Le chapitre 905 est adopté.

Nous passons au Chapitre 909 - Actions économiques - section d'investissement.

M. RIVENQ

J'en profite pour une explication de vote. On ne prend pas part au vote sur ce budget, car il y a effectivement des parties de ce budget qui sont tout à fait intéressantes et que nous soutenons, nous l'avons dit, mais il y a aussi des parties que nous ne soutenons pas, raison pour laquelle nous ne prenons pas part au vote sur cette partie budgétaire là sur le développement économique où nous sommes en phase avec beaucoup d'actions menées par la Région, je l'ai dit, je l'assume et je le redis.

Nous ne prenons pas part au vote sur cette partie budgétaire.

M. CRENNE

Collaboration !

LA PRÉSIDENTE

C'est bien pris en compte. S'il vous plaît, vous n'avez pas la parole, Monsieur CRENNE.

M. CRENNE

Oui, comme d'habitude !

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	7	16			2	76
Contre					36	6	42
Abstention		13				1	14
NPPV				26		0	26
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NM : 7 POUR : P.CASES, N.COSSANGE, JL. GIBELIN, Y GUINLE

A. LANGEVINE, S. REGOURD et M. PIQUE

* NI : 2 POUR : D. SATGE et F. LOPEZ

6 CONTRE : E. CRENNE, M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS N.MINA et MD BAGUR

1 ABSTENTION : L.HOANG NGOC,

Le chapitre 909 est adopté.

Je passe donc au vote sur l'ensemble du Rapport 2020/AP-DEC/02 - Budget primitif 2021.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			3	90
Contre				26	36	3	65
Abstention						3	3
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 3 POUR : L.HOANG NGOC, D. SATGE et F. LOPEZ

3 CONTRE : E. CRENNE, N.MINA et MD. BAGUR

3 ABSTENTIONS : M. MARTIN, JC SELLIN et G. SERIEYS

Le rapport est adopté.

Nous passons au vote du Rapport 2020/AP-DEC/13 - Fixation du tarif unitaire par cheval-vapeur applicable à la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			5	92
Contre					36	4	40
Abstention						0	0
NPPV				26		0	26
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

* NI : 5 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ
4 CONTRE : E. CRENNE, JC SELLIN, N. MINA et MD BAGUR

Le rapport est adopté.

Nous passons donc au module n° 2.

Module 2 - Contrat de relance et protocole CPER

2020/AP-DEC/03- Approbation du protocole de préfiguration du contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021/2027 et de l'accord régional de relance Etat-Région 2021/2022

Je demande à Mme la Vice-présidente BRUTUS de bien vouloir présenter le rapport numéro 3, s'il vous plaît.

Mme BRUTUS

Merci. Madame la Présidente, chers collègues, après plus d'un an de travail et de concertation, nous avons, avec les services de l'État en région, consolidé un projet de protocole de préfiguration du prochain CPER 2021-2027 établi sur les priorités régionales, ainsi qu'un accord régional de relance portant sur 2021-2022.

Alors, où en étions-nous avant la crise de la Covid ?

Fin 2019, nous avons entamé une phase de discussions préalables et élaboré une stratégie régionale basée sur les deux piliers de « Occitanie 2040 » : la construction d'un nouveau modèle de développement alliant excellence et soutenabilité ; le rééquilibrage et les solidarités dans tous les territoires d'Occitanie.

Plusieurs temps de concertation ont ainsi été organisés fin 2019 et début 2020. Nous avons réuni la CTAP, l'Assemblée des territoires, le Parlement de la montagne. À ce jour, nous avons reçu plus de 70 contributions qui ont nourri la stratégie et les deux accords, le CPER et la Relance, contributions rédigées par les deux métropoles, la majorité des conseils départementaux et des communautés d'agglomération et urbaines, des territoires de projet (PETR et PNR) ou encore des parlementaires. Cette démarche partenariale inédite avait été saluée au niveau national. L'action des futurs CPER s'inscrit dans une double temporalité : le long terme avec le CPER classique de sept ans et le court et moyen terme dans la Relance.

Le CPER constitue un outil bien maîtrisé et la crise Covid lui a redonné ses lettres de noblesse. L'enjeu principal a été de créer les conditions du rebond économique et donc d'adapter le cadre contractuel des contrats de plan. Par ailleurs, il s'agit aussi d'assurer une cohérence d'ensemble entre les interventions de l'État, de la Région et de l'Europe à travers les plans de relance respectifs. C'est l'objet de l'accord régional de relance qui concrétise l'engagement mutuel de l'État et de la Région au titre de la relance sur 2021-2022.

Le 28 septembre 2020, une étape importante a été franchie avec la signature d'un accord national de partenariat Etat-Région. Nous avons tout d'abord abouti à un accord sur les recettes des régions. Il s'agissait là d'une condition préalable pour pouvoir ensuite s'engager avec l'État sur des investissements structurants. Cet accord a fixé la méthode et les grandes priorités stratégiques partagées par l'État et les Régions dans le cadre de la contractualisation. Cet accord rappelait les trois grandes priorités identifiées avant la crise : la transition écologique, la recherche/l'innovation/l'enseignement supérieur, la cohésion sociale et territoriale. Il a fixé également cinq nouvelles priorités pour tirer des enseignements de la crise : la santé, la formation professionnelle et le développement économique, avec une place prépondérante pour l'agriculture et l'alimentation, l'inclusion numérique, les infrastructures de mobilité et la culture et le patrimoine, le tourisme et le sport.

À cette occasion, le Premier ministre nous a annoncé sa volonté d'aboutir à un accord État-Région avant la fin de l'année qui définisse et garantisse les principaux volets thématiques retenus en Occitanie et leur financement sur les deux temporalités, d'une part au titre du CPER 2021-2027 et, de façon complémentaire, sur la période dite de relance 2021-2022. Délai extrêmement contraint, puisque le préfet de région a reçu son mandat de négociation le 23 octobre dernier, ce mandat correspondant à une feuille de route venant encadrer les négociations. Nous avons donc eu à peine un mois, seulement un mois dirais-je, pour finaliser les deux accords.

En Occitanie, le CPER représentera près de 6 Md€, à quasi-parité entre l'État et la Région. Pour la période 2021-2027, notre région bénéficiera donc de plus de 2,8 Md€ de crédits de l'État au total sur le CPER et la Relance. Il convient d'ajouter à ces crédits les autres dispositifs nationaux qui bénéficieront notamment à l'Occitanie, en particulier les crédits des appels à projets ou dispositifs nationaux de relance sur 2021-2022, les enveloppes mobilisées par l'État sur les espaces interrégionaux qui font l'objet de contrats de plan interrégionaux (CPIER) négociés en parallèle, tels les territoires de montagne et les bassins fluviaux, ou encore les autres politiques publiques spécifiques que nous conduisons avec l'État, par exemple sur le littoral, mais qui sont non contractualisables au CPR à ce jour.

La Région, quant à elle, sera aussi au rendez-vous, aux côtés de l'État, avec *a minima* 2,9 Md€ mobilisés et injectés pour le développement de notre territoire. Il s'agit ici d'un socle commun d'intervention avec l'État. La Région intervient bien au-delà pour permettre notamment à nos entreprises de se maintenir dans un contexte économique très difficile. Ce résultat est le fruit d'un travail de plusieurs mois qui a permis non seulement de revendiquer et d'obtenir un effort supplémentaire de l'État, mais aussi de défendre et d'inscrire des projets régionaux prioritaires. Cet engagement conjoint de l'État et de la Région au titre du CPER et de la relance s'élève à plus de 5,7 Md€, soit 38 % d'augmentation par rapport à la période écoulée 2015-2020, sans compter les financements européens et les contreparties locales.

Plus particulièrement, le CPER sera articulé autour de deux piliers, quatre objectifs stratégiques et quinze actions.

Le premier pilier de la stratégie régionale vise à promouvoir un nouveau modèle de développement pour l'Occitanie. Il se décline en deux objectifs stratégiques et actions avec une intervention financière de 925 M€ pour l'État et 995 M€ pour la Région.

Le second pilier vise à œuvrer pour le rééquilibrage territorial et les solidarités dans les territoires. Ce second pilier se décline en deux objectifs stratégiques et cinq actions avec une intervention financière de 1,8 Md€ de l'État et 1,9 Md€ de la Région.

Permettez-moi maintenant d'insister sur quelques points particuliers.

Tout d'abord, celui de la santé. Dans le cadre des négociations avec l'État, nous avons demandé un engagement pour financer les investissements structurants en région en matière de santé publique. C'est une première étape. Nous nous félicitons que l'État ait accepté de mobiliser près de 190 M€.

En ce qui concerne la souveraineté industrielle et la transformation des filières, l'objectif est de créer en Occitanie les conditions en faveur de la localisation et de la relocalisation d'activités et de compétences stratégiques. Cette ambition se traduit par la création d'une Agence régionale pour les investissements stratégiques, l'ARIS, mais aussi par le lancement d'un appel à la localisation et à la relocalisation qui cible les filières santé, agroalimentaire, alimentation, énergies renouvelables et transition écologique, mobilité et numérique.

Sur l'aéronautique, vous le savez, en Occitanie l'État et la Région coopèrent de longue date dans le cadre du plan ADER pour renforcer les synergies entre leurs actions respectives. Le plan ADER 4 a été amendé à l'été 2020 pour intégrer les nouveaux enjeux résultant de la crise actuelle.

Concernant la transition écologique et énergétique, ce sont près d'un quart des crédits de TPS et de la relance en Occitanie qui seront consacrés à la résilience du territoire et à la transition écologique et énergétique. Il s'agit là d'un effort sans précédent qui vient traduire concrètement les objectifs de « Occitanie 2040 » et s'inscrit dans la trajectoire d'un développement plus soutenable du territoire.

Les mobilités ont été un point dur de la négociation avec le gouvernement. Nous avons donc obtenu l'inscription des mobilités dans le CPER et l'accord de relance. Cependant, la contractualisation CPRE n'intègre pas les enveloppes d'État à partir de 2023 sur les infrastructures de mobilité. Les montants globaux présentés ont donc vocation à augmenter de manière significative, nous l'espérons courant 2021-2022, pour intégrer cette programmation sur 2023-2027. Enfin, sur l'accompagnement des territoires de projets, action 10 du CPER, ce que nous appelons, nous, le volet territorial du CPER, 400 M€ seront mobilisés par l'État et la Région en 2021-2027, en hausse de 8 % par rapport à la période écoulée.

L'État a récemment annoncé l'élaboration de nouveaux contrats de relance et de transition écologique (CRTE) qui intégreront l'ensemble des anciens dispositifs de l'État. Nous souhaitons fortement qu'une gouvernance commune soit mise en place, rassemblant l'ensemble des acteurs à l'échelle d'un territoire de projets et que les CRTE soient établis sur un périmètre géographique identique à nos contrats territoriaux qui ont une antériorité.

En conclusion, quelles seront les prochaines étapes jusqu'à la signature du CPER à l'automne 2021 ?

Tout ce travail de concertation va se poursuivre à partir du mois de janvier après la signature de ces deux accords, signature qui interviendra très prochainement. L'objectif principal du travail du premier semestre est d'établir les listes de plans de financement des opérations structurantes à inscrire au CPER et, bien sûr, d'établir les volets métropolitains du CPER. Viendra ensuite l'étape obligatoire de l'évaluation stratégique environnementale et de la consultation du public sur ce projet qui durera environ trois à quatre mois.

Alors, le socle est désormais stabilisé entre l'État et la Région et c'est sur cette base que nous allons désormais discuter avec tous les partenaires pour entrer dans le concret de la liste des opérations et des plans de financement. Permettez-moi de vous dire combien nous sommes fiers du travail accompli dans un délai très court et de vous remercier, Madame la Présidente, pour votre détermination dans les négociations avec le gouvernement et, bien sûr, remercier les services qui ont œuvré sans relâche pour finaliser cette préfiguration du CPER et cet accord de relance. Cette nouvelle programmation, en lien avec les fonds européens notamment, garantira les investissements nécessaires pour faire de notre Région un territoire résilient, exemplaire, performant et solidaire.

Je vous remercie de votre attention.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Madame la Vice-présidente.

Une explication sur la petite erreur qui a été corrigée : le mail du groupe Nouveau Monde est bien parvenu à l'adresse « présidente », mais sur les vœux et ainsi de suite, c'est toujours doublé d'un mail au service des assemblées. Je ne vous cache pas que plusieurs centaines de mails arrivent par jour. Il n'a pas été transmis au service des assemblées. Il est resté, n'a pas été traité parce que mes collaborateurs sont habitués, quand cela concerne une AP, qu'il y ait toujours, comme le stipule le règlement intérieur, une copie aux assemblées. Il y a eu cette erreur, mais rien n'est grave, cela a été corrigé.

Je renouvelle à l'ensemble des groupes qu'il faut toujours pour toute question relative aux assemblées plénières ou commissions permanentes, faire un envoi au service des assemblées. J'ai bien sûr indiqué à mes équipes de bien vérifier, quand cela concerne des sujets importants, que le destinataire final est bien dans les destinataires.

M. PAGNOUX

Nous y serons vigilants. Le directeur de cabinet était aussi destinataire, mais nous ferons bien attention à mettre en copie le service des assemblées.

LA PRÉSIDENTE

Le directeur de cabinet reçoit aussi plusieurs courriers, peut-être un peu moins que sur l'adresse de la présidente, mais il en reçoit aussi beaucoup.

J'explique l'erreur qui a pu être réparée, mais la prochaine fois nous serons attentifs au destinataire final. Il est vrai que ces dernières années, il y a toujours eu le service des assemblées, mais nous aurions dû le vérifier. C'est réglé, cela nous sert de leçon de leçon pour la prochaine fois.

Nous passons donc à la discussion avec Monsieur ESCLOPE pour trois minutes, suivi de Monsieur PAGNOUX pour deux minutes, s'il vous plaît.

M. ESCLOPE

Merci, Madame la Présidente.

C'est en 1982 que Michel ROCARD, alors ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire, faisait voter la loi permettant la création des contrats de plan. Près de 40 ans après, ces CPER ont gagné en autonomie, mais la base est restée inchangée. Les concertations et engagements entre l'État et les Régions demeurent afin d'établir les stratégies d'ensemble de tous les territoires.

Ce CPER ne déroge pas à la règle, bien au contraire. Il est tout d'abord le fruit d'une réflexion collégiale quant à son calendrier, mais surtout, et on peut s'en féliciter, c'est la convergence Etat-Région qui a permis de retenir les mêmes objectifs communs pertinents, ce qui est une réussite pour nous.

Merci pour le travail fait par les équipes et de l'intervention de la présidente auprès du préfet de région de manière à ce que l'on prenne les mêmes critères. C'est très important pour nous.

De la même manière, je veux saluer votre travail, Madame la Présidente, sur la forte progression de l'enveloppe financière qui, cela a été dit tout à l'heure, mobilisera plus de 5,7 Md€.

Cette stratégie commune, concertée et partagée, s'appuie sur deux piliers, je n'y reviendrai pas. Le nouveau modèle de développement économique est soutenable, décliné depuis le SRADDET et « Occitanie 2040 ». Cela veut dire que l'on avait anticipé par rapport à ce qui se passe aujourd'hui avec la crise, mais ce n'est pas de l'opportunisme, c'est simplement de l'anticipation sur la politique à venir des territoires.

De la même manière, le deuxième pilier, à savoir le rééquilibrage et les solidarités dans les territoires, était lui aussi inscrit dans notre programme « Occitanie 2040 ».

Je le répète, cette convergence État-Région est exemplaire et donnera de la lisibilité aux aides et engagements à apporter sur tous les territoires. Je puis vous assurer que les élus locaux se perdent souvent dans les dédales et lorsqu'on arrive à ce que l'État et la Région - et peut-être les Départements, s'ils s'engagent derrière - ciblent les mêmes objectifs, il est beaucoup plus simple pour ces collectivités locales de déposer des projets.

La crise socioéconomique que nous traversons est inédite dans notre monde contemporain. C'est sous l'impulsion des régions que le CPER arrive et il était primordial qu'il soit mis en place. Fer de lance d'une approche territorialisée et différenciée de la relance, le contrat de plan Etat-Région 2021-2027, l'ensemble de ces contrats de plan, sera conduit en deux temps : des accords de relance pour les années 2021-2022 qui seront signés d'ici la fin de l'année ; des actions plus structurelles pour la période 2023-2027.

La signature des contrats devrait intervenir à l'automne 2021.

Entre l'urgence et réactivité, il fallait répondre au mieux et au plus vite à la crise pour soutenir et accompagner les citoyens, les secteurs économiques, les collectivités territoriales et bien d'autres encore qui sont durablement touchés. La région Occitanie est présente tous les jours, on peut le voir sur le terrain, autour de ceux et de celles qui souffrent et sont en difficulté.

Depuis le début de ce mandat, nous avons pris à bras-le-corps des résolutions en faveur du climat, de l'environnement, de l'emploi et de la société dans son ensemble avec les compétences déléguées par la loi NOTRe. Ainsi, à travers le SRADDET, Occitanie 2040 et le Green New Deal, nous avons anticipé, non pas la Covid-21, ce serait présomptueux de notre part, mais les conséquences de ce que nous infligeons aujourd'hui au climat et à notre planète.

Je le disais en préambule, ce CPER est issu d'une concertation très forte avec l'État, les partenaires socioéconomiques et les collectivités territoriales.

Je ne reviendrai pas sur ce que notre vice-présidente, Florence BRUTUS, a développé avec les thématiques et les actions sur chaque chapitre, je souhaite simplement insister sur la pertinence des enjeux. C'est un CPER d'action et de combat à court, moyen et long terme.

Je voudrais toutefois attirer l'attention, cela a été fait par la vice-présidente, mais je le rappellerai...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. ESCLOPE

... sur la circulaire du 20 novembre que le Premier ministre a développée pour la mise en place des CRTE. Je crois que les périmètres que nous avons choisis pour nos territoires ont montré toute la pertinence qu'ils avaient, parce que ces périmètres...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

M. ESCLOPE

Je pensais avoir quatre minutes.

LA PRÉSIDENTE

J'ai quatre minutes.

M. ESCLOPE

Je termine sur ces périmètres, puisque c'est un peu l'essentiel. C'est la remarque que nous faisons et que d'autres ont faite aussi.

Ces périmètres des 56 territoires ont montré leur pertinence, car aujourd'hui tout le monde applaudit les contrats que nous avons mis en place, contrats territoriaux et contrats bourgs-centres. Je crois qu'il faudrait que ces CRTE à venir, qui seront des contrats uniques de l'État, se calquent sur ces périmètres. Je sais, Madame la Présidente, qu'à travers l'Assemblée des territoires vous y êtes sensible et je crois que votre action auprès du préfet de région sera efficace pour les obtenir. Je m'arrête là pour ne pas déborder.

LA PRÉSIDENTE

Madame la vice-présidence BRUTUS a eu un échange direct avec les territoires des projets concernant ces CRTE.

Monsieur PAGNOUX pour deux minutes, suivi par Madame EYSSERIC pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. PAGNOUX

Madame la Présidente, les élus écologistes s'abstiendront sur ce rapport.

Tout d'abord, sur le CPER nous regrettons l'absence de concertation avec les élus régionaux. Bien que ce document soit un protocole de préfiguration, il est déjà précis et détaillé sur bien des aspects. Nous aurions souhaité en discuter et en débattre en amont. Nous le ferons donc dans la poursuite des discussions en vue de la signature de CPER courant 2021.

Ensuite, concernant le plan de relance de l'État en région, nous y voyons un fourre-tout et beaucoup de « en même temps » qui pourraient faire passer l'écologie au second plan alors qu'elle est annoncée comme l'un des trois grands axes qui structurent France Relance. Doit-on s'en étonner lorsque nous regardons ce que fait, ou je dirais plutôt « ne fait pas », le gouvernement en la matière ?

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame EYSSERIC pour cinq minutes, suivie de Madame D'ETTORE pour deux minutes.

Mme EYSSERIC

Merci, Madame la Présidente.

Chers collègues, outils de la décentralisation créés en 1982 comme il a été souligné, les contrats de plan Etat-Région ont, par leur longévité particulière, largement démontré leur pertinence au service d'un aménagement du territoire sur-mesure et de la nécessaire mise en cohérence des besoins structuraux régionaux et de la planification des politiques nationales en région.

L'actuel processus de négociation, démarré en amont dès l'automne 2019 pour la période 2021-2027, intervient dans une actualité toute particulière. La crise sanitaire de la Covid a marqué son empreinte, tant dans le calendrier des négociations que dans les objectifs prioritaires suivis.

Si du retard a été pris au niveau de l'État dans les premiers mandats de négociation confiés au préfet de région, la région Occitanie a mis les bouchées doubles pour mener à bien à la fois la nécessaire concertation avec ses territoires, métropoles, départements, agglomérations, communautés de communes, PI et PETR, ses partenaires institutionnels, et les échanges intenses avec l'État et ses services déconcentrés.

Une première étape sera donc franchie en cette fin 2020 en actant d'un protocole de préfiguration du CPER pour les sept ans à venir, objet du rapport soumis au vote de notre assemblée.

Premier CPER agissant sur l'entièreté du territoire de l'Occitanie et ses 6 millions d'habitants, il s'agit de placer cet outil au cœur de notre ambition d'un développement régional équilibré, vecteur du rayonnement et de l'excellence de l'ensemble de nos territoires, développement résilient, porteur d'un avenir durable et solidaire en Occitanie.

Il s'agit également d'adapter cet outil pour le court terme 2021-2022 dans le contexte d'urgence issu de la crise sanitaire en incluant un accord régional de relance pour des fonds d'intervention mobilisables rapidement sur les projets matures et les secteurs les plus fragilisés.

Deux briques interdépendantes viennent donc composer ce nouveau contrat : le CPER classique et le plan de relance. En effet, la réussite du rebond et de la relance pour sortir de la crise conditionnera la réussite de transformation durable et résiliente, car les orientations dès 2021 peuvent être prises précocement dans le sens de ce nouveau modèle que nous défendons depuis notre projet « Occitanie 2040 » et aujourd'hui dans le New Green Deal.

Ce sont quinze actions qui vous sont proposées, recouvrant les thématiques classiques du CPER (enseignement supérieur, recherche, innovation, industrie numérique, transition écologique et énergétique, mobilité, territoires), mais mettant également l'accent sur des thèmes nouveaux ou renforcés : santé, formation professionnelle, culture, patrimoine, tourisme et sport.

Pour ces objectifs stratégiques, l'effort budgétaire consenti par l'État (2,8 Md€) et par la région Occitanie (2,9 Md€) représente une mobilisation globale pour l'Occitanie de 5,7 Md€, en forte progression de + 38 % par rapport au CPER précédent 2015-2020.

Moyens exceptionnels également pour répondre aux besoins des secteurs les plus fragiles avec près de 1,8 Md€ pour le plan de relance ciblé sur les années 2021-2022.

Viendront s'ajouter à ces montants, comme le disait la vice-présidente Madame BRUTUS, les fonds européens, les fonds CPIER « massifs » et « fleuves » et les dispositifs propres à la région dans les domaines prioritaires de notre politique.

Le protocole validé, une seconde étape nous attend en 2021 pour finaliser la liste des opérations avec nos partenaires. Je pense notamment aux opérations du volet territorial. Nos réunions de travail avec les élus locaux et les interventions en intercommission sur l'inscription de tel ou tel autre projet particulier témoignent de l'attente importante des élus pour ces opérations structurantes,

sécurisées et rendues possibles par la négociation et la mobilisation concertée de la Région et de l'État. Dans une démarche appuyée, marqueur de notre mandat de concertation, nous poursuivrons début 2021 les rencontres et continuerons à recevoir les projets locaux sur lesquels travaillent les élus et les institutions. Courant 2021, c'est ainsi du détail d'une déclinaison plus opérationnelle que notre assemblée aura à nouveau à débattre.

Avançons par étapes, avec résolution, avec ambition et dans la concertation. Notre vision de l'Occitanie de demain s'enrichit depuis 2016, jalonnée par des orientations fortes - Occitanie 2040, le Green New Deal, futur plan de transformation - et par des mobilisations exceptionnelles - Plan d'urgence, de rebond et de relance de la crise Covid.

Cette mobilisation à tous les niveaux et à toutes les étapes de négociation du CPER...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme EYSSERIC

...et en responsabilité est bien le point de départ de nouveaux projets structurants qui se concrétisent et deviennent réalité pour les habitants de toute l'Occitanie, dans l'urgence 2021, 2022 et jusqu'en 2027, grâce à ce CPER dont nous dressons les bases aujourd'hui.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame D'ETTORE pour deux minutes, suivie par Monsieur GONDRAN pour deux minutes, s'il vous plaît.

Mme D'ETTORE

Madame la Présidente, mes chers collègues, cette nouvelle génération de CPER confirme une tendance lourde observée de longue date : l'État se réfugie de plus en plus derrière le paravent de la contractualisation pour faire son marché dans le porte-monnaie des collectivités territoriales. Ainsi, le futur CPER, consolidé par le plan de relance, place la Région dans un rôle d'intervenant généraliste dont les politiques couvrent désormais tout le spectre de la vie économique et sociale. Au total, la Collectivité régionale se transforme de plus en plus en acteur supplétif de l'État pour la mise en œuvre de certaines politiques qui relèvent pourtant de la seule compétence de ce dernier. Dans cette délibération, j'interviendrai plus particulièrement sur la résilience du littoral et l'économie bleue, une nouvelle étape du Plan littoral 2021.

L'Occitanie est riche de 220 kilomètres de côtes, 40 000 hectares de lagune, 4 700 kilomètres carrés d'aires marines protégées, 20 stations balnéaires, 3 ports de commerce, 35 ports de plaisance, 30 000 anneaux. Son littoral, où vivent 1,3 million d'habitants, attire par an 8 millions de touristes. Le tourisme balnéaire génère 2,5 Md€ de dépenses et engendre 38 600 emplois. Vous

l'aurez compris, le littoral est un facteur d'attractivité et de développement, mais c'est aussi un écosystème fragile - érosion côtière et risques de submersion marine.

L'enjeu pour les années qui viennent est double : continuer à développer l'économie bleue dans la croissance tout en préservant la biodiversité et la résilience notamment à l'origine de la création des stations balnéaires de Port-Camargue, La Grande-Motte, Gruissan, Port-Leucate, Port-Barcarès, Saint-Cyprien et le Cap d'Agde, dont plusieurs maires siègent au sein de cette assemblée.

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme D'ETTORE

Le volet littoral du CPER 2021-2027 qui s'inscrit dans le prolongement du Plan littoral 2021 signé avec l'État et la Banque des territoires pour dix ans doit permettre de relever le défi de la croissance et de la résilience.

Même si l'on peut regretter le peu de place fait au tourisme balnéaire, le groupe UEDC approuve le volet littoral du protocole de préfiguration du CPER 2021-2027 qui traduit une volonté régionale forte de concilier croissance et résilience.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur GONDRAN pour deux minutes, suivi de Monsieur GUARDIA MAZZOLENI pour quatre minutes, s'il vous plaît.

M. GONDRAN

Madame la Présidente, vous avez réussi à nous étonner agréablement à la lecture du début du protocole de préfiguration du contrat de plan État-Région 2021-2027. En effet, vous proposez une nouvelle stratégie autour de deux piliers.

Le premier pilier vise à promouvoir un nouveau modèle de développement de rupture, sobre et vertueux permettant pour l'Occitanie un nouveau régime de croissance. Madame la Présidente, cela fait déjà quelques années que nous dénonçons votre vision du développement qui n'a été ni sobre ni vertueux et maintenant, c'est vous qui le reconnaissez aujourd'hui, c'est encore plus puissant. Avec le préfet de région, vous convenez que la rupture doit être conduite pour le développement de notre Région. Vous reconnaissez qu'une rupture est nécessaire par rapport à ce que vous avez réalisé jusqu'à aujourd'hui. Je vous relis tellement c'est incisif : « *Promouvoir un nouveau modèle de développement, de rupture, sobre et vertueux* ». Bravo de le reconnaître ! Bravo de reconnaître vos erreurs passées !

Pour le second pilier, c'est de la même veine : « *Il faut viser à œuvrer pour le rééquilibrage territorial et les solidarités dans les territoires* ». Mais, Madame la Présidente, cela fait plusieurs années que

l'on vous répète - et le préfet de région vous le rappelle - la nécessité d'un rééquilibrage. Vous cosignez ce rappel de M. le préfet de région.

Nous constatons donc et analysons un début de contrat de plan plutôt vertueux. Les problèmes arrivent ensuite, quand vous énumérez les partenaires sollicités pour les propositions : les PI, les PETR, les PNR, le CESER bien sûr, les Départements, le Parlement de la montagne, etc., des organismes tous dépendants de subventions régionales. On comprendra alors très bien les limites de leur indépendance et de liberté de réflexion.

En revanche, l'avis ainsi que les propositions de notre groupe, certes actuellement minoritaire, vous les méprisez. Ce n'est d'ailleurs pas un bon exemple de démocratie que vous donnez, ni pour les autres élus qui vous entourent ni pour la population d'Occitanie.

D'ailleurs, dans le développement des pages suivantes vous retombez dans vos habitudes d'opérations plus électoralistes que pour une ambition de transformation et de développement de notre région. Dans ces conditions et parce que les objectifs et la liste des opérations seront revus et détaillés dans le document final en 2021 par une autre majorité présidée par le Rassemblement National, plus ouverte à la démocratie que celle d'aujourd'hui, notre proposition est l'abstention sur ce protocole de préfiguration.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Monsieur GUARDIA MAZZOLENI pour quatre minutes, suivi de Monsieur COSSANGE pour une minute trente, s'il vous plaît.

M. GUARDIA MAZZOLENI

Madame la Présidente, chers collègues, pour le groupe des Radicaux il est important de souligner les priorités stratégiques de ce contrat de plan État-Région. Les défis que nous souhaitons relever à travers ce dernier sont multiples. Gérer, administrer et orienter une région, c'est un devoir, une responsabilité qui n'est pas neutre.

Au cours de ce mandat, nous avons débattu de grands sujets d'aménagement du territoire, toujours en abordant un enjeu essentiel : le défi climatique et écologique, que ce soit dans le SRADDET ou le plan de transformation régional *Green New Deal* comme on l'appelle désormais à Fleurance.

Cette fin de mandat est marquée par la crise sanitaire, mutée en crise économique et sociale. La Région a fait preuve de réactivité. L'État a mis en place un plan de relance. Ce rapport nous présente un protocole de préfiguration du prochain CPER auquel est adossé ce même plan de relance. Cette volonté d'agir pour chacun dans l'intérêt de tous est un engagement collégial de l'État, de la Région et des Collectivités locales qui ont été consultées entre octobre 2019 et l'été 2011. L'accord trouvé positionne l'État et les régions sur 2,9 Md€ mobilisables pour nos territoires et nos concitoyens.

Quand nous aurons validé et approuvé le protocole de préfiguration et le protocole d'accord de ce CPER, les partenaires seront à nouveau sollicités pour le choix des projets sur la mobilité, la culture

et le patrimoine en particulier, notamment en faveur des territoires et des entreprises les plus éprouvés par la crise.

Pour faire rayonner l'Occitanie, nous devons valoriser nos filières d'avenir et mettre l'accent sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, mais aussi investir dans nos atouts : le littoral, la montagne, le tourisme et l'agriculture. Nous devons aussi penser différemment notre mobilité, être exemplaires en matière de gestion de l'eau et de la biodiversité. C'est ce que nous soutenons depuis le début du mandat : faire de l'Occitanie une région à énergie positive et économe en ressources.

L'équilibre des territoires, cher à notre groupe, devra pleinement tenir sa place dans ce CPER en tenant compte des forces, mais aussi des difficultés territoriales, sociales et économiques afin de favoriser l'égalité des chances, lutter contre la pauvreté et l'exclusion.

L'Emploi doit demeurer, en cette période de crise, notre priorité. Ce protocole reprend un certain nombre de partenariats à amplifier. Je retiens la transversalité nécessaire pour une politique dynamique envers l'emploi, ambitieuse quant à son contenu et ouverte aux innovations, notamment sur le secteur de l'environnement.

En complément s'inscrivent également des investissements d'avenir en matière de numérique, notamment avec la contribution des fonds européens.

Madame la Présidente, j'ai confiance en votre pugnacité pour que la Région soit la voix des territoires comme elle l'est depuis 2016 en avançant en concertation étroite avec toutes les Collectivités et l'État. Nous approuverons logiquement les protocoles et le contrat de plan. Cette coconstruction régionale des territoires démontre notre volonté de réduire la fragilité et d'inventer de nouveaux moteurs de développement économique durable.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur COSSANGE pour 1,30 minute, suivi par Monsieur MONTHUBERT pour cinq minutes.

M. COSSANGE

Merci, Madame la Présidente. Chères et chers collègues, nous devons formellement approuver le protocole de préfiguration du CPER 2021-2027.

Cet outil contractuel, censé être un catalyseur des investissements publics dans les territoires, est devenu emblématique des promesses non tenues par les gouvernements successifs. Combien de projets, notamment d'infrastructures de transport, sont justement restés en plan, sans mauvais jeu de mots, faute d'engagements définitifs de l'État ?

Les communistes approuveront cette préfiguration du CPER parce que la Région se bat face aux représentants de l'État pour obtenir des moyens à la hauteur de ces enjeux déterminants pour

l'Occitanie. En cela, nous saluons les efforts financiers que la Région est prête à mettre en place pour soutenir l'emploi, préparer l'avenir et élever le niveau d'équipement dans les territoires.

Nous partageons les objectifs stratégiques identifiés. Nous regrettons évidemment ce décalage de signature du CPER à 2021. Cette crainte d'une année blanche est en partie compensée par des avances de phasage et par un accord régional de relance avec des crédits territorialisés.

Fer de lance de la communication gouvernementale, le Plan de relance et ses 100 Md€ annoncés au plan national seront avant tout constitués par de simples redéploiements de lignes budgétaires. Par ailleurs, les 40 Md€ provenant de l'Union européenne coûteront finalement très cher à la France qui devra rembourser 75 Md€ sur 30 ans à partir de 2028 ; c n'est pas vraiment de ce que l'on appelle une bonne affaire pour les caisses de l'État.

Avec un effort global de 5,7 Md€ sur sept ans pour l'Occitanie, à parité entre Région et État, contrats de plan et plans de relance devraient permettre un certain optimisme auquel les élus communistes et apparentés associeront la plus grande vigilance quant à la réalisation des engagements pris.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur MONTHUBERT pour cinq minutes, suivi d'Anne-Sophie MONESTIER pour cinq minutes, s'il vous plaît.

M. MONTHUBERT

Merci, Madame la Présidente. Nous avons une assemblée extrêmement importante, évidemment : le vote du budget qui s'est tenu tout à l'heure et ce vote sur le CPER, sur le Plan de relance et sur les grands axes qui vont marquer les prochaines années de notre politique territoriale avec des montants extrêmement importants pour lesquels la région Occitanie était prête à aller plus loin si l'État avait accepté d'aller plus loin. Nous pouvons regretter que le mandat du Premier ministre ait limité la portée du contrat de plan État-Région.

J'aimerais insister sur le fait que ces projets de CPER et de Plan de relance sont en grande cohérence avec le Green New Deal. Ce projet CPER fait vivre notre stratégie et concrétise notre ambition pour le territoire et je suis surpris qu'un certain nombre de groupes de cette assemblée souhaitent s'abstenir ou renvoyer à plus tard leurs décisions, alors même que nous avons de grandes orientations extrêmement claires dans ce document et déjà l'esquisse de beaucoup de projets qui sont le résultat d'un travail intense de très, très nombreux acteurs de notre territoire.

J'aimerais insister là-dessus, car aujourd'hui nous sommes attendus sur le message qui leur est envoyé. On a parlé de concertation, mais cette concertation, quasiment quotidienne, en particulier avec les services de la Région et de nombreux élus qui s'y sont associés dans les différents groupes de la majorité, a été importante et aujourd'hui, les acteurs sont en attente de nos choix et non pas simplement d'abstentions.

Alors, Catherine EYSSERIC a tout à l'heure évoqué les questions d'équilibre territorial et j'aimerais pour ma part évoquer en quoi ce projet de CPER est bien placé sous le signe de la transition vers un développement soutenable et résilient, s'appuyant en particulier sur les forces scientifiques et sur la transition numérique. L'Enseignement supérieur et la recherche sont bien au cœur de ce projet de CPER, ce qui illustre l'ambition de faire rayonner l'Occitanie en capitalisant sur ses atouts d'excellence. Il faut le rappeler, 3,7 % du PIB de notre région sont consacrés aux dépenses de recherche et de développement. Cela fait de notre région la première région de France pour l'intensité de recherche, loin devant la deuxième qu'est l'Île-de-France avec moins de 3 %. Nous sommes dans les toutes premières régions au niveau européen ; c'est un atout pour notre région, il faut le maintenir et ce projet de CPER s'y engage.

Il s'appuie aussi sur des réussites scientifiques importantes qui sont évoquées, en particulier l'I-site Montpellier Muse, les différents projets PIA. Dans le domaine environnemental, à l'appui de la transition écologique et énergétique, rappelons que 13 des 43 lauréats MOPGA ont choisi de venir s'installer dans notre région ; c'est un signe évidemment important.

Ce projet s'inscrit dans une structuration des sites essentiels, que ce soit à l'est ou à l'ouest, à travers l'I-site Muse et la Coordination territoriale à l'est et l'Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées à l'ouest.

Les thématiques prioritaires, elles aussi, marquent une volonté politique, celle qui a été développée dans le Green New Deal, des thématiques par exemple autour de la question des données environnementales qui sont absolument essentielles, car si l'on veut lutter contre le changement climatique, encore faut-il disposer de toutes les données nécessaires pour pouvoir en qualifier les éléments, voir comment l'évolution peut se mettre en place et comment nous pouvons également atténuer l'impact du changement climatique et nous engager dans l'adaptation. Cela passe par des systèmes de données environnementales. La région Occitanie a énormément de choses à faire valoir en la matière et en particulier à travers un beau projet, le projet GéoData Occitanie porté par des acteurs importants comme le CNES ou la Maison de la télédétection à Montpellier, par exemple.

C'est aussi, dans la thématique agricole et alimentaire, le soutien aux systèmes agricoles et alimentaires durables et sains à travers des projets qui concernent Agropolis International, Montpellier Vignes et Vins, l'École vétérinaire de Toulouse.

C'est aussi l'engagement dans la médecine du futur et l'hydrogène vert, pilier extrêmement important dans le cadre de la transition énergétique.

C'est le soutien à une économie plus résiliente, la recherche pour l'industrie du futur, des projets scientifiques en sciences humaines et sociales.

La transformation numérique, je l'ai dit aussi, est un pilier évidemment important qui s'appuie sur l'écosystème académique et économique, l'initiative Occitanie Data, dont nous avons déjà voté le principe de création d'un GIP dans les mois qui viennent, mais aussi des data centers régionaux en Occitanie. Le datacenter régional Occitanie DROcc vient d'être labellisé par le ministère de

l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ce sera un appui là aussi aux différents acteurs de notre territoire.

Enfin, dans le domaine de la transition numérique, le soutien à la pédagogie. La transition écologique et énergétique est bien entendu très fortement portée à la fois dans le CPER et dans le Plan de relance sur la question de la rénovation énergétique de nombreux bâtiments concernés avec des projets à travers toute la région, pas seulement sur les métropoles de Montpellier et Toulouse, mais aussi dans les villes universitaires ; des projets à Sète, à Alès, à Auch et à Albi sont concernés.

Je terminerai en disant donc qu'avec ce protocole de préfiguration du Contrat de plan État-Région et le Plan de relance, nous passons aux actes. La stratégie est posée, les premières actions sont déjà lancées. Le CPER en sera une des plus belles illustrations. Je crois qu'il n'est pas l'heure de tergiverser, mais d'agir et de soutenir très clairement ces projets qui sont attendus par tous les acteurs de notre territoire.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Madame MONESTIER pour cinq minutes, suivie de Monsieur GILLET pour trois minutes s'il vous plaît.

Mme MONESTIER

Madame le Président, chers collègues, en 1945, alors que la France était dévastée et ruinée par la Seconde Guerre mondiale, mais également par les armées d'occupation, le Général de Gaulle s'attachait à la reconstruction de notre pays et, pour ce faire, s'appuyait sur une grande idée défendue par Jean MONNET : planifier les investissements.

Nous sommes 65 ans après et on peut se féliciter que l'État applique encore ce grand principe de planification des investissements. Pour ce faire, il s'appuie sur un partenaire essentiel que sont les régions, en reconnaissant effectivement aux régions la qualité d'assumer à ses côtés les investissements.

Le CPER de 2021-2027 traduira une vision politique qui se déclinera dans un projet de territoire et des engagements financiers. Il constituera le cadre dans lequel sera conduit l'aménagement du territoire régional au cours des six prochaines années. Au-delà des slogans, il devra répondre à une question essentielle : quelle Occitanie voulons-nous en 2027 ? L'enjeu est de taille. Aussi, le protocole de préfiguration soumis à notre approbation est essentiel. Il appelle plusieurs remarques de ma part, d'abord sur la forme, puis sur le fond.

En ce qui concerne la forme : la méthodologie. Pour bâtir ce document, il convenait, à mon sens, de partir des besoins exprimés par les territoires. Cela n'a pas été le cas et nous le regrettons, tout comme nous regrettons également la brièveté de la concertation. Une fois encore, les élus régionaux de l'opposition n'ont pas été concertés ni associés à son élaboration. D'ailleurs, notre

collègue MONTHUBERT tout à l'heure a exprimé le fait que les élus de la majorité avaient été associés longuement à ce projet, ce qui n'a pas été notre cas.

En ce qui concerne le calendrier, puisque le CPER proprement dit sera discuté en 2021, en pleine séquence électorale, pour une adoption prévue à l'automne, il eût été préférable de s'en tenir à l'adoption de l'accord régional de relance 2021-2022 et de faire glisser d'un an l'élaboration du CPER afin de laisser aux nouvelles équipes issues du scrutin de juin 2021 le soin d'exprimer leurs marques.

La troisième remarque porte sur la structuration du protocole. Il s'articule sur deux piliers. Le premier traite du modèle de développement, le second du rééquilibrage de l'aménagement du territoire.

Dans le premier pilier qui s'articule autour de deux objectifs stratégiques, nous sommes surpris de constater que l'objectif de rayonnement précède l'objectif de transition écologique. C'est en contradiction avec le Green New Deal. Ce protocole confirme, Madame le Président, le constat que nous avons dressé lors de la dernière assemblée plénière : vous repeignez en vert pâle les politiques régionales, mais vous n'avez pas une vraie volonté d'engager l'Occitanie sur le chemin de la transition.

Dans le second pilier, nous nous félicitons que notre Collectivité entende enfin agir pour la santé des Occitans, mais déplorons que les villes moyennes soient si peu prises en considération.

En outre, si l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les discriminations constituent de vrais enjeux de société, il n'en est rien dans le CPER dont le but est de planifier des investissements. D'ailleurs, les crédits alloués sont ridicules, comme ceux destinés à la lutte contre la pauvreté.

En ce qui concerne le fond, il y a dans ce protocole des dispositifs de soutien à la transformation, modèle de développement que notre groupe approuve comme il approuve l'accord régional de relance, mais il y a aussi des carences importantes. La première : la filière d'avenir à part entière, la rénovation énergétique, n'est pas considérée avec l'importance qu'elle mérite. Alors que l'État est au rendez-vous, la Région n'inscrit que 10 M€ en faveur du service public régional de rénovation énergétique ; c'est insuffisant et c'est la raison pour laquelle notre groupe a déposé un amendement.

Le soutien aux commerces de proximité figure parmi les priorités, mais sans le souffle nécessaire. C'est pourtant un enjeu majeur, notamment pour les villes moyennes, que la Région entend relever, puisqu'elle crée une foncière dédiée, mais aucun crédit n'est inscrit.

Le réseau routier régional est encore considéré comme négligé. En effet, tout est pour le ferroviaire, alors même que le réseau régional dans notre région est très important.

La santé, enfin, semble avoir été prise en considération à reculons ; alors que l'État affiche 190 M€ de crédits, aucun crédit de la Région n'est indiqué en faveur de la modernisation des hôpitaux, ce qui tend à confirmer, Madame le Président, que votre récente prise de position traduisait vos velléités dans ce domaine plus que votre volonté.

Là où nos divergences sont les plus nettes est en matière de mobilité et d'aménagement du territoire. Vous avez fait de la politique du rail l'alpha et l'oméga de votre action en matière de mobilité, avec les résultats que l'on sait : 65 000 voyageurs quotidiens dans nos TER alors que nous versons 800 000 € chaque jour à la SNCF pour faire circuler des trains que nous achetons et mettons à sa disposition. Il est certes nécessaire d'investir dans le ferroviaire, notamment en faveur du fret, mais pas à n'importe quel prix et pas non plus en négligeant les investissements en faveur du réseau routier.

De même, vous avez fait le choix, en matière d'aménagement du territoire, de vous appuyer sur les métropoles, les bourgs-centres et les PNR, oubliant par là même les villes moyennes. On cherche désespérément les mesures dédiées à ces villes d'équilibre qui forment l'armature urbaine de l'Occitanie. Les villes moyennes auront été les angles morts de votre politique. Le protocole de préfiguration du CPER n'augure pas d'un changement de paradigme et notre groupe le regrette profondément.

Notre projet pour l'Occitanie est bien différent...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure, vous avez déjà dépassé d'une minute, je n'ai pas été vigilante.

Mme MONESTIER

Nous voulons une Région résiliente, anticipatrice, inclusive, attractive, sobre et protectrice quand vous vous attachez avant tout, Madame le Président, à positionner notre Région sur des podiums européens qui n'ont aucun sens et à ouvrir le robinet à subventions.

Notre vision diffère aussi profondément de celle de vos alliés écologistes qui veulent une région malthusienne et décroissante. Disons-le sans détour, elle est incompatible avec celle de l'Extrême droite qui rêve d'une Région forteresse tournant le dos à l'Europe.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur GILLET pour trois minutes, s'il vous plaît.

M. GILLET

Madame la Présidente, chers collègues, bien que nous soyons habitués depuis bientôt six années à lire vos rapports creux et vos discours plus démagogiques et électoralistes les uns que les autres, je dois avouer ne jamais m'y faire. La préparation d'un contrat de plan Etat-Région devrait faire place au sérieux, à la rigueur, à l'ambition et aux actions concrètes, mais ce protocole de préfiguration d'un contrat de plan Etat-Région est une preuve de plus, s'il en fallait une, non pas de votre compétence, non, mais de votre manque d'ambition et, pire que tout, de votre capacité à tenter de tromper les électeurs et les endormir.

Votre empressement à présenter ce contrat de préfiguration à la veille des élections alors que ce CPER ne sera signé qu'avec la prochaine majorité est également une preuve de l'utilisation que vous faites de ce dossier.

Alors qu'un contrat de plan État-Région constitue un outil de développement important entre l'État et la Région pour la mise en œuvre de projets structurants, vous réussissez à pondre un rapport plein de belles paroles, mais dépourvu de concret. En relisant une dernière fois hier soir ce rapport pour m'assurer de ne pas avoir rêvé, j'ai eu l'impression d'entendre notre président de la République nous annonçant son référendum sur le climat ; une énième manœuvre électorale.

Protéger notre planète, qui serait contre ? Les mots ne font pas les actes. Il en est de même pour ce rapport que vous nous présentez :

- « Investir tous les relais de croissance ». Oui, qui serait contre ?
- « *Faire de l'Occitanie une région exemplaire* ». Oui, qui serait contre ? Il y a d'ailleurs du travail en la matière vous concernant.
- « *Agir pour la santé des Occitans* ». Oui, qui serait contre ?
- « *Favoriser l'accès à l'enseignement* ». Oui, qui serait contre ?

Je pourrais continuer ainsi de très longues minutes, mais je vais vous l'épargner. Des paroles, toujours des paroles !

Fixer des objectifs, fixer des stratégies et des axes, c'est le rôle même d'un plan Etat-Région, me direz-vous, mais oser présenter un accord de préfiguration aussi creux et aussi imprécis alors que nous parlons de 5,7 Md€, c'est, à votre image, un pur outil de communication retouché, à n'en pas douter, par votre directeur de campagne, pardon, par votre directeur de cabinet ; 5,7 Md€, rien que cela ! Enfin, pas tout à fait, car comme à votre habitude, les plans se succèdent, les crédits sont fléchés, re-fléchés et quand vous mettez un euro sur la table, vous réussissez à annoncer, Madame la communicante, 3 € à travers des plans successifs annoncés en grande pompe. Les électeurs sont trompés. La presse reprend béatement vos communiqués via un copier-coller et les élus de votre majorité, ainsi que les « Macron compatibles » ici présents qui n'ont jamais lu aucun dossier en entier, votent sans même savoir ce qu'ils votent.

Ah oui, vous n'êtes pas une incompetente, Madame la Présidente, vous êtes même une experte en tromperies. Heureusement, votre règne arrive à sa fin et nous aurons, nous, élus du Rassemblement National, l'occasion de renégocier ce contrat de plan Etat-Région à notre élection en juin prochain et serons en capacité de présenter des priorités plus concrètes et des actions lisibles et visibles par les habitants de notre région. Merci.

LA PRÉSIDENTE

Je veux juste rappeler quelques éléments sur la question du CPER.

Le calendrier en est fixé par le Gouvernement ; nous n'avons pas le choix du calendrier, c'est obligatoirement ce calendrier-là.

C'est également le Gouvernement qui choisit les thématiques et nous n'avons pu le faire plier que sur un sujet, celui des transports. Au début, le Gouvernement ne proposait pas la question des transports et il y a eu une position commune de l'ensemble des Régions pour qu'elle y soit. Beaucoup de vos remarques devraient donc être faites par écrit à M. le préfet de région.

En ce qui concerne la question des crédits de la Région, tout d'abord je vous rappelle que la Région participe au-delà du montant mobilisé par l'État, sachant que pour l'État, il y a des crédits valorisés. Quand nous, nous allons pouvoir ajouter les crédits valorisés, cela va augmenter encore notre participation.

De plus, nous avons vu comment se déroulaient, sur le dernier CPER, les participations de l'État. Cela fait maintenant plusieurs décennies que les participations de l'État signées ne sont pas honorées. Moi, je ne suis pas favorable à ce que les participations de la Région soient maximisées, même si je partage la nécessité d'augmenter de façon significative les crédits sur la rénovation énergétique. Je préfère que nous les mettions dans nos budgets dans des politiques librement définies plutôt que de les mettre sur des politiques d'État, car quand il va y avoir le non-engagement des crédits de l'État, nos partenaires, cela peut s'entendre, vont dire que les crédits de la Région, qui sont très importants, ne sont pas encore consommés et nous allons donc devoir nous substituer à des crédits de l'État sur des politiques décidées par l'État et qui peuvent ne pas correspondre à nos priorités.

C'est pourquoi je ne suis pas favorable aux deux amendements, non pas sur le fond, mais sur la stratégie, car si nous augmentons les crédits sur le SPIRE ou sur la question des quartiers de la politique de la ville - clairement, je pense qu'en effet nous mettrons des financements bien supérieurs à ce qui est contractualisé -, je souhaite que ce ne soit pas fait en substitution de crédits de l'État non engagés. Certains d'entre nous ont une grande expérience des contrats de plan et force est de constater qu'il y a à chaque fois dans les CPER non-respect de la part de l'État des sommes allouées. Preuve, par exemple, la question du routier avec le transfert sur les deux prochaines années d'engagements de l'État qui n'ont pas été respectés dans ces CPER. Il n'y a pas un euro de plus, pas un kilomètre de plus.

C'est pourquoi je ne partage pas la stratégie sur les amendements, car si nous mettons des crédits supérieurs de la Région, quand l'État ne tiendra pas ses engagements financiers, les partenaires qui ont connaissance de ces sujets vont nous demander, à nous, de compenser l'État.

Par exemple, sur la question du SPIRE sur la rénovation énergétique, si nous partageons l'objectif général, en revanche sur les modalités d'application nous ne partageons pas certains aspects. Sur la question des politiques de la Ville, nous préférons que certaines priorités soient mises en avant plutôt que celles fixées par l'État.

C'est pourquoi je pense qu'il ne faut pas que les Régions, de façon globale, donc la région Occitanie, mettent tous leurs crédits dans le cadre d'une contractualisation CPER, sinon nous allons nous lier à ces politiques qui sont définies par l'État et qui ne sont pas celles que la Région voudra.

Sur la question de la santé, il faut se parler clair : quand on demande au ministère de la Santé si ses crédits vont sur les hôpitaux, nous n'avons pas de réponse ; il n'y a pas de réponse, on ne sait pas si c'est de l'immobilier ou de l'équipement hospitalier. On nous dit que ce sera certainement la question hospitalière, mais nous n'en sommes pas sûrs. C'est ainsi que cela fonctionne, mais nous n'allons pas revenir sur les dysfonctionnements du ministère de la Santé. La semaine dernière, j'ai moi-même appelé le directeur de l'ARS et lui ai dit qu'on lisait qu'à la rentrée de janvier il devrait y avoir des tests dans des lycées, mais que nous n'en avons pas la liste et que nous avons besoin de le savoir pour que nos agents des lycées organisent ces tests dans les lycées. Or, je reçois à l'instant un texto du directeur de l'ARS qui me dit que ce sont les DASEN, donc les directeurs académiques départementaux, qui vont organiser cela lycée par lycée. Il reste la journée de demain et la première semaine de la rentrée scolaire pour réaliser tout cela dans 31 lycées ! C'est cela, le fonctionnement.

Moi, je ne veux pas que nous soyons pieds et poings liés par des politiques qui ne nous correspondent pas et où nous nous positionnons en substitution de l'État. Cela a été beaucoup trop le cas.

Je le redis, sur la question des quartiers de ville et celle de la rénovation énergétique, je pense que la Région dans les prochaines années va mettre bien plus que ce à quoi elle s'est engagée.

Sur la question de la santé, je pense en effet qu'aujourd'hui, face à cette question d'épidémies qui malheureusement vont se renouveler, les Régions doivent prendre en compte la question de l'opérationnalité. Les dysfonctionnements que nous avons vécus sur les masques, les dysfonctionnements que nous vivons encore aujourd'hui sur la question des tests et sur la question de la vaccination se reproduisent. Il y a un dysfonctionnement majeur. Il faut que nous connaissions les règles du jeu.

La problématique sur la santé est qu'une expérimentation est peut-être prévue dans la loi 4D, mais cette loi n'est pas encore rédigée. Ils sont en train de la mettre en œuvre.

En revanche, quand nous finaliserons le contrat de plan, c'est-à-dire d'ici le mois d'octobre 2021, nous devrions normalement, avoir ce texte de la loi 4D, auquel cas nous verrons bien quelles sont les possibilités d'intervention de la Région et il sera toujours temps de compléter des crédits de la Région.

Voilà les éléments que je souhaitais porter à votre attention.

Nous allons maintenant passer au vote sur les amendements.

2020-AP-DEC/03 - Amendement n° 1 (groupe UEDC)

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		13		26		2	41
Contre	51	1	16		36	6	110
Abstention		6				1	7

NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NM : 1 CONTRE : A. LANGEVINE

6 ABSTENTIONS : P. CASES, N COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE, S. REGOURD et M.PIQUE

*NI : 2 POUR : E. CRENNE et M. MARTIN

6 CONTRE : L. HOANG NGOC, G. SERIEYS, D, SATGE, N.MINA, MD BAGUR et F.LOPEZ

1 ABSTENTION : JC. SELLIN

L'amendement est rejeté.

2020-AP-DEC/03 - Amendement n° 2 (groupe UEDC)

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour				26		0	26
Contre	51	1	16		36	5	109
Abstention		19				4	23
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NM : 1 CONTRE : A. LANGEVINE

*NI : 5 CONTRE : E,CRENNE, D. SATGE, N.MINA, MD BAGUR et F.LOPEZ

4 ABSTENTIONS: L. HOANG NGOC, M. MARTIN,JC. SELLIN et G. SERIEYS

L'amendement est rejeté

Je vous propose donc de passer au vote sur le Rapport n° 3 - Protocole de préfiguration du CPER 2021-2027 et de l'accord régional de relance Etat-Région 2021-2022.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	7	16	26		3	103
Contre						6	6
Abstention		13			36	0	49
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NM : 7 POUR : P. CASES, N COSSANGE, JL GIBELIN, Y.GUINLE,

A. LANGEVINE, S. REGOURD et M.PIQUE

*NI : 3 POUR : L,HOANG NGOC, D. SATGE et F. LOPEZ

6 CONTRE : E. CRENNE,M. MARTIN, JC. SELLIN, G SERIEYS, N.MINA et MD BAGUR

Le rapport est adopté.

Nous passons au module n° 3 sur le Pacte vert.

Module 3 - Pacte Vert

2029/AP-DEC/04 - La Région, autorité de gestion du programme FEDER-FSE+ Occitanie 2021-2027

2020/AP-DEC/05 - Actions régionales en faveur de la transformation, de la souveraineté et de la relocalisation

2020/AP-DEC/06 - Dispositif régional en faveur des mobilités cyclables

2020/AP-DEC/14 - Protocole relatif à la gouvernance et au financement des lignes de desserte fine du territoire

2020/AP-DEC/07 - Plan d'actions régional zéro déchet plastique ultime en 2030

2020/AP-DEC/08 - Plan d'adaptation au changement climatique pour mieux protéger les populations, les biens et la nature

C'est M. le vice-président CROS qui présentera le rapport n° 4 sur les autorités de gestion des programmes européens.

Il y a aussi les actions régionales en faveur de la transformation, de la souveraineté et de la relocalisation, le dispositif régional en faveur des mobilités cyclables, ainsi que le protocole sur les nouvelles lignes de desserte fine du territoire. Monsieur le vice-président GIBELIN présentera ces rapports 6 et 14.

Il y a aussi les rapports sur le zéro déchet plastique ultime et le plan d'adaptation aux changements climatiques pour mieux protéger les populations.

Sur ces rapports 5, 7 et 8 que vous avez pu voir dans les commissions, je rappellerai que sur le rapport 5, nous mettons en place une foncière agricole et je rappelle que la Région pourra, en lien avec la SAFER, acheter des terres agricoles et les porter jusqu'à 10 ans. Il y aura des loyers modiques pour l'installation de jeunes agriculteurs et à l'issue des 10 ans, ou avant si les agriculteurs le souhaitent, ils pourront nous acheter ces terres. Cela permettra des charges moins lourdes en début d'installation pour nos jeunes agriculteurs, mais ce sera aussi un outil efficace contre l'explosion des prix dans le foncier agricole, vu la demande dans notre Région.

Je ne reviens pas sur l'Agence régionale des investissements stratégiques, j'en ai parlé lors de la dernière assemblée plénière. La Région en est actionnaire. C'est le cas déjà dans Occitanie Protect pour les masques et ce sera le cas dans quelques semaines avec une filiale de Schlumberger pour la réalisation d'un électrolyseur à hydrogène à partir de l'électricité verte sur Port-La-Nouvelle.

Nous avons mis en place un outil de restructuration commerciale et artisanale, FOCCAL, inspiré de l'expérimentation que nous avons menée avec le Parc naturel régional des Grands Causses et qui permet de favoriser le maintien ou l'installation du commerce et de l'artisanat de proximité en étant propriétaire du fonds des immeubles à finalité commerciale et, ainsi, d'avoir une action sur le montant des loyers.

Une foncière des Pyrénées permet de développer des hébergements innovants et écoresponsables et de pouvoir, à terme, traiter toute la question des copropriétés. Nous avons besoin de cet opérateur. « Éviter, réduire et compenser », c'est faire en sorte de pouvoir en premier rénover les

bâti existants et d'utiliser, par exemple, des friches. Cela correspond à notre dispositif « friches » où il y a eu plusieurs appels à projets et plus de 50 projets sélectionnés. Quand on ne peut pas éviter une construction, il s'agit de faire en sorte que l'impact sur l'imperméabilisation des sols soit le plus faible. Bien entendu, il y a aussi la question de la compensation.

Il y a bien sûr un plan plastique, car nous voyons toute la pollution générée par le plastique sur la faune et la flore et il est nécessaire d'agir aussi dans le cadre du Plan régional d'action pour l'économie circulaire. Nous sommes sur un zéro plastique à usage unique, un zéro plastique dans l'environnement, 80 % de déchets plastiques recyclés et 20 % de déchets plastiques valorisés en énergie. Plusieurs actions sont proposées : lancer un appel à projets « développement de la vente en vrac et de la consigne » afin de faire émerger en Occitanie des projets de transition vers un nouveau mode de consommation, mais aussi la mise en œuvre de démonstrateurs pour capter les microplastiques des cours d'eau afin de développer des solutions de réduction de la pollution plastique des cours d'eau du littoral. Il s'agit aussi de pouvoir accueillir en Occitanie des unités industrielles pour le recyclage des plastiques et pour la consigne. Il s'agit également d'établir un annuaire des fournisseurs offrant des solutions alternatives aux plastiques conventionnels pour les achats publics et ainsi réduire l'usage du plastique dans nos commandes publiques.

Notre rapport n° 8 est le plan d'adaptation au changement climatique pour mieux protéger les populations, les biens et la nature. Nous l'avons annoncé lors de la précédente assemblée plénière, sur la question des actions de sécurisation des populations il y a bien entendu à prendre en compte tout le volet des épisodes climatiques violents. Nous avons donc proposé que sur les sept prochaines années, 200 M€ soient mobilisés, en lien avec le CPER, mais aussi avec les programmes européens (Guillaume CROS y reviendra) sur la question de l'anticipation et de l'adaptation, la question de l'aménagement, de la reconstruction et de la réparation, mais aussi pour favoriser l'innovation et la coopération, l'action de tous les acteurs. Ce, par une structure de dialogue et de concertation qui permettra de regrouper des acteurs qui existent déjà au sein d'un Parlement du climat, par la mise en place des contrats territoriaux uniques au service de l'adaptation aux changements climatiques.

C'est également, comme nous nous y sommes engagés auprès de la Convention citoyenne d'Occitanie, mettre en place un débat citoyen sur la prévention et la protection des populations face aux enjeux climatiques.

C'est aussi tout le soutien de la Région à des projets qui renforcent la sécurité civile, mais également le déploiement, sur l'ensemble du territoire régional, de cellules d'assistance technique pour la gestion des sols qui pourront être hébergées au sein de nos Maisons de la région, en complémentarité avec les intercommunalités, ce qui permettra d'avoir un conseil de très bon niveau sur cette nécessité d'avoir un « zéro artificialisation nette ».

Je n'irai pas plus loin, je ne vais pas développer toutes les actions, vous avez pu en prendre connaissance.

Je demande à monsieur le Vice-président CROS de bien vouloir présenter le quatrième rapport, puis le Vice-président GIBELIN présentera les rapports 6 et 14.

M. CROS

Merci, Madame la Présidente. La délibération qui vous est soumise aujourd'hui vise à proposer, sur la base des projets de règlements sur lesquels il y a eu accord lors des négociations de trilogue, la candidature de la région Occitanie pour assumer le rôle d'autorité de gestion du programme FEDER-FSE+Occitanie 2021-2027.

Depuis 2014, les Régions françaises sont autorités de gestion des fonds européens, vous le savez. Sur la période 2014-2020, la région Occitanie a ainsi géré près de 2,8 Md€ au bénéfice direct des territoires, dont 918 M€ sur la partie FEDER-FSE-IEJ.

La région Occitanie s'est attachée, tout au long de la programmation 2014-2020, à faire la preuve de la valeur ajoutée de la gestion des politiques de cohésion par la Région, une gestion synonyme de proximité, de réactivité et de visibilité de l'action de l'Europe sur nos territoires. À ce jour, plus de 88 % des crédits européens FEDER-FSE ont été consommés, soutenant ainsi plus de 2 Md€ d'investissements sur le territoire régional. Nul doute que l'ensemble des enveloppes sera ainsi consommé sur cette programmation.

Je tiens donc ici à remercier l'ensemble des équipes de la direction Europe pour leur engagement et leur mobilisation.

Le calendrier européen ayant pris du retard, nous travaillons sur la base d'estimations calculées par l'État et basées sur le poids que représentent les programmes actuels dans l'enveloppe FEDER-FSE de la France. Ainsi donc, des estimations établissent une enveloppe pour la région Occitanie qui avoisinerait un peu plus de 826 M€ contre 918 M€ pour la précédente programmation, soit une baisse d'environ 10 %.

En matière d'objectifs stratégiques pour la période 2021-2027, la Commission européenne a souhaité que les politiques de cohésion soient dans la droite ligne du Pacte vert européen pour une Europe plus sociale, plus proche des citoyens, plus verte et en orientant au minimum 30 % des financements européens sur la transition énergétique et écologique.

Anticipant la désignation comme autorité de gestion du programme FEDER-FSE-Occitanie 2021-2027, la région Occitanie a donc entamé depuis décembre 2019 l'exercice de rédaction de ce programme. Des rencontres avec le partenariat ont été menées avant la crise de la Covid-19 et une vaste consultation numérique auprès de 9 000 structures a été organisée.

Ces consultations ont permis de dégager les bases d'une stratégie d'intervention articulée autour de deux piliers majeurs, en cohérence bien sûr avec le SRADDET et Occitanie 2040 :

- Tout d'abord, la nécessité de favoriser un nouveau modèle de développement à même de répondre à l'urgence climatique, mais également aux conséquences de la crise sanitaire que nous traversons.

- Ensuite, la promotion d'un rééquilibrage territorial garantissant à toutes et à tous un égal accès aux services de proximité et à l'emploi et un développement harmonieux des territoires pour lutter contre les disparités régionales et éviter les effets de concentration.

Ces deux piliers seront ensuite déclinés selon cinq priorités :

- soutenir la relance économique et encourager la transformation vers une économie intelligente et innovante ;
- agir face à l'urgence climatique et pour une économie décarbonée ;
- favoriser la formation au plus près des territoires ;
- former et accompagner pour favoriser le parcours vers l'emploi et la création d'activités ;
- promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources.

Ces priorités sont ensuite traduites en interventions : par exemple, la recherche sur les nouvelles énergies comme l'hydrogène, la rénovation énergétique des bâtiments publics et du logement social, la préservation du littoral, les mobilités douces, urbaines et voie verte, le développement de l'économie circulaire ou encore l'augmentation des places des formations médicales ou paramédicales.

Sous réserve de la publication des règlements européens sur la politique de cohésion, le projet de programme sera ensuite présenté à la prochaine assemblée plénière, puis transmis à la Commission européenne.

Vous l'aurez compris, la région Occitanie est pleinement engagée pour former un tandem fort avec l'Europe, tandem aujourd'hui indispensable pour répondre à l'urgence climatique, à l'urgence économique et sociale, tandem indispensable également pour être au plus proche des réalités des habitants et des territoires de notre région et répondre au mieux aux défis climatiques.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Très bien. Je vais passer la parole à M. le vice-président GIBELIN qui va nous présenter les rapports 6 et 14.

M. GIBELIN

Merci, Monsieur le Président, Madame la Présidente.

Oui, rapidement quelques éléments de présentation sur ces deux rapports, évidemment très importants nous semble-t-il.

D'abord, le Plan vélo. Ce Plan vélo est une étape tout à fait importante dans les mobilités à l'échelle de la région. Il fait suite à une journée importante qui s'était tenue en février dernier à la Région avec des représentants de tous les départements et de l'ensemble des associations directement intéressées par le vélo. Il fait suite à de nombreuses questions venues dans les comités départementaux des mobilités. C'est donc bien un Plan qui est une réponse aux attentes du

territoire et c'est en ce sens qu'il a été monté. Je veux remercier et saluer le travail de qualité des services de la Région en la matière.

Ce Plan permet d'avancer sur un certain nombre de propositions concrètes en mettant en œuvre des dispositifs et des compétences prévus dans la loi LOM pour les régions, en particulier une intervention et un soutien sur le montant des travaux pour les infrastructures de pistes cyclables pour être dans la relation domicile-travail, sachant qu'avec toutes les avancées réalisées avec l'aide à l'acquisition du vélo à assistance électrique, des distances de 5 à 10 km deviennent tout à fait praticables et rendent nécessaire d'améliorer l'aspect des pistes cyclables. Ce, tout en insistant sur le cyclotourisme, puisque notre région a cette capacité de bénéficier et déployer du cyclotourisme. Il y a donc des propositions d'aides sur ces deux aspects.

Il y a évidemment, parce que l'intermodalité est au cœur de la prise en compte des questions de mobilité, toute la question de la complémentarité entre le vélo et le réseau LIO, que ce soit le réseau LIO ferroviaire ou le réseau de cars, avec en particulier un travail très insistant auprès de Gares et Connexions pour une mise en action rapide d'une mesure pour avoir un accès à vélo et des stationnements sécurisés des vélos en gare. Il y a donc, de ce point de vue, des propositions concrètes.

Il y a aussi les différents services autour du vélo ; je ne les développe pas.

Il y a l'aide à l'achat de vélos et l'écochèque. Je veux insister sur deux dispositifs : l'aide à l'achat du vélo pliant en contrepartie d'un abonnement à Fréquencio de 12 mois qui permet l'emport dans des conditions beaucoup plus acceptables du vélo dans le train ; l'aide à l'achat d'un vélo adapté pour les PMR, concrétisation de l'engagement vis-à-vis des personnes à mobilité réduite, disposition évidemment tout à fait importante de la Région.

Voilà donc pour ce premier rapport qui est un plan vélo tout à fait original qui concrétise cette démarche d'avoir une diversité sur les questions de mobilité.

Quelques mots du rapport 14 sur le protocole relatif à la gouvernance des lignes de desserte fine du territoire. Florence BRUTUS l'avait un peu évoqué rapidement tout à l'heure, mais je veux revenir sur quelques aspects.

La Présidente a eu l'occasion, à de nombreuses reprises, d'insister sur notre engagement vis-à-vis du réseau ferroviaire. Eh oui, nous, nous sommes convaincus que l'investissement sur le réseau ferroviaire est un élément tout à fait important qui permet le développement des transports en commun. Cela a été rappelé tout à l'heure, nous sommes la seule Région qui ait vu la fréquentation dans les TER augmenter, y compris dans cette année compliquée. Il est donc important d'avoir une démarche vis-à-vis de ces lignes de desserte fine du territoire. Vous savez notre attachement au fait qu'elles ne soient pas appelées « petites lignes », car elles desservent des territoires importants de la région. Je pense qu'un certain nombre d'habitantes et d'habitants de ces territoires n'accepteraient pas, à juste titre, d'être considérés comme des petites gens desservis par des petites lignes. Il est donc vraiment important d'avancer sur ce renouvellement.

La Région, par l'intermédiaire de la présidente Carole DELGA, a eu l'occasion d'annoncer un engagement fort avec les 800 M€ proposés dans le cadre d'un plan qui nécessiterait 1,4 Md€, voire probablement d'ailleurs 1,5 Md€. Évidemment, annoncer cela, c'est interpeller l'État pour lui demander d'être autour de la table, puisqu'il est responsable et propriétaire de cette infrastructure qu'il délègue à SNCF Réseau. C'est une façon de faire pression, cela a été rappelé. Elle avait évidemment l'intention de le redire au Premier ministre la semaine prochaine et elle le lui dira dans la visio que probablement ils auront ensemble, car l'État doit être au rendez-vous. Elle nous a chargés, les services et moi-même, de continuer les négociations avec le préfet PHILIZOT sur ces différents aspects et nous aurons de nouveau des rencontres.

Dans ce cadre, nous avons avancé aussi pour traiter de manière spécifique les lignes du Massif central, le Cévenol et l'Aubrac, parce qu'elles sont interrégionales et nécessitent donc aussi l'engagement de la région Aura et un engagement plus important encore de l'État, puisque l'État, propriétaire de ce réseau, sur le reste des lignes ne s'engage qu'à 33 % en moyenne, ce qui est évidemment notoirement insuffisant, nous l'avons dit et je veux ici le répéter avec beaucoup de détermination.

Concernant les trois groupes qui ont été proposés par l'État, en réalité il y en avait quatre, puisque dans un groupe l'État nous proposait d'avoir des lignes que nous pouvions considérer comme n'étant plus des lignes ferroviaires. Bien entendu, la majorité régionale refuse de déqualifier de lignes et de les sortir du réseau ferroviaire. Je le précise, car toutes les régions ne font pas ce travail et c'est évidemment un choix tout à fait politique de notre part.

Sur les trois groupes, donc, il y a :

- Un groupe avec des lignes que l'État reprendrait à son compte, à savoir une petite partie des lignes TER, évidemment très en dessous de ce qu'il faudrait par rapport aux lignes de liaison d'équilibre des territoires.
- Les deux lignes identifiées 100 % Région ne sont pas aujourd'hui circulées, deux lignes que la direction de SNCF Réseau ne voulait pas rouvrir et sur lesquelles elle ne voulait pas remettre de voyageurs, deux lignes sur lesquelles la Région finance à 100 % les études et les travaux préparatoires, ce qu'elle continue à faire dans la perspective d'accélérer le calendrier, car il est important qu'il y ait à nouveau des trains et des voyageurs entre Montréjeau et Luchon et entre Alès et Bessèges ; nous sommes déterminés à ne pas lâcher sur ce point.
- Sur les autres, l'État aujourd'hui annonce une participation de 33,2 %, le reste étant pour la Région.

C'est une étape très importante pour le maillage du territoire de la Région et je vous remercie de votre attention. Bien entendu, il nous paraît très important de voter ces deux rapports.

M. CODORNIU

Merci, Messieurs les Vice-présidents. On peut vous applaudir pour la présentation des rapports 4 et 6 et 14 et votre expertise.

Un amendement a été déposé par le groupe Nouveau Monde. Nous avons également un vote par division sur les rapports 5 et 8.

Je vous propose d'engager la discussion avec Mme la vice-présidente Florence BRUTUS pour cinq minutes, suivie de M. COSSANGE pour trois minutes.

Mme BRUTUS

Merci, Monsieur le Président. Je souhaite revenir sur la création des cinq nouveaux outils dans le cadre de nos actions régionales en faveur de la transformation, de la souveraineté et de la relocalisation.

La région Occitanie a construit avec l'ensemble des acteurs publics et privés et les citoyens un nouveau modèle de développement pouvant amener des réponses fortes à l'urgence climatique et un rééquilibrage territorial pour renforcer l'égalité. En ce sens, l'Occitanie prépare l'avenir. Il s'agit bien pour nous de réfléchir au monde d'après et de construire cet avenir, mais également de répondre aux défis de la relance de l'économie, de la justice sociale et du changement climatique. Nous devons être la Région des solutions. Nous sommes ici sur les fondamentaux de notre action engagée depuis le début du mandat, à savoir être une Région stratège qui s'inscrit dans la coconstruction, le partenariat, le respect des autres et qui dote l'Occitanie d'un projet partagé préparatoire préparant l'avenir pour offrir aux générations futures une vraie qualité de vie en visant nos deux objectifs de rééquilibrage territorial et de changement de modèle.

Une Région actrice aussi qui apporte des solutions concrètes pour réussir ensemble ce projet d'avenir partagé et qui accompagne les territoires pour améliorer le quotidien de ses habitants en adaptant et en développant ses politiques publiques.

Pour les Radicaux de Gauche, nous saluons notre action et notre capacité à passer des idées à l'action. Il ne s'agit pas seulement d'énoncer des objectifs, il s'agit aussi de mettre des outils en place au service des territoires et de ses habitants.

La question de l'aménagement et de l'utilisation du foncier est primordiale. Aménager un territoire, c'est rechercher un équilibre entre les agriculteurs qui exploitent la terre, les habitants qui aspirent à une bonne qualité de vie et les acteurs économiques et institutionnels qui participent au développement du territoire. Ces cinq outils vont contribuer à cet aménagement harmonieux.

Ces nouveaux outils opérateurs créés au sein de l'Agence régionale de l'aménagement et de la construction (ARAC) diffèrent les uns et les autres dans leur objet : la logique d'intervention, la maturité, le marché auquel ils s'adressent, les partenaires et co-investisseurs. Cette approche donne du sens et de la visibilité, à la fois aux investisseurs, aux territoires et aux bénéficiaires.

La Foncière agricole accompagnera les agriculteurs dans la mise en œuvre de leurs projets économiques, notamment en faveur d'une agriculture durable, viable et vivable. La crise sanitaire a rappelé l'importance de la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et du maintien d'une agriculture forte et qualitative. Dans ce contexte, la préservation des terres agricoles est essentielle et cette Foncière y contribuera largement.

L'Agence régionale des investissements stratégiques (ARIS) facilitera les relocalisations et les localisations dans les secteurs stratégiques et nous permettra d'atteindre l'autonomie et la souveraineté régionales. Nous devons faire face aux risques de plus en plus palpables d'une dégradation de l'emploi. Face à cette situation, nous agissons.

Notre outil de restructuration commerciale et artisanale, FOCCAL, s'inscrit en faveur de la vitalité des centres-villes, des villes petites et moyennes et des bourgs-centres. Nous luttons contre le phénomène de dévitalisation des centralités urbaines et nous devons être aux côtés des territoires sur cette problématique.

La foncière des Pyrénées participera, elle, au développement d'hébergements innovants et écoresponsables. Le secteur du tourisme est l'un de nos secteurs économiques clés. Il requiert toute l'attention de la Région et nous nous engageons ici dans l'accélération de la mutation du secteur vers le tourisme durable.

L'opérateur « éviter, réduire, compenser » favorisera les aménagements à moindre impact sur la biodiversité. Comment ? Par la prise en compte de l'environnement dans la programmation afin que cet aménagement soit le moins impactant possible pour cet environnement. Nous faisons de l'accueil durable une priorité.

Alors oui, le groupe des Radicaux s'inscrit dans cette action que nous menons collectivement. Ces outils sont la traduction concrète et opérationnelle des orientations de notre vision sur le terrain, ce qui implique de faire évoluer nos dispositifs et nos aides financières. Nous portons un modèle d'aménagement qui garantit une gestion économe de l'espace et de l'égalité des territoires. Il n'y aura pas de territoires oubliés, de territoires délaissés. Nous devons contribuer à cet objectif collectif et inclusif du bien-être de nos populations.

Madame la Présidente, notre Groupe votera ce rapport.

M. CODORNIU

Très bien. La parole est à Monsieur COSSANGE, suivi de Monsieur FRANCIS, de Monsieur BOURGI et de Madame JAMET.

M. COSSANGE

Madame la Présidente, chères et chers collègues, durant ce mandat la Région aura eu le développement durable pour préoccupation constante et cela se concrétise encore aujourd'hui par le développement des nouveaux axes du Pacte vert parmi lesquels le développement de la mobilité durable, la préservation des lignes de trains de desserte fine indispensable à un aménagement équilibré des territoires ou encore la protection des populations face aux événements climatiques alors que l'Occitanie paie chaque année un lourd tribut humain, économique et matériel face à ces phénomènes destructeurs.

Parce qu'il ne peut pas exister de développement durable sans une action résolue en faveur de la création d'emplois pérennes et de proximité, sont mis au cœur de ce Pacte vert des enjeux de

transformation des pratiques de production, de souveraineté et de relocalisation. Pour cela, la Région fait le choix de se doter de cinq nouveaux opérateurs qui seront les bras armés de la relance en Occitanie dès 2021. Ils seront mis au service de l'installation des agriculteurs, de l'indépendance et de l'autonomie stratégique du secteur industriel, du maintien de l'installation du commerce et de l'artisanat dans les centres-villes, du tourisme écoresponsable.

La majorité régionale prend ses responsabilités pour faire redémarrer l'économie sans jamais rogner sur ses exigences sociales et environnementales pour le monde d'après.

Face à la déferlante de plans de licenciements, face aux menaces de délocalisations ou de ventes à la découpe des outils de production, tout ce qui concourt à la création et à la sécurisation de l'emploi local aura notre soutien. De ce point de vue, le gouffre est béant avec la politique conduite par Emmanuel Macron et son gouvernement, ardent promoteur du laisser-faire libéral et des cadeaux sans contrepartie au patronat et à la finance. D'ailleurs, nous soutenons les deux propositions de loi qui ont été déposées par des parlementaires communistes et qui sont en rupture avec ces orientations :

- La taxation des géants du numérique dans les mêmes proportions que les commerçants et artisans ; alors que les GAFAM accumulent une fortune colossale et tirent profit de la crise Covid, les mettre à contribution est un impératif de justice sociale.
- La proposition de création d'un fonds de soutien territorialisé pour le versement d'aides aux commerces de centres-villes et centres-bourgs. Ces aides, alimentées par la taxation au kilomètre des livraisons liées au commerce électronique, favoriseraient les circuits courts.

Alors que le gouvernement a la main qui tremble face à l'urgence de la situation économique, faisons monter l'exigence d'autres choix politiques, continuons à démontrer à l'échelle locale et régionale qu'il est possible d'agir autrement. Nous pensons que les attentes des habitants d'Occitanie, plongés dans les conséquences désastreuses de la gestion gouvernementale de la crise sanitaire, ne sont pas celles de concours d'éloquence ni de postures, mais que leurs élus se retroussent les manches et agissent pour le bien du plus grand nombre.

Si certains préfèrent faire le pari d'un échec de cette majorité régionale, les communistes sont au clair sur leur motivation : celle de l'humain d'abord. Nous soutiendrons la mise en œuvre du Pacte vert élaboré dans la diversité des composantes de la majorité.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci. La parole est à M. Joseph FRANCIS pour cinq minutes.

M. FRANCIS

Merci. Madame la Présidente, mes chers collègues, la région Occitanie a hérité des deux contrats de gestion des fonds Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées 2014-2020 qu'elle vient d'achever. Elle est candidate, c'est naturel, à être l'autorité de gestion du programme 2021-2027.

Je voudrais d'abord, en Européen convaincu, vous parler un peu des objectifs stratégiques fixés par l'Europe. Les mots ont un sens. L'Europe se veut intelligente, mais elle peine à lancer des grands projets structurants et plus particulièrement sur les technologies du futur. Il y a plus de vingt ans, Michel ROCARD proposait un emprunt au niveau de l'Europe de 1 000 Md€ pour des projets structurants. Lettre morte ! Nous sommes loin derrière les États-Unis et la Chine.

L'Europe a montré son absence en matière de gestion du flux migratoire et la crise de la Covid. Elle n'a existé que par l'euro, sauveur des échecs nationaux, par la politique des *easy quantities* depuis la crise des *subprimes* accentuée par la crise sanitaire.

L'Europe se veut connectée. Notre Région est le symbole flagrant de l'échec avec les zones blanches et des transports. La LGV attendra !

L'Europe se veut sociale. Elle ne le sera que quand elle aura effacé les disparités sociales par l'harmonisation des charges sur le travail et l'harmonisation fiscale.

Vous fixez, Madame la Présidente, cinq priorités que vous déclinez sous forme d'objectifs stratégiques. Vous citez des principes généraux que vous considérez comme des exemples : recherche de nouvelles énergies (hydrogène, vert, etc.), préservation des capacités d'innovation dans les PME, etc. En fait, vous avez une excellente agence de communication qui présente parfaitement bien vos enjeux qui, malheureusement, ne répondent pas, selon nous, à l'ambition qui devrait être celle de la Région.

En effet, en 2018 nous nous sommes réjouis de la création de l'Agence de développement économique régional regroupant plusieurs satellites des deux ex-régions. Nous avons pensé à l'époque que cette agence allait avoir un rôle actif par la création, en son sein, de filières d'excellence et avec une visibilité préalable à l'efficacité. Elle a une super-brochure - là encore, bravo à l'agence de communication -, mais elle n'est pas le bras armé de notre région pour le développement économique.

Les statistiques économiques de notre région suivent les nationales ; vous ne faites pas moins bien, mais pas mieux non plus. Je ne vais pas vous faire l'affront de l'évocation des chiffres comparatifs alors que notre Région dispose de plusieurs atouts. Je vous incite deux exemples concrets seulement sur la centaine que nous avons recensés :

- Récemment, la presse nationale a cité deux professeurs de médecine comme étant les pionniers mondiaux dans leur spécialité à l'Institut des cancers de Montpellier. Or, l'ICM ne peut pas se développer avec comme ressources les seuls actes médicaux. Dans cette filière d'excellence, nous avons beaucoup à faire pour attirer des patients étrangers payants qui ne relèvent donc pas des actes payés par la Sécurité sociale. Pour ce faire, un projet offensif doit voir le jour. Cela nécessite un travail en commun au sein de cette filière d'excellence comme branche de l'Agence de développement économique où des fonds et des compétences publiques et privées pourront conjuguer leurs talents pour faire aboutir ce projet.

- Le deuxième exemple que je vais vous donner est très, très vieux. Nous disposons d'un territoire situé entre Montpellier, Sète et Béziers, unique pour les différents modes de transport

(ferroviaire, routier, maritime, fluvial, aérien) ; les échanges entre l'Europe du Sud, l'Afrique du Nord et l'Europe du Nord passent principalement par ici. Plutôt que de subir ce trafic avec ses conséquences en matière de pollution et d'accidents graves, nous pourrions, à travers une filiale logistique, en bénéficier. Ce sont des milliers et des milliers d'emplois nouveaux. Il convient de revenir au bon sens et de créer des formations adaptées aux économies des territoires (les écoles de Mines, les écoles de commerce, SupAéro, etc.) avec le concours de l'État, formations de logisticien Bac+2 ou 4 à l'Université de Béziers, plutôt que des formations qui remplissent les amphithéâtres de nouveaux bacheliers qui se retrouvent dans l'impasse à la sortie.

Entre la *start-up nation*, où la finance fictive circule plus vite que le virus, et l'économie dirigiste où l'initiative privée est anéantie, il y a une troisième voie où la liberté d'entreprendre est protégée ; une régulation et une visibilité assurent une meilleure égalité des chances.

Madame la Présidente, loin de moi l'idée de vous reprocher des subventions dans l'économie ; c'est mieux que rien. Il y a ceux qui subissent les événements, gèrent le quotidien et ceux qui prennent des initiatives courageuses avec une vision pour transformer les événements et fixer le cap. Vous avez le droit à l'initiative qui devient aujourd'hui un devoir.

Notre Groupe votera cette délibération.

M. CODORNIU

Merci. La parole est à Monsieur BOURGI pour sept minutes, suivi de Madame JAMET.

M. BOURGI

Merci, Monsieur le premier Vice-président. Madame la Présidente, chers collègues, ce module sur le Pacte vert concerne six rapports qui illustrent, chacun dans son domaine, chacun à sa manière, la confirmation et l'amplification de nos politiques régionales en matière de transition énergétique.

Ce module vient compléter, incarner et prolonger finalement le premier et le second module que nous venons d'adopter. Quelques illustrations.

Dans le premier rapport, comme l'a souligné d'ailleurs notre collègue Guillaume CROS, c'est l'Union européenne qui nous dit souhaiter que 30 % au moins des fonds européens alloués aux États soient fléchés sur la transition. En Occitanie, cela concerne les 840 M€ que nous allons recevoir au titre du FEDER et du FSE. Eh bien, cela tombe bien et même très bien, puisque c'est le fil rouge de l'action que mène cette équipe régionale. Depuis l'année 2015, pendant la campagne électorale nous avons déjà annoncé que nous ferions de la région Occitanie la première région à énergie positive d'Europe d'ici 2050 et depuis notre élection, commission sectorielle après commission sectorielle - je parle sous le contrôle des collègues de tous les groupes qui siègent dans la commission 7 que j'ai le plaisir de présider -, assemblée plénière après assemblée plénière, nous le constatons, nous le mesurons. Nous pouvons aujourd'hui attester du chemin que nous avons parcouru ensemble.

Grâce aux fonds européens que nous allons percevoir pour les prochaines années, nous allons pouvoir favoriser un modèle de développement basé sur l'économie décarbonée et relocalisée sur nos territoires. Nous allons pouvoir promouvoir un rééquilibrage territorial qui permette un développement harmonieux et équitable de tous les territoires de notre région, de notre belle région. Notre collègue et vice-présidente, Florence BRUTUS, ne pourra qu'approuver cet apport supplémentaire qui nous permettra de traduire une orientation politique par des actes.

Je me plais à souligner que ces priorités font écho aux propositions faites par la Convention citoyenne et aux priorités dressées lors de la votation citoyenne.

Je me plais également à relever, chers collègues, que si au niveau national le président de la République et le gouvernement qui ont lancé la Convention pour le climat n'ont retenu que 40 % des propositions, en région Occitanie c'est l'intégralité des propositions qui a été retenue. En Occitanie, nous avons joué le jeu. Nous avons fait le pari de l'intelligence et de la confiance à l'égard de nos concitoyens et aujourd'hui, nous allons poursuivre ce travail.

Seconde illustration avec le rapport qui évoque cette fois-ci la nécessaire adaptation de notre territoire face aux crises. La pandémie à laquelle nous faisons face depuis plusieurs mois a provoqué une crise économique, sociale, environnementale, démocratique aussi et même sociétale. Très rapidement, la région Occitanie a déployé son bouclier social et économique : bouclier social avec la mise à disposition de 22 millions de masques ; bouclier social avec le transport gratuit à la demande pour les agents hospitaliers et les agents du médico-social ; bouclier social avec l'aide alimentaire pour nos compatriotes les plus démunis et l'opération « Bien manger pour tous » ; bouclier économique avec le Fonds régional local en partenariat avec les intercommunalités pour amortir le choc économique, préserver nos entreprises et les emplois qu'elles génèrent sur le territoire.

Aujourd'hui, partout sur le territoire régional et partout en France, on reconnaît à la région Occitanie et à ses élus leur réactivité, leur agilité, leur efficacité. C'est le triptyque qui anime cette majorité régionale. Je veux remercier et saluer tous les agents de la Collectivité qui ont permis à une volonté politique de s'incarner par des actions.

Après le plan d'urgence de 370 M€ adopté en avril dernier, après le plan de relance de 215 M€ adopté au mois de juillet dernier, nous entamons une nouvelle étape en nous dotant de cinq outils pour préparer l'Occitanie de demain. Nous y répondons en mettant 800 M€ sur la table, soit deux tiers des sommes nécessaires et tout à l'heure, plusieurs de nos collègues auront l'occasion d'y revenir : Nelly FRONTANEAU naturellement, Aude LUMEAU-PRECEPTIS et Aurélie MAILLOLS, chacune pour une part qui concerne ces outils :

- Création d'une foncière agricole pour aider à l'installation et au développement des exploitations.
- Création d'une Agence régionale des investissements stratégiques.
- Création d'un outil de restructuration commerciale et artisanale pour maintenir ou faire revenir les commerces de proximité et les artisans dans les petites et moyennes communes, ce

travail que nous faisons déjà à la région avec la politique des bourgs-centres, nous allons pouvoir le prolonger et le compléter avec ce nouvel outil.

- Création d'une foncière des Pyrénées pour développer une nouvelle politique touristique.
- Enfin, création d'un opérateur « Éviter, réduire, compenser » pour atténuer l'impact sur l'environnement de nos modes de production, de nos modes de consommation et, j'ose le dire, de nos modes de vie.

Ces cinq outils créés au sein de l'ARAC seront déployés au premier semestre 2021. Ils participeront assurément à la nécessaire résilience de notre territoire.

Troisième illustration avec le rapport qui concerne les mobilités cyclables. Avec un plan pluriannuel de 13 M€ par an, tout à l'heure notre collègue Jean-Luc GIBELIN l'a évoqué, la Région mènera une action offensive et transversale, de l'acquisition du vélo jusqu'à l'aide à la réalisation des aménagements sur la voirie, mais aussi à bord des cars et des trains.

Quatrième rapport, quatrième illustration : cette convention-cadre évoquée tout à l'heure pour les lignes de train du quotidien si utiles et si précieuses aux habitants de certains territoires qui se considèrent comme oubliés, relégués et abandonnés par la SNCF. Je le rappelle, mes chers collègues, aux sources du mouvement social des Gilets jaunes, il y avait une forte attente en particulier en matière de mobilité. Nous y répondons en mettant des sommes sur la table, soit deux tiers des sommes nécessaires. Nous sommes au rendez-vous, chers collègues, pour les lignes Alès-Bessèges, Montréjeau-Luchon, Nîmes-Clermont-Ferrand, Béziers-Neussargues. Permettez-moi, à cet instant, de saluer la présence quotidienne de notre collègue Jean-Luc GIBELIN sur le terrain et permettez-moi de saluer aussi les collègues qui ont été les artisans des états généraux organisés pour l'intermodalité dans notre région : Vincent GAREL, Christian DUPRAZ, Stéphane BERARD. Vous l'avez vu, chers collègues de tous les groupes, lorsque des états généraux sont organisés, ils se traduisent ensuite par des actions politiques concrètes.

Enfin, cinquième illustration avec le plan d'action « zéro déchet plastique ultime » pour 2030. La région Occitanie va prendre sa part dans ce combat contre ce fléau qu'est le rejet du plastique. La France est l'un des pays qui, malheureusement, rejette le plus de plastiques : 90 000 tonnes chaque année, dont 11 000 tonnes finissent dans la Méditerranée avec les effets catastrophiques que nous pouvons deviner pour la faune et la flore. Alors, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques atteste de l'urgence. Avec ce rapport qui, mes chers collègues, s'intitule « Pollution plastique, une bombe à retardement », ce travail pluraliste a été fait par des élus de toutes les sensibilités politiques, de Cédric VILLANI à Gérard LONGUET jusqu'à notre collègue Angèle PREVILLE, sénatrice socialiste du Lot.

Notre collègue Angèle PREVILLE a déposé une proposition de loi que j'ai l'honneur d'avoir cosignée avec elle. Ce que propose cette proposition de loi, finalement nous le mettons déjà en œuvre avec ce rapport qui est proposé. Une fois n'est pas coutume, la région Occitanie sera à l'avant-garde pour être un territoire expérimental.

Je vais finir en vous disant, mes chers collègues, que ces six rapports du Pacte vert visent à atténuer notre impact sur l'environnement. En le faisant, nous contribuons aussi à préserver la planète. Chers collègues, quels que soient les groupes dans lesquels vous siégez, plutôt que de surjouer les postures à l'approche des échéances régionales, je vous invite et nous invite toutes et tous à revendiquer nos résultats, à éprouver la satisfaction du travail accompli et à en tirer une certaine fierté et une fierté certaine.

Merci à tous.

M. CODORNIU

Merci, Monsieur le Sénateur, pour cette belle plaidoirie ! Idem pour Monsieur FRANCIS à votre niveau. Je donne la parole à Madame JAMET, la députée européenne.

Mme JAMET

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, mes chers collègues, vous le savez les élus du Rassemblement National souhaitent évidemment le rapatriement maximal de l'argent des Français imprudemment consenti au budget de l'Union européenne, d'autant qu'ils sont contributeurs nets, c'est-à-dire qu'ils paient davantage qu'ils ne reçoivent. Pour autant, rien n'indique que le transfert de la gestion des fonds européens aux régions ait particulièrement permis de garantir leur bon emploi. La Cour des comptes, dans son bilan de la programmation 2014-2020 publié en avril 2019, juge même ce transfert mal anticipé, inadapté et source de retards. Cela confirme nos propres constats, en particulier sur le décalage entre rythme de programmation et rythme de paiement effectif. Il est particulièrement prononcé en Occitanie avec, au compte administratif 2019, un taux d'affectation de près de 90 % des fonds FEDER réservés à la Région pour seulement 22 % d'emplois réels. Pour le FSE, c'est 32 % d'affectation contre 11 % d'emplois, soit le taux atteint par la moyenne des régions il y a déjà trois ans.

Cela signifie que la part de dépenses vraiment réalisées à ce jour par la Région en employant les fonds FEDER et FSE est énormément moindre que ne le laissent penser les pourcentages de programmation sur lesquels vous communiquez si bien. Ces derniers ne sont pour le moment que des engagements futurs alors que la majorité des paiements réels par la Région n'interviendra en fait qu'entre 2021 et l'année butoir 2023.

En procédant ainsi, vous renvoyez la certification par l'Union européenne de ces dépenses à la période post-programmation. Il ne sera plus possible de réaffecter les montants en cas de rejet ou de corrections financières qui pourraient donner lieu à des obligations de remboursement de plusieurs millions d'euros. Aucune provision n'a été faite pour prévenir ces risques qui dureront bien au-delà de votre mandat électoral finissant. Vous prenez par conséquent le risque de sérieusement handicaper vos éventuels successeurs au Conseil régional, suivez mon regard, en leur léguant les risques budgétaires de votre gestion aux frais du contribuable.

Votre gestion est donc imprévoyante, en plus d'être mal cadencée. Elle est aussi incomplète avec plus de 40 M€ restés non programmés au dernier compte rendu. Elle est inégale entre territoires, car ce manque à gagner touche bien plus lourdement l'ex-Languedoc-Roussillon que l'ex-Midi-Pyrénées. Vous comprendrez dès lors notre réticence, excusez-moi, à vous confier à nouveau la gestion de plusieurs centaines de millions d'euros de ces fonds européens.

Ce, d'autant qu'au-delà de ces aspects techniques portant sur votre bilan se pose la question plus politique du désengagement de l'État. En se déchargeant de sa gestion sur les régions, il faillit à assurer la réalisation des programmes qu'il a soi-disant négociés avec l'Union européenne, alors même qu'il doit en assurer la cohérence avec sa propre politique de contractualisation territoriale. Une manière, dans les faits, de faire porter sur les régions et les collectivités locales une part croissante du cofinancement public qui conditionne l'emploi des fonds européens, tout en se défaussant du risque et de la responsabilité financière inhérents à leur gestion.

En demandant la reconduction du transfert de gestion des programmes européens, vous validez cette stratégie des présidents Hollande, puis Macron, pour lesquels, il est vrai, vous avez tous voté. Cette stratégie sert vos propres intérêts en fixant, dès avant les élections, des priorités budgétaires qui restreindront les choix du prochain Conseil régional.

Répondant aux objectifs de la politique de cohésion européenne établie loin des territoires, loin des citoyens et à l'abri des électeurs, ces priorités comportent notamment l'accueil des migrants ou encore l'obligation de réserver 30 % des crédits FEDER à une transition énergétique anti-électricité nucléaire dont vous parliez tout à l'heure, mon cher collègue, qui se fera au détriment de notre souveraineté énergétique.

Nous ne croyons pas à cette manière de faire de la politique sous la férule de l'Union européenne qui consiste à ignorer le peuple, ses choix et les calendriers démocratiques. C'est pourquoi nous voterons contre votre proposition, contre votre gestion insatisfaisante, contre les verrous budgétaires et politiques que vous voulez imposer au futur Conseil régional à quelques mois des élections, contre l'abandon par l'État de ses responsabilités politiques et financières, contre votre satisfecit.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci, Madame la Députée européenne. Je vous propose de donner la parole à Monsieur GAREL pour quatre minutes, puis à Monsieur DUPRAZ pour cinq minutes et à Monsieur AUBRIN tout à l'heure.

M. GAREL

Merci, Monsieur le Président, Madame la Présidente.

Quelques mots sur ce troisième module appelé Pacte vert, délibération issue du budget que nous avons voté tout à l'heure et du sens qu'on lui donne, un budget sérieux et offensif, cela a été dit.

C'est le sens de l'action que vous menez, Madame la Présidente, et que nous menons à vos côtés depuis cinq ans qui a réellement démontré la place majeure qu'occupe la Région aujourd'hui dans de nombreux domaines évoqués : l'économie, la santé, l'urgence, l'alimentation, l'équilibre des territoires, l'énergie, les transports - avec deux rapports dans ce module sur les transports, je vais y revenir, le tout avec une vision transversale environnementale indispensable, mais qui en plus aujourd'hui est fléchée budgétairement par la mise en œuvre du budget vert.

J'ai été heureux d'entendre tout à l'heure que nous sommes allés sur certains sujets plus loin que ce que nous avons prévu, notamment sur les transports. Je m'associe aux félicitations et remerciements faits à l'ensemble des participants, des collaborateurs et des acteurs qui ont participé aux états généraux du rail, puisque cela a été notre feuille de route tout au long du mandat.

Aujourd'hui, il y a d'ailleurs un rapport lié à ce travail qui démontre notre volonté d'agir et d'aboutir ; ce sont les premiers engagements financiers de ce que nous avons appelé le Plan vélo.

Je ne veux pas entrer dans tous les détails. Le vice-président GIBELIN, que je salue, a tout à l'heure expliqué beaucoup de choses et donné quelques exemples, mais je veux rappeler que nous complétons le dispositif existant : l'écochèque pour l'achat de vélos avec la possibilité d'acheter des vélos classiques ou même un deuxième vélo ; l'aide à l'achat de vélos pliants ; l'aide renforcée d'achats de vélos adaptés pour les personnes à mobilité réduite ; des mesures de soutien, c'est très important, à la réalisation d'infrastructures et de liaisons cyclables de qualité où nous portons le taux de participation jusqu'à 50 %.

Un aspect particulier, cela a été dit également, touche au tourisme. Vous comprenez que ce sujet m'intéresse pour le cyclotourisme : la création de pistes cyclables à vocation des vélos touristiques, l'ambition d'aider à la réalisation d'un réseau régional de 4 500 kilomètres en la matière ; nous pourrions aider les territoires porteurs de ces projets jusqu'à 33 %.

Des sujets aussi concernant l'amélioration d'emport de vélos, notamment à l'intérieur des trains, puisque l'objectif est que d'ici cinq ans, 100 % des points d'arrêt soient équipés d'un stationnement pour vélos. Dans ce domaine, l'objectif est la mise en place de près de 200 box dans 125 gares et haltes.

Des nouveaux services innovants avec notamment la mise en œuvre de location de vélos en recherche de partenariats avec des acteurs locaux.

Travail d'expérimentation sur l'emport des vélos pour les lignes d'autocars LIO sans mettre à mal le service accompli.

L'idée est aussi de soutenir la création de stationnements de vélos sécurisés dans certains arrêts. Ce sont des choses qui vont bien entendu dans le bon sens.

Par ailleurs, la Région va travailler et travaille à la création du premier *cluster* de la filière vélos en France, la Vélo vallée. C'est très innovant et cela s'inscrit dans nos démarches cherchant vraiment à structurer les acteurs sur l'ensemble du territoire.

Sur ces aspects comme sur beaucoup d'autres et comme sur le budget d'ailleurs, nous sommes mobilisés et innovants. Nous démontrons, sous votre impulsion, Madame la Présidente, notre volonté d'action pour les citoyens de notre région. Le groupe des Radicaux, bien entendu, votera ces rapports.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Très bien. Merci, Monsieur GAREL. La parole est à Monsieur DUPRAZ pour 5,30 minutes.

M. DUPRAZ

Merci beaucoup, Monsieur le Vice-président.

Écoutez, je vais vous parler vélo et train également, puisque cela a été un de mes gros engagements lors de ce mandat et c'est vraiment avec un plaisir non dissimulé que je vais tenter de vous remettre tous en selle. Même lorsqu'il pleut, je vous recommande le vélo avec un parapluie, très bel effet assuré, je l'ai testé hier ; un peu acrobatique, mais succès garanti, les voitures vous respectent beaucoup plus et les sourires vous gratifient.

Je reviens à ce Plan vélo qui s'appelle « Dispositif régional en faveur des mobilités cyclables » que nous adoptons aujourd'hui. L'effort financier régional pour ce Plan vélo est d'autant plus marquant et méritoire que cette nouvelle compétence attribuée aux régions par la loi LOM n'a été accompagnée d'aucune dotation budgétaire additionnelle de l'État. Il faut le saluer.

Ce qui est très innovant dans ce dispositif est cette approche systémique qui prend en compte tous les aspects de la chaîne cyclable, de la fabrication des vélos à leur restitution à leurs propriétaires après un vol, de la concertation avec les usagers pour des projets d'aménagements cyclables à leur réalisation.

Moi je soulignerai, comme Vincent à l'instant, quelques-unes des mesures les plus innovantes, dont certaines sont exclusives à la région Occitanie. Je voudrais vraiment féliciter les services de la direction des Transports pour leur investissement et leur imagination.

Le forfait « bonus mobilité » permettra désormais d'acheter aussi un vélo mécanique, un vélo classique. C'était une de nos demandes, car le vélo, c'est surtout cela au départ et c'est quelque chose d'essentiel. Il permettra d'acheter un second vélo pour les pendulaires qui utilisent nos TER ou nos cars régionaux ou des vélos pliables qui peuvent être embarqués, c'est excellent, mais également les vélos pour personnes à mobilité réduite, puisque nous budgétions aujourd'hui des aides pour 500 vélos adaptés, ce qui est très significatif.

Nous ne pouvons qu'approuver le fait de ne cofinancer que des pistes cyclables en site propre pour garantir la sécurité des usagers. La sécurité est essentielle, surtout à vélo. Pour ce cofinancement des itinéraires en site propre, il y a 50 % de plafond pour les liaisons domicile-travail ou les rabattements sur nos gares et 33 % pour les routes et les voies vertes. Nous sommes très satisfaits

des taux très incitatifs, mais nous avons une question. Le guichet sera-t-il ouvert ? Quelle méthodologie pour choisir parmi les projets ? On va sûrement vite épuiser l'enveloppe.

Faire une piste cyclable coûte cher, en moyenne 320 000 € par kilomètre. Si l'on n'y consacre que 5 M€ par an, ce qui me semble plausible dans ce qui est annoncé, cela ne représente que 30 km de pistes cyclables cofinancées par an pour l'ensemble de notre région. C'est significatif, mais y aura-t-il un plafond par projet ? Si les électeurs nous refont confiance l'an prochain, nous serons là pour défendre l'augmentation de cette ligne budgétaire au cours du prochain mandat.

Rêvons un peu avec ce Plan : dans cinq ans, toutes les gares d'Occitanie seront accueillantes pour les cyclistes, beaucoup de points d'arrêt des cars seront équipés de dispositifs sécurisés pour y laisser son vélo, des centaines de kilomètres de nouvelles pistes cyclables rendront les déplacements plus sûrs, les escaliers des gares seront équipés de goulottes permettant de transporter facilement son vélo jusqu'au train, la gravure universelle des vélos réduira considérablement les risques de vol et, peut-être, des vélos faits en Occitanie seront disponibles grâce au cluster Vélo vallée dont on a parlé précédemment.

En politique, il faut agir. Les rêves peuvent guider l'action. Merci pour ce Plan qui, moi, en tant que cycliste en tout cas, me fait rêver. Bienvenue au 21^e congrès de la Fédération des usagers de la bicyclette à Montpellier en 2021 !

Je terminerai en évoquant le protocole État-Région pour le financement des lignes ferroviaires de desserte fine du territoire. Finalement, l'État financera les travaux de remise en état pour un tiers et la Région pour les deux tiers. On aurait pu espérer un partage plus équitable, mais, je vais le dire, on prend ! On prend, car ce protocole évoque un schéma de gestion innovant pour certaines petites lignes et nous rappelons notre volonté de créer une régie régionale publique de transports pour les exploiter dès que les décrets d'application de l'article 172 de la loi LOM seront parus.

Enfin, ce protocole évoque des pistes de simplification pour la gestion de ces lignes et pour leur remise en service et c'est très important. L'hypothèse de trains légers nous semble extrêmement intéressante, à la fois pour les coûts d'exploitation et pour les coûts d'entretien des voies. Le léger, c'est une forme de sobriété. Nous avons enfin la perspective d'avoir un réseau régional ferroviaire en bon état en 2028. Or, 2028 c'est demain en matière ferroviaire. Vous connaissez l'inertie des trains qui s'ébranlent ou qui s'en vont sans crier gare, comme le chantait Alain BASHUNG.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Merci, Monsieur DUPRAZ. La parole est à M. Jean-François AUDRIN, puis à Nelly FRONTANEAU et Quentin LAMOTTE.

Suite à votre intervention sur le Plan vélo, nous rêvons tous d'un monde meilleur où l'on pourrait se déplacer encore plus nombreux, je suis maire dans une station littorale, j'essaie de prôner qu'on laisse les voitures pour se déplacer à pied ou à vélo et on y arrive très, très rapidement, me semble-t-il. C'est un très, très bon Plan et je salue également votre intervention.

M. AUDRIN

Je vais vous parler quant à moi de vélo et non de train, Madame la Présidente.

Chers collègues, nous est soumis ce jour le volet cyclable du maintenant célèbre Green New Deal. Sur le fond, cette démarche ne peut souffrir que de peu de critiques tant les intentions sont louables, autant que les enjeux évidemment majeurs pour notre territoire. Aussi, nous souscrivons sans réserve à l'ambition qui semble être la vôtre de placer notre région dans une démarche volontariste sur ce sujet. Nous saluons la volonté affichée d'organiser une gouvernance sur ce sujet qui sera quelque peu décentralisée.

Seulement, et c'est là un écueil non négligeable de votre Plan, les moyens que vous comptez y consacrer apparaissent pour le moins faible : 13 M€ par an pour financer des mesures autour de cinq axes. Si l'on considère la réussite de l'écochèque, si l'on envisage de faire réussir le dispositif pour les vélos pliants, combien restera-t-il de disponible pour les projets portés par des collectivités locales dont certaines vont mobiliser près de 100 M€ par an, comme Toulouse métropole ?

Je veux conclure, Madame la Présidente, par une brève remarque en guise de synthèse : avoir de bonnes intentions sur trop de sujets, c'est prendre le risque, faute de moyens suffisants, d'agir sur trop peu d'entre eux. En somme, à vouloir être sur tous les sujets, même sur des compétences secondaires, vos plans successifs finissent par ressembler à un catalogue de campagnes électorales. Rassurez-nous en nous confirmant que ce n'est pas le cas.

Je vous remercie.

M. CODORNIU

Vous êtes rassuré !

Mme FRONTANEAU

Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, depuis le début du mandat nous avons regroupé, organisé et développé les outils qui constituent aujourd'hui l'ARAC (Agence régionale d'aménagement et de construction) de l'Occitanie. Le socle de notre expertise : l'opérationnalité. En effet, l'ensemble de nos activités autour de l'aménagement du territoire nous permet de travailler sur des périmètres cohérents, de traiter les équipements publics, d'aider au développement d'équipements privés, tertiaires, industriels, touristiques et ce, jusqu'à leur portage et, enfin, d'associer les services de l'ARAC afin d'intégrer des solutions de construction et d'énergie durable.

Nous sommes donc aujourd'hui forts d'une expérience éprouvée de construction opérationnelle voulue au travers des différents outils de l'Agence pour permettre une efficacité sur l'aménagement du territoire. Aujourd'hui, Madame la Présidente, vous avez souhaité mettre en place au sein de l'ARAC de nouveaux instruments pour répondre aux nouveaux défis qui attendent notre région

Occitanie. Ces outils sont le reflet de votre volonté politique et de votre souhait d'être toujours au plus près des préoccupations des citoyennes et des citoyens.

Depuis 2015, nous n'avons eu de cesse, à travers les politiques publiques que nous conduisons, mais aussi à travers nos satellites, d'offrir à cette région sur le plan économique, environnemental, dans le domaine de la construction, de l'aménagement et de l'attractivité, des dispositifs innovants, agiles et de grande proximité.

C'est pourquoi nous pouvons être fiers de ce rapport qui confirme encore une fois la capacité de notre collectivité et de son agence à se réinventer, à créer pour être en phase avec le monde d'aujourd'hui.

Au sein de l'ARAC, il devenait indispensable, pour boucler l'efficacité et l'agilité de nos dispositifs actuels, de mettre en place des leviers opérationnels novateurs et réactifs. Sur les sujets d'aménagement, ce sont cinq nouveaux outils qui verront le jour :

- L'ERC (éviter, réduire, compenser), guichet unique permettant de conjuguer les défis de développement du territoire avec la préservation de la biodiversité et de l'économie agricole, mais également de coordonner les acteurs officiels des dispositifs en place.
- La foncière Occitanie « Centralité et commerce, artisanat local », FOCCAL, adaptée aux problématiques d'appui au développement des activités commerciales, artisanales et/ou de services dans les centres-bourgs, permettra de porter les études, la promotion, voire l'investissement immobilier patrimonial. Son objectif : redynamiser les fonctions de centralité des territoires.
- La foncière des Pyrénées, levier indispensable que les études du Plan montagne ont mis en avant, cet outil incontournable de la stratégie de développement de la Compagnie des Pyrénées, traitera le volet immobilier des lits chauds qui manquent cruellement dans nos stations par l'acquisition d'immobiliers à destination d'hébergements hôteliers ou touristiques.
- Sur l'appui au développement, l'Agence régionale d'investissement stratégique (ARIS) aura pour but de financer les actions d'accompagnement, de relocalisation ou de localisation de produits et services sur notre territoire et plus particulièrement dans les domaines de la santé, du numérique, de la mobilité intelligente, de la transition écologique et de l'agroalimentaire. Dynamique, agile et vecteur d'attractivité, cette agence permettra d'assurer la souveraineté économique de notre région.
- Enfin, sur le soutien au terreau agricole d'Occitanie, la Foncière agricole pour porter le foncier et parfois aussi le bâti agricole sur une durée limitée et à destination de l'installation ou de la confortation de jeunes agriculteurs, toujours dans une démarche d'agriculture durable de qualité et de proximité sur les zones agricoles rurales ou périurbaines.

Ces nouveaux mécanismes pour co-construire ensemble sont à l'image de ce que nous portons pour la région Occitanie et pour les citoyennes et les citoyens qui la composent : proximité, durabilité, équilibre, résilience, agilité.

Je tiens à remercier chaleureusement et vivement la Présidente, le DGS, les services de la Région, l'ensemble des satellites concernés ainsi que nos partenaires pour leur confiance et leur soutien à la création de ces nouveaux dispositifs.

Je remercie également l'ensemble du CODIR, les salariés de l'Agence et du GIE pour leur professionnalisme, leur engagement et leur capacité d'adaptation.

M. CODORNIU

Je vous remercie. La parole est à M. Quentin LAMOTTE, suivi de Romain PAGNOUX et de Brigitte RIVIÈRE. Monsieur LAMOTTE, vous avez quatre minutes.

M. LAMOTTE

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, avant mon intervention je souhaite vous présenter une motion de renvoi concernant les articles 13 et 14 du rapport n° 5. Conformément au paragraphe h) de l'article 12 du règlement intérieur de notre assemblée - je parle sous le contrôle du président du bureau de l'assemblée -, je bénéficie de deux minutes, hors temps de parole, pour la présenter, si ce temps peut m'être accordé.

M. CODORNIU

Allez-y !

M. LAMOTTE

La motion de renvoi concerne les articles 13 et 14 portant sur la prise de participation de la SEM ARAC au capital de la future SAS Projet, ainsi que le principe d'octroi d'une garantie d'emprunt à cette SAS Projet pour le financement du projet d'extension et de développement de l'usine ArcelorMittal à Saint-Chély-d'Apcher.

Vous présentez ces décisions au vote sans que nous connaissions les statuts de la fameuse SAS Projet. Vous indiquez par ailleurs que, je vous cite : « *Les statuts de la SAS seront finalisés en décembre pour une présentation à la prochaine commission permanente* ». Il y a donc clairement ici un défaut d'information ; notre Assemblée n'est pas informée de manière correcte sur ce dossier.

Pour résumer, vous demandez à notre Assemblée de vous signer un chèque en blanc.

Ainsi, je vous demande un renvoi de ce vote après que les statuts de la SAS aient été présentés à l'assemblée régionale et je vous renvoie à la jurisprudence constante et notamment à l'arrêt Avrillier du Conseil d'État du 1^{er} octobre 1997. Merci d'ouvrir droit à notre requête.

M. CODORNIU

La parole est à Romain PAGNOUX pour 3,30 minutes.

M. PAGNOUX

Comme l'indique le rapport sur les actions...

M. ONESTA

Monsieur le Président, excusez-moi, en application de notre règlement, l'article 15-j de notre règlement veut que quand une motion de renvoi est déposée, il peut y avoir une prise de parole des représentants des groupes politiques, mais elle doit être mise au vote pour savoir si elle est acceptée ou renvoyée.

Je vous suggère donc de suspendre provisoirement les tours de parole prévus pour purger cette question de motion de renvoi, avec ou sans prise de parole - rien ne l'oblige, mais si les présidents de groupe veulent s'exprimer, ils peuvent le faire.

Je vous propose de mettre aux voix cette motion de renvoi.

M. CODORNIU

Je vous propose donc de mettre cette motion de renvoi aux voix.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	2	38
Contre	51	20	16			1	88
Abstention						0	0
NPPV				26		0	26
Cumul des votes	51	20	16	26	36	3	152

*NI : 2 POUR : N.MINA et MD BAGUR

1 CONTRE : F. LOPEZ

La motion de renvoi est rejetée.

Nous continuons donc le débat avec Romain PAGNOUX.

M. LAMOTTE

Si je peux faire mon intervention, en revanche, car c'était hors temps de parole.

M. CODORNIU

Oui, vous avez votre temps de parole estimé à 4 minutes, bien sûr.

M. LAMOTTE

Merci. Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président, mon intervention porte sur le rapport 5 si mal intitulé « Actions régionales en faveur de la transformation, de la souveraineté et de la relocalisation ».

Vous venez tordre clairement ici des mots tels que souveraineté et relocalisation pour apporter à votre mandat un vernis souverainiste, comme vous l'avez fait avec bien d'autres sujets. Madame,

vous pervertissez les mots pour servir votre ambition de passer pour une bienfaitrice de la Région, apte à redéfinir les concepts et les invariants.

La souveraineté est nationale ou n'est pas. La relocalisation aux dépens des Nations, seules détentrices de la souveraineté. Revenez au réel ! Vos Maisons de la région à Shanghai ou à New York ne sont pas des ambassades et vous n'êtes pas duchesse d'Occitanie !

Je vous rappelle qu'en tant qu'ancienne députée socialiste et ancienne secrétaire d'État chargée de l'artisanat et du commerce sous François Hollande, vous avez accompagné avec beaucoup de zèle la mise à mort de la souveraineté nationale, seule à même de permettre des échanges commerciaux internationaux équitables et de protéger notre appareil productif.

Sur le fond du rapport, vous nous proposez la création de cinq nouvelles entités pour intervenir encore un peu plus dans l'économie. L'ensemble sera créé au sein de l'Agence régionale de l'aménagement et de la construction (ARAC) dont il faut modifier les statuts. Nous allons donc avoir des agences dans l'agence. Je vois que vous aimez les poupées russes !

Nous accueillons favorablement l'idée de la FOCCAL (Foncière Occitanie centralité, commerces, artisanat local) qui devrait être l'outil régional pour réimplanter les commerces en centres-villes. Ces mêmes commerces, d'ailleurs, que vous et vos amis avez entassés pendant 50 ans dans des ZAC aux portes des communes, dont la conséquence fut non seulement d'enlaidir la France, mais aussi de désertifier les centres-villes des petites et moyennes communes.

Pour le reste, nous sommes assez dubitatifs sur les autres projets proposés par ce rapport. Ainsi, la SAS Foncière des Pyrénées qui vise à l'acquisition d'immeubles bâtis ou non à destination touristique et commerciale. Vous ne venez pas ici en soutien de l'acteur économique, mais vous vous substituez à lui. En effet, la notion de durée n'apparaît pas et au regard de la mauvaise gestion du patrimoine immobilier régional, la prudence nous envahit. L'exemple du Domaine de Céleyran, vendu par votre exécutif trois fois moins cher que son prix d'achat, illustre tristement cette mauvaise gestion.

Vous évoquiez en appui que les projets devront répondre aux règles prudentielles pour ce qui est de la sortie commerciale des opérations immobilières. Cette formule, volontairement floue, n'engage à rien. Ce projet est tellement flou et précipité que d'ailleurs une partie de votre majorité, Europe Écologie-Les Verts, propose désormais un amendement pour que cette Foncière vienne aussi en soutien au projet de réhabilitation du parc de logements privés afin de viser un gain de niveau de performance énergétique. Sont-ils au courant qu'il existe des dispositifs à cet effet ? Cette majorité redevient ce qu'elle a toujours été : une alliance opportuniste et électoraliste de partis, sans projet et sans vision commune.

Il en va de même pour la SAS foncière agricole ou encore l'ARIS (Agence régionale des investissements stratégiques) où les vrais leviers de transformation et de prospérité sont entre les mains de l'État, seul détenteur de la souveraineté. Seul l'État peut diminuer l'impôt sur la production et protéger notre économie grâce aux barrières douanières. Ces dernières sont par ailleurs les seules à même d'éviter la casse du mondialisme qu'est la déperdition de nos emplois, de nos

industries et de nos savoir-faire. Pour cela, il faut cesser de manger dans la main de cette Europe des traités de libre-échange qui est mortifère. D'ailleurs, les exemples de concurrence intraeuropéenne engendrée par les délocalisations sont légion et souvent même cofinancés par l'Europe elle-même.

Vous nous avez habitués à couvrir votre mandat de plans et d'agences qui cachent mal le peu d'actions que vous avez en la matière. Madame la Présidente, en bon français, cela s'appelle de l'esbroufe.

En conclusion, nous voterons pour la FOCCAL et nous abstiendrons sur les autres projets présentés.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Je veux juste vous rappeler un sujet, Monsieur LAMOTTE : quand Céleyran a été achetée, les terres étaient en zone constructible et quand nous sommes arrivés aux responsabilités, les terres avaient été déclassées de zone constructible à zone agricole ; seul vous ne pouvez pas comprendre que le prix ne soit pas du tout le même.

Monsieur PAGNOUX pour 3,30 minutes, suivi de Madame RIVIÈRE pour 4 minutes.

M. PAGNOUX

Merci, Madame la Présidente. Comme l'indique le rapport sur les actions de relocalisation économique concernant la Foncière agricole, nous avons face à nous deux problématiques. D'un côté, la disparition de terres agricoles liées au développement inconsidéré de certains territoires avec une urbanisation, des zones économiques, des infrastructures de transport et un vieillissement de la population agricole et, de l'autre côté, une demande grandissante de pouvoir accéder à une alimentation locale de qualité.

Face à cette situation, la Région se devait d'agir. En tant qu'élus écologistes, nous nous sommes fortement mobilisés dans la création de cette foncière agricole. Je salue à ce titre le travail de mes collègues Judith CARMONA et Fatma ADDA.

Cette foncière est une réponse adaptée aux enjeux. Cette réponse doit s'accompagner aussi de politiques locales qui préservent les terres. Or, nous voyons émerger encore de trop nombreux projets d'autoroutes, zones touristiques et zones économiques sur des territoires déjà fortement dotés qui ne s'inscrivent pas dans cette logique.

Nous l'avons constaté à l'occasion de nos dernières consultations citoyennes, le développement de l'agriculture biologique est très largement plébiscité par les habitants d'Occitanie. Afin d'en tenir compte et suite à notre demande, les projets en agrobio auront une pondération forte dans le choix des dossiers, car l'agriculture qui préserve l'environnement et la santé, c'est celle-ci. Il nous faudra ainsi être particulièrement vigilants et exigeants dans le travail à mener sur le contrat d'agriculture durable pour éviter un dévoiement de la démarche et ne pas assister à un

verdissement factice d'une certaine agriculture, telle la désignation de « haute valeur environnementale ».

À propos de la mise en place de l'opérateur régional « éviter, réduire, compenser », nous faisons part de nos craintes, car nous avons le sentiment que le « compenser » occupe en réalité la première place du triptyque. En Occitanie, l'accueil de chaque nouvel habitant, 50 000 chaque année, consomme plus de 730 mètres carrés, alors que la surface nécessaire pour nourrir une personne s'élève à un demi-hectare. Perte de biodiversité, augmentation de l'exposition aux risques d'inondations, submersion et sécheresse, disparition de terres agricoles, le rythme d'artificialisation des sols n'est plus tenable au regard des enjeux climatiques. Le « compenser », c'est le « en même temps », c'est continuer sur cette voie. Aujourd'hui, nous devons éviter et réduire. Nous pouvons continuer à créer de l'emploi et offrir de bonnes conditions de vie en préservant l'environnement et les sols.

La Foncière des Pyrénées ne doit pas être une sorte d'agence immobilière, mais servir la nécessaire transition écologique et énergétique des stations de montagne. En ce sens, nous proposons que cette foncière puisse soutenir également des projets de réhabilitation du parc de logements privés tels que les grands ensembles de copropriétés qui semblent bien souvent actuellement des passoires énergétiques.

Pour conclure, les écologistes alertent depuis des dizaines d'années sur le changement climatique et ses effets. Aujourd'hui, nos territoires subissent des conséquences parfois irréversibles. Nous avons tout de même encore la possibilité d'agir. Agir pour la préservation des sols et arrêter l'urbanisation de certains territoires, favoriser le développement de transports décarbonés, c'est ainsi que nous réduirons les effets du changement climatique.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur PAGNOUX. Vous me laisserez le plaisir de rappeler que l'élu qui a beaucoup travaillé sur ce sujet s'appelle Jean-Louis CAZAUBON. En effet, Judith CARMONA et Fatma ADDA ont travaillé à ses côtés, mais celui qui a mené le travail depuis des années est Jean-Louis CAZAUBON, je tiens à le rappeler, pour convaincre beaucoup de personnes et depuis plusieurs années.

Madame RIVIÈRE pour quatre minutes, suivie par Madame LUMEAU-PRECEPTIS pour quatre minutes également.

Mme RIVIÈRE

Madame la Présidente, chers collègues, ce rapport 5 soumis à notre approbation est important. Il traite d'agriculture, d'industrie, de commerce, de tourisme et de biodiversité ; en fait, il traite de l'avenir de l'Occitanie.

Aussi, vous comprendrez notre étonnement qu'il ne figure pas dans un module dédié. Vous avez fait le choix de le noyer dans un ensemble de rapports, comme si vous craigniez les débats. Libre à vous, mais ce débat, notre groupe entend le tenir, car notre Collectivité ne saurait modifier en catimini son mode d'intervention dans des domaines essentiels, et ce, à quelques mois de la fin de notre mandat.

Ce rapport vise en effet à acter la création de cinq filiales de l'Agence régionale de l'aménagement et de la construction et à approuver les prises de participation au capital de ces filiales en cours de constitution. Ce n'est pas neutre. Sur le papier, les objectifs poursuivis sont nobles. Quels sont-ils ? Favoriser l'installation des jeunes agriculteurs par la création d'une foncière agricole qui assurera le portage foncier, financer la relocalisation de l'industrie en Occitanie via une agence régionale des investissements stratégiques, soutenir les opérations de restructuration commerciale et artisanale dans les villes moyennes inscrites dans le programme « Action cœur de ville » à travers une foncière « commerces », encourager la rénovation des hébergements touristiques pour diminuer le nombre de lits dits froids dans les stations pyrénéennes via une foncière dédiée et, enfin, restaurer la biodiversité via un opérateur ERC.

Notre groupe reconnaît la pertinence de ces objectifs. Pour autant, sans doute parce qu'il a été rédigé dans la précipitation, le rapport contient d'importantes carences. J'en évoquerai deux.

En premier lieu, la faiblesse de la capitalisation de certaines filiales. Par exemple, pensez-vous qu'avec un capital de départ de 350 000 €, l'ARIS va disposer des moyens à la hauteur de l'enjeu de la relocalisation ?

En second lieu, le flou sur le niveau de participation des partenaires annoncés. C'est le cas de la Banque des territoires qui doit participer au tour de table de la SAS FOCCAL, ce qui est une bonne chose, mais, hélas, le rapport est imprécis sur le montant de la participation.

Mais il y a plus grave et la création de ces filiales soulève quatre questions :

- La première sur la lisibilité de l'action régionale. Je m'explique. À multiplier ainsi les filiales, on s'éloigne de l'objectif de simplification qui doit guider l'action régionale. Notre Collectivité va disposer demain de plus d'une dizaine d'agences et d'opérateurs dans le champ de l'économie et de l'aménagement du territoire : Ad'Occ, AREC, ARAC, Agence régionale de la biodiversité, etc., et je ne parle volontairement pas des Maisons de la région ou des Cités de l'économie ; c'est un maquis et dans ce maquis, les porteurs de projets risquent de se perdre. C'est bien de guichet unique dont ils ont besoin, pas de nouveaux satellites de la région.
- La deuxième question porte sur la lenteur de l'action régionale. C'est en effet en toute fin de mandature, à six mois de l'élection, que vous vous décidez enfin, Madame la Présidente, à intervenir, comme si vous découvriez aujourd'hui l'importance de ces enjeux. Au-delà de l'opportunisme qui n'a évidemment échappé à personne et de l'opération de communication préélectorale destinée à masquer les carences d'une politique sans souffle qui se contente de réagir aux événements, cette frénésie de création d'agences illustre l'un des traits marquants de votre action déjà mis en évidence dans d'autres domaines, la santé, par exemple : je veux parler de

l'absence d'anticipation. Au cours du mandat, vous aurez souvent été, Madame la Présidente, en retard d'un train. D'autres régions, pilotées par des exécutifs visionnaires et audacieux, auront su prendre les bons virages leur permettant d'avoir un temps d'avance. Manifestement, pas la nôtre.

- La troisième question porte sur le rôle des élus dans le processus décisionnel. La création de satellites conduit à éloigner les élus de la décision pour la confier à des techniciens. Cela pose un problème démocratique important que nous avons déjà soulevé lors des débats sur la création des parlements, des agoras, des assemblées.

- La quatrième question, et non des moindres, porte sur les coûts de fonctionnement de ces structures. La délibération ne dit rien des personnels qui seront recrutés, rien de la localisation des dites d'agences.

Madame la Présidente, on va se parler franchement : ce n'est pas sérieux ! Notre groupe s'est longuement interrogé sur son vote. Nous savons que la création précipitée de filiales, dont aucune ne sera opérationnelle le 1^{er} janvier 2021, obéit à des considérations électorales. Nous ne sommes pas dupes. Pour autant, nous savons aussi que les acteurs économiques et les collectivités ont besoin d'être accompagnés pour rebondir et surmonter la crise. Aussi, par esprit de responsabilité, mais évidemment sans être naïfs, nous voterons ce rapport, il faut bien le reconnaître, bâclé et pas à la hauteur des enjeux.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

La parole est à Madame LUMEAU-PRECEPTIS pour 4 minutes, suivie par Monsieur CROS pour 3 minutes.

Mme LUMEAU-PRECEPTIS

Madame la Présidente, je viens ici présenter une délibération qui va conforter la dynamique de notre Région envisagée comme maillon important des régions européennes et comme relais de la capacité financière européenne qui permet d'autonomiser les investissements et les projets régionaux.

Dans ce rapport qui nous est soumis, il s'agit d'autoriser notre résidente de région, Carole DELGA, à présenter la candidature de la Région à la fonction d'autorité de gestion du programme FEDER-FSE-Occitanie 2021-2027 à M. le Premier ministre.

Depuis 2014, la fonction d'autorité de gestion des programmes européens a été en grande partie transférée de l'État aux régions. Sur les 28 700 M€ de crédits alloués par l'Europe à la France, 20 500 M€ sont ainsi directement gérés par les régions. La région Occitanie aura traité directement 918 M€ sur cette mandature 2014-2020. Ce sont 88 % de cette somme qui viennent en appui des 2 060 M€ d'investissements. Au-delà de la gestion de ces fonds qui sont un vrai levier d'investissement, la région Occitanie avance sur ses politiques innovantes et propose d'élaborer

l'ossature d'Occitanie 2040 et du Green New Deal que vous avez initié avec votre majorité, Madame la Présidente, en travaillant sur les diverses possibilités qu'offrent ces fonds européens.

La politique développée repose sur deux piliers majeurs. Le premier vise à favoriser un nouveau modèle de développement et le second, comme vous l'avez lu dans le rapport, promeut le rééquilibrage territorial. Ces deux piliers sont déclinés selon cinq priorités. Chaque priorité donne lieu à des actions concrètes dont quelques exemples nous permettront ici de démontrer que chaque thème abordé se décline selon des politiques précises s'insérant parfaitement dans ces dites priorités.

La priorité 1 soutient la relance économique et encourage la transformation vers une économie intelligente et innovante. Je souhaitais, pour étayer mon propos, m'appuyer sur la pérennisation de FOSTER, ce fonds stratégique des entreprises régionales, fonds de participation et de programme d'investissement qui aide des entreprises innovantes en apportant un soutien aux projets présentés et qui entrent dans cette stratégie d'innovation et de transformation afin que les banques agissent également en accordant leurs prêts. Ainsi, lorsque 1 € de FEDER est investi, il permet la levée de 9 à 10 € de fonds privés, en moyenne. Pour l'exercice 2014-2020, ce sont 143 M€ investis qui actionnent un levier de 1 Md€ dans le privé. Voilà comment nous pouvons mesurer la réussite de FOSTER et des plus de 6 000 entreprises régionales aidées financièrement et confortées dans leurs actions innovantes.

La priorité 2 permet d'agir face à l'urgence climatique et pour une économie décarbonée. C'est dans cette priorité que s'inscrivent le Plan vélo et toute notre stratégie d'expansion des énergies renouvelables.

La priorité 3 favorise l'information au plus près des territoires. Nous en mesurons actuellement l'impérieuse nécessité. En effet, c'est au cœur de cette priorité que se dessinent les formations dans le secteur social et les instituts de formation des soins infirmiers. Nous pouvons tous mesurer la nécessité de concentrer nos efforts et notre action sur ces instituts dont nous avons grand besoin sur l'ensemble des territoires d'Occitanie.

La priorité 4 vise à former et accompagner pour favoriser le parcours vers l'emploi et la création d'activité. Chacun connaît une de ses déclinaisons, grande réussite régionale, qu'est l'école de la deuxième chance.

Enfin, la priorité 5 axe son action pour promouvoir le rééquilibrage territorial en réduisant les disparités et en valorisant les ressources. Dans cette priorité, nous concentrons notre action sur le développement des administrations groupées ou encore des maisons pluridisciplinaires de santé qui, dans les zones rurales ou encore dans certains quartiers délaissés par les services publics, sont devenues une réponse incontournable et nécessaire pour combattre les carences dues à l'isolement géographique ou social et soutenir les populations, quels que soient leur âge et leur milieu de vie.

Nous souhaitons également travailler sur l'implantation de médiathèques et pouvoir, encore plus dans cette période qui touche des pans entiers de l'économie, soutenir et travailler avec les infrastructures touristiques.

La version finale du programme Occitanie FEDER-FSE 2021-2027 sera envoyée en mars 2021 et la Commission européenne, après consultation, se prononcera au bout d'un à deux mois. Le programme ainsi finalisé sera également porté à votre connaissance lors de l'assemblée plénière de mars 2021.

Pour conclure, l'Europe demeure une institution qui porte une volonté de progrès et d'émancipation humaine, même si elle ne le fait pas toujours au rythme ou dans le format que nous souhaitons.

Avec les moyens déployés, nous avons aujourd'hui la possibilité de continuer à financer, soutenir et porter les programmes politiques que nous créons pour les mettre en œuvre. Madame la Présidente, nous soutenons par cette délibération votre choix, votre voix qui rapporte celle de cette assemblée auprès de M. le Premier ministre pour nous permettre de continuer l'action engagée en déposant la candidature de la région Occitanie Pyrénées Méditerranée à la fonction d'autorité de gestion du programme fédéral.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Monsieur CROS pour trois minutes, suivie de Monsieur SAINT-PIERRE pour trois minutes également.

M. CROS

Merci. Mon intervention va concerner le rapport 7.

Ces dix dernières années, dans le monde l'industrie a produit plus de plastiques que durant les cent dernières années. Chaque année, nous produisons en moyenne 400 millions de tonnes de plastiques et les scientifiques estiment qu'entre 8 et 12 millions finissent dans nos océans. Le plastique est un véritable fléau mondial. Les plastiques nous envahissent. Des plages d'Indonésie jusqu'à l'Arctique, ils étouffent silencieusement notre planète. On voit même dans certains pays des rivières de plastique.

Notre région Occitanie est baignée par la Méditerranée, réservoir majeur de biodiversité marine et côtière. Au fil des années, la Méditerranée s'est muée en un piège de plastiques avec des niveaux records de microplastiques qui menacent les espèces marines et notre santé. D'après le dernier rapport de WWF, les 22 pays du bassin méditerranéen génèrent près de 24 millions de tonnes de plastiques ; seuls 16 % sont recyclés et près d'un quart de ces déchets plastiques sont rejetés dans la nature chaque année, dont 600 000 tonnes finissent en mer Méditerranée.

Le plastique est partout. Il contamine nos cours d'eau, nos océans et même au-delà. En avril 2019, les recherches du CNRS ont mis en évidence qu'il pleuvait du plastique dans les Pyrénées. Ces chercheurs ont décompté plus de 365 particules de microplastiques par jour et par mètre carré près de la station météorologique de Bernadouze.

Le plastique est un poison pour les humains, puisque nous ingérons, à travers l'air que nous respirons, à travers ce que nous mangeons et buvons, près de cinq grammes de plastique chaque semaine.

Il est un poison pour la planète, pour la biodiversité. Chaque année, ce sont près de 100 000 mammifères marins, des millions d'oiseaux et de poissons qui sont tués par cette pollution. Son impact sur nos écosystèmes est tel que d'ici moins de 30 ans, l'océan contiendra plus de matières plastiques que d'êtres marins.

Il constitue également une menace pour le climat, puisque sa production mondiale représente actuellement près de 6 % du pétrole utilisé et génère près de 2 milliards de tonnes de CO₂. Chaque année.

Face aux dangers de cette pollution incontrôlée, il est urgent de tirer la sonnette d'alarme et d'agir maintenant. Utiliser des matières qui peuvent subsister pendant plusieurs centaines d'années dans notre environnement pour des produits uniques à usage unique comme des emballages est tout simplement aberrant. Il est temps de mettre fin à cette surconsommation de plastiques.

C'est pourquoi la région Occitanie se doit d'être exemplaire, tant dans sa gestion interne que dans les politiques qu'elle déploie sur son territoire pour lutter contre la pollution plastique, accompagner les citoyens à modifier leurs habitudes et les industriels à repenser leurs modes de production. Il est primordial de travailler en toute transparence avec l'ensemble des filières et les associations environnementales, véritables sentinelles de l'environnement, pour demain refuser le plastique, réduire sa consommation, le réutiliser ou encore le revaloriser.

Les élus régionaux écologistes regrettent toutefois que le gouvernement, à travers la loi anti-gaspillage et économie circulaire du 10 février 2020, ne prenne pas la mesure de l'urgence que représente la surconsommation de plastiques en fixant un objectif bien lointain de fin du tout plastique jetable à l'horizon 2040, soit près d'une génération. Une génération !

Chacun se doit de faire partie de la solution. C'est pourquoi les élus de la délégation écologiste voteront bien sûr ce plan d'action.

LA PRÉSIDENTE

Merci, la parole est à Monsieur SAINT-PIERRE pour trois minutes, suivi par Madame MAILLOLS pour trois minutes également.

M. SAINT-PIERRE

Madame la Présidente, chers collègues, le rapport numéro 8 concernant le plan d'adaptation au changement climatique pour mieux protéger les populations, les biens et la nature a le mérite de faire l'inventaire, le mot n'est pas trop fort, de l'ensemble des dispositifs et des actions initiés, portés ou accompagnés par la Région dans ce domaine et en montre toute la transversalité.

En revanche, l'effet pervers d'une telle démonstration est de mettre en lumière une certaine forme de fragmentation des actions et la coexistence d'une multiplicité d'acteurs et de partenaires alors que nous aurions besoin d'une véritable force de frappe unique et identifiée.

Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans mon propos, il s'agit là d'un constat qui se veut constructif et non d'un reproche. Nous partageons vos préoccupations face au réchauffement climatique, à ses effets inquiétants et destructeurs sur notre environnement et les dangers que cela fait peser sur nos populations. Nous savons tous que, malgré nos efforts, notre bonne volonté et l'ensemble des mesures que nous serions amenés à prendre pour ralentir nos émissions de gaz à effet de serre ou pour réduire nos pollutions, l'inversion des tendances sera longue. Il est de notre responsabilité publique de tout mettre en œuvre pour engager nos territoires vers un aménagement et un développement responsable et, surtout, résilient. C'est l'objet de votre rapport.

La Région a une volonté affirmée en matière d'adaptation de nos territoires. Nous partageons cette volonté, mais nous souhaiterions vous faire une proposition permettant peut-être de gagner en lisibilité et en efficacité : pourquoi ne pas doter la Région d'un opérateur unique aux compétences élargies remplissant le rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage et de conseil auprès de nos territoires pouvant mettre en œuvre et coordonner l'ensemble du Plan qui nous est proposé aujourd'hui ? Appuyé sur un seul observatoire régional du climat et de ses effets, cet opérateur pourrait assister les porteurs de projets et répondre aux trois leviers d'action qui sous-tendent votre plan : anticiper et s'adapter ; aménager, réparer et reconstruire ; favoriser l'innovation.

La notion de résilience portée par votre Plan passe inévitablement par une profonde modification de nos politiques publiques en matière d'aménagement et d'urbanisme et par un nécessaire accompagnement de nos élus au plus près du terrain.

Enfin, permettez-moi d'évoquer le rapport numéro 7 présentant le Plan d'action régional zéro déchet plastique ultime en 2030. Je serai bref. J'ai pris connaissance avec attention des objectifs attendus et des moyens que la Région souhaite mettre en œuvre pour les atteindre. Notre groupe approuvera ce Plan tout en regrettant peut-être l'absence de dispositif d'évaluation.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame MAILLOLS pour trois minutes, suivie par Madame TEMPESTA pour trois minutes également.

Mme MAILLOLS

Merci, Madame la Présidente. Je tiens associer à mes propos Emmanuelle GAZEL qui certes est ma voisine aujourd'hui, mais qui est maire de Millau et qui donc partage mes préoccupations pour ce territoire du sud Massif central.

Je ne vais pas revenir sur la convention-cadre, puisque Hussein a rappelé l'attente forte des territoires. Je voulais simplement intervenir sur le rapport qui porte sur le protocole relatif à la

gouvernance et au financement des lignes de desserte fine du territoire et plus précisément sur les lignes interrégionales Béziers-Clermont-Ferrand-Paris, l'Aubrac, Nîmes-Clermont-Ferrand-Paris, la ligne des Cévennes qui comme vous le savez, Madame la Présidente, desservent la Lozère. Plus spécifiquement, je souhaitais intervenir sur la ligne dite de l'Aubrac.

La convention qui nous est présentée aujourd'hui renvoie à un traitement spécifique dans un cadre différent du présent protocole dont les modalités sont à définir avec les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes pour parvenir à un protocole d'accord interrégional. Cette convention précise qu'une première étape pourrait consister à partager et consolider les besoins en investissements en matière de régénération de ces lignes afin d'être en mesure d'élaborer, dans un second temps, une stratégie priorisée des actions à mener d'ici 2028, voire 2030, compte tenu de l'importance des besoins financiers nécessaires pour pérenniser les circulations ferroviaires.

Je saisis donc l'occasion pour dire à quel point il est nécessaire et essentiel que la Région s'engage sur cette ligne de l'Aubrac. Vous le savez, je considère cette ligne ferroviaire comme une ligne républicaine, au même titre que le Cévenol cher à Jean-Luc GIBELIN. Ces deux chemins de fer, comme dit ma grand-mère, sont effectivement les seules infrastructures ferroviaires à relier la Lozère à la capitale française, Paris, dans un délai raisonnable. Ce ne sont effectivement pas, Jean-Luc GIBELIN, des petites lignes, ce sont des lignes de vie, des lignes républicaines, Monsieur le Vice-président.

La ligne de l'Aubrac donne aussi accès à l'éducation à de nombreux enfants de la région qui fréquentent les lycées lozériens et assure le fonctionnement et la viabilité d'une des dernières usines sidérurgiques françaises, entreprise innovante dans le domaine des aciers électriques haut de gamme qui interviennent aujourd'hui dans tous les véhicules électriques dont nous parlons souvent.

Je sais que, comme moi, vous partagez l'essentialité de cette ligne pour mon département et celui d'Emmanuelle GAZEL. Pour autant, je suis inquiète, car j'ai le sentiment que ni la SNCF ni l'État français ne comprennent que ce train est primordial pour l'équilibre du territoire du sud Massif central. Les ralentissements, les interruptions longues de la ligne, les suppressions de trains, bref, la succession des événements récents m'inquiète au plus haut point. Je sais que Jean-Luc GIBELIN a pu partager et échanger avec le préfet PHILIZOT à votre demande, Madame la Présidente, mais je tenais à redire toute l'importance de cette ligne.

Madame la Présidente, je sais l'énergie que vous allez consacrer pour tenter de convaincre l'État français et la SNCF, je sais que vous avez en tête que la Lozère, comme tout le Massif central et comme tous les départements français, a le droit d'être désenclavée et a le droit à un accès républicain à Paris.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Merci. La parole est à Madame TEMPESTA, s'il vous plaît.

Mme TEMPESTA

Madame la Présidente, pour commencer mes propos permettez-moi de regretter que nous soyons obligés de nous prononcer sur un protocole d'accord entre l'État et la Région pour les lignes ferroviaires de desserte fine du territoire. Depuis les États généraux du rail et de l'intermodalité, nous sommes engagés dans une action essentielle pour nos concitoyens et pour les territoires, une action emblématique pour l'environnement et le développement durable : remettre le train au centre des politiques de transport.

Ce protocole qui nous permet de sécuriser notre intervention et notre volonté n'en demeure pas moins un mauvais signal envoyé par l'État. Comment justifier cette absence de crédits sur le volet mobilité du CPER à partir de 2023 alors que nous avons le nouveau Commissariat au Plan et alors que la Convention citoyenne sur le climat a du mal à se faire entendre ? Peut-être que l'aménagement ferroviaire fera l'objet d'un projet de révision de la Constitution.

Le groupe Socialiste Républicain Citoyen votera le rapport 14, mais je tenais à vous faire part de cette vive inquiétude.

Pleinement dans ses compétences d'autorité organisatrice de mobilité régionale et sans aide de l'État, la Région se lance dans un ambitieux Plan vélo. C'est le sens du rapport 6 nous invitant à adopter un dispositif régional en faveur des mobilités cyclables. Ce dispositif, articulé autour de cinq axes, prévoit à la fois des aides pour l'acquisition de vélos pour nos concitoyens, une adaptation de nos structures de transports collectifs, un appui pour les collectivités en matière d'aménagement et de maillage du territoire ainsi que des mesures pour développer ce secteur économique. Ce dispositif permet, en outre, de développer les innovations économiques et sociétales. Il est en totale adéquation avec les objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre du plan de transformation régional.

Élue d'un territoire périurbain en pleine transition, je ne peux que saluer les outils qui vont être mis à disposition des usagers et des collectivités.

Nous réfléchissons, au sein de notre commune, de notre intercommunalité et du PETR, à une nécessaire adaptation des modes de transport et de leurs usages visant l'intermodalité afin de rendre un service public attractif, respectueux des mobilités douces et collectives. C'est une adaptation nécessaire pour notre territoire et c'est source d'économies pour nos concitoyens. Vous pouvez compter sur l'engagement sans faille des élus du groupe Socialiste Républicain Citoyen pour accompagner l'innovation et l'organisation du territoire en matière de transports.

Nous voterons ce rapport avec enthousiasme.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie.

Juste sur quelques éléments pour répondre aux différentes interrogations.

Je rappelle que ces fonds ne sont pas des agences ni même des satellites, comme j'ai pu l'entendre dire. Quand il y a des agences, des satellites ou de nouvelles structures, leur définition est la personnalité morale. Or, ces fonds n'ont pas de personnalité morale. Ils ont un budget affecté, mais c'est porté soit directement par la Région, soit par une des quatre agences régionales.

De plus, je voudrais rappeler que nous sommes la première Région à mettre en œuvre ces dispositifs et que, justement, d'autres régions sont intéressées. On nous fait le reproche de le faire en fin de mandat, mais les autres ne l'ont pas fait. Ce sont des sujets difficiles ; sur la question du foncier, par exemple, en début de mandat et sur les trois premières années, ce n'était juridiquement pas possible. De même sur les questions de l'ARIS, car une loi l'avait permis en 2015, mais les décrets d'application n'étaient pas pris. Il faut avoir vraiment la connaissance des sujets avant de donner des informations erronées.

Je vous propose de passer maintenant au vote de l'amendement numéro 3 déposé par 13 élus du groupe Nouveau Monde.

2020/AP-DEC/05 - Amendement n° 3 (rapport n° 5) (déposé par 13 élus du groupe Nouveau Monde)

	SRC 51	NM 20	GR 16	UEDC 26	RN 36	NI 9	Total
Pour	51	20	16	26		6	119
Contre					36	1	37
Abstention						2	2
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI : 6 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC. SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE, et F. LOPEZ

1 CONTRE : E. CRENNE

2 ABSTENTIONS : N.MINA et MD BAGUR

L'amendement est adopté.

Nous passons au vote du Rapport n° 4 2020/AP-DEC/04 - La Région, autorité de gestion du programme FEDER-FSE+Occitanie 2021-2027.

	SRC 51	NM 20	GR 16	UEDC 26	RN 36	NI 9	Total
Pour	51	20	16	26		3	116
Contre					36	3	39
Abstention						3	3
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI : 3 POUR : L. HOANG NGOC, D.SATGE et F. LOPEZ
 3 CONTRE : E. CRENNE, N.MINA et MD BAGUR
 3 ABSTENTIONS : M.MARTIN, JC. SELLIN et G. SERIEYS

Le rapport est adopté.

Nous passons au vote sur le Rapport n° 5 2020/AP-DEC/05 - Actions régionales en faveur de la transformation, de la souveraineté et de la relocalisation. Il y a un vote par division, nous commençons donc par voter l'article 10.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16	26	36	6	155
Contre						0	0
Abstention						3	3
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI :6 POUR : E. CRENNE, L. HOANG GNOC, D. SATGE, N.MINA et MD BAGUR
 et F. LOPEZ
 3 ABSTENTIONS : M. MARTIN, JC SELLIN et G. SERIEYS

L'article est adopté.

Nous passons au vote sur les articles 13 et 14.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16	26		3	116
Contre					36	1	37
Abstention						5	5
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI :3 POUR : L. HOANG NGOC, D. SATGE et F. LOPEZ
 1 CONTRE : E. CRENNE
 5 ABSTENTIONS : M. MARTIN, JC. SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE, N.MINA et MD BAGUR

Les articles sont adoptés.

Nous passons donc au reste du Rapport numéro 5.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16	26		3	116
Contre						0	0
Abstention					36	6	42

NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI :3 POUR : L. HOANG NGOC, D. SATGE et F. LOPEZ

6 ABSTENTIONS : E. CRENNE, M. MARTIN, JC. SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE, N.MINA et MD BAGUR

Le rapport est adopté.

Nous passons au vote du Rapport n° 6 2020/AP-DEC/06 - Dispositif régional en faveur des mobilités cyclables.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16	26	36	6	155
Contre						1	1
Abstention						2	2
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI : 6 POUR : E. CRENNE, L. HOANG NGOC, D. SATGE, N.MINA, MD BAGUR et

F. LOPEZ

1 CONTRE : JC. SELLIN

2 ABSTENTIONS : M. MARTIN et G. SERIEYS

Le rapport est adopté.

Nous passons au vote du Rapport n° 14 2020/AP-DEC/14 - Protocole relatif à la gouvernance et au financement des lignes de desserte fine du territoire.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16	26	36	6	155
Contre						0	0
Abstention						3	3
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI : 6 POUR : E. CRENNE, L. HOANG NGOC, D. SATGE, N.MINA, MD BAGUR et

F. LOPEZ

3 ABSTENTIONS : M. MARTIN, JC SELLIN et G. SERIEYS

Le rapport est adopté.

Nous passons au vote du Rapport n° 7 2020/AP-DEC/07 - Plan d'action régional zéro déchet plastique ultime en 2030.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16	26	36	8	157
Contre						0	0

Abstention						1	1
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI : 8 POUR : E. CRENNE, L. HOANG NGOC, M. MARTIN, G. SERIEYS, D. SATGE, N. MINA, MD BAGUR et F. LOPEZ
1 ABSTENTION : JC SELLIN

Le rapport est adopté.

Nous passons au vote du Rapport n° 8 2020/AP-DEC/08 - Plan d'adaptation au changement climatique pour mieux protéger les populations, les biens et la nature. Il y a un vote par division.

Nous votons sur les 4 actions suivantes : mise en place d'un Parlement du climat, la mobilisation d'un groupe d'experts, l'organisation d'un débat citoyen, la construction d'un observatoire régional du littoral

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16	26		3	116
Contre					36	2	38
Abstention						3	3
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	8	157

*NI : 3 POUR : L. HOANG NGOC, D. SATGE et F. LOPEZ
2 CONTRE : N. MINA et MD BAGUR
3 ABSTENTIONS : M. MARTIN, JC. SELLIN et G. SERIEYS

Ces actions sont adoptées.

Nous passons au vote sur toutes les autres actions du Rapport n° 8.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16	26	36	6	155
Contre						0	0
Abstention						3	3
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	9	158

*NI : 6 POUR : E. CRENNE, L. HOANG NGOC, D. SATGE, N. MINA, MD. BAGUR et F. LOPEZ
3 ABSTENTIONS : M. MARTIN, JC. SELLIN et G. SERIEYS

Le rapport est adopté.

Je vous remercie.

Examen des points d'actualité

Je demande à M. le président du Bureau de l'Assemblée de bien vouloir présenter les points de l'actualité.

M. ONESTA

Merci, Madame la Présidente. Nous en avons quatre.

Point d'actualité n° 1 : Groupe NM – Sur les menaces pour l'emploi sur le site Schneider Electric à Lattes (34)

C'est Monsieur COSSANGE qui nous le présente. Vous avez trois minutes.

M. COSSANGE

Madame la Présidente, chères et chers collègues, les élus communistes souhaitent alerter cette assemblée sur la décision de l'entreprise de Schneider Electric de programmer la fermeture d'une de ses multiples unités de production qui se situe sur le territoire de la commune de la métropole de Montpellier.

Fleuron de l'industrie française en matière de gestion de l'énergie, cette entreprise a pourtant décidé la fermeture, il y a six ans, du site de La Pompignane avec 300 emplois détruits, puis la disparition de celui de Fabrègues, 150 emplois détruits, puis l'arrêt du site du Mudaison.

Depuis le 16 septembre 2020, le site pilote de Lattes, spécialisé dans la fabrication d'ampoules à vide, technologie qui sécurise les installations électriques lors de catastrophes naturelles ou d'incidents majeurs, serait donc condamné au profit d'une délocalisation apparemment en Inde. 80 emplois directs de nouveau à la casse, c'en est trop ! 80 salariés laissés au bord de la route, avec un savoir-faire reconnu et à forte valeur ajoutée ! Pourquoi ? 80 personnes sacrifiées en pleine crise sanitaire et en plein désastre social, alors même que Schneider réussit la performance d'être la troisième plus forte hausse de l'indice CAC 40 avec un gain de plus de 20 % cette année, tout en ayant bénéficié ces dernières années de plusieurs millions de crédit d'impôt recherche. On commence malheureusement à trop connaître la chanson.

Nous dénonçons le comportement de Schneider Electric qui non seulement compromet l'avenir de notre territoire, mais fragilise celui de ce secteur hautement stratégique que sont la transmission et la production d'énergie, notamment nucléaire.

Nous saluons l'initiative de Montpellier Méditerranée Métropole qui a interpellé en ce sens le ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, Bruno LE MAIRE.

Enfin, nous demandons publiquement, aux côtés des élus locaux et des organisations syndicales, que cette entreprise rende des comptes sur l'argent public dont elle a bénéficié pour la préservation de l'emploi et qu'elle détourne à des fins spéculatives. Merci.

M. ONESTA

Merci. Est-ce que l'exécutif veut réagir, ce qui n'est pas obligatoire ?

LA PRÉSIDENTE

Je partage cette indignation, mais cette indignation est vraiment présente dans de nombreux cas pour les entreprises et les salariés de notre région et en France. Je pense à tous les salariés

qui, dans les prochains mois, vont être victimes de licenciements, souvent de par le contexte économique, mais parfois, en effet, par des pratiques honteuses quant à l'éthique et au respect du droit du travail.

M. ONESTA

Merci. Nous en venons au point d'actualité numéro 2, toujours présenté par le Nouveau Monde.

Point d'actualité n° 2 : Groupe NM – Sur la non-ouverture des secteurs classés non essentiels et les conséquences pour l'économie régionale

Il est présenté par Romain PAGNOUX. Vous avez trois minutes.

M. PAGNOUX

Merci. Encore de nombreux secteurs classés non essentiels subissent de plein fouet les fermetures administratives liées à la crise sanitaire. Certaines de ces fermetures traduisent, de la part du gouvernement, une forme d'hypocrisie doublée d'une méconnaissance de notre territoire. C'est le cas de la fermeture des transports en commun que représentent les remontées mécaniques des stations de ski. Les stations pyrénéennes sont essentiellement fréquentées par un public familial et bien souvent à la journée. Nous sommes bien loin des grands rassemblements festifs qui ont pu donner lieu à des clusters, comme la station d'Ischgl en Autriche l'an dernier.

Nous sommes convaincus que des protocoles stricts peuvent être mis en œuvre par les domaines skiables pour permettre une ouverture dans le respect des mesures barrière et ainsi sauver ce secteur et ses nombreux emplois saisonniers d'un naufrage annoncé.

De la même façon, alors qu'un travail considérable de préparation a été réalisé par le secteur culturel en vue d'une réouverture le 15 décembre, les annonces gouvernementales du 10 décembre le laissent à nouveau à l'arrêt. Aujourd'hui, la France est déconfinée, mais la culture est déconfite. Alors que les magasins ont rouvert, le rideau est toujours baissé sur la culture, malgré les efforts consentis. Or, accéder à la culture est une nécessité absolue, tout particulièrement durant cette période dont les restrictions et l'isolement engendrés par l'épidémie, déstabilisent et appauvrissent nos modes de vie, fragilisent nos équilibres en nous limitant au seul rôle d'acteurs économiques et d'unités de production.

En effet, la culture est précisément une réponse aux maux liés à la crise sanitaire et ses conséquences : l'angoisse, l'absence de repères, la solitude, surtout dans cette période symbolique où les gestes désespérés se multiplient.

Nous demandons de la cohérence dans les décisions gouvernementales et de l'équité entre les lieux de culte, les lieux de culture et les lieux de consommation.

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente, souhaitez-vous réagir ?

LA PRÉSIDENTE

Réagir, non, cela fait malheureusement plusieurs semaines que je partage ce constat qui n'est pas entendu, malheureusement, par le gouvernement, sur l'ensemble des secteurs qui ont été cités par Monsieur PAGNOUX.

M. ONESTA

Merci. Nous en venons au point d'actualité n° 3 présenté par le groupe Rassemblement National.

Point d'actualité n° 3 : Groupe RN - Sur la valorisation de l'économie bleue

Madame France JAMET, vous avez trois minutes.

Mme JAMET

Que d'envolées lyriques dans ce nouveau schéma régional d'aménagement : « créer les conditions du développement d'une économie bleue durable », « faire du littoral une vitrine de la résilience », sémantique que l'on retrouve régulièrement. Mais pour atteindre une économie bleue et résiliente, encore faut-il toujours avoir une économie et je veux parler de ceux pour qui la résilience sera impossible si les choses restent en l'état : les pêcheurs d'Occitanie.

En effet, ils sont actuellement confrontés à toute une série de restrictions arbitraires qui, je le crois, n'auront jamais fait planer une menace plus mortelle sur leur profession. Certaines sont le fait de l'Union européenne dont jamais vous ne remettez en cause l'intrusion toujours plus lourde et violente dans la vie de nos territoires. C'est ainsi que l'inquiétant plan West Med mènera *in fine* à la disparition des bateaux de pêche en Méditerranée occidentale s'il est appliqué. Sous le prétexte de lutter contre la raréfaction de la ressource, le Plan prévoit de réduire à 160 aujourd'hui le nombre maximal de jours de mer pour les chalutiers en Méditerranée, 140 d'ici 2023, soit bien en dessous de leur seuil de rentabilité qui est actuellement de 177 jours. West Med, c'est la fin de la flotte de chalutiers de l'Occitanie et de ses criées ! Pour un poste à la mer supprimé, ce sont quatre à cinq emplois sur terre qui disparaissent, 2 500 emplois qui se retrouvent menacés dans un secteur déjà ébranlé par la pandémie. C'est une catastrophe économique et sociale !

J'en profite pour saluer les pêcheurs qui, à juste raison, ont manifesté la semaine dernière à Port-la-Nouvelle contre ce projet désastreux.

L'Union européenne a coutume de sacrifier les pêcheurs sur l'autel d'une idéologie qui s'en prend aux mauvaises cibles. Oui, il y a un problème d'écologie en Méditerranée, personne ne le niera. La pollution des eaux, très préoccupante, est le fait d'activités industrielles dépassant largement l'activité de la pêche, notamment d'ailleurs de la part des pays de la rive sud de Méditerranée. C'est aux pollueurs qu'il faut demander des comptes et pas aux pêcheurs.

Or, la pollution, la destruction des fonds marins, vous en êtes aussi coupable, je suis désolé de m'adresser à vous, Monsieur le Vice-président. Vous encouragez, vous soutenez, vous financez la construction de parcs éoliens maritimes au détriment de la vie économique et biologique locale. Des éoliennes flottantes viendront ainsi pourrir d'ici 2023 les sublimes paysages du Golfe du Lion déjà largement attaqués par la bétonisation massive du littoral et impacteront pratiquement définitivement l'équilibre écologique de ces zones. Cette folie doit cesser. Elle n'a rien d'écologique et aggravera encore davantage l'appauvrissement des fonds marins.

Je pose alors la question : pourquoi faire payer aux pêcheurs, acteurs indispensables de notre souveraineté alimentaire, le prix d'un lobby éolien imposé par l'Union européenne, mais, plus grave encore, engagé, soutenu et financé par vous, par la Région, avec nos impôts !

Qu'allez-vous faire pour toute une profession qui se meurt faute de Pouvoirs publics capables de l'entendre et de la protéger ?

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente, souhaitez-vous réagir ?

LA PRÉSIDENTE

La profession et l'ensemble des pêcheurs sont en contact quotidien avec M. le premier vice-président et savent très, très bien, ce que fait la Région. J'enjoins Madame JAMET à lire les nombreux rapports que la majorité a toujours votés.

M. CODORNIU

Quelques informations de principe et d'action. Madame JAMET intervient sur les pêcheurs, mais on ne vous a pas attendue pour les aider, les accompagner. Dernièrement, nous avons été la première Région à mettre en place un plan de relance et de soutien quand il y a eu le problème de la Covid et qu'ils n'ont pas pu sortir. Les criées étaient en grandes difficultés et étaient fermées. Nous sommes la première Région à les avoir accompagnés pendant les trois mois.

Ce, comme pour le plan de gestion West Med, puisque nous les avons rencontrés à plusieurs reprises.

Nous avons été également les initiateurs d'une réunion avec la ministre Annick GIRARDIN pour essayer de trouver un dispositif qui permettrait de les soulager davantage. Vous avez raison de dire que 177 jours de mer aujourd'hui est le delta pour continuer à avoir une activité ; au-delà, ils seront en difficulté.

Les pêcheurs, on les aide. D'ailleurs, j'ai une information à vous donner qui est tombée depuis cette nuit à 5 heures : il y a eu un retour du Conseil des ministres, la présidente Carole DELGA avait sollicité le Premier ministre et la ministre pour essayer d'avoir des pourcentages moins importants et nous avons fait bouger les lignes, puisqu'il y a eu une diminution du nombre de jours de mer à 9 % pour 2021 quand nous demandions 7,5 % au lieu des 15 % proposés par la Commission. Cela

va permettre d'anticiper sur les difficultés, mais en même temps sur les ressources, car pour certains stocks, cela se passe bien, André LUBRANO, le référent de la pêche, vous en parlerait mieux que moi. Avec Bernard PEREZ, le président de la pêche, il y a une réflexion sur le plan West Med, car des zones risquent d'être interdites à l'activité et à la capture de pêche.

Nous les accompagnons et les pêcheurs aujourd'hui sont bien sûr inquiets, puisque pour cette filière cela pourrait s'aggraver, mais nous avons confiance en la ministre pour améliorer les dispositifs pour qu'ils puissent mieux travailler.

On travaille aussi sur ce bateau du futur. Nous avons déjà élaboré des actions avec les fabricants et les développeurs pour travailler sur ce bateau qui pourrait être plus léger, consommerait beaucoup moins et permettrait une meilleure qualité de vie pour les matelots et en termes de prélèvements.

Tout cela pour vous dire, Madame JAMET, que les pêcheurs, nous les soutenons et les accompagnons. Ils sont d'ailleurs très, très satisfaits et ont à plusieurs reprises remercié la présidente Carole DELGA de toutes les actions que nous portons dans cette région Occitanie.

M. ONESTA

Nous en venons au dernier point de l'actualité présenté pour le groupe Rassemblement National.

Point d'actualité n° 4 : Groupe RN – Sur les quartiers prioritaires de la ville

Madame Lauriane TROISE, vous avez trois minutes.

Mme TROISE

Née au début des années 1980 en réponse aux émeutes des banlieues lyonnaises, la Politique de la ville avait pour ambition de réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les territoires.

Partant du postulat que ces violences urbaines étaient la seule conséquence de la pauvreté, l'État et les Collectivités ont depuis investi des milliards pour ces quartiers. D'après le dernier rapport de la Cour des comptes, les Pouvoirs publics y consacrent près de 10 Md€ chaque année auxquels s'ajoutent les transports, la rénovation urbaine et les dépenses des collectivités territoriales.

Pourtant, en 2020 les violences et les émeutes se poursuivent et certains des 105 quartiers prioritaires de la ville que compte l'Occitanie ne sont pas épargnés. Dans le même temps, ces phénomènes de délinquance sont inexistant dans la ruralité où vivent pourtant des personnes ayant un taux de pauvreté monétaire supérieur à ceux habitant l'espace urbain.

Le rapport de la Cour des comptes vient confirmer la gravité du réel, à savoir que la politique de la ville est un échec. Malgré des engagements financiers conséquents, l'attractivité de ces quartiers ne s'est pas améliorée. Dès que possible, les habitants qui le peuvent partent et laissent place à de nouveaux arrivants toujours plus précaires. La mixité sociale y est absente.

La fuite des habitants s'explique en premier lieu par le niveau d'insécurité qui affecte ces quartiers : vols, drogue et trafics pourrissent la vie des habitants. Quel parent souhaiterait élever ses enfants dans ces conditions ?

Toujours dans ce même rapport, il est précisé que certains quartiers prioritaires connaissent une forme de repli, voire de retrait communautaire. Les activités illicites se développent, au même titre que les associations communautaires et écoles religieuses, hors contrat. Les habitants de ces quartiers aspirent à vivre en paix et en France.

« *La sécurité, première des libertés* » ; reprenant ce slogan de Jean-Marie LE PEN, le Premier ministre socialiste Manuel VALLS semblait se réveiller d'un long sommeil. En effet, tant que les lois de notre pays ne reprendront pas le dessus sur celles des dealers et des délinquants, par la force si nécessaire, les efforts consacrés à l'accompagnement des habitants et à la rénovation de ces quartiers resteront vains. Il est urgent de susciter l'adhésion et la fierté d'appartenir à la communauté nationale. Très justement, la Cour des comptes recommande que les contrats de ville ajustent les zonages utilisés en matière éducative, économique et de sécurité, mais aussi de rassembler et mettre en cohérence les différents schémas à la sécurité et à la lutte contre la délinquance dans le cadre des contrats de ville et des projets de quartiers.

Le psychanalyste Jacques LACAN le disait : « *Le réel, c'est quand on se cogne* ». Le rapport de la Cour des comptes met en exergue une réalité connue de tous, sauf de ceux qui, en pensant acheter la paix sociale, ont conduit les habitants de ces quartiers à vivre dans une brutale réalité.

M. ONESTA

Merci. Une réaction de l'exécutif, éventuellement ?

LA PRÉSIDENTE

Je ne partage pas ce tableau complètement noir de la politique de la ville ; il y a en effet des points à améliorer, mais je ne le partage pas.

Il suffit peut-être de rappeler que dans la ville de Béziers, la part de populations placées sous le seuil de pauvreté sous la précédente mandature a augmenté de 30 %. Je pense que l'on n'a pas à recevoir de leçons de l'Extrême droite.

M. ONESTA

Merci. Nous en avons terminé avec les points d'actualité, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur le Président du bureau de l'assemblée. Nous passons au rapport numéro 9 avec une intervention de Madame GIRAL pour deux minutes s'il vous plaît.

2020/AP-DEC/09 - Étalement des charges exceptionnelles liées à la crise sanitaire de la Covid-19

Mme GIRAL

Madame la Présidente, chers collègues, le rapport 9 prévoit un étalement des charges exceptionnelles liées à la crise sanitaire que nous subissons. Ces dépenses de fonctionnement seront étalées pour un peu plus de 34 M€ sur l'exercice budgétaire 2020 et pour un peu moins de 7 M€ par an pendant cinq exercices budgétaires, comme nous le permet une circulaire d'août 2020. Au-delà de l'aspect comptable et financier, à l'heure où certains veulent refaire le match il me semble important de revenir sur l'aspect humain et social de ces dépenses.

Nous avons fourni des masques pour l'ensemble de la population régionale, en pleine pénurie et dans un contexte inédit de concurrence internationale.

Nous avons assuré aux fonctionnaires régionaux des conditions de travail respectueuses des contraintes sanitaires.

Nous avons complété les dotations d'équipement pour les personnels infirmiers et aides-soignants tout en leur permettant d'avoir accès à un transport à la demande spécifique.

Nous avons rétribué les élèves des IFSI et des IFAS engagés dans la lutte contre la pandémie.

Nous avons accompagné juridiquement les chefs d'entreprise et financièrement les associations.

Nous avons déployé un dispositif « Bien manger pour tous » qui a permis, à travers l'achat de produits alimentaires auprès des agriculteurs de la région et de la mobilisation des banques alimentaires et autres associations d'entraide, de fournir des repas à nos concitoyens les plus socialement fragiles.

Effectivement, tout cela a eu un coût. Effectivement, tout cela a nécessité une débauche d'énergie. Que l'ensemble des personnels de la région en soient salués et remerciés.

Madame la Présidente, les élus du groupe Socialiste Républicain Citoyen sont fiers de cette réactivité, de cette volonté et de cette attention particulière qui a été apportée à l'ensemble des citoyens de notre région. Nous voterons donc ce rapport avec responsabilité.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Nous passons au vote sur le rapport numéro 9.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16	26		6	119
Contre					36	0	36
Abstention						2	2
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	8	157

*NI : 6 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC. SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE
et F. LOPEZ
2 ABSTENTIONS : N.MINA et MD BAGUR

Le rapport est adopté.

Je vous remercie. Nous passons au rapport n° 10.

2020/AP-DEC/10 - Création d'emplois non permanents

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51		16			2	69
Contre				26	36	2	64
Abstention		20				4	24
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	8	157

*NI : 2 POUR : L. HOANG NGOC et F. LOPEZ
2 CONTRE : N.MINA et MD BAGUR
4 ABSTENTIONS : M. MARTIN, JC. SELLIN; G. SERIEYS et D. SATGE

Le rapport est adopté.

Je vous remercie. Nous passons au rapport n° 11.

2020/AP-DEC/11 - Tableau des emplois

M. PAGNOUX

Excusez-moi, je voudrais faire un rectificatif de vote : c'était une abstention et non un vote pour.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			6	93
Contre				26	36	2	64
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	26	36	8	157

*NI : 6 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC.SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE
et F. LOPEZ
2 CONTRE : N.MINA et MD BAGUR

Le rapport est adopté.

Je vous remercie. Nous passons au rapport n° 12.

Examen des vœux

Vœu n° 1 déposé par NM - SRC - GR - Dominique SATGE : le devenir du groupe Cahors

Il nous est présenté par Madame PIQUÉ. Je vous en prie, Madame la Vice-présidente.

Mme PIQUÉ

Merci, Madame la Présidente. C'est un vœu sur le devenir du groupe Cahors. Nous désirons attirer l'attention sur la situation et l'avenir du groupe Cahors dont la maison mère se trouve au sein de la MAEC à Cahors dans le Lot.

Ce groupe international est expert dans la conception, la fabrication et le développement d'équipements et de matériels pour les réseaux électriques et les réseaux de télécommunications. Il possède dix filiales : cinq en France, dont quatre en Occitanie, et cinq à l'étranger. Sur les cinq sites gérés en Occitanie, la MAEC à Cahors a déjà fait l'objet d'un plan de sauvegarde économique. Pommier à Bagnères-de-Bigorre a connu des licenciements économiques et des craintes pèsent sur la situation de Lacaze Énergie à Leyme. Son principal client en France est Enedis. Suite à des investissements importants à l'étranger qui n'ont pas apporté les retours escomptés, le groupe s'est retrouvé lourdement endetté à hauteur de 5 M€, mettant en péril son existence.

Une procédure de conciliation engagée au tribunal de commerce de Marseille a ainsi permis au président d'Epsys France, société issue d'une externalisation de Schneider Electric, de racheter le groupe Cahors en 2017. En octobre 2019, en réunissant des entités complémentaires, cela a placé le groupe en position de leader français dans le domaine des équipements d'électricité et de télécommunications.

Bien que les carnets de commandes soient pleins, ce rachat a été suivi de plusieurs vagues de licenciements menés sans concertation un peu partout au sein des différentes filiales du groupe, y compris à Cahors. En effet, la nouvelle direction ne prévoit aucun investissement ni plan stratégique industriel de développement, son seul but étant d'engranger un maximum de bénéfices dans un minimum de temps, quitte à sacrifier les usines existantes et en faisant des économies sur la base salariale.

Avec la suppression des postes dans les unités de production, les services commerciaux et les services de recherche et développement, il y a une dégradation importante des conditions de travail et une remise en cause des accords sociaux. Or, la particularité même du groupe Cahors, dont la qualité des prestations et des productions réalisées ainsi que le savoir-faire sont hautement reconnus, est justement sa faculté d'innovation et sa réactivité lui permettant de proposer des solutions et de s'adapter aux normes en vigueur, à leurs spécificités et à leurs évolutions.

Avec les enjeux environnementaux liés au développement des énergies renouvelables et des mobilités dites propres, des réseaux électriques intelligents et du déploiement de la fibre optique, la base du groupe et sa position dominante sur ces thématiques semblent plus que jamais compromises...

LA PRÉSIDENTE

Merci de conclure.

Mme PIQUÉ

Je conclus, Madame la Présidente.

... avec pour notre région la perte de savoir-faire et d'une certaine souveraineté énergétique.

C'est pourquoi le Conseil régional, réuni en assemblée plénière, demande au gouvernement de n'accorder aucun dispositif d'aide d'État au groupe Cahors-Epsys tant que sa direction continuera à mener une politique sans stratégie et sans visibilité, ne visant que le démantèlement de l'ensemble de ses filiales. Il demande au ministère de l'Industrie d'intervenir activement auprès du groupe afin de mettre fin aux suppressions d'emplois, notamment en développement, à l'affaiblissement volontaire des filiales, et d'œuvrer pour la mise en place d'un réel plan de développement de ce secteur hautement stratégique.

Il demande aux équipes territoriales de la DIRECCTE d'apporter une attention particulière aux justifications données aux différents plans de licenciements menés dans les filiales du groupe et éventuellement d'y surseoir.

Merci, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Avis tout à fait favorable ! J'appelle au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16		36	6	129
Contre						0	0
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	36	6	129

*NI : 6 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC.SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

Le vœu est adopté.

Vœu n° 2 déposé par NM - SRC - GR : Arrêtons de tergiverser : oui à la LNMP raccordée en gare centre de Béziers

Il est présenté par Monsieur COSSANGE. Merci de synthétiser les vœux ; pas la peine de les lire ligne à ligne, nous les avons tous.

M. COSSANGE

Merci, Madame la Présidente. Je vais ultra-synthétiser étant donné que le dossier de la ligne à grande vitesse entre Montpellier et Perpignan est l'Arlésienne depuis tellement de temps que tout

le monde en a entendu parler. Du haut de mes 35 ans, j'en entends parler depuis toujours, c'est dire.

Depuis le 2 novembre 2020, la bataille menée notamment par la Région et notamment par vous, Madame la Présidente, amène au lancement, enfin, de la concertation publique très attendue par les collectivités, syndicats et associations. Tous ont pointé du doigt, en revanche, le maintien dans le dossier officiel du projet de gare nouvelle A75 sur la commune de Villeneuve-lès-Béziers (l'échangeur d'autoroute de Béziers-centre, pour ceux qui ne connaissent pas le territoire), projet de gare contre lequel nous sommes nombreux à nous opposer et contre lequel la Région, ainsi que vous, Madame la Présidente, a très souvent exprimé son rejet. Ce, d'autant qu'au vu de l'ampleur de ce qui est en train de se mettre en place autour du pôle d'échanges multimodal de la gare de Béziers centre, il y a aujourd'hui tous les éléments pour créer un véritable pôle, y compris avec la proximité de l'emprise ferroviaire du dépôt avec des possibilités de développement économique et industriel qui peuvent être importantes.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons ce vœu visant à réaffirmer au gouvernement et à SNCF Réseau l'opposition de la Région à la création d'une nouvelle gare à Villeneuve-lès-Béziers, au lieu-dit la Montagnette, et à apporter le soutien au raccordement de la ligne nouvelle en gare centre de Béziers.

Je profite que ce soit ma dernière intervention de la soirée pour vous souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année !

LA PRÉSIDENTE

Merci, Monsieur COSSANGE. Bien entendu, nous l'avons toujours rappelé, nous ne voulons pas de la création d'une nouvelle gare à proximité de Béziers, mais le raccordement dans la gare centrale de Béziers, d'où d'ailleurs le projet que nous portons autour du pôle d'échange multimodal. J'appelle au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16		36	6	129
Contre						0	0
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	36	6	129

*NI : 6 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, J.C.SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

Le vœu est adopté.

Vœu n° 3 déposé par Kathy WERSINGER et Judith CARMONA : Autonomie et sécurité alimentaire

Ce vœu est présenté par M. DUPRAZ.

M. DUPRAZ

Je vous présente un vœu sur la sécurité alimentaire de la région. Il y a pour nous un lien consubstantiel entre notre capacité à l'autonomie alimentaire et la durabilité de nos modes de production alimentaire. La crise sanitaire nous l'a montré, il n'y a pas eu de pénurie alimentaire, mais il y a eu des difficultés de logistique et notamment de main-d'œuvre chez les agriculteurs et, surtout, la précarité alimentaire a explosé.

Notre Région a pris toute sa place pour soutenir les acteurs en difficulté et aider les plus démunis, mais l'État est défaillant.

C'est pourquoi nous demandons dans ce vœu au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour éliminer cette précarité alimentaire en inscrivant dans la loi le droit à une alimentation durable pour relocaliser en France les productions lorsque cela est agronomiquement possible, pour aider les agriculteurs et les industriels dans leur transition agroécologique en signant des contrats d'agriculture durable.

L'alimentation doit désormais être prise en compte dans les procédures d'aménagement, donc les SCOT et le SRADDET qui les chapeaute. Le foncier agricole doit être mieux protégé. Pour nous, le gouvernement doit donner suite au projet de résolution « Résilience alimentaire des territoires et sécurité nationale » déposé et débattu au Sénat il y a maintenant un an et doit reconnaître l'alimentation comme secteur d'activité d'importance vitale.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Bien sûr, avis très favorable. J'appelle au vote.

M. SANCHEZ

Madame la Présidente, nous avons demandé la parole avant de pouvoir voter.

LA PRÉSIDENTE

Excusez-moi, je ne l'avais pas écrit. Allez-y, je vous en prie.

M. SANCHEZ

C'est Madame JAMET.

Mme JAMET

Je voudrais juste dire quelques mots sur ce vœu pieux qui est beau comme une messe, à ceci près que vous prenez quand même le problème à l'envers, car notre autosuffisance alimentaire et notre sécurité alimentaire ont précisément été sacrifiées par les socialistes et par la politique

ultralibérale de l'Europe. Il n'y a pas un mot sur la souveraineté nationale dans ce vœu, premier pas avant de parler de sécurité alimentaire. La politique, ce n'est pas un inventaire à la Prévert pavé de bonnes intentions dont on ignore d'ailleurs totalement comment elles vont être appliquées ; précisément, elles ne peuvent pas l'être.

Geindre auprès d'un gouvernement essentiellement composé de socialistes qui ont largement contribué et accompagné la situation où nous en sommes au gouvernement et notamment, vous avez raison, les traités de libre-échange, est pathétique.

Nous voterons contre, car nous ne voulons pas, comment dire, servir de caution morale à une politique qui nous a amenés ici et dont on ne peut sortir si l'on n'accepte pas le principe de souveraineté nationale.

LA PRÉSIDENTE

D'accord. Allez, on passe au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			6	93
Contre					36	0	36
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	36	6	129

*NI : 6 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, J.C.SELLIN, G. SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

Le vœu est adopté.

Je vous remercie. Nous passons au vœu n° 4.

Vœu n° 4 déposé par le groupe SRC : Non au démantèlement d'EDF

Je tiens à rappeler qu'il y a référendum d'initiative partagée proposé à ce sujet par la présidente du groupe à l'Assemblée nationale, Valérie RABAULT.

Qui lit le vœu ?

M. ASSAF

Monsieur BADENAS va vous en faire une synthèse remarquable et remarquée !

M. BADENAS

Madame la Présidente, l'avenir d'EDF France est entaché par un projet Hercule issu des négociations avec l'Europe, négociations relativement opaques.

Pour résumer, ce projet prévoit la réorganisation du groupe EDF avec la création d'un EDF bleu destiné au public, d'un EDF vert côté boursier, d'un EDF Azur côté actifs hydroélectriques, alors

que le groupe EDF, avec un rôle central dans la politique énergétique et climatique de la France et de l'Europe, mérite un soutien fort du gouvernement français.

Une même implication similaire de l'État devra intervenir en faveur de la Société Hydroélectrique du Midi, opérateur historique dans notre région qui ne pourra pas faire face à une mise en concurrence de ses actifs, faisant courir un grand risque sur l'emploi et notamment sur 200 emplois menacés.

Plusieurs groupes au Sénat ont d'ores et déjà demandé un référendum d'initiative partagée pour empêcher le démantèlement d'EDF.

C'est pourquoi le Conseil régional d'Occitanie, réuni en assemblée plénière, exprime son soutien à l'ensemble des salariés du groupe EDF et de la société SHEM en Languedoc et demande au gouvernement de lui préciser la nature du projet Hercule et de lui indiquer l'état des discussions engagées avec la Commission européenne.

Il demande à Mme la ministre de la Transition écologique d'organiser une réunion en urgence avec l'Association des régions de France afin de présenter officiellement ce projet et ses répercussions sociales et économiques sur les territoires, ainsi que sur les répercussions en matière politique et énergétique.

LA PRÉSIDENTE

Avis très favorable. Nous passons au vote.

M. PAGNOUX

Pour, avec tout de même une explication de vote.

Il s'agit là du groupe EDF et de la SHEM qui intervient essentiellement sur l'hydroélectricité et nous voulons rappeler notre attachement aux énergies renouvelables, mais également à la réduction de la part nucléaire dans l'énergie française. Il ne faut quand même pas le perdre d'esprit dans notre soutien au groupe EDF.

LA PRÉSIDENTE

Tout à fait.

M. SANCHEZ

Pour, mais simplement juste une petite correction de vote par erreur tout à l'heure sur le vœu 1 : c'était pour également.

LA PRÉSIDENTE

D'accord, c'est bien noté, merci.

SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
51	20	16	26	36	9	

Pour	51	20	16		36	3	126
Contre						0	0
Abstention						3	3
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	36	6	129

*NI : 3 POUR : L. HOANG NGOC, D. SATGE et F. LOPEZ

3 ABSTENTIONS : M. MARTIN, JC. SELLIN et G. SERIEYS

Le vœu est adopté.

Vœu n° 5 déposé par François ARCANGELI et Véronique VINET : Respect du Plan ours et soutien au monde pastoral

Il est présenté par M. PAGNOUX.

M. PAGNOUX

Selon un récent sondage, une majorité des Français est favorable au remplacement des ours tués dans les Pyrénées cette année. En effet, 63 ours sont morts de causes entropiques cette année ; un ours a été tué par balles en Ariège le 9 juin 2020, l'ours Cachou a été empoisonné en Catalogne le 9 avril dernier et l'ourse Sarousse a été tuée le 29 novembre dernier dans la province de Huesca.

Alors que nous faisons face à un effondrement sans précédent de la biodiversité, nous devons prendre notre part dans la lutte contre la sixième extinction des espèces. C'est pourquoi les élus régionaux demandent à l'État de respecter le Plan ours 2018-2028, en particulier l'engagement de remplacer tout ours tué de la main de l'homme, en lançant dès à présent des procédures et la préparation de nouveaux lâchers, d'amplifier et de pérenniser le soutien au monde pastoral pour améliorer notamment les mesures de cohabitation et de soutenir les actions de valorisation des activités et des productions liées à la richesse de cette biodiversité.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Je soutiens pleinement ce vœu.

M. ASSAF

Madame la Présidente, est-il possible d'intervenir ? (*Oui*).

Si nos deux collègues veulent dire qu'à l'échelle mondiale, on vit un véritable désastre écologique et que trop peu de personnes s'en préoccupent, jusque-là, on peut les suivre.

Maintenant, concernant la réussite, personnellement je trouve que la réussite, c'est la réintroduction des ours bruns dans les Pyrénées ; de quasiment zéro, on passe à une soixantaine d'animaux qui sont des prédateurs et qui menacent l'activité économique locale. Pourtant, c'est une réussite, car ils sont nombreux.

L'échec est pour les éleveurs qui ne s'en sortent pas et le monde pastoral qui est en danger d'extinction.

Alors, il faut rappeler que les troupeaux de moutons ont deux prédateurs : bien sûr, l'ours brun, mais aussi le prix de vente des agneaux fixé à l'échelle de l'Europe et de la mondialisation sans frontière et qui est trop bas.

Il aurait été intéressant que Monsieur ARCANGELI et Madame VINET nous donnent les mesures pour amplifier et pérenniser le soutien au monde pastoral, car jusqu'à présent notre gouvernement s'imagine qu'il a fait le maximum. Il serait curieux de savoir quelles mesures ils attendent pour compléter ce soutien au monde pastoral.

Je rappelle qu'en Ariège, la Présidente du département, ainsi que ses deux prédécesseurs, MM. NAYROU et BONREPAUX, qui sont des élus pyrénéens, ont toujours été opposés à l'introduction des ours. Il ne faut donc pas dire que les élus pyrénéens sont favorables à l'ours ; certains, en tout cas, y sont opposés.

Il serait intéressant de laisser la parole soit à M. PAGNOUX, soit à M. ARCANGELI, soit Mme VINET afin qu'ils détaillent la façon de pérenniser et d'amplifier le soutien au monde pastoral.

LA PRÉSIDENTE

Je vous propose tout simplement de faire rechercher par votre groupe l'ensemble des rapports votés par l'ensemble de la délégation écologiste sur le soutien au monde pastoral. Il y a toujours eu un vote très fort sur ce sujet. Je vous rappelle que la Région, sur ce point, a complété les actions menées.

M. ASSAF

Oui, sur le principe.

LA PRÉSIDENTE

Non, pas sur le principe. Si vous voulez que l'on vous rappelle les centaines de millions d'euros versés depuis le début du mandat au monde pastoral, nous le ferons.

M. ASSAF

Sur le prix des agneaux, il n'y a rien.

LA PRÉSIDENTE

Oui, mais nous ne sommes pas dans une économie dirigée.

M. ASSAF

Oui, on est dans la mondialisation.

LA PRÉSIDENTE

C'est vraiment n'importe quoi !

M. PAGNOUX

Je rappelle que vous siégez au sein de la commission Montagne et Ruralité qui traite de ces sujets, vous devriez donc bien être informé.

LA PRÉSIDENTE

Nous passons au vote.

M. ASSAF

Madame la Présidente, je vous demande de bien vouloir noter l'abstention de trois collègues à nous (MM. CHIBLI et CAZAUBON et Mme MAILLOLS) et le vote pour des autres élus.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	47	20	16			5	88
Contre	1				36	0	37
Abstention	3					1	4
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	36	6	129

*SRC : 1 CONTRE : F. JAOUŁ

3 ABSTENTIONS : JL CAZAUBON, K CHIBLI et A. MAILLOLS

* NI : 5 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC. SELLIN, G. SERIEYS et F. LOPEZ

1 ABSTENTION : D. SATGE

Le vœu est adopté.

Nous passons au vœu n° 6 présenté par Madame LUCAZEAU.

Vœu n° 6 déposé par les groupes SRC - GR - 6 élus NM : Soutien aux populations arméniennes de la région du Haut-Karabakh (Arsakh)

Mme LUCAZEAU

Merci, Madame la Présidente. C'est un vœu de soutien aux populations arméniennes de la région du Haut-Karabakh.

Le Haut-Karabakh est un territoire historiquement et âprement disputé. La population arménienne de cette région enclavée réclame depuis des décennies son indépendance. Le conflit qui sévit dans cette région s'est à nouveau embrasé en juillet dernier et a débouché sur plusieurs semaines de conflits armés durant lesquelles villes et populations ont été prises pour cible.

Ce conflit armé a causé d'importantes pertes humaines sur plusieurs générations mobilisées pour défendre l'offensive de l'Azerbaïdjan soutenue par la Turquie.

Nous assistons aujourd'hui à une situation humanitaire catastrophique avec des dizaines de milliers de blessés et mutilés, plusieurs centaines de milliers de déplacés qui ont fui leurs villages et qui tentent aujourd'hui, comme ils le peuvent, de rentrer chez eux.

La stratégie diplomatique française de neutralité a été un échec. Je veux ici regretter son inaction et son silence alors que, je le rappelle, la France fait partie du groupe de Minsk coprésidé par notre pays avec la Russie et les États-Unis et qui est garant de l'équilibre géopolitique très fragile dans cette région.

Ce silence de la France est d'autant plus incompréhensible que l'Arménie a de tout temps été un pays ami de la France.

Les résolutions et motions votées au Sénat, à l'Assemblée nationale et dans les Collectivités locales ont un retentissement certain sur le plan géopolitique. Elles permettent d'accentuer la pression sur la diplomatie française et européenne. Elles permettent aussi d'adresser un message à l'Azerbaïdjan et à la Turquie pour leur dire que les capitales occidentales et que les opinions publiques sont attentives à ce qui se passe dans cette partie du monde.

C'est pourquoi, mes chers collègues, je vous invite à voter massivement pour l'adoption de ce vœu. Il vise, d'une part, à exprimer, au nom du Conseil régional d'Occitanie, notre amitié et notre soutien aux populations arméniennes d'Arsakh et, d'autre part, à interpeller le gouvernement pour lui demander un effort diplomatique et humanitaire, solliciter une reconnaissance de la République d'Arsakh et, enfin, lui demander de lever l'interdiction faite aux collectivités territoriales d'entretenir des relations avec l'Arsakh et d'autoriser ainsi ces dernières à coopérer, notamment dans le cadre de l'aide humanitaire et de son financement.

Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE

Merci. Nous passons donc au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour	51	20	16			2	89
Contre						1	1
Abstention						3	3
NPPV					36	0	36
Cumul des votes	51	20	16	0	36	6	129

*NI : 2 POUR : L. HOANG NGOC et D. SATGE

1 CONTRE : F. LOPEZ

3 ABSTENTIONS : M. MARTIN, JC SELLIN, G. SERIEYS

Le vœu est adopté.

Nous passons au vœu n° 7 présenté par Madame CARSALADE.

Vœu n° 7 déposé par le groupe RN : Pour la réouverture immédiate des bars et restaurants

Mme CARSALADE

Merci. Ce vœu milite en faveur de la réouverture immédiate des bars et des restaurants. Tout le monde est bien au courant, nous avons tous autour de nous des restaurateurs ou des bars qui sont, non plus au bord du gouffre, mais dans le gouffre aujourd'hui. Ils ont subi tout un tas de limitations et d'exigences du gouvernement pour rester ouverts pendant la première crise, puis ils ont fermé. Aujourd'hui, le Président laisse espérer une ouverture vers le 20 janvier, mais personne n'en est sûr. Cette décision est incompréhensible et représente vraiment un danger pour la survie de ces commerces. En Occitanie, ce sont près de 15 000 établissements et 38 000 salariés qui sont dans l'angoisse et n'arrivent pas à survivre aujourd'hui.

Considérant que nos petits commerçants ont été depuis près d'un an exemplaires dans l'application des règles sanitaires qui leur ont été imposées et que la réouverture des bars et restaurants ne représente pas un risque sanitaire majeur dès lors que les protocoles et gestes barrière sont respectés, que nos bars et restaurants sont un pan entier de notre culture et de notre art de vivre à la française, que le prolongement de leur fermeture aura des conséquences dramatiques sur notre économie, mais, surtout, sur le moral de cette population, nous demandons au gouvernement d'autoriser la réouverture immédiate des bars et des restaurants.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Comme je l'ai indiqué depuis plusieurs semaines, je pense que c'est une ouverture départementalisée qu'il faut et non pas, comme vous l'indiquez, une ouverture générale, car la situation sanitaire est assez différente d'un département à l'autre.

Je suis donc contre votre vœu.

Mme CARSALADE

Cela ne m'étonne pas !

M. ASSAF

Je suis tout à fait d'accord avec vous, Madame Présidente, c'est pourquoi nous voterons contre.

M. SANCHEZ

Le groupe Rassemblement National soutient les commerçants et artisans et votera pour ce vœu.

LA PRÉSIDENTE

Vous n'avez qu'à voter le budget et ainsi, vous soutiendrez les commerçants et artisans.

M. SANCHEZ

Vous avez toujours du retard sur tout !

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	0	36
Contre	51	20	16			6	93
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	36	6	129

*NI : 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC. SELLIN, G. SERIEYS, D, SATGE et F. LOPEZ

Le vœu est rejeté.

Vœu n° 8 déposé par le groupe RN : Réouverture des stations de ski et de leurs remontées mécaniques

Monsieur LEONARDELLI nous présente ce vœu.

M. LEONARDELLI

Merci, Madame la Présidente. Mes chers collègues, nous vous proposons un vœu pour la réouverture des stations de ski et de leurs remontées mécaniques.

Depuis une quinzaine de jours, du Pic du Midi au Tourmalet en passant par le massif de Tabé, partout nos Pyrénées sont drapées d'un beau manteau blanc et pourtant, malgré les conditions météorologiques optimales cette année, cette année saisonnière s'annonce malheureusement comme une année noire pour l'ensemble des acteurs de la montagne, ainsi que pour tous ceux qui l'aiment passionnément.

En effet, le gouvernement Macron a fait une nouvelle fois le choix de l'absurde en décidant de façon arbitraire de maintenir fermées les remontées mécaniques dans nos stations de ski durant les vacances de Noël, décision prise en dépit du bon sens alors même que les professionnels de la montagne ont dialogué durant plusieurs semaines avec les Pouvoirs publics afin de mettre sur pied un protocole sanitaire raisonné et adapté qui permettait la réouverture de nos stations de ski dans un esprit de responsabilité sanitaire.

Depuis le début de la crise sanitaire, le gouvernement Macron refuse d'entendre les remontées du terrain tout en multipliant les mesures approximatives qui donnent aux Français le sentiment d'une impréparation totale au sommet de l'État.

En Occitanie, le tourisme de montagne est l'un des piliers incontournables de notre économie régionale et près de 20 000 emplois sont directement menacés par cette décision incohérente. Plus que jamais, nous devons faire preuve d'unité en ces temps troublés et mettre tout en œuvre pour écourter au plus vite ce voyage en *absurdie*.

Nous ne pouvons pas accepter plus longtemps que, d'un côté, à Paris, nos compatriotes s'entassent dans des transports en commun aux heures de pointe et que, de l'autre, les activités de plein air en montagne demeurent interdites. Visiblement, pour le gouvernement les grands espaces et l'air pur de nos Pyrénées permettent plus la diffusion de la Covid-19 que les espaces confinés du métro parisien. C'est absurde et je pense que nous pouvons tous ici présents être d'accord avec cela, on marche vraiment sur la tête !

Le Premier ministre CASTEX, pourtant pyrénéen, a semble-t-il vite oublié d'où il vient.

Dès lors, mes chers collègues, il est parfaitement possible de concilier à la fois santé publique et prospérité économique à l'heure où le tourisme de montagne est déjà mis à rude épreuve par la concurrence espagnole et andorrane.

Considérant que tout doit être mis en œuvre par les Pouvoirs publics pour assurer la survie de la filière tout entière dont dépendent près de 20 000 emplois en Occitanie, nous vous proposons d'apporter le soutien indéfectible de notre Institution à l'ensemble des professionnels de la montagne, de protester contre la décision gouvernementale de maintenir leurs remontées mécaniques fermées dans nos stations de ski d'Occitanie durant les vacances de Noël et de demander au gouvernement de tenir compte de l'esprit de responsabilité qui anime les acteurs du tourisme de montagne sur le plan sanitaire en permettant l'ouverture immédiate des remontées mécaniques dans toutes les stations de ski d'Occitanie afin que ces vacances de Noël puissent se passer en montagne, au bel air et dans nos belles Pyrénées.

LA PRÉSIDENTE

Le vœu est malheureusement trop tardif, puisque la décision est prise. Le gouvernement ne peut pas changer demain, car il y a tout un travail de préparation, c'est pourquoi la décision devait être prise au plus tard le 11 décembre.

Le gouvernement ne l'a pas souhaité et je le regrette, vous le savez puisque j'ai fait partie de ces réunions de travail avec deux autres présidents de région et le Premier ministre. Pour autant, nous avons obtenu que normalement, le 7 janvier, sauf s'il y a une flambée sanitaire, les remontées mécaniques de l'ensemble du domaine du ski alpin pourraient rouvrir. Cela a été avancé par rapport à la date initiale qui était le 20 janvier.

C'est donc un avis défavorable sur votre vœu arrivé trop tard.

M. LEONARDELLI

C'est regrettable, Madame la Présidente. Cela apporterait un message d'union et d'unité au sein même de la Région.

LA PRÉSIDENTE

Vous savez que vous ne me trouverez jamais à vos côtés. Cela s'appelle se tenir debout. Nous passons au vote.

M. ASSAF

Debout et à bonne distance, nous votons contre !

M. SANCHEZ

Certains sont debout et avec les mains propres, d'autres debout dans la fange. Nous votons pour ce vœu.

LA PRÉSIDENTE

Et d'autres sont dans la fange et couchés !

M. SANCHEZ

Oui, vous les connaissez bien, ceux-là !

LA PRÉSIDENTE

Confère ce qui s'est passé pour l'Extrême droite au XX^e siècle et qui continue au XXI^e !

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	0	36
Contre	51	20	16			6	93
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	36	6	129

*NI : 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC,SELLIN, G,SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

Le vœu est rejeté.

Nous passons au vœu n° 9 présenté par Monsieur REMISE.

Mme TROISE

Madame la Présidente, je vais présenter ce vœu.

Vœu n° 9 déposé par le groupe RN : Pour un soutien d'urgence aux manadiers de la part de l'État et de l'Union européenne

Mme TROISE

Les manadiers, éleveurs de taureaux et de chevaux camarguais sont frappés de plein fouet par les conséquences des politiques de confinement. En région Occitanie, ce sont près de 800 courses camarguaises, où les taureaux ne sont pas tués, qui n'ont pas pu avoir lieu en 2020. C'est sans compter les abrivados, les bandidos et autres encierros également empêchés et qui rythment habituellement les fêtes votives, animent les villages languedociens et provençaux et perpétuent nos traditions au quotidien.

Leur vitalité témoigne de l'attachement des populations à une identité locale qui rapproche les générations et renforce les liens sociaux.

À cet enjeu culturel s'ajoute aussi un enjeu économique majeur pour les territoires gardois et héraultais. Les retombées économiques liées à ces manifestations s'élèvent à 26 M€ par an sur un terroir où la bovins est un secteur dont dépendent des milliers d'emplois.

Prévenu dès le premier confinement par les élus FN du risque de disparition pure et simple de cette activité, le Conseil régional a décidé en avril un soutien d'urgence à destination des manadiers. À ce jour, cette initiative n'est accompagnée d'aucune intervention spécifique de l'État et pas plus des institutions européennes, malgré le caractère alarmant de la situation dont l'élue régionale et députée européenne, France JAMET, a averti la Commission.

En effet, les aides régionales de 2000 € par mois et par manade s'avèrent très insuffisantes au regard des besoins qui sont de l'ordre de centaines de milliers d'euros par manade. Alors que leur pic d'activité s'étend de mai à septembre, les manadiers doivent endurer une perte de 95 % de leurs ressources. Au comble du désespoir, les éleveurs commencent à abattre leurs bêtes faute de revenus suffisants pour les nourrir.

Considérant que l'activité des manadiers est nécessaire au maintien du patrimoine culturel camarguais et à sa valorisation économique qui génère des millions d'euros de retombées et conditionne des milliers d'emplois en région Occitanie, considérant que cette activité est aujourd'hui menacée d'extinction en raison des restrictions d'activité imposées par les politiques sanitaires face à l'épidémie de SRAS-2 avec la perspective imminente d'un abattage massif de cheptels d'une espèce taurine menacée, Di Biou, faute de mesures compensatoires, considérant par ailleurs le soutien professé par l'État et l'Union européenne à la protection de la biodiversité, à la transmission du patrimoine culturel immatériel et à la préservation de l'emploi, nous demandons au Premier ministre, au ministre de l'Agriculture et de l'alimentation, au ministre de la Culture et à la ministre des Sports de décider et de coordonner la mise en œuvre d'une stratégie de soutien d'urgence aux manadiers.

Nous demandons à Mme Ursula VON DER LEYEN, présidente de la Commission européenne, de reconnaître la détresse des manadiers comme péril pour la sauvegarde du patrimoine économique et culturel régional, ainsi que la nécessité d'œuvrer au maintien de leur activité lors du déploiement des fonds européens de soutien face à la crise sanitaire et économique.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Nous passons au vote.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour					36	0	36
Contre	51	20	16			6	93
Abstention						0	0
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	36	6	129

*NI : 6 CONTRE : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, JC,SELLIN, G,SERIEYS, D. SATGE et F. LOPEZ

M. SANCHEZ

Quelle honte ! Pour ce vœu !

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. Nous passons au vœu n° 10 déposé par Madame Myriam MARTIN. Merci, Madame MARTIN, de le présenter.

Vœu n° 10 déposé par Myriam MARTIN : Pour une évaluation sanitaire des impacts de la méthanisation industrielle

Mme MARTIN

Merci, Madame la Présidente. Ce vœu a pour objectif d'attirer l'attention de l'ensemble des élus sur les impacts possibles de la méthanisation industrielle. On ne va pas, à travers ce vœu, évoquer le débat d'ensemble qui est celui de la méthanisation industrielle contre une autre méthanisation, mais essayer d'écouter nos concitoyens - des élus locaux, des médecins, des paysans - qui, pour certains d'entre eux, ont fait savoir leur mécontentement - vous trouverez dans la presse de nombreuses plaintes sur les nuisances causées par la méthanisation industrielle -, mais surtout la méconnaissance ou en tout cas l'absence de contrôle des dégâts provoqués par cette méthanisation. Je m'explique.

Je pense que l'on doit à nos concitoyens le droit de pouvoir enquêter de manière indépendante et de dire que la méthanisation telle qu'elle est pratiquée à tel endroit a ou peut avoir des conséquences sur la santé. Je pense que c'est tout simplement l'application du principe de précaution. Or, il y a effectivement déjà des cas où la question de la santé se pose. Récemment, dans une enquête auprès d'un méthaniseur de dimension industrielle en Loire-Atlantique, le commissaire-enquêteur a parlé possiblement de problèmes de salubrité publique.

On ne demande qu'une chose : que la région Occitanie demande à l'ARS d'enquêter sur les conséquences de cette méthanisation sur l'air et sur l'eau, mais aussi d'analyser les digestats qui sont répandus sur les cultures, car ils contiennent un certain nombre d'éléments qui peuvent être dangereux pour la santé, des pesticides par exemple, des antibiotiques et l'agriculture biologique n'en veut pas, ce qui n'est pas pour rien.

Il faudrait, pour une fois, tenir compte un petit peu de ce que disent nos concitoyens. Il faut vraiment faire l'effort, au nom du principe de précaution, d'analyser les conséquences de la méthanisation industrielle pour éviter de véritables problèmes de santé publique à l'avenir. Il vaut mieux prévenir que guérir.

LA PRÉSIDENTE

Déjà, je ne partage pas votre constat quand vous indiquez dans le libellé de votre vœu que la Région ne soutient que les méthaniseurs industriels ; ce n'est pas vrai, ce sont des méthaniseurs de tailles différentes, conformément d'ailleurs au rapport présenté par Kathy VERSINGER.

Par ailleurs, il existe des analyses. Vous dressez sur la méthanisation un tableau complètement excessif qui ne reflète pas la réalité de ce qu'est la méthanisation, de ses aspects positifs et des aspects qu'il faut, en effet, pouvoir surveiller.

C'est un vœu à charge, j'y suis donc opposée.

M. PAGNOUX

Pour, en précisant tout de même que ce rapport d'initiative fait aussi l'objet d'un suivi et d'une réactualisation.

M. SANCHEZ

Au risque que Madame MARTIN passe un mauvais Noël laïc, nous sommes d'accord avec elle et voterons pour son vœu.

	SRC	NM	GR	UEDC	RN	NI	Total
	51	20	16	26	36	9	
Pour		20			36	4	60
Contre	51		16			1	68
Abstention						1	1
NPPV						0	0
Cumul des votes	51	20	16	0	36	6	129

*NI : 4 POUR : L. HOANG NGOC, M. MARTIN, J.C. SELLIN et G. SERIEYS

1 CONTRE : F. LOPEZ

1 ABSTENTION : D. SATGE

Le vœu est rejeté.

Nous passons aux questions orales.

Questions orales

LA PRÉSIDENTE

Monsieur le président du Bureau de l'Assemblée, si vous voulez bien présenter les questions orales.

M. ONESTA

Il y en a six.

Question orale n° 1 déposée par 13 élus NM : sur le projet de la plateforme logistique e-commerce Terra 2

Elle est présentée par Monsieur CROS qui a droit à deux minutes.

M. CROS

Merci. Vous le savez, des associations environnementales et citoyennes sont mobilisées contre le projet Terra 2 qui devrait voir le jour sur la zone d'activité des Portes du Tarn. Le projet Terra 2 est un projet de construction de bâtiments logistiques XXL, de commerces de près de 70 000 mètres carrés sur une emprise foncière de 16 hectares qui combine tout ce que nous ne voulons pas, tout ce que nous ne voulons plus à l'avenir comme modèle de développement pour nos territoires, pour les habitantes et les habitants d'Occitanie.

Le projet Terra 2 est en premier lieu un projet climaticide et écocide. Il ne contribuera qu'à accélérer la perte de la biodiversité que connaissent nos territoires depuis plusieurs dizaines d'années. D'après plusieurs études, en vingt ans la population d'oiseaux vivant en milieu agricole a perdu un tiers de ses effectifs du fait du poison que représentent les pesticides, de la destruction des milieux propices à la nidification, mais également du dérangement sur les sites d'hivernage.

Le site du projet Terra 2 constitue un important réservoir de cette biodiversité qui ne saurait être sauvegardée par de simples mesures compensatoires ou de compensation.

Le projet Terra 2 entraînera également des flux de camions incessants, 500 camions par jour selon le promoteur, eux-mêmes source de pollution sonore et de l'air pour les quartiers situés à peine à quelques dizaines de mètres du site.

Le projet Terra 2 est également un projet sans aucune valeur sociale. Plusieurs études s'accordent à démontrer que pour un emploi créé dans le secteur de l'e-commerce, entre 1,9 et 2,2 emplois sont détruits sur nos territoires. Les plateformes de commerce comme Terra 2 prônent un modèle économique destructeur d'emplois, de savoir-faire et de tissu économique de proximité, un modèle que notre Région ne peut soutenir et je sais que vous ne le soutenez pas non plus, Madame la Présidente.

Considérant le schéma tel le SRADDET adopté par nos institutions pour un aménagement équilibré et durable des territoires, considérant la volonté qui est la vôtre de défendre les artisans et commerçants d'Occitanie, considérant vos prises de position récentes contre le projet de site d'Amazon à Fournès dans le Gard ou pour un Noël sans Amazon et alors que la région Occitanie est récemment entrée dans le capital du SPLA les Portes du Tarn à hauteur de 33 %, la région Occitanie s'opposera-t-elle à l'accueil de projets climaticides de plateformes logistiques d'e-commerce pour la ZAC de Portes du Tarn comme le projet Terra 2 ?

M. ONESTA

Merci. Madame la Présidente, souhaitez-vous apporter une réponse ?

LA PRÉSIDENTE

Tout à fait. Comme vous l'a indiqué M. le vice-président, la Région entre au capital de la SPLA Portes du Tarn et va également entrer au syndicat mixte de gestion.

Ce projet n'est pas de la logistique sur la question du e-commerce, mais un projet de logistique industrielle et c'est pourquoi je ne m'y opposerai pas, sous certaines réserves :

- sur la question des mesures de compensation qui seront bien réalisées par rapport à l'artificialisation des sols, car en cela je partage la nécessité d'avoir de la compensation ;
- sur la circulation des camions ; j'en ai parlé avec le président du SMIX qui m'a dit que la limite maximale serait de 250 par jour ;
- sur la création de l'emploi local.

Ce n'est pas un modèle économique de e-commerce, mais de logistique industrielle avec des mesures très ambitieuses en termes de mesures compensatoires par rapport à l'artificialisation des sols que je ne nie pas. La compensation porte sur 95 hectares, contre les 75 qui étaient demandés, ce qui porte la compensation totale à 121 hectares. Il y a eu une démarche concertée et partenariale et également la mise en place de pratiques agroécologiques.

M. ONESTA

Merci. Nous revenons à la question orale n° 2 posée par le groupe Rassemblement National et présentée par Mme Marie-Christine PAROLIN.

Question orale n° 2 déposée par le groupe RN : Sur les dispositions de l'appel à manifestation d'intérêt « Occitane-Ambition 2024 ».

Mme PAROLIN

Je vous remercie. Madame le Président, chers collègues, lors de la commission permanente du 11 octobre 2019, le Conseil régional a adopté le dispositif « Occitanie-Ambition 2024 » qui vise à

recenser, valoriser et accompagner le développement des sites appelés à devenir la base arrière des Jeux olympiques 2024 ou destinés à la préparation des sportifs de haut niveau.

Notre groupe a salué cette initiative cohérente avec l'ambition légitime de faire vivre l'écosystème sportif régional et de l'intégrer dans celui, plus large, des Jeux olympiques et paralympiques.

Plus d'un an s'est déjà écoulé depuis l'adoption de cet appel à manifestation d'intérêt introduit en grande pompe par les services de communication et faisant miroiter un accompagnement jusqu'à 60 %. Annoncé à grand renfort d'autopromotion médiatique pour les constructions ou rénovations d'équipements reconnus stratégiques. Depuis, nous constatons au fil des commissions permanentes que ces accompagnements complémentaires n'ont pas eu lieu, à l'unique exception du projet d'extension du skatepark de Sérignan en janvier dernier.

Les porteurs de projet attendent plus de réactivité du Conseil régional. Les travaux prennent du temps à se réaliser alors que l'échéance olympique approche. Ils attendent l'assurance des cofinancements régionaux adaptés que vous leur avez promis.

Nous sommes là dans le rôle de la Région qui est d'accompagner la montée en gamme des équipements structurants locaux en équipements structurants régionaux, voire nationaux et internationaux. Si je prends, au hasard, l'exemple de la commune de Beaucaire que nous connaissions bien et dont la base nautique est l'un des 43 sites de la région Occitanie labellisés, centre de préparation aux jeux retenu pour l'aviron, le kayak et le handisport sur ces deux disciplines, le dossier a été déposé il y a plusieurs mois et est toujours en cours d'instruction. Une modernisation et une extension de la base nautique municipale sont pourtant nécessaires pour accueillir les JO et cela s'inscrit très précisément dans le cadre de notre dispositif « Occitanie-Ambition 2024 ».

Votre vice-président, Monsieur CHIBLI, s'était déclaré enthousiaste lors de sa visite en décembre 2019 sur site. Aujourd'hui, pour Beaucaire comme pour d'autres communes présélectionnées pour faire rayonner notre région par le sport, la Région ne donne pas signe de vie. J'aimerais donc vous demander quand vous concrétiserez les dispositions de l'appel à manifestation d'intérêt « Occitanie-Ambition 2024 ». Comptez-vous vous en occuper avant ou après 2024 ? Pourquoi tardez-vous tant à les mettre en œuvre ? Est-ce parce que l'ampleur des sommes engagées dépasse vos anticipations ? En aurez-vous d'ailleurs les moyens en 2021, alors que vous aurez réduit dans votre budget régional l'investissement dans le sport de près de 2 M€ et un crédit de paiement de plus de 7 M€ en autorisations de programme ? Où est votre ambition en la matière ?

Ne décevez pas les sportifs régionaux et les 43 villes retenues. Après les paroles et la communication, ils attendent comme nous des actes.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Ce qui est intéressant en cette fin d'assemblée plénière est que cette fable que vous vous racontez comme quoi l'Extrême droite gagnerait les régionales, vous n'y croyez même pas ! Vous le savez bien, cette Région ne tombera jamais dans cette peste noire que sont les valeurs de l'Extrême droite. En effet, Madame PAROLIN, vous indiquez qu'en 2021 nous serons en responsabilité, mais en 2024 aussi.

Il est bon quand même que cette fable que vous vous racontez et à laquelle vous ne croyez pas vous-même, vous sachiez l'exprimer de cette façon.

M. CHIBLI

Monsieur le Président, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux.

Madame la Conseillère régionale, merci de cette question. Vous auriez pu aller directement au but et éviter ce trop long propos en posant la question sur ce que nous faisons pour le projet de Beaucaire, cela aurait été beaucoup plus simple, plus rapide et plus efficace. Néanmoins, j'y reviens très rapidement pour ne pas alourdir et allonger cette séquence.

D'abord, il ne vous a pas échappé, sauf si vous ne vivez pas dans le même monde que nous, que depuis 10 mois on est touché par une crise sanitaire qui a bloqué bon nombre de projets. Vous faites référence à un an et le hasard du calendrier fait que depuis le mois de mars, nous sommes confinés. Forcément, *de facto*, un certain nombre de projets n'ont pas été déposés.

Six projets ont été retenus. Si vous faites référence à celui de Beaucaire, je m'y suis rendu, je l'ai dit et cela a été suffisamment relayé dans la presse ou sur le site de la mairie de Beaucaire, pour me rendre compte du projet, à la demande de la présidente. Je peux vous assurer, Madame la Conseillère régionale ou Monsieur le Maire de Beaucaire d'ailleurs, que le site de Beaucaire-Aviron est aujourd'hui reconnu CPJ (centre de préparation des jeux), mais il est reconnu aussi par la Région comme un site qui permet d'améliorer la performance et d'avoir un écosystème favorable à la pratique de l'aviron. En ce sens, M. le maire le sait, il n'y a aucun sujet.

En ce qui concerne le traitement des dossiers, je crois qu'en termes de traitement, nous sommes peut-être un peu meilleurs que les autres collectivités en nous situant entre 3 et 9 mois.

Sur le projet de Beaucaire, vous faites référence notamment à la question des 60 %. Regardez l'AMI parfaitement et précieusement, il y est fait référence à un maximum de 60 % !

Il y a trois niveaux de dossiers : des dossiers qui n'ont pas besoin d'accompagnement ni d'investissement, c'est une question qui consiste à valoriser ce que nous avons sur le territoire ; des projets types Beaucaire et bien d'autres - Tournefeuille à Colomiers et plein d'autres... Vous avez cité Sérignan, je vous rappelle juste que cela a permis d'avoir un champion de France de BMX il n'y a pas très longtemps qui va participer aux Jeux olympiques de Tokyo avant 2024.

Puisque vous faites référence à la baisse de l'investissement, je peux vous assurer que ce n'est pas dû à une volonté politique de baisser, mais à un décalage des aides d'investissement pour les

collectivités, puisque bon nombre de projets sont décalés pour 2021, Madame la Conseillère régionale.

Sur ce dossier, notamment en termes de sport, nous n'avons aucune leçon à recevoir. Clairement, l'ambition que nous avons est la même pour aujourd'hui et pour demain et, comme le disait la présidente, la même pour les six prochaines années, je le souhaite pour nous, mais surtout pour les habitants d'Occitanie.

Mme PAROLIN

Peut-être pas de leçons à recevoir, mais des réponses à apporter aux questions !

M. ONESTA

Merci. Nous en venons à la question orale n° 3, toujours posée par le groupe Rassemblement National.

Faites court, nous avons tous la question orale sous les yeux et le couvre-feu ayant commencé...

Question orale n° 3 déposée par le groupe RN : Sur les masques « Occitanie Protect »

M. YELMA

Madame la Présidente, à quelques mois des échéances électorales, en cette période de crise sanitaire, vous faites la promotion d'un État-Région protecteur. Dans les faits, c'est l'opacité qui caractérise votre gestion, opacité d'ailleurs dénoncée par un média national qui vous montre du doigt pour avoir versé un acompte de 1,3 M€ dans le cadre d'une opération visant à importer des masques chirurgicaux de Chine aux dirigeants de Teflex Group, dirigeants qui figuraient dans les *Panama papers*.

Cependant, on vous reconnaît tout de même un grand talent : vous excellez dans l'art de communiquer !

Prenons un exemple : les masques « Occitanie Protect » que vous vendez partout dans les médias comme des produits *Made in Occitanie*. Si le textile est effectivement tissé en Ariège, la fabrication est réalisée en Tunisie. Il s'agit premièrement d'une aberration écologique. Quel est le bilan carbone de cette opération qui consiste à envoyer des matières premières de l'autre côté de la Méditerranée, donc via cargos ou avions, puis de les rapatrier en région une fois la fabrication réalisée ?

Du point de vue économique, il s'agit d'une atteinte flagrante au patriotisme régional que vous dites soutenir. En l'espèce, vous soutenez le patriotisme économique comme la corde soutient le pendu, puisque votre initiative pénalise les travailleurs français d'Occitanie.

Je vous le demande, Madame la Présidente, pourquoi ces masques, dont les modèles ont été conçus ici et le tissu sort d'ici, n'ont-ils pas été produits en Occitanie ?

Merci.

M. ONESTA

Je crois que c'est monsieur CHIBLI qui à nouveau apporte une réponse.

M. CHIBLI

Oui, c'est exact, Monsieur le Président. Chers collègues, Monsieur YELMA, c'est une intervention que vous auriez pu éviter de faire ce soir pour ne pas vous mettre en difficulté face à de nombreux salariés qui peuvent remercier l'engagement de la présidente d'avoir créé un outil qui permet notamment de sauver déjà 200 emplois.

Je ne veux pas revenir sur les détails, ce serait trop long, mais vous dire aujourd'hui que sur le territoire du Pays d'Olmes que certains de vos collègues connaissent très bien, sinistré par le textile il y a à peu près 30 ans, certaines entreprises sont touchées de plein fouet par la mondialisation, mais pas que ; par la crise sanitaire aussi. Je fais référence à l'ex-Adient, qui s'appelle Sage aujourd'hui, qui concentre 220 emplois sur un territoire d'environ 6 000 habitants. Pour cette entreprise, grâce à l'engagement de la Région avec Occitanie Protect - je vous rappelle que la crise est arrivée soudainement et que la réactivité des collectivités s'est faite dans un contexte particulier -, on parle de 220 emplois. À l'heure où je vous parle, ces 40 % de production grâce à l'engagement d'Occitanie Protect et de la présidente ont permis notamment de sauvegarder ces 220 emplois dont je parle aujourd'hui.

Encore mieux que cela, sur le territoire de l'Occitanie un travail considérable est fait avec les entreprises. Je vais les citer, car c'est intéressant. Aujourd'hui, le traitement déperlant est réalisé par une entreprise dans le Tarn, la notice d'utilisation est faite par une entreprise ariégeoise, le conditionnement est fait par une entreprise à Chalabre dans l'Aude et le stockage est fait évidemment par l'entreprise Biotech.

Ce tissu vient de Laroque-d'Olmes en Ariège et tout le processus de relocalisation est fait, puisque l'objectif fixé, notamment pour les masques pour enfants, est bien évidemment celui d'une relocalisation.

Cela a permis aujourd'hui de créer plus de 60 emplois dans ces entreprises-là. La distribution des services industriels est faite à Blagnac, le tissage cathare à Lavelanet et la SCOP « Les petites mains » du 65 et du 66 dans les Pyrénées orientales.

L'ambition de la présidente n'était pas d'aller faire fonctionner les entreprises à l'étranger, mais de permettre notamment de sauver des emplois qui auraient pu disparaître en raison de la Covid-19. Vous devriez plutôt féliciter l'engagement de la présidente à trouver des solutions pour relocaliser et permettre notamment pour les prochaines années de réindustrialiser des sites du textile sur le Pays d'Olmes, car je suis persuadé que dans les prochaines semaines, nous aurons l'occasion et vous aurez l'occasion de vous prononcer pour ou contre.

M. YELMA

Vous avez oublié la confection en Tunisie !

M. ONESTA

Nous en venons à l'antépénultième question posée par le groupe Rassemblement National.

Question orale n° 4 déposée par le groupe RN : sur l'achat des masques chirurgicaux.

Je crois que c'est Madame Chantal DOUNOT-SOBRAQUES qui nous la présente.

M. PILOZ

Non, c'est moi qui vais la présenter.

Madame la Présidente, chers collègues, ce samedi 5 décembre France Inter nous révélait des informations pour le moins surprenantes sur votre gestion de la crise. En effet, l'émission *Secrets d'info* s'est penchée sur les dérives des achats des collectivités pendant le confinement. Ainsi, Radio France classe notre région comme peu transparente, mais cela, nous le savions déjà.

Aussi, il aura fallu que des journalistes saisissent la référente CADA à la Région pour obtenir des bons de commande et factures concernant vos achats de masques. Cependant, sur ces documents l'ensemble des prix unitaires avait été occulté. Par la suite, vous avez refusé de répondre aux questions soulevées par cette enquête.

Mais, ce n'est pas tout, nous y avons également appris que la région Occitanie était passée par une société monégasque, Teflex Group, pour trouver des masques chirurgicaux importés de Chine. Vous avez ainsi versé à son dirigeant un acompte de 1,3 M€ à la fin du mois d'avril. Le fait que le nom de ce fournisseur figure dans les *Panama papers*, scandale international d'évasion fiscale, vous aurait-il échappé ?

Toujours selon cette enquête, cet homme d'affaires installé à Monaco avait ouvert il y a quelques années de cela une société *off-shore* aux Seychelles, gérée par le cabinet Mossack Fonseca. Là encore, vous n'avez répondu à aucune des questions posées.

Ce manque de transparence évident serait-il votre moyen de cacher des petits secrets ou de dissimuler certaines informations peu flatteuses, comme le prix unitaire des masques ?

Concédez-vous au moins avoir eu connaissance de la provenance des masques payés avec l'argent du contribuable d'Occitanie, ainsi que des liens pour le moins douteux de votre fournisseur ?

Merci pour votre réponse.

LA PRÉSIDENTE

Vos allusions sur ma probité sont parfaitement indignes !

Tout d'abord, je vais vous rappeler que nous avons protégé notre population et cherché des masques à un moment où il en manquait notablement en France et où l'État n'arrivait pas à se mobiliser pour avoir un approvisionnement suffisant.

Je rappelle plusieurs points.

Tout d'abord, sur ces documents de factures que nous avons fournis tous les renseignements personnels et confidentiels, comme l'exige la loi, ont en effet été enlevés, mais le prix unitaire y figure. Tout ce qui a été caché pour la demande des journalistes de France Inter l'a été conformément à la loi et aux questions de la propriété industrielle, ainsi que toutes les références personnelles qui n'ont pas à y figurer. La transparence a été parfaitement faite sur la question du prix des masques et l'utilisation des deniers publics.

Ensuite, vous indiquez que nous n'avons pas répondu à France Inter sur la question de la société Teflex Group. C'est parfaitement faux ! Si *France Inter* nous avait interrogés sur ce sujet, nous aurions pu fournir l'attestation que nous avons demandée, comme à chaque fois, aux Renseignements généraux qui avaient bien attesté que cette entreprise n'avait jamais été mise en cause par la justice et que nous pouvions passer commande. Nous avons fait des consultations, et ce, même si la procédure des marchés publics était allégée.

Pour la question des masques, nous avons consulté pas moins de 24 entreprises et à chaque fois mes services ont saisi les services de Renseignements qui, à chaque fois, ont confirmé que les entreprises n'avaient pas été mises en cause par la justice. En effet, dans cette société monégasque il y avait cet homme d'affaires installé à Monaco et qui a eu une société *offshore*, mais la société elle-même - attestation fournie par les services des Renseignements - n'était pas mise en cause. De bonne foi, nous avons donc passé commande.

Je me permets de rappeler que cette même société a fourni les masques pour les hôpitaux de Marseille et d'autres hôpitaux du sud de la France, ce qui veut dire que ces masques étaient déjà présents sur le sol français et que nous n'avons fait que venir en complément de commandes qui avaient déjà été menées.

Je trouve quand même très étonnant que l'Extrême droite parle des *Panama papers*. En effet, je me permets de rappeler que le système d'évasion fiscale a notamment été utilisé par des proches de Mme LE PEN et que, par exemple, Frédéric CHATILLON, patron de la société Riwal, a été chargé de réaliser les prestations de communication du Front national. Je veux aussi rappeler quand même que le Parquet national financier soupçonne Jean-Marie LE PEN d'avoir dissimulé une partie de sa fortune au Panama.

Que les choses soient bien claires, la Région a donné toutes les informations sur la question du prix unitaire, a fait des mises en concurrence et à chaque fois que nous avons pris des entreprises, a sollicité les services de Renseignements généraux pour savoir s'il y avait eu une mise en cause de la justice et ils ne nous l'ont jamais signalé quand nous avons contractualisé avec des entreprises.

Enfin, France Inter ne nous a pas demandé si nous avons pris des précautions avant de signer le marché public avec cette société, car si elle l'avait fait, nous aurions pu fournir très clairement le rapport des Renseignements généraux.

M. ONESTA

Nous en venons à la question n° 5 déposée par Guilhem SERIEYS.

Question orale n° 5 déposée par Ghilhem SERIEYS : Sur le développement de parcs géants de photovoltaïque sur des terres agricoles et naturelles

M. SERIEYS

Cette question aborde une problématique qui touche plusieurs départements d'Occitanie, à savoir le développement de parcs géants de photovoltaïque sur des terres agricoles.

L'Ademe explique que les modèles en toiture devraient être privilégiés pour éviter d'occuper des sols agricoles et de nuire à l'image de cette énergie renouvelable. En effet, elle a identifié près de 18 000 sites qui pourraient générer plus de 50 gigawatts, soit plus que l'objectif fixé par l'État.

Les arguments invoqués par les porteurs de ces projets pour justifier la création de ces mégaparcs sont peu crédibles : installation de jeunes agriculteurs, réduction de la sécheresse, développement de l'élevage.

Le développement de ces parcs risque de créer une déstabilisation du prix du foncier, puisqu'entre le prix d'une parcelle agricole et une autre qui fournit de l'énergie, on passe d'une échelle de 1 à 10, confirme Xavier BODARD, gérant d'Éco Solution Énergie.

Le rapport d'objectifs du SRADDET de notre région indique que l'énergie photovoltaïque doit être coproduite avec les habitants citoyens et favoriser l'autoconsommation, mais les projets géants qui me font vous saisir aujourd'hui s'éloignent totalement de tous ces critères présentés dans le SRADDET.

Notons d'ailleurs qu'en région Occitanie, entre 2006 et 2015, 60 000 hectares environ ont été artificialisés, dont une grande partie de milieux naturels selon les chiffres de l'Agence française pour la biodiversité.

La région Occitanie doit être un modèle de transition énergétique vertueuse. À ce titre, ne devrait-elle pas condamner clairement les projets qui impactent pour des décennies les espaces agricoles et naturels tels les patrimoines caussenards classés UNESCO, par exemple sur le Larzac, ou d'une richesse méconnue en dolmens et en biodiversité qu'il conviendrait de sauvegarder, comme sur le causse Comtal dans l'Aveyron ?

M. ONESTA

Merci. Je crois que c'est Monsieur LABARTHE qui apporte des éléments de réponse.

M. LABARTHE

Oui, effectivement. On ne peut pas dire que l'on ne partage pas la position ; évidemment, les terres agricoles sont rares et méritent d'être préservées. Le développement tel qu'il vient d'être cité peut parfois apparaître comme un fléau, mais il faut aussi comprendre que la Région ne maîtrise absolument pas ce type de développement dans le sens où on ne l'autorise pas et on ne le finance pas. C'est l'État qui instruit et qui donc autorise. Par ailleurs, les financements sont régulés, comme vous le savez, par l'autorité de gestion.

La stratégie posée par la Région sur le développement des énergies renouvelables qui reprend la trajectoire « Région à énergie positive à l'horizon 2050 » montre très bien, comme nous en avons débattu, que l'on ne doit pas le faire au détriment des zones agricoles ou des zones où la biodiversité est présente, comme celles que vous avez citées, Monsieur SERIEYS.

Au contraire, on a privilégié le développement en toitures, les espaces artificialisés, les milieux dégradés comme les friches ou parfois les décharges. On voit aussi d'ailleurs que cela apporte un certain nombre de développements. Nous avons d'ailleurs également encouragé le développement à travers des parcs citoyens dont certains se sont mis en place, j'en connais quelques-uns, dont un d'ailleurs vient non seulement de mettre en place son deuxième parc, mais sur des supports bois, ce qui est une première. Je vous invite à aller regarder la méthode et la manière dont cela peut se mettre en place.

Effectivement, on ne peut que regretter que certains gros développeurs puissent s'affranchir d'un certain nombre de sujets que nous portons ici, mais encore une fois, nous n'avons pas la main sur ces questions et nous avons du mal à lutter contre ce phénomène, raison pour laquelle nous n'avons pas de leviers particuliers pour infléchir des décisions prises par l'État sur ces sujets.

M. ONESTA

Merci. Ultime question posée par Myriam MARTIN sur les commandes de masques.

Question orale n° 6 déposée par Mme Myriam MARTIN : Sur les commandes de masques

M. SELLIN

C'est moi qui vais finalement la présenter. Dans cette question orale, il y avait deux parties ; l'une est caduque, puisque, Madame la Présidente, vous avez apporté des éléments de précision et de transparence et je ne vous ferai donc pas le mauvais procès de vous poser la question sur le fournisseur en question. Je voudrais quand même faire remarquer au Front National qui essaie de se racheter une virginité sur l'affaire des Panama *papers* qu'en effet, quand on veut donner des leçons de propreté, il faut éviter d'avoir les mains dans la fange financière, puisque, c'est vrai, l'entreprise Riwal était dirigée par Frédéric CHATILLON, principal prestataire de la campagne de Marine LE PEN et par ailleurs grand allié du comité Cheikh Yassine et des terroristes islamistes de Sifaoui dont on peut voir régulièrement les liens, les photos, les conversations, etc. Vous n'avez pas de leçons à donner sur ce terrain et je voulais d'emblée bien séparer les choses.

Ma question orale portera donc sur la deuxième partie, certainement la partie essentielle de cette question et de cette problématique : quelle est la position de la Région quant à la volonté du gouvernement qui veut assouplir durablement les règles des marchés publics, y compris pour des marchés de plusieurs millions d'euros si ces marchés sont passés au nom de l'intérêt général ?

Je pense que cette question est non seulement d'actualité, mais éminemment politique et elle nous intéresse, nous, en tant qu'élus, du point de vue des objectifs, mais aussi du point de vue de la transparence et du contrôle.

LA PRÉSIDENTE

Je veux juste préciser que l'article exact du Code sur le fait que nous n'ayons vraiment pas à communiquer certaines informations propres à l'entreprise est l'article L.311-6 du Code des relations entre le public et l'administration sur les données qu'il est nécessaire d'occulter pour respecter différents principes à la liberté d'entreprendre. Je tiens à le rappeler, des procédures sont mises en place dans cette institution pour qu'il n'y ait aucune collusion avec des entreprises malhonnêtes. Les Renseignements généraux nous avaient répondu sur l'entreprise et non pas sur la totalité des actionnaires. Si France Inter nous avait interrogés sur ce sujet, nous aurions pu fournir l'ensemble de ces éléments.

Concernant la deuxième partie de la question que nous a présentée Monsieur SELLIN, je suis favorable à des dispositifs dérogatoires dans des circonstances exceptionnelles pour pouvoir alléger des procédures de marchés publics, comme cela a été fait au printemps. Ma demande a toujours été celle-là. Quand on a besoin en particulier d'équipements sanitaires, je suis pour alléger les procédures de marchés publics dans des moments de pics sanitaires élevés, mais je ne suis pas pour une généralisation de la remontée des seuils des marchés publics pour l'ensemble des prestations.

J'ai été moi-même formatrice sur la question du Code des marchés publics et j'ai toujours défendu la nécessité d'avoir un Code des marchés permettant une mise en concurrence et des critères objectifs d'attribution. Je ne tergiverse pas sur ce sujet.

Quand nous avons connu au printemps une situation exceptionnelle sanitaire où nos soignants n'étaient même pas protégés, il était nécessaire d'avoir des souplesses dans la commande publique. Cela ne doit concerner que des équipements prioritaires pour la vie humaine et que dans des circonstances exceptionnelles de conditions sanitaires gravissimes, comme cela l'était au printemps. Cela a toujours été ma position et ça l'est aussi au niveau de Régions de France.

De plus, je ne pense pas qu'objectivement, beaucoup de présidents de région demandent une levée complète des seuils ni même des procédures sur la question des marchés publics.

M. ONESTA

Nous en avons terminé avec les questions orales, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE

Je vous remercie. Y a-t-il des questions diverses, des prises de parole ?

M. ASSAF

Oui, Madame la Présidente, je veux profiter de ce temps de parole que vous nous accordez en toute fin de réunion pour, au nom des membres du groupe Socialiste, vous souhaiter à tous, collectivement et individuellement, mes chers collègues, une fin d'année résiliente, une fin d'année responsable, une fin d'année porteuse d'espoirs, une fin d'année où le maître mot sera cette chose qui finalement ne sert à rien, mais qui est essentielle : pleine d'amour.

Madame la Présidente, nous vous demandons également de vous faire notre porte-parole auprès de l'ensemble des membres de votre cabinet et de votre administration pour souhaiter à nos agents le meilleur pour 2021 et les remercier pour 2020.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

Y a-t-il d'autres prises de parole ?

M. SANCHEZ

Madame la Présidente au nom du groupement Rassemblement National je veux souhaiter également un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année à l'ensemble des membres de l'assemblée, à l'ensemble du personnel de la Région et à vous-même. Nous nous retrouverons en bonne santé, je l'espère, l'année prochaine ; nous en aurons tous besoin.

Merci.

LA PRÉSIDENTE

S'il n'y a pas d'autres interventions, je vous propose de clôturer cette séance et vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes et de bonnes vacances. Merci et au revoir.

La séance est levée à 20 h 35.

INDEX

LA PRÉSIDENTE	5, 7, 13, 15, 16, 21, 24, 27, 29, 31, 33, 38, 42, 43, 44, 46, 47, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 67, 74, 75, 76, 77, 78, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 90, 92, 94, 96, 97, 98, 125, 126, 128, 130, 131, 132, 134, 135, 140, 141, 142, 144, 145, 146, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 162, 163, 164, 165, 167, 171, 174, 175, 176
M. ASSAF	31, 56, 154, 155, 158, 160, 175
M. AUDRIN	120
M. BOURGI	15, 112
M. CABROLIER	49
M. CHAUZY	24
M. CHIBLI	167, 169
M. CODORNIUO	5, 28, 142
M. COSSANGE	29, 92, 109, 139, 149
M. COTELLE	47
M. CRENNE	42, 78
M. CROS	103, 130, 164
M. DELAHAYE	43
M. DUPRAZ	44, 46, 118, 150
M. ESCLOPE	84, 85, 86
M. FRANCIS	110
M. GAREL	116
M. GIBELIN	105
M. GILLET	97
M. GONDRAN	89
M. GUARDIA MAZZOLENI	90
M. LABARTHE	173
M. LAMOTTE	51, 122, 123
M. LEONARDELLI	158, 160
M. MONTHUBERT	92
M. ONESTA	7, 123, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 164, 165, 166, 168, 169, 170, 172, 173, 174, 175
M. PAGNOUX	75, 76, 83, 86, 123, 125, 140, 146, 152, 153, 155, 163
M. PILOZ	170
M. RIVENQ	15, 38, 77, 78
M. SAINT-PIERRE	132
M. SANCHEZ	13, 15, 34, 56, 77, 151, 153, 158, 160, 162, 163, 175
M. SELLIN	50, 51, 174
M. SERIEYS	16, 55, 56, 67, 74, 172
M. YELMA	168, 170
Mme BRUTUS	80, 107
Mme CARSALADE	157, 158
Mme D'ETTORE	88, 89
Mme EYSSERIC	87, 88
Mme FITA	17
Mme FRONTANEAU	120
Mme GARDET	54
Mme GIRAL	145
Mme JAMET	115, 141, 151
Mme LANGEVINE	22
Mme LUCAZEAU	156
Mme MAILLOLS	133, 155
Mme MARTIN	21, 52, 53, 162
Mme MONESTIER	94, 96
Mme PAROLIN	166, 168
Mme PIQUÉ	147, 148
Mme RIVIÈRE	126
Mme TEMPESTA	134
Mme TROISE	143, 161